This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07577753 6

Bach[illegible]

N[illegible]

Bachaumont
I
NKB

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME DIX-NEUVIEME.

. . . . *hùc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
Hor. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXXIII.

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'À NOS JOURS.

ADDITIONS.

ANNÉE MDCCLXVIII.

A la page 65. Le 6 *Juillet* 1768. Mad. Benoît, cette virtuose littéraire, déjà connue par des romans, vient de s'élever jusqu'à la comédie, & de nous en donner une, en un acte & en prose, qui a pour titre: *Supercherie réciproque.* L'intrigue n'en est pas mal conduite; il y a de la simplicité dans le style, mais nulle énergie dans les caracteres, & rien de comique dans les situations. Cette piece restera dans la bibliotheque des amis auxquels l'Auteur femelle en a fait part.

A la page 95. Le 7 *Juillet.* M. de Voltaire ranimant les restes de son feu, qu'il assure n'être plus que de la cendre, vient d'enfanter une ode pindarique à l'occasion d'un tournois donné en Russie par la Czarine. On croiroit en lisant cette production, que le Poëte a eu moins en vue de célébrer l'Impératrice, que de déprimer *Pindare.* C'est plutôt une satire bur-

lesque qu'un ouvrage héroïque. On y remarque les convulsions effrayantes d'un forcené, au lieu des sublimes élans d'un homme de génie. Ce grand homme, dans différens genres, a toujours échoué dans celui-ci, & il voudroit effacer du temple de mémoire les noms des grands maîtres de l'ode.

A la page 68. Le 11 *Juillet* 1768. Il paroît une tragédie bourgeoise qui a pour titre: les *Amans désespérés*, en cinq actes & en prose. C'est plutôt un roman bizarre, où l'on ne trouve point la vraisemblance qui doit annoncer, préparer & lier les évenemens. Ce sont des monstres & non des caracteres qu'on a dessinés. Le style de ce drame est foible & diffus.

A la page 70. Le 14 *Juillet* 1768. Le Courier à la mode, ou le Journal du goût, ouvrage périodique, contenant les détails de toutes les nouveautés de mode: avec cette épigraphe, *Tout est soumis au regne de la mode.* Cette nouvelle feuille, commencée du mois d'Avril, toute frivole qu'elle paroisse, n'est pas inutile pour l'histoire des mœurs; elle présente le tableau mouvant du costume national & de nos caprices qui varient chaque mois sur quelque objet. Les habillemens, les équipages, le service de table, les bijoux &c. tout est embrassé dans ce journal important. L'ariette courante termine la feuille.

A la page 74. Le 20 *Juillet* 1768. On a parlé du Mémoire des Normands qui n'étoit

qu'un prélude des très-humbles représentations que l'Université de Paris se dispose à faire au Roi au sujet des lettres patentes du 20 Août 1767, qui, à ce qu'elle prétend, lui ôtent la discipline du college de *Louis le Grand* & l'inspection sur le temporel de ce college qu'elle doit exercer comme sur tous les autres, & qui donnent aux Boursiers fondés dans différens colleges une destination contraire à la volonté des fondateurs. Elle doit remettre à cet effet un grand mémoire, composé par ses Avocats & rédigé par M. l'Abbé Mey, l'un d'entr'eux, & le plus fameux pour ces matieres.

A la page 74. Le 21 *Juillet* 1768. *The Ontlieue of a new Commentary* &c. C'est-à-dire Essai d'un nouveau commentaire du cantique de Salomon, fait d'après des éclaircissemens sur la langue hébraïque & les mœurs orientales, contenant 1°. des remarques sur la nature de ce cantique; 2°. quelques passages détachés; 3°. des questions intéressantes sur le reste de ce poëme, par l'Auteur des Observations sur différens passages de l'Ecriture. Il suffit pour faire connoître l'esprit dans lequel cet ouvrage est écrit, de dire que l'Auteur assure que ce *Cantique des Cantiques* n'est autre chose qu'un épithalame chanté par les Musiciens de Salomon, lors de son mariage avec la fille de Pharaon.

A la page 75. Le 24 *Juillet* 1768. M. de Voltaire ne perd aucune circonstance de faire sa cour à la Czarine, qu'il appelle la *Semiramis du*

Nord. A l'occaſion des nouveaux troubles de Pologne, il paroît un *Diſcours aux Confédérés Catholiques de Kaminieck en Pologne, par le Major Kaiſerling au ſervice du Roi de Pruſſe.* Tel eſt le titre d'une petite brochure de 16 pages d'impreſſion, échappée récemment à la plume de cet Ecrivain célebre. Elle eſt digne de l'Apôtre de la tolérance; mais l'humanité lui ſauroit plus de gré de ſon zele, s'il n'étoit toujours armé de ſarcaſmes, & s'il ne prodiguoit trop immodérément des éloges qu'on pourroit ſuſpecter de flatterie. On eſt tenté de croire que le fonds de tous ces ouvrages n'eſt qu'un cadre pour enchâſſer des hors-d'œuvres qui reviennent ſi ſouvent, qu'ils font tort à la pureté des intentions de l'Auteur.

A la page 76. Le 25 *Juillet* 1768. Le Sieur Beauzée, Profeſſeur de grammaire à l'Ecole Royale Militaire a reçu le 18 de ce mois de la part de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme une médaille d'or du poids de deux onces portant d'un côté le buſte de cette Princeſſe, & de l'autre celui du feu Empereur François premier. C'eſt une marque de ſatisfaction que S. M. I. & R. donne à cet Auteur de la grammaire générale qu'il avoit eu l'honneur de lui envoyer.

A la page 76. Le 27 *Juillet.* M. de Moiſſy, connu au théâtre Italien par quelques pieces jouées avec ſuccès, vient de s'eſſayer au théâtre François, où il n'a pas été auſſi heu-

reux. On a donné aujourd'hui ses *deux Freres* ou la *Prévention vaincue*, comédie en cinq actes & en vers. Comme l'Auteur est aimé & qu'il n'y avoit point de cabale, on a supporté patiemment tout l'ennui de ce drame mortel, sauf à n'y plus revenir. En effet, il paroît qu'il n'aura pas deux représentations. Cette chute subite dispense de faire aucune analise de la piece. En général on a reconnu que M. de Moissy avoit une stérilité peu propre à soutenir un ouvrage d'une pareille étendue. Point d'ensemble, point de cohérence dans les actes & dans les scenes, un style trivial & souvent bas, des détails peu nobles & mal amenés. Tous ces défauts ont fait proscrire cette comédie dont l'intrigue, maniée par une meilleure main, auroit pu prêter à une piece en trois actes seulement.

A la page 77. Le 29 *Juillet* 1768. La piece des Italiens, dont on a parlé, va tant bien que mal, & l'Auteur des paroles n'a pu garder plus longtems l'incognito. C'est un M. de Painchesne dont on ne connoît encore qu'une assez mauvaise chanson sur le Whisk, qu'il réclama l'an passé avec chaleur dans différens journaux. Quant à la musique, quoique de Philidor, les gens difficiles la réduisent à deux ariettes.

A la page 77. Le 29 *Juillet*. M. de Bury a fait, il y a déjà quelques années, une histoire de Henri IV, peu digne de ce Héros. M. de Voltaire, sous un de ces noms étrangers dont il

se masque si souvent, attaque aujourd'hui cet Auteur, le taxe de peu d'exactitude, & releve ses erreurs de toute espece. Mais on est tenté de croire que cette guerre directe n'est qu'un prétexte pour se ménager une excursion sur le Président Hainault, dont il disseque & met en pieces *l'Histoire chronologique &c.* On est d'autant plus indigné de cette sortie, que, dans son discours de réception à l'Académie Françoise, M. de Voltaire avoit parlé de ce livre avec le plus grand éloge. Il est à craindre que cette critique, quoiqu'injuste, ne jette de l'amertume sur la vieillesse du Président. Il y sera d'autant plus sensible, qu'une sorte d'amitié avoit toujours paru régner entre les deux Ecrivains. On ne peut encore attribuer son incartade qu'à un de ces accès de jalousie dont est sans cesse rongé l'immortel Auteur de la Henriade.

A la page 78. Le 30 *Juillet* 1768. Il paroît une lettre dn premier Président du Parlement de Grenoble à M. de Laverdy en date du 13 Juin, & une au même, en date du 4 Juillet, du premier Président du Parlement d'Aix. Ces Magistrats écrivent tous deux au nom de leur Compagnie pour faire connoître au Contrôleur général combien leurs Provinces se ressentent des avantages de l'exportation. Ils entrent sur cela dans des détails circonstanciés, & ces deux pieces ne sont pas les moins essentielles à la fameuse question agitée depuis quelques années sur la liberté des grains. On ne peut alléguer con-

contre ces témoignages prépondérans, qu'une preuve de fait; c'est que dans le grand nombre des provinces du Royaume, le pain ayant augmenté successivement, & les journées étant décrues, sinon pour le prix, du moins quant à la multiplicité des travaux, le peuple est plus constamment malheureux qu'il n'a été dans les années les plus désastreuses où la famine n'étoit que momentanée, & qu'il importe peu à ceux qui meurent de faim actuellement, si leur postérité doit être quelque jour dans l'abondance.

A la page 78. Le 31 *Juillet* 1768. Il s'étoit établi à Avignon depuis quelques années une gazette sous le nom du *Courier d'Avignon.* Bien des lecteurs aimoient le bavardage & les spéculations vagues de cet Ecrivain; depuis la réunion de cette ville à la Provence, les Auteurs de la gazette de France, en vertu de leur privilege exclusif, ont demandé la suppression de ce concurrent, & l'ont obtenue. Malheureusement ils ne nous dédommagent en rien de cette perte, & leur stérilité ne s'est point accrue des débris du Journal d'Avignon. Il est fâcheux que les fastes de la nation, commis à d'aussi bonnes mains, ne soient pas plus curieux & plus intéressans. On sait que M. l'Abbé Arnauld & M. Suard sont les deux Directeurs de cet ouvrage, & si l'on ne connoissoit d'ailleurs leurs talens, on en auroit une très-mince idée d'après leurs productions hebdomadaires.

A la page 78. Le 31 *Juillet.* Le Sieur la

Combe refuſe de payer les penſionnaires du Mercure ſur leur ſimple quittance, ſoutenue de leur brevet. Il veut être autoriſé par un arrêt du Conſeil & gêner par une formalité de finances des gens de lettres qui jusqu'à préſent en avoient été exempts. La conteſtation doit être jugée au Conſeil & l'on ne doute pas que le Contrôleur général, ami de l'ordre, ne veuille auſſi l'introduire dans cette manutention & ſoumettre cette petite caiſſe à ſon autorité; peut-être même s'en ſuivra-t-il quelque retenue, comme il l'a déjà exigé l'année derniere ſur les prix académiques.

A la page 81. Le 3 *Août* 1768. Outre la lettre de M. de Bezule, premier Préſident du Parlement du Dauphiné, en faveur de l'exportation, il paroît un arrêté de cette Cour en date du... Juillet, par lequel le Roi eſt ſupplié de vouloir bien, en conſidération des grands avantages qui en réſultent pour ſon Royaume, permettre le libre commerce des grains, ſans nulle exception ni reſtriction. Les *Economiſtes* ſe prévalent beaucoup de cette autorité, & de pareils ſuffrages les conſolent des mauvaiſes plaiſanteries de ces gens qui aiment à tourner en ridicule les choſes les plus ſérieuſes & les meilleurs citoyens. Tel eſt l'Auteur d'une nouvelle brochure, intitulée *la Pierre philoſophale*. Ce pamphlet ne produit pas même le frivole avantage de faire rire.

A la page 81. Le 4 *Août*. Le Parlement, avant de ſtatuer définitivement ſur l'inoculation,

a ordonné depuis cinq ans que la Faculté de Médecine donneroit ſon avis à l'effet de ſavoir s'il falloit admettre ou rejeter cette pratique. Les débats interminables des Docteurs ont empêché juſqu'à préſent la ſolution d'un problême auſſi important. Pour procéder avec ordre & méthode, la Faculté avoit d'abord nommé des Commiſſaires chargés de raſſembler tous les témoignages, toutes les pieces néceſſaires à l'inſtruction de ce grand procès, & de préſenter en conſéquence un réſultat qui pût mettre à même d'aſſeoir des opinions plus éclairées. Le ſchiſme s'eſt introduit dans le comité ; chacun y a mis de l'humeur. Les paſſions ſont entrées en jeu. On en eſt venu aux injures & aux perſonnalités ; la discorde a gagné, & la Faculté, malgré toute ſa gravité, a offert au public des ſcenes puériles & indécentes. Cependant, après beaucoup d'altercations & d'incidens, on en étoit venu au point de porter un jugement dans une aſſemblée ſolemnelle & très-nombreuſe. L'uſage de cette Compagnie, lorſqu'il s'agit d'une affaire majeure, eſt de ne donner force de loi à la concluſion ainſi formée, qu'après qu'elle a été confirmée dans deux autres aſſemblées convoquées expreſſément à cet objet. Il y a donc eu une ſeconde aſſemblée où l'inoculation ayant eu la même faveur, on s'attendoit à voir cette méthode approuvée dans une troiſieme, & qu'à la pluralité des ſuffrages le décret de la Faculté paſſeroit irrévocablement.

C'eſt ce que craignoient les anti-inoculateurs. De ce nombre eſt un nommé de Lépine, génie factieux & ardent, d'un amour-propre intolérable, & qui ne connoît rien d'impoſſible, lorsqu'il s'agit de faire valoir ſon opinion. Il a ſi bien remué & intrigué, qu'il a engagé M. Bercher, le Doyen, homme facile & mol, de convoquer une aſſemblée le 9 Juillet dernier, non pour terminer cette affaire déjà ſi avancée, mais pour délibérer ſur le tems & la maniere d'en *délibérer* ultérieurement. Il a été conclu, à la pluralité des voix, que, dans l'aſſemblée définitive, dont on n'a point aſſigné le terme, on emploîroit la voie du ſcrutin pour recueillir les opinions, que l'on recevroit même les réflexions des abſens, à qui il ſeroit écrit à cet effet, en leur donnant le tems de répondre. Par cet incident, les anti-inoculateurs deviennent en quelque ſorte maîtres de la queſtion; puiſqu'ils ſe ménagent ainſi le tems de capter des ſuffrages dont ils ſont d'autant plus ſûrs qu'en fait d'innovation les vieillards, les gens peu inſtruits & le grand nombre de ceux qui trouvent plus commode de laiſſer les autres penſer pour eux, déféreront volontiers à l'avis de la routine & du préjugé. D'ailleurs, ſous prétexte de donner le tems de répondre aux Docteurs conſultés, dont quelques-uns ſont en Amérique, on renvoie la ſolution à un terme indéfini; auſſi cette concluſion n'a-t-elle pas paſſé unanimement, & le Docteur Audry y a formé oppoſition.

Plusieurs Membres de la Faculté ont demandé depuis, qu'elle soit rassemblée de nouveau sur cet objet; enfin, il y a eu une convocation pour Samedi dernier 30. M. Dubourg a ouvert la séance par la lecture de l'article 80 des statuts de la Faculté, homologués au Parlement le 19 Avril 1751. Par cet article, l'opposition d'un seul réclamant doit empêcher le Doyen de conclure, dès qu'il est question d'innover & d'établir quelque forme contraire aux réglemens. On n'a point eu égard à cette observation, ainsi qu'à plusieurs autres très-judicieuses; on a passé outre: on a été aux opinions, & la prétendue conclusion de l'assemblée précédente a été soutenue de 32 voix contre 27 nouvelles réclamations sans succès. Sur le champ, le Docteur Petit a écrit immédiatement au-dessus de la conclusion qu'il y étoit opposant, & a signé son opposition, ainsi que le Docteur Bernard, le Docteur Geoffroy & autres.

Le même jour M. Dubourg a fait signifier juridiquement son opposition à M. le Doyen & à la Faculté par le ministere d'un Huissier.

A la page 95. Le 15 *Août* 1768. Le concert spirituel a été fort brillant aujourd'hui; les amateurs y ont été attirés par le spectacle d'une femme jouant du violon. Mad. Sireman, Vénitienne jeune & jolie, a exécuté avec son mari un concerto de leur composition. Les Directeurs avoient exigé qu'elle ne jouât nulle part avant ce jour célebre, ce qui avoit redoublé la curiosité,

Elle a été fort applaudie. On a trouvé de la vérité, de la pureté, de la gentilleſſe dans ſon jeu. Elle a ſurtout mis dans l'adagio cette ſenſibilité qui caractériſe ſi bien ſon ſexe. Cependant, le violon eſt pouſſé aujourd'hui à un tel degré de perfection, qu'on ne peut dire que cette virtuoſe ſurpaſſe les grands maîtres, ou même les égale.

A la page 98. Le 18 *Août* 1768. On vient d'imprimer des remontrances de la Cour des Aides du 9 Juillet 1768. Elles portent ſur l'augmentation exceſſive de l'impoſition de la taille, pour cette année, ou ſur ce qu'on nomme *impoſitions acceſſoires*, & ſur la forme illégale qu'on a ſuivie en éludant l'enregiſtrement, ſous prétexte d'une dénomination arbitraire.

Elles ont auſſi pour objet un édit du mois de Juillet 1766., concernant les privileges d'exemption de taille; une déclaration du ſept Février dernier adreſſée à cette Cour, concernant une nouvelle forme de répartition, introduite cette année, contre la teneur des réglemens, & contre l'uſage ancien.

La Cour des Aides a réuni ces différentes remontrances, parce que l'objet en eſt le même, & que ces diverſes opérations font partie d'un ſyſtême général qu'elle a cru de ſon devoir de dénoncer à ſa Majeſté.

A l'égard du premier point, la Cour des Aides fait voir combien il eſt illuſoire d'accorder une diminution légere ſur la taille principale,

quand sur les accessoires on met une augmentation réelle & beaucoup plus onéreuse. Elle prouve combien il est essentiel de fixer le montant de cette imposition, & que la distinction même dont le Ministere se sert est un aveu tacite de la vérité des principes, c'est-à-dire de la nécessité de l'ancienne forme, qu'on n'évite que pour se soustraire aux remontrances des Cours, en se passant de l'enregistrement.

Quant au second point, on se plaint que, par l'enregistrement de l'édit de 1766, fait au Parlement, il paroît que cet asservissement à une formalité étrangere n'étoit qu'un prétexte de soustraire cet édit à la Cour qui est compétente pour en connoître, qui est dépositaire des autres loix rendues sur la même matiere, & qui, par l'habitude de juger les contestations, est plus à portée de reconnoître les dispositions insidieuses contenues dans un nouvel édit. On passe ensuite aux violations des loix & aux irrégularités de toute espece, qui ont été commises pour opérer à la Cour des Aides le même enregistrement.

Dans le troisieme article de ces remontrances, on discute le nouveau brevet de la taille pour 1768, inséré dans la déclaration du 27 Février dernier, qui contient le plan d'une autre répartition, c'est-à-dire qui met à découvert le vaste & dangereux projet d'étendre l'autorité arbitraire sur les objets qui n'y avoient pas encore été soumis ; d'affranchir les Commissaires dé-

partis, non-seulement de toute autorité qui puisse les gêner, mais même de la présence de ceux qui n'étoient que témoins oisifs de leurs opérations; de rendre illusoire le droit que les communautés ont toujours eu de faire elles-mêmes leur répartition; de charger les Commissaires départis d'une fonction dont le détail immense les obligera de s'en rapporter à une multitude de subalternes qui seront appelés *Commissaires aux rôles*, & les moyens indirects qu'on a préparés à ces suppôts de finances pour, au défaut d'une autorité directe sur les communautés, intimider ceux qui ôseroient leur résister.

La matiere est discutée dans ces remontrances avec un détail, une netteté qui les rendent un traité le plus clair & le plus lumineux sur la taille, & mettent le lecteur à même d'en suivre la marche très-simple d'abord, mais que l'esprit de cupidité & de domination a embarrassée singuliérement. Elles réduisent cette imposition à son vrai point, & font évanouir toutes les formes insidieuses dont on l'a enveloppée. Elles sont écrites avec force, & avec cette liberté de Magistrats chargés par devoir de montrer la vérité au Roi dans tout son jour. On les attribue à M. de Lamoignon de Malesherbes, premier Président de cette Cour, fils de M. le Chancelier. Ses lumieres, ses talens, son caractere ferme & integre le rendent très-capable d'un pareil ouvrage.

A la page 98. Le 19 *Août* 1768. On a par-

lé des ſuplices qui ont eu lieu depuis quelque tems. Les criminels étoient presque tous des membres d'une bande de voleurs de vâſes ſacrés ; il y avoit dans le nombre beaucoup de jeunes gens & des enfans de famille. Une mere, ayant découvert que ſon fils étoit de cette malheureuſe ſociété, & craignant à chaque inſtant qu'il ne fût découvert par ſes infâmes camarades, a eu le courage de le poignarder pendant ſon ſommeil, & de le ſouſtraire ainſi aux ſuites funeſtes des crimes dont il étoit coupable.

A la page 98. Le 19 *Août* 1768. Entre les circonſtances qui rendent remarquable le concours de cette année pour le prix de poëſie de l'Académie Françoiſe, on en rapporte une des plus ſingulieres. Un Auteur a eu l'impudence d'envoyer une piece érotique dans le genre le plus infâme, & très-propre à ſervir de pendant à la fameuſe *Ode à Priape*. M. Duclos, le Secrétaire, a été chargé de la part de la Compagnie de lui écrire une lettre très-forte, de lui faire la réprimande qu'il méritoit, & de lui déclarer que l'Académie vouloit bien par indulgence ne pas le dénoncer à la police & lui épargner le châtiment qu'il auroit ſubi infailliblement.

A la page 102. Le 24 *Août*. M. Gaſtel Dudoyer, Ex-Oratorien, eſt depuis pluſieurs années très-reſpectueux adorateur de Mlle. Doligny, cette virtuoſe de la ſcene Françoiſe, que

ses camarades admirent beaucoup sans être assez fortes pour l'imiter. La verve de cet Auteur s'est échauffée auprès de cette beauté angélique, & ne pouvant s'évaporer autrement, elle s'est condensée en un petit drame composé exprès pour y faire briller notre Héroïne. Le sujet est tiré d'un conte de M. Marmontel, intitulé *Laurette*. On attend avec impatience la répréséntation d'un pareil drame, véritable production de l'amour le plus pur.

A la page 106. Le 26 *Août* 1768. On sait aujourd'hui que l'homme de qualité, âgé de 82 ans, dont on a parlé, & qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise, est M. le Baron de Châteauneuf, frere du feu Maréchal de Maillebois. On est surpris que l'Académie n'ait fait aucune mention de cette circonstance. Ainsi l'on a vu dans ce jeu littéraire la vieillesse aux prises avec l'enfance, &, suivant l'usage, la fortune a favorisé la derniere.

M. le Baron de Châteauneuf est un courtisan épicurien. Il a payé d'abord à la patrie le tribut des services militaires auxquels il a cru que sa naissance & sa qualité de citoyen l'obligeoient, & s'est livré bientôt à un loisir philosophique; il a coulé ses jours fortunés entre les arts & les plaisirs, passant tour à tour des bras de Venus dans ceux des Muses. Il s'adonne aussi à la peinture, à la musique, & s'entend un peu à tout.

A la page 115. Le 7 *Septembre*. Il paroît

que la piece du *Huron*, quoiqu'ayant une sorte de succès, répudiée par différens Auteurs auxquels on l'attribuoit, reste enfin à M. Marmontel. C'est pour la troisieme fois qu'il échoue dans ce genre. Après avoir travaillé deux fois sur son propre fonds, il a voulu essayer s'il seroit plus heureux d'après la fiction ingénieuse d'un grand maître: mais il n'a pas mieux réussi; & cette piece ne doit la continuation de son existence qu'au Musicien dont les connoisseurs applaudissent le talent naissant.

A la page 119. Le 12 *Septembre* 1768. Le Gouvernement, toujours en garde contre les livres prohibés, dont le commerce devient de plus en plus étendu, est alerte pour arrêter l'introduction qu'on pourroit faire de cette marchandise. On vient de surprendre un ballot d'une quantité très-grande d'exemplaires de la tragédie de *Clotaire premier & Waldrade*, ou *le Royaume de France mis en interdit*. On voit, à l'inspection seule du titre, combien il est sage à la police de ne point laisser pénétrer une pareille brochure dans les conjectures critiques de ses divisions avec la Cour de Rome.

A la page 119. Le 13 *Septembre*. Les Comédiens François, depuis quelques jours, nous promettoient sur leurs affiches la nouvelle comédie de *Laurette* en deux actes & en vers; elle étoit annoncée le Dimanche pour hier Lundi; on a vu avec surprise que non-seulement il n'en étoit plus question pour ce jour même, mais

qu'elle avoit abſolument diſparu. Tout Paris s'eſt intrigué pour ſavoir la véritable raiſon de cette ſuſpenſion. Quelques gens ont eu l'abſurdité de l'attribuer aux intrigues de la famille de M. *Dudoyer*, très-abſorbée dans la dévotion & vouée au janſéniſme le plus outré; d'autres ont prétendu que la piece roulant ſur un enlevement, elle rappelleroit une avanture qui a fait beaucoup de bruit, cet hiver, & qui intéreſſe de près un Gentilhomme de la Chambre, & qu'on avoit cru lui devoir la déférence d'éviter les applications en ne la jouant pas. Il eſt des gens qui ſe ſont imaginés que Mlle. Doligny, véritable Laurette de ce drame romaneſque, ayant ſubi un rapt momentané, on lui avoit fait ſentir l'indécence de ſe glorifier elle-même ſur la ſcene, & le danger de ranimer contre elle la vengeance d'un Seigneur accrédité, qui pourroit trouver mauvais d'être ainſi joué en plein théâtre. Les plus ſenſés ont voulu que la police ſe fût tout uniment oppoſée à la repréſentation, à cauſe de l'indécence des mœurs des perſonnages.

A la page 119. Le 14 *Septembre* 1768. *Laurette* a reparu ſur l'affiche, & a été jouée aujourd'hui. Cette comédie, dans laquelle il n'y a aucune intelligence du théâtre, a été fort mal reçue. Rien de plus gauche que la maniere dont l'Auteur a tranſporté ce ſujet ſur la ſcene: bien loin d'améliorer le conte, il l'a gâté, rétréci, étranglé; il a dégradé abſolument tous les caracteres. Laurette n'eſt plus naïve; elle

eſt niaiſe. Le Comte n'eſt ni amoureux, ni petit-maître, ni ſcélérat; c'eſt un froid débauché, un libertin révoltant ; le pere même de la fille perd toute la dignité de ſon rôle, par l'argent qu'il reçoit baſſement, & par l'acceptation trop bruſque du raviſſeur de Laurette pour ſon gendre. L'article de l'ènlevément eſt traité de la façon la plus indigne. En un mot, excepté quelques tirades de force & de ſentiment dans la bouche du vieillard, excepté une ſortie vigoureuſe contre les filles, ce drame auroit tombé ſans le moindre applaudiſſement.

Le ſtyle de l'Auteur n'eſt pas non plus un ſtyle fait. Il y a quelquefois de la pureté & de la nobleſſe ; quelquefois des incorrections, & des expreſſions baſſes. On a trouvé ſon dialogue froid, triſte, langoureux ; il auroit dû réſerver pour les têtes-à-têtes avec Mlle. Doligny, toutes ces petites ſcenes dolentes, ſi inſipides pour les ſpectateurs, & s'appliquer à lui-même ce joli vers de ſa piece: *l'amour-propre eſt cauſeur & l'amour eſt diſcret.*

A la page 122. Le 16 *Septembre* 1768. M. Deſprés, Avocat, vient de répandre le proſpectus d'un Journal de Légiſlation & de tout ce qui y a rapport, avec cette épigraphe impoſante: *Erudimini qui judicatis terram.* Ce grand étalage doit ſe réduire à faire une compilation des ordonnances, édits, déclarations, lettres-patentes, arrêts d'enregiſtrement de toutes les Cours & Conſeils ſupérieurs, avec les modifi-

cations, ordonnances générales, militaires ou pour la marine ; arrêts de réglement, soit du Conseil, soit des Cours & Conseils souverains : ordonnances & réglemens de Police pour la ville de Paris, émanés du Châtelet, du Bureau de la ville, du Bureau des finances, même les arrêts particuliers, tant au civil, qu'au criminel, qui étant imprimés par ordre des tribunaux qui les auront rendus, seront distinés à devenir publics & de nature à instruire les citoyens. L'Auteur se propose aussi d'annoncer à la fin de chaque brochure les nouveaux livres de droit qui paroîtront &c.

On voit qu'il manquera à ce journal utile ce qui pourroit le rendre curieux & intéressant. Ce sont les arrêts, représentations, & remontrances des Parlemens & autres Cours. Mais le Gouvernement s'est sans doute opposé à cette publicité ; il n'aura lieu que pour le mois de Janvier prochain.

A la page 122. Le 17 *Septembre* 1768. Quoique Laurette fût affichée pour aujourd'hui, les amis de l'Auteur lui ont conseillé de ne pas lutter contre le public, & il a retiré sa piece. Il est question actuellement d'une autre comédie de féerie, de M. Rochon de Chabannes.

A la page 124. Le 19 *Septembre*. La secte des Economistes, dont les progrès s'étendent de jour en jour, après avoir vu le Conseil décider en faveur de la libre exportation des grains, absolue, illimitée, générale, &c. ce qu'elle se flatte d'avoir démontré nécessaire, se

propose de prêcher en faveur de l'abolition des maîtrises, autre entrave du commerce dont elle a déjà annoncé le danger & les conséquences funestes, & sur quoi vient de s'égayer un peu tristement M. l'Abbé Coyer dans son roman sinistre de *Chinchi*.

Cette interversion dans la police du Gouvernement n'est que le prélude de la subversion totale que se proposent ces Philosophes patriotes. Il y a la grande question de l'impôt direct & unique sur laquelle ils ont déjà frappé, mais qui étant d'une discussion bien plus compliquée, demande des efforts réitérés, soutenus, & réunis; ce qui ne peut être que l'ouvrage de la patience & du tems. Cet objet embrasse toute la manutention de la finance. Quelques-uns des Ecrivains de cette secte ont déjà prétendu prouver que tous les impôts quelconques se trouvoient payés en derniere analyse par les propriétaires des terres. Cette vérité bien établie, quelle simplicité succéderoit à la machine si compliquée du fisc public. Que de canaux à retrancher, que de bras renvoyés à la terre, que de sangsues amaigries, desséchées, rentreroient dans le limon qui les fit éclore!

A la page 124. Le 20 *Septembre* 1768. La Cour des Aides, pour sa justification en quelque sorte auprès des malheureux habitans de la campagne, a cru devoir tolérer la publicité de ses itératives remontrances en date du 2 Septembre

1768, précédées de différentes lettres de jussion & de tout l'appareil de l'autorité à laquelle elle a été obligée de se rendre.

Dans ces remontrances, qui ne sont point indignes des premieres, la Cour remet en raccourci sous les yeux du Roi le résultat de celles-ci dont il paroît que S. M. avoit été mal instruite. Ce tableau, aussi rapide qu'énergique, roule 1°. sur l'augmentation des tailles & des accessoires dans la présente année; 2°. sur l'irrégularité tant des augmentations que des nouvelles impositions levées tous les ans sans enregistrement, sous le nom d'accessoires de la taille; 3°. sur le projet de faire répartir les impositions par des gens sans état, par une multitude de petits tyrans dont chacun sera envoyé dans un certain nombre de paroisses où il aura une autorité sans bornes; 4°. sur l'édit de Juillet 1766; 5°. sur la forme nouvelle introduite dans les départemens, & nommément dans la distribution des diminutions.

La Cour analyse ensuite & discute chaque partie de la réponse du Roi du 17 Août; elle en releve les erreurs de fait, les raisonnemens faux, les principes erronés qu'on a mis dans la bouche de S. M. Elle détruit avec force les imputations flétrissantes dont on l'avoit chargée, & démontre l'ignorance, ou la prévention, ou la malice des instigateurs de cette réponse. Du reste, même plenitude de choses, même éloquence dans le style; mais encore plus de force &

de-

de véhémence, telles qu'en doivent avoir des Magistrats dont on voudroit transformer en attentats contre l'autorité royale les démarches dictées par le devoir le plus irrésistible, & par le zele le plus patriotique.

A la page 126. Le 23 *Septembre* 1768. Les Pensionnaires du Mercure ont gagné leur procès contre le Sieur Lacombe, le nouvel Entrepreneur de cet ouvrage périodique. Le Ministre lui a envoyé un ordre qui lui enjoint de payer à la fin de l'année, & même au bout des six mois, à ceux qui demanderont de l'argent; sans autres formalités que celles usitées ci-devant.

A la page 126. Le 24 *Septembre*. Le jour de Saint Mathieu, l'église de Saint Jacques la Boucherie étant remplie de monde qui s'étoit rendu en foule à la grand' messe, un pauvre diable a paru se trouver mal, tomber en frénésie, & donner enfin les symptômes d'un enragé; il cherchoit à mordre partout. Ceux qui l'environnoient ont mis l'épée à la main. Grand tumulte, une frayeur générale s'est repandue, & chacun a voulu se soustraire au danger. La cohue, pour s'échapper, a été telle, qu'après être sortis, beaucoup de gens se sont trouvés volés de différentes manieres; les montres, les tabatieres, les bijoux, tout avoit été pillé. On a arrêté le prétendu convulsionnaire, & deux ou trois autres de ses camarades; ils sont convenus que c'étoit une

vieille ruse de filoux, que la misere les avoit forcés de renouveler.

A la page 126. Le 25 *Septembre* 1768. Il paroît une lettre apologétique de M. le Duc d'Aiguillon à sa niece, où ce Commandant, en protestant qu'il n'a rien fait en Bretagne, qu'il n'ait jugé essentiel au bien public, & aux intérêts du Roi, ne doute pas que son successeur ne suive les mêmes erremens; il souhaitte qu'il réussisse mieux.

A la page 126. Le 26 *Septembre*. Le Sieur Torré a augmenté hier son spectacle d'un nouveau divertissement; il a établi en face de l'orchestre des treteaux & une avant-scene, où des Bouffons ont débuté au nombre de trois Acteurs & deux Actrices. Ils forment de petites parades avec des ariettes italiennes. Cette nouveauté a beaucoup pris; mais tous les autres théâtres, les Baladins, les Farceurs des Boulevards se soulevent contre cet Artiste ingénieux & réclament leur droit d'ancienneté & de prééminence. On ne doute pas, lorsque le Sieur Torré aura gagné de quoi s'acquitter avec ses créanciers, qu'on ne le restraigne dans des bornes qui l'empêchent d'attirer ainsi tout l'argent des amateurs, & d'empiéter sur les autres établissemens.

A la page 127. Le 29 *Septembre*. Copie de la Lettre écrite par M. le Duc d'Aiguillon à Mademoiselle de Vedec à Vannes, datée de Paris le 29 Août 1768.

„ Je compte trop ſur vos bontés & ſur vôtre juſtice, Mademoiſelle, pour ne pas me flatter que vous voudrez bien me regretter, & que vous approuverez cependant le parti forcé que j'ai pris. Ma poſition étoit inſoutenable dans les circonſtances préſentes, & je devois à mes amis le ſacrifice d'une place qui les auroit précipités dans l'abîme, ſi j'étois opiniâtre à la conſerver. J'eſpere que mes ennemis ſeront ſatisfaits de ma retraite, & que mon ſucceſſeur ne ſouffrira pas qu'ils étendent plus loin leur triomphe; il trahiroit ſon devoir, s'il ſe conduiſoit autrement, & je n'ai aucune inquiétude à ce ſujet, d'autant que je n'ai pour amis que les honnêtes géns, que les vrais ſerviteurs du Roi, ou les bons citoyens. Cette vérité, qu'on ſe plaît à obſcurcir, ne tardera pas à ſe dévoiler, & on connoîtra alors que tous ceux qu'on appelle mes partiſans, le ſont de la bonne cauſe, c'eſt à dire de la légitime autorité du Roi & des véritables intérêts de la Province. J'eſpere que le changement de ma diſtinée n'en produira aucun dans les ſentimens dont vous m'honorez, que vous me conſerverez toujours votre amitié, & que vous ſerez bien convaincue que le tendre attachement que je vous ai voué, durera autant que le reſpect avec lequel je ſerai toute ma vie &c."

A la page 130. Le 4 *Octobre* 1768. L'Académie Royale de Muſique a remis aujourd'hui *Aline ou la Reine de Golconde.* C'eſt un opéra

qu'on a choiſi pour être joué devant Sa Majeſté Danoiſe, on ne ſait pourquoi; car ce n'eſt aſſurément pas le meilleur du magazin. Le Sieur Sedaine, déſeſpérant ſans doute de rendre le poëme plus parfait, l'a laiſſé dans l'état de platitude où il étoit. Quant à la muſique, on y a remarqué auſſi peu de changemens, quelques additions; mais en général elle a paru foible, ſans caractere & monotone. On ſait qu'elle eſt du Sieur de Montigny, Auteur très-propre pour le théâtre de la comédie Italienne, mais dont le génie ne peut ſuffire à un ouvrage auſſi étendu & auſſi varié qu'un opéra. On a cru dédommager le public par les ballets qui ſont aujourd'hui la partie brillante de ce ſpectacle. Ceux du premier acte ſont très-médiocres & n'ont pas eu de ſuccès; ils ſont du Sieur Laval: ceux du ſecond & du troiſieme actes, attribués au Sieur Lany, ſont infiniment ſupérieurs. Les Demoiſelles Heinel, Aſſelin, Guimard, Peſlin, Myon, Pitrot &c. ont donné carriere à leur gaîté, & ont fait admirer leurs grands talens pour les ſaults & les gambades.

Parmi les hommes, le Sieur Dauberval s'eſt le plus diſtingué. Peut-être eſt-il à craindre que le plaiſir que le public témoigne à le voir, & ſon indulgence pour toutes les folies qui lui paſſent par la tête, ne gâtent la chorégraphie de l'Opéra, & n'y mettent trop à la mode la danſe burleſque & l'art des diſlocations, qui n'eſt ſans doute pas la partie la plus difficile du genre;

ce qui couvriroit bientôt le théâtre d'un tas de Baladins & de Saltimbanques.

A la page 130. Le 6 *Octobre* 1768. On a pu voir dans plusieurs papiers publics la découverte faite sur des colimaçons auxquels on a coupé la tête, & qui leur est revenue quelques jours après. M. de Voltaire vient de répandre à cette occasion un petit pamphlet ayant pour titre: *les Colimaçons du Révérend pere l'Escarbotier, par la grace de Dieu, Capucin indigne, Prédicateur ordinaire & Cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, au Révérend pere Elizée, Carme chaussé, Docteur en théologie.* Ce bavardage est une rapsodie sur quantité de faits & de systêmes de physique que l'Auteur entasse & discute. Cette premiere piece est suivie de plusieurs autres du même genre, dans lesquelles on remarque une érudition superficielle, mais dont il a l'adresse de se parer, & qui peut en imposer aux lecteurs frivoles. Le tout est assaisonné de plaisanteries bonnes & mauvaises, mais qui acquierent un grand mérite par le nom du critique. Cette facétie qu'on a accouplée à la brochure intitulée *les Droits des hommes & les Usurpations des autres*, n'est pas, à beaucoup près, de la même force, ni pour l'intérêt, ni pour le sarcasme, ni pour le style.

A la page 150. Le 7 *Octobre*. On a déjà parlé d'une critique amere de l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France du Président Hai-

Médée pour la premiere fois, & aujourd'hui pour la seconde. Cette Actrice représente très-bien par la tête qui est fort belle; du reste, elle est trop grosse; elle n'a point de noblesse dans ses attitudes & dans son geste; sa déclamation est forcée, & sa chaleur n'est que factice. Elle n'est point assez jeune pour qu'on en puisse concevoir de meilleures espérances. Ce sujet, très-médiocre, ne fera jamais honneur à M. le Chevalier de la Morliere, qui travaille depuis long-tems à le former.

A la page 171. Le 19 *Octobre* 1768. Mademoiselle Paganini, premiere Danseuse du théâtre de Lisbonne, a débuté aujourd'hui aux Italiens. C'est une grande fille bien découplée, excellente pour les gambades, mais qui ne sert qu'à prouver notre supériorité en ce genre, & que nous n'y avons rien à envier aux nations étrangeres.

A la page 171. Le 20 *Octobre*. M. l'Abbé Baudeau, Prévôt mitré de Widziunèski, Economiste infatigable, dévoré d'un feu patriotique qu'il ne cesse d'exhaler, de communiquer, & dont il voudroit embraser tous ses concitoyens, avant de quitter la France, vient de consigner ses derniers sentimens dans une nouvelle brochure qui a pour titre : *Avis aux honnêtes gens qui veulent bien faire.* Son objet est *de procurer au pauvre peuple des villes & des campagnes de meilleur pain, à meilleur marché, sans être obligé d'y rien perdre, & même sans se donner beaucoup de peine.*

Il prétend détruire d'abord les erreurs populaires sur la cherté du pain, qu'il attribue à la mauvaise récolte de 1767, à laquelle ne peut pas encore remédier celle de 1768, beaucoup meilleure. Il combat de nouveau les opinions & les propos contre l'exportation, & cherche à les renverser & à les détruire; il rapelle les calculs déjà faits à cet égard, qui démontrent que la quantité exportée de 550,000 setiers de bled environ, dans un an, n'équivaut pas à la quatre-vingtieme partie des bleds du Royaume, ce qui ne fourniroit pas des vivres pour cinq jours, qu'elle est de beaucoup diminuée par la quantité importée & par l'amélioration des terres & les défrichemens auxquels elle a donné lieu. Il parle ensuite du commerce intérieur qu'il prétend n'avoir jamais existé libre, unanime, honnête, & assuré; il articule quels sont les ennemis naturels de la liberté & de l'immunité, il en vient aux approvisionnemens d'ordonnance, mal qu'il blâme, mais nécessaire dans les circonstances; il défend le Sieur Malisset & consors de toutes les imputations affreuses dont on les a chargés; il prophétise que la cherté absolue & la cherté relative, quoique moindres cette année, continueront néanmoins un peu par des causes purement naturelles, ou du moins indépendantes de l'exportation, de la liberté & de l'immunité; il finit par prêcher la mouture économique, & une meilleure manutention dans la boulangerie, d'où il résulteroit qu'au taux actuel du bled, le pain ne reviendroit

au pauvre peuple à guere plus de trois sols ; toutes assertions qu'il a déjà avancées & discutées dans différentes brochures ; mais qu'il répete, qu'il ressasse & qu'il voudroit bien inculquer & faire comprendre aux honnêtes citoyens.

L'Abbé Baudeau a envoyé ce Mémoire à tout le Parlement avant qu'il se rassemblât, dans l'espérance de convaincre le grand nombre. Il a mis son nom à la tête & sa qualité de Prévôt mitré de *Widziuneski*. Il n'a pas réussi comme il l'espéroit. Les têtes froides des Magistrats ne se sont pas échauffées du même enthousiasme. Il paroît qu'on le regarde comme un nouvel Abbé de Saint-Pierre, très-bien intentionné, qui fait de beaux rêves, mais malheureusement impossibles à réaliser.

A la page 171. Le 21 *Octobre* 1768. Il est question du mariage de M. Maynon d'Invau, le nouveau Contrôleur général, avec Mademoiselle de Fourqueux, fille du Procureur général de la Chambre des Comptes, & sœur de Madame de Montigny. Une telle alliance feroit d'autant plus de plaisir au public que toute cette cotterie est composée d'hommes & de femmes philosophes, de spéculateurs économistes, qui animeroient sans doute ce Ministre de leur esprit patriotique, ou du moins soutiendroient celui qu'il a déjà puisé dans leur société, & qu'on craignoit qu'il ne perdît à la Cour. L'espece d'abjuration qu'on prêtoit à M. le Marquis de Mirabeau de l'amitié de M.

d'Invau, depuis qu'il avoit accepté le Ministere, se trouveroit démentie par là ; du moins se flatteroit-on qu'il ne pourroit se refuser de se réunir à lui, & de l'aider des lumieres que ce *Maître de la science* prodigue si libéralement à toute sa secte, qui les propage ensuite, & les répand sur l'humanité entiere.

On a déjà dit que la secte des Economistes appeloit *la Science par excellence*, les principes de leur doctrine ; ils ont déféré à M. de Mirabeau la qualité de *Maître* comme à leur chef.

A la page 178. Le 27 *Octobre* 1768. Les rigoristes de Sorbonne ont observé avec grand soin la conduite de M. l'Archevêque envers le Roi de Dannemarc, lorsque ce Prince protestant y est venu. Ce Prélat lui a proposé simplement d'aller voir le tombeau du Cardinal fondateur de la Maison; entrés dans l'église, il a quitté cette Majesté pour faire sa priere à Dieu ; pendant ce tems M. le Maréchal de Richelieu s'est emparé du Roi & lui a expliqué le monument ; après quoi M. l'Archevêque a rejoint ce dernier, & ils sont partis ensemble du lieu saint. Ils critiquent cette conduite. Ils prétendent que le Prélat ne pouvoit, ni ne devoit communiquer en rien avec ce Monarque divisé de communion, qu'il devoit encore moins l'introduire dans l'église, & que le soin qu'il avoit pris de ne pas paroître dans l'habit de cérémonial, qui, pour un Archevêque, consiste dans le rochet & dans les attributs de sa dignité, indiquoit la séparation prescrite

entre eux par la religion. Il assurent qu'il auroit traité un Janséniste avec cette rigueur, quoique non aussi formellement anathématisé par l'Eglise. Ces Docteurs trouvent également mauvais que dans la these présentée au Roi de Dannemarc, on ait eu la lâche complaisance de rayer le mot *heretici* répété en plusieurs endroits, ils n'approuvent pas non plus le trône élevé à cette Majesté, où elle s'est placée pendant cet acte, sinon de religion, au moins roulant sur des matieres théologiques étrangeres à un sectateur de Luther, & dont il étoit à craindre qu'il ne se moquât dans son cœur.

A la page 182. Le... *Décembre* 1768. Les Economistes clabaudent beaucoup sur ce qui se passe au Parlement contre l'exportation. Ils esperent qu'heureusement le Roi tiendra ferme; & n'aura aucun égard aux remontrances proposées; ils s'appuient sur les Parlemens de Provence & de Dauphiné qui ont fait des démarches contraires. Ils se flattent que le grand nombre des Membres du Conseil est prévenu en faveur de la bonté & de la solidité de leur systême; mais ce qui les scandalise surtout, c'est la maniere peu respectueuse dont un de leurs corriphées a été honni dans les assemblées de chambre. Ce corriphée est l'Abbé Baudeau qui, avant de partir pour la Pologne, avoit envoyé, comme on a marqué, un Mémoire à tous les membres du Parlement où il prétendoit avoir ressassé tout ce qu'il y avoit à dire sur la nouvelle Doctrine.

Non-seulement ce dernier effort n'a eu aucun succès, mais le livre & l'Auteur ont été tournés en ridicule par les plaisans d'entre les jeunes Magistrats; ils n'ont point eu foi à l'esprit patriotique dont se dit animé cet Abbé philosophe; ils ont présenté son ouvrage comme fruit de l'opiniâtreté, de la présomption & du pédantisme; ils ont trouvé que cet Abbé, au ventre rond & au teint fleuri, auroit travaillé plus efficacement au soulagement du pauvre peuple en répandant sur ces malheureux les 40,000 livres de rentes dont il va jouir paisiblement en Pologne.

A la page 187. Le... *Décembre* 1768. L'Académie Royale de Musique a enfin donné hier *Enée* & *Lavinie*; tragédie retardée depuis quelque tems à cause des fêtes des Princes. Cet opéra qui n'a jamais eu un succès bien décidé, n'a pas mieux réussi cette fois. Le poëme, quoique de Fontenelle, n'offre rien de remarquable; il est assez bien écrit, mais sans chaleur, & même sans cet esprit que cet Auteur prodiguoit partout. Du reste, il a été on ne peut pas plus mal exécuté. Le Sieur le Gros met dans le rôle d'Enée toute la bonhommie de ce héros; Mlle Duranci est pleureuse & criarde comme Lavinie. Le Sieur Geslin faisoit le personnage de Latinus avec l'enflure dont il sait se boursoufler. Les yeux de travers de Melle Dubois caractérisent à merveille le désordre d'Amate, dévorée par les Furies: le seul rôle de Turnus est rendu avec toute la noblesse possible par le Sieur Larrivée,

qui a très-bien joué la ſcene du troiſieme acte entre lui & Lavinie, la ſeule qui ſoit ſuſceptible d'intérêt. Le public a vu avec plaiſir Mlle Roſalie reparoître pluſieurs fois dans deux ou trois petits rôles qu'elle a rendus avec les graces & le goût qui ſe perfectionnent chez elle de jour en jour.

La muſique a des beautés locales; en général le 3e. & le 4e. actes ſont très-bien faits: il y a dans celui des Bacchantes des airs briſés & rapides qui font paſſer dans l'ame du ſpectateur le mouvement & le tumulte de la ſcene. La mélodie domine dans l'autre, porte au cœur cette langueur douce des Graces & des Amours dont les eſſains occupent le théâtre.

Les ballets de ces deux actes répondent à la muſique. Le pas de cinq dans les Bacchantes entre les Demoiſelles *Allard*, *Heinel*, *Aſſeline Mion* & *Pitrot* s'eſt exécuté avec une perfection unique. La chaleur, le pittoreſque de cette danſe la rendent digne de toutes les danſes pyrrhiques des anciens. Le Sieur Veſtris ne pouvoit ſe diſpenſer de paroître dans l'acte des Jeux & des Plaiſirs. Les Demoiſelles Audinot, du Perey, d'Ervieux repréſentoient les trois Graces; les Dlles Deſperrieres & Berville, les Amours. On s'attend que leur Reine devoit être Mlle. Guimard. Le Danſeur dont nous venons de parler s'élevoit au milieu de ce groupe, ſe déployoit, & paroiſſoit en être l'ame & le Dieu.

On a donné aujourd'hui Mercredi, extraordi-

nairement, cet opéra pour le Roi de Dannemarc. C'eſt le dernier ſpectacle où ce Prince paroîtra.

A la page 187. Le 8 *Décembre* 1768. Le bal maſqué de M. le Maréchal Prince de Soubiſe a eu lieu cette nuit avec toute l'affluence qu'il pouvoit deſirer. On y comptoit quatre mille maſques de toute eſpece, il eſt vrai; & ce mélange ne contribuoit pas peu à augmenter la rareté du ſpectacle. Il ſe formoit une circulation continuelle du rez de chauſſée au premier, & du premier au rez de chauſſée, qui ſe communiquoient également par les deux Eſcaliers; tous ces appartemens étoient illuminés, en ſorte qu'on danſoit dans dix-huit ou vingt pieces grandes ou petites. Sur les quatre heures un grand jeu a commencé; & le ſpectacle des Furies a ſuccédé à celui des Graces & des Amours. La Rage des Auteurs a été telle qu'on jouoit encore à midi, quoique ce fût jour de meſſe & grand' fête de Vierge.

A la page 187. Le 8 *Décembre*. Hylas & Sylvie, cette paſtorale de M. Rochon de Chabannes qui avoit alarmé les oreilles chaſtes des femmes de la Cour à la repréſentation qu'en avoit fait donner chez elle Madame la Ducheſſe de Mazarin, eſt annoncée aux François pour Samedi prochain. On a dit que M. le Lieutenant de police, ſur le rapport qui lui en avoit été fait, avoit exigé d'aſſiſter à une répétition. Elle a eu lieu la ſemaine derniere chez M. le Maréchal Duc de Richelieu, en

préfence de M. de Sartines & de M. Moreau le Procureur du Roi. Tout le monde eſt convenu que les Dames en queſtion s'étoient effarouchées mal-à-propos, & étoient trop ſcrupuleuſes. Ainſi rien n'arrête plus ce petit Drame pour lequel les Comédiens ont fait beaucoup de dépenſes en ſpectacle, & en habillemens galans.

Les Comédiens Italiens, piqués que cette piece, accompagnée de beaucoup de muſique & de divertiſſemens, ſoit jouée aux François, qui la regardent comme un larçin qu'on leur fait, ont formé une puiſſante cabale & ſe diſpoſent aux plus vigoureux efforts pour la faire tomber. L'Auteur dreſſe, de ſon côté, des contre-batteries, & l'on verra ce qui réſultera de cette petite guerre & de ces ruſes réciproques.

A la page 188. Le 10 *Décembre* 1768. Il eſt débuté ces jours-ci aux Italiens une Actrice qui a le plus grand ſuccès. C'eſt Mad. de Berville, jeune perſonne d'une très-jolie figure, qui n'a encore paru ſur aucun théâtre public. Elle a une voix très-agréable, beaucoup de ſentiment & d'intelligence, un grand naturel; elle ne manque point de nobleſſe & d'aiſance: on a été émerveillé de la maniere dont elle a joué dans les Chaſſeurs & la Laitiere, & ſurtout dans Annette & Lubin où elle a fait le rôle d'Annette, comme on ne l'avoit pas encore vu exécuter. C'eſt une fureur pour courir à ce phénomene.

A la page 188. Le 11 *Décembre* 1768. Hylas & Sylvie, farce pastorale jouée hier aux François, a paru très-médiocre. Rien de neuf dans l'intrigue, & dans les détails. On y a même remarqué beaucoup de grossieretés qui ont révolté quantité de gens; & l'on a trouvé que la police avoit été trop indulgente. Ce genre langoureux auroit dû être renvoyé à la comédie Italienne & même à l'Opéra où il y a déjà beaucoup de choses qui y ressemblent. Ce drame, froid & triste, est relevé par beaucoup de danses & de musique. Cette derniere est du Sieur Gossec & a plu à un certain point. Les habillemens sont très-galans & ont occasionné beaucoup de frais aux Comédiens; qu'il est à craindre qu'ils ne puissent retirer.

A la page 188. Le 11 *Décembre*. Le Sieur le Gouvé, pour dissiper les bruits injurieux répandus sur son compte dans le public, à l'occasion de son aventure du Palais, le jour où il plaidoit devant S. M. Danoise, a répandu des copies de son exorde. S'il étoit tel qu'il le débite, il paroît qu'on l'a arrêté précisément au moment où il rentroit dans les phrases générales, & qu'il n'avoit dit jusque-là que ce que la nature de la cause exigeoit pour la premiere exposition du fait.

A la page 190. Le 13 *Décembre*. L'opéra d'*Enée* & *Lavinie* ne paroît pas devoir se soutenir avec beaucoup de succès. Les Amateurs, qui se rappellent avoir vu jouer le rôle de *Lavi-*

nie par Mlle. Arnoux qui débutoit alors, répugnent à se faire à Mlle. Durancy. La premiere ne peut reparoître à cause du délabrement de sa santé. Les ballets du troisieme & quatrieme actes sont les seuls accessoires qui attirent du monde à ce spectacle ; ils sont de la composition des Sieurs Lany & Vestris & font beaucoup d'honneur à l'invention de ces choréographes.

A la page 119. Le 15 *Décembre* 1768. On assure que M. le Contrôleur général parlant de son mariage au Roi en présence de plusieurs courtisans, S. M. lui avoit demandé pourquoi il avoit tardé si longtems à se marier ; que sur ce qu'il avoit répondu qu'ayant vécu jusqu'ici en particulier, il n'avoit point eu besoin à la tête de sa maison d'une Dame, devenue aujourd'hui indispensable dans l'état distingué où sa Majesté l'avoit placé, le Roi avoit répliqué : *oui, mais quand vous ne serez plus Contrôleur général, la femme vous restera.*

A la page 198. Le 23. *Décembre.* Les Comédiens Italiens ont donné hier la premiere représentation d'un drame nouveau qui a pour titre : *le fleuve Scamandre.* C'est une comédie en trois actes en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont du Sieur *Renout* & la musique de la composition du Sieur *Barthelmont.* Rien de plus plat, de plus mal tourné, de plus insipide que le poëme, qui déshonore absolument le conte de la Fontaine, dont il est tiré. La musique n'a pas paru de beaucoup supérieure ; il y a ce-

pendant quelques airs de ſymphonie qui ont plu aux amateurs.

Une circonſtance remarquable dans cette premiere repréſentation, c'eſt la dureté avec laquelle on a forcé Mlle Mandeville de jouer, quoiqu'elle vînt de perdre ſon mari. Le comité de cet Aréopage comique a décidé que rien ne pouvoit la diſpenſer de remplir ſon devoir & de ſatisfaire le public: on lui a cité pluſieurs héroïnes qui ont donné de ces exemples courageux. Il paroît qu'on s'eſt relâché depuis, & la piece eſt ſuſpendue: il eſt vrai que l'Auteur a encore plus beſoin de relâche que l'Actrice.

A la page 198. Le 24 *Décembre* 1768. Il y a beaucoup de rumeur dans la troupe des Comédiens de la comédie Françoiſe au ſujet de Mlle Fleury, cette débutante dont il a été fait mention, & qui, malgré l'ineptie de ſes talens, eſt portée par une forte cabale. Cependant M. le maréchal Duc de Richelieu, quand il a été queſtion de la recevoir, a ordonné qu'un article des ſtatuts des Comédiens tombé en déſuétude, revivroit & ſeroit exécuté, c'eſt-à-dire que Mlle Fleury, au lieu d'être reçue d'autorité, ſubiroit le ſort du ſcrutin. L'aſſemblée à ſon ſujet a été fort tumultueuſe, & quand il a été queſtion de donner les voix, ſept des Demoiſelles ſe ſont excuſées, ſous prétexte que la foibleſſe de leurs talens ne leur permettoit pas de prononcer ſur celui des autres. Le Gentilhomme de la Chambre, mécontent de cette modeſtie déplacée, leur

a ôté leurs voix à l'avenir dans toutes les délibérations d'aſſemblée, & la nouvelle actrice a été admiſe à l'eſſai.

A la page 199. Le 25 *Décembre* 1768. Mad. Barthelemon a chanté aujourd'hui au concert ſpirituel deux airs Italiens de la compoſition de ſon mari. Cette virtuoſe, d'une jolie figure, a attiré beaucoup de monde à ce ſpectacle ; elle n'a pas répondu à l'opinion qu'on en avoit. On a trouvé ſa voix aſſez légere, mais ſans force & ſans étendue. On ne peut lui refuſer des paſſages agréables & des gazouillemens bien modulés ; mais ſon talent n'eſt pas au point de perfection qu'exige un ſembable théâtre.

Son mari a enſuite exécuté un concerto de violon de ſa compoſition. C'eſt le premier Violon du Roi d'Anglererre, & il a ſoutenu ſa réputation. Son adagio a pénétré les cœurs, qu'il a ſoulagés par ſon allégro : une main très-brillante, un jeu ſûr & rapide, des coups d'archet bien filés, une exécution ſavante, agréable & propre, tout caractériſe en lui le grand maître. Il a été fort applaudi.

A la page 200. Le 27 *Décembre*. Mlle Arnoux étoit annoncée depuis quelque tems comme devant faire dans l'opéra du jour le rôle de Lavinie. Le goût du public pour cette Actrice, ſa longue abſence du théâtre, & l'envie de comparer ſon jeu actuel avec celui de ſon début dans cette tragédie, tout a contribué à attirer un monde infini à ce ſpectacle. Les Amateurs ont

été enchantés de ce retour; ils ont trouvé qu'elle avoit infiniment furpaffé Mlles Duranci & Rofalie qui ont rempli fucceffivement le rôle : malheureufement fa voix ne répond pas à fes efforts, & l'on doute qu'elle puiffe reparoître plufieurs fois.

Année MDCCLXIX.

A la page 206. Le 1 *Janvier* 1769. Les Comédiens François donnent aujourd'hui la premiere repréfentation des *Etrennes de l'Amour*, comédie en un acte, fuivie d'un divertiffement. On attribue ce drame à M. *Cailhava d'Eftandoux*.

A la page 217. Le 14 *Janvier*. Quoique les diverfes remontrances du Parlement fur les édits burfaux, enregiftrés au lit de juftice, ne foient pas imprimées, Meffieurs en laiffent tranfpirer des copies pour que la nation apprenne au moins jufqu'à quel point s'eft enflammé le zele de cette Compagnie dans une crife importante où il étoit fi effentiel de ne pas prêter fon miniftere à cet enregiftrement, & de conferver les bornes prefcrites par fon arrêté vigoureux. Les peuples lifent avec avidité ce double ouvrage, trifte tableau des malheurs de la France & du défordre de fes finances. Les itératives remontrances font furtout remarquables par la multiplicité de faits

qu'elles contiennent, denués de tout l'acceſſoire d'une éloquence frivole & de ces lieux communs qui énervent la vérité, qu'on ne ſauroit montrer en pareille occaſion avec trop de force & d'auſterité. On attribue ces deux chefs-d'œuvre à M. l'Abbé Terray qu'on a regardé juſqu'à préſent comme un membre trop voué à la Cour. Ce trait de vigueur & de patriotiſme lui a valu un compliment qui court dans les cercles & que chacun répete avec plaiſir. M. Pievron, premier Subſtitut de M. le Procureur général, étant allé voir ce Démoſthenes, peu après les phraſes d'uſage; „M. l'Abbé," lui a-t-il dit, „je viens vous demander votre amitié pour cette année, mais non votre protection." M. l'Abbé a ſenti la fineſſe de cet éloge, qui fait honneur à ces deux bons citoyens & ſerviteurs du Roi.

A la page 218. Le 16 *Janvier* 1769. L'épître de M. Saurin à M. de Voltaire fait grand bruit par l'indignation des dévots ſoulevés contre lui. Ils ſe récrient contre ſon audace d'aſſimiler un Poëte à la Divinité, & la tranſſubſtantiation du fils de Dieu, aux foibleſſes de l'humanité de M. de Voltaire. Il eſt certain qu'un Académicien n'auroit pas dû ſe permettre la hardieſſe de cette métaphore qui n'offre à ceux qui liſent ce vers ſans prévention qu'une figure puérile, & qui ne valoit pas la peine de ſe livrer à une plaiſanterie. Il devoit prévoir combien il ſeroit aiſé de la transformer en impiété & en blaſphême.

A la page 218. Le 17 *Janvier* 1769. L'Académie royale de Musique se dispose à remettre sur son théâtre *le mariage de Regonde*, Comédie Lyrique en trois actes de Destouches & de Mouret, ainsi que l'acte d'Erosine de MM. Moncrif & Berton... Le public a besoin de quelque chose qui le dédommage de la langueur & du froid glacial de l'opéra *d'Enée & Lavinie*, dont tout le succès a roulé sur quelques ballets du 3e. & 4e. acte.

A la page 221. Le 20 *Janvier*. Il est question d'établir à la foire Saint-Germain une salle de danse & de promenade dans le goût de celle que le Sieur Torré a édifiée sur les boulevards, mais couverte & à l'abri des rigueurs de la saison. Le Sieur Ruggieri, rival en tout du premier, mais qui n'a pas son goût & son génie, a formé cette entreprise, & le public doit jouir de ce nouveau spectacle incessamment. On ne sait si cette foire tombant dans le carême, M. l'Archevêque ne fera pas ses observations sur ce genre de divertissemens & ne proscrira pas ces bals publics. Son zele actif veille avec le soin le plus pastoral sur tout ce qui peut intéresser les saints usages de l'Eglise, & les abstinences salutaires qu'elle nous a prescrites. Malheureusement, le peu de déférence qu'on a eu dans d'autres occasions à ses remontrances influera sans doute sur celle-ci, & l'on a vraisemblablement prévu cette objection de sa part.

A la page 221. Le 21 *Janvier*. Les Co-

médiens François ont annoncé pour Lundi prochain vingt - trois de ce mois, la premiere représentation de *l'Orphelin Anglois*, drame en trois actes. Quoiqu'on ne nomme point l'Auteur, & qu'il ait été rendu mystérieusement à la troupe assemblée, le bruit général est que M. de Longueil, gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, en est l'Auteur.

A la page 222. Le 24 *Janvier* 1769. L'Académie royale de Musique a remis aujourd'hui *Ernelinde* sous le nouveau titre de *Sandomir*, nom d'un des principaux personnages mâles de la piece. Le poëme n'a pas paru beaucoup amélioré; il est moins mauvais cependant, en ce qu'il est plus court. Philidor se promettoit le plus grand succès de la musique ; il se flattoit d'emporter tous les suffrages. L'amour - propre du Musicien n'a pas réussi davantage, & le public est resté partagé comme il l'étoit à cet égard, c'est-à-dire que les partisans de la musique moderne en sont enchantés, & que ceux de l'ancienne la trouvent détestable. Mêmes Acteurs, peu de changemens dans les ballets, ensorte que cette nouveauté n'en est pas une pour ceux qui en sont toujours avides.

A la page 223. Le 26 *Janvier*. Les Comédiens Francois ont donné aujourd'hui la premiere représentation de *l'Orphelin Anglois*, drame en trois actes & en prose qui devoit être joué Lundi dernier, & retardé par l'indisposition d'une Actrice. Dans ce sujet romanesque & lugubre

gubre l'Auteur paroît avoir eu en vue de tracer ses deux principaux personnages d'après l'Emile & la Sophie de Rousseau ; mais ils n'y ressemblent que par des traits vagues & généraux ; ils sont bien loin de leur verité, de leur naïveté, encore plus de leur force & de leur énergie. Les autres caracteres sont plats & misérables, à l'exception d'un valet qui joint à ces qualités, l'atrocité du plus infâme scélérat. Le style ne sent en rien l'homme de Cour : c'est une prose dure, sans noblesse ; nulle légereté, nulle vivacité dans le dialogue : en un mot, sans un tableau vivement représenté par le Sieur Molé, d'un pere rapportant entre ses bras son enfant enlevé, l'Auteur couroit risque de sortir bredouille & sans aucun aplaudissement marqué. Cette situation a produit le plus vif enthousiasme de la part des gens à imagination vive ; les autres, qui n'étoient point préparés à cet incident par aucune émotion précédente, n'ont vu que le Comédien & un bambin qu'il apportoit sur la scene avec toutes les belles attitudes d'un Acteur bien dessiné, échauffé d'un feu factice, dont il s'efforçoit en vain d'embraser les spectateurs.

M. le Duc d'Orléans s'étoit fait annonçer sur l'affiche, & quoiqu'il ait la goute, l'intérêt vif qu'il prend à l'Auteur, attaché à sa personne, ne lui a pas permis de ne pas assister à ce spectacle ; mais il y étoit en loge grillée.

A la page 223. Le 28 *Janvier* 1769. L'opéra *d'Ernelinde*, ou plutôt *Sandomir*, a eu hier un

ſuccès plus décidé. La muſique ſavante & profonde de cet ouvrage a beſoin de tems, & paroît devoir ſubjuguer à la longue les oreilles les plus rebelles. Philidor gagne de plus en plus des partiſans, même dans le camp ennemi. Le grand reproche de ſes adverſaires tombe à préſent ſur la propriété de quantité de morceaux qu'ils lui conteſtent. Ils prétendent que tous les beaux endroits de ſon opéra ſont pillés des grands Muſiciens modernes de l'Italie ; ils le provoquent & veulent lui prouver ſes plagiats par la comparaiſon des ouvrages de ces grands maîtres qu'ils ont fait venir, & qu'ils appellent plaiſamment la *Collection des Oeuvres de Philidor.* Ces aſſertions, difficiles à bien établir, ne font rien au fonds, & tournent à la gloire de cette muſique, quels qu'en ſoient les auteurs

A la page 223. Le 29 *Janvier.* L'*Orphelin Anglois* qu'on croyoit abſolument tombé, ayant reparu hier, a eu un ſuccès brillant, il s'eſt relevé avec tous les applaudiſſemens imaginables, & tous les honneurs dramatiques ; on a demandé l'Auteur, qui avoit eu bien de la peine à ſe riſquer à une ſeconde cataſtrophe. Les changemens conſiſtent ſeulement en quelques retranchemens de choſes trop plates, ou trop révoltantes. Il faut tout dire : la Maiſon de M. le Duc d'Orléans, inſtruite combien le Prince s'intéreſſe à la piece, avoit ſoudoyé tous les ſubalternes pour inonder le parterre, & le ſubjuguer,

abſolument. Il eſt à préſumer que ce triomphe éphémere n'aura pas de ſuites.

A la page 225. Le 1 *Février* 1769. Il ſe répand une *Lettre de M. de*** Conſeiller au Parlement de Rouen à M. de M.*** premier Préſident*, *en date du* 26 *Octobre* 1768. Elle roule ſur la *Lettre de la Chambre des Vacations du Parlement de Normandie au Roi pour le ſupplier de pourvoir inceſſamment à l'approviſionnement de la ville.* Elle la repréſente comme un aſſemblage de préjugés, d'aſſertions, de proteſtations & d'erreurs, fruit de l'imagination échauffée de quelques particuliers, & capable de déshonorer le corps entier, s'il ne le déſavouoit pas. L'Auteur, qui eſt ſans doute un Economiſte enthouſiaſte, releve ça & là quelques phraſes de cette lettre qu'il combat par des raiſonnemens vagues, auſſi aiſés à réfuter, que ceux qu'il veut détruire, & qui ne portent pas ſur des faits plus certains. En un mot, on ne peut ſe perſuader qu'une Compagnie avance des choſes auſſi fauſſes & auſſi abſurdes qu'il le prétend, & le lecteur, ſans doute, n'en croira pas plus un déclamateur obſcur & amer que peut faire parler ſon intérêt particulier, & plus aiſé à corrompre, à ſéduire, plus ſuſceptible de ſe tromper, d'errer qu'une Chambre entiere des Vacations. Cet ouvrage, très-repréhenſible, mérite toute l'animadverſion du miniſtere public, & ſera, ſans doute, réprouvé par le Chef reſpectable auquel elle paroît adreſſée, & ne trouvera aucun

membre de la Compagnie qui ose l'avouer. Elle attaque, d'ailleurs indirectement, la conduite du Parlement de Paris, & semble vouloir exciter une division entre les différentes classes, dont elle oppose malignement les démarches contradictoires entre elles.

A la page 226. Le 4 *Février* 1769. Le Parlement, les Chambres assemblées, a rendu hier matin un Arrêt qui supprime un ouvrage qui a pour titre: *Mélanges historiques sur l'histoire de France*, dans lequel l'Auteur s'est permis des réflexions judicieuses & vraies sur les Cours souveraines, & particulierement sur la Chambre des Comptes, mais que la Magistrature n'aime pas à voir mettre au jour.

D'ailleurs, le Parlement a été bien-aise d'envelopper à cette occasion la Chambre des Comptes dans son animadversion. On a parlé d'un fameux réquisitoire de l'Avocat général de cette Cour contre ce livre; & d'un arrêt de suppression qu'elle a rendu en conséquence de la fermentation que cet acte de grande police, exercé par des juges étrangers, occasionnoit dans le Parlement; il a été longtems à se déterminer; il a cru devoir enfin venger son autorité compromise: dans son arrêt il déclare la Chambre des Comptes absolument incompétente en matiere de police, & celui de cette Cour comme non avenu; il fait défense de reconnoître sa jurisdiction *hors sa ligne de compte*. L'arrêt sera imprimé & envoyé aux Bailliages.

A la page 227. Le 5 *Février* 1769. A la suite de *Ragonde* les Directeurs ont remis l'acte d'*Erosine*, pour se réconcilier un peu avec les amateurs de la musique noble & sérieuse. Les paroles du Sieur Montcrif & la musique du Sieur le Breton s'accommodent à merveille; le premier est un Poëte délicat, le second un Musicien sensible, & tous deux paroissent faits l'un pour l'autre. Le rôle de la haute-contre a été très-bien exécuté par le Sieur le Gros pour qui il est composé & où il brille; Mlle Arnoux a voulu faire celui d'Erosine, qu'elle a plus joué que chanté, son organe lui refuse absolument le service, &, malgré sa bonne volonté, cette Actrice, si agréable au public, sera obligée de quitter incessamment le théâtre.

A la page 228. Le 6 *Février*. M. du Belloy dont on annonçoit plusieurs tragédies, telles que *Gabrielle de Vergy*, *le Chevalier Bayard &c.* prive le public de ces intéressantes productions. Piqué contre les Comédiens qui n'ont pas voulu reprendre avant le *Siege de Calais*, il a retiré ces drames annoncés, & accable de nouveau ces Histrions de tout son mépris.

A la page 228. Le... *Février*. La réunion de l'opéra-comique à la comédie Italienne avoit rendu presque inutiles à ce théâtre le fonds des pieces Françoises dont il étoit en possession; qui sembloient toujours étrangeres sur cette scene, & qu'on avoit la douleur de voir estropiées, dégradées, avilies par des Histrions sans noblesse &

ſans décence. D'ailleurs, l'engouement du public pour leurs nouvelles acquiſitions, mettoit les Acteurs hors d'état de jouer ces autres comédies & ne leur en laiſſoit plus le tems. Il étoit queſtion depuis longtems d'un revirement à cette occaſion, qu'on regarde aujourd'hui comme décidé. Il paſſe pour conſtant que Meſſieurs les Gentilshommes de la Chambre, les grands Adminiſtrateurs, comme l'on ſait, de la police & du gouvernement dramatique, ont arrêté que toutes ces pieces ſans muſique, dont quelques-unes très-jolies, ſeroient remiſes aux Comédiens François, que ceux-ci en tiendroient compte aux Auteurs & Acteurs, & qu'il ſe feroit la-deſſus les arrangemens pécuniaires convenables; ce qui produit un fonds immenſe de nouveautés pour ces derniers.

A la page 229. Le 10 *Février* 1769. Les curieux, les oiſifs, & les gens de ce pays-ci, qui ne reſpirent que les fêtes & le plaiſir, ſe plaignent de la lenteur avec laquelle le nouveau Wauxhall de Ruggieri ſe conduit & s'acheve; ils trouvent déjà bien des jours précieux de perdus. Mais la magnificence, le luxe & le goût avec leſquels ce ſpectacle doit être décoré, ne permettent pas d'avancer davantage les travaux. C'eſt le Sieur le Noir qui les conduit; ce jeune Architecte, déjà connu par le bâtiment de l'abbaye de Clairvaux, cherche à ſe diſtinguer dans cette occaſion, & à étendre ſa réputation ſur un plus grand & plus brillant théâtre. On

estime que cette salle coûtera 40000 écus.

A la page 229. Le 12 *Février* 1769. La querelle du Sieur du Belloy avec les Comédiens François s'est manifestée depuis peu avec le plus grand éclat. Cet Auteur ayant lieu de présumer que ces Acteurs ne vouloient pas reprendre son *Siege de Calais*, comme il le desiroit, & qu'il s'étoit formé dans le tripot une cabale contre cette reprise dont les détails seroient trop longs & tiennent à des jalousies obscures, très-peu importantes au public, un jour de grande chambrée, a apostrophé les Comédiens en plein foyer, &, devant tous les spectateurs, leur a déclaré du ton le plus véhément & le plus emphatique, qu'il retiroit son Chevalier Bayard, sa Gabrielle de Vergy, & même son siege de Calais.... qu'il en prenoit à témoin l'illustre assemblée, & que, si les Comédiens, abusant de leur possession, osoient contre son gré remettre actuellement sur la scene ce même siege de Calais; il protestoit d'avance contre cette audace, & sauroit bien en demander & obtenir justice. Après ce discours le Sieur du Belloy est sorti, & a laissé l'Aréopage comique étourdi de ses menaces & de son flux oratoire. Le lendemain la troupe des Comédiens assemblée a écrit, à l'instigation de l'un d'eux, une lettre honnête au Poëte courroucé pour lui faire des excuses, & justifier leur refus; il a riposté par une autre lettre de quatre pages, où il les traite avec beaucoup de

dureté & de mépris.... Ils ont été d'autant plus indignés de cette hauteur, qu'ils regardent le Sieur du Belloy, comme leur camarade, puisqu'il a été lui-même Comédien en Russie. Ils ont pris le parti d'écrire à M. le Duc de Richelieu, & de le prévénir de cette contestation ; ils lui ont envoyé un mémoire détaillé ; de son côté, le Sieur du Belloy a porté ses plaintes à M. le Maréchal, & l'on attend incessamment la décision de ce grand procès.

A la page 229. Le 13 *Février* 1769. Les Economistes redoublent leurs efforts auprès du Gouvernement qui les favorise en secret, mais n'ose lutter de front contre les Parlemens & la nation entiere. Ces Messieurs ont été surtout humiliés de l'arrêt contre la *Lettre d'un Conseiller au premier Président du Parlement de Rouen*, dont on a parlé. Ils ne peuvent digérer que cet ouvrage, si patriotique, suivant eux, ait été condamné comme séditieux, calomnieux, & tendant à soustraire les peuples à l'obéissance qu'ils doivent à l'autorité du Roi dans les Cours &c. Du reste, ils prétendent que, malgré le nouvel arrêt du Parlement, celui du Conseil enregistré dans les jurisdictions inférieures n'a pas moins son effet, qu'on n'osera exécuter le premier, & que toutes ces dispositions du premier tribunal ne sont qu'un vain appareil pour en imposer au peuple. Quant à eux, ils ne se lassent point de prêcher, fût-ce même dans le désert ;

&

& ils viennent de répandre tout récemment une brochure où ils ressassent tout ce qu'ils ont déjà dit cent fois, sous prétexte que la vérité a besoin d'être souvent présentée pour se faire jour & pénétrer à travers la nuit de l'erreur & des préjugés.

A la page 229. Le 14 *Février* 1769. Il est venu aux Comédiens François un ordre de M. le Maréchal Duc de Richelieu pour reprendre sans délai le *Siege de Calais*. Ces Messieurs n'ont point encore jugé à propos d'y obtempérer, & ont arrêté une députation de huit d'entr'eux, pour jeudi 16 de ce mois. Il est risible de voir une troupe d'Histrions s'assimiler aux Cours souveraines & oser faire des représentations, comme si un ordre du Roi ne devoit pas être pour eux sans réclamation quelconque.

A la page 232. Le 16 *Février*. Il regne aussi dans le tripot des Italiens une grande fermentation. Les Acteurs de l'opéra comique, réunis à ce spectacle, & qui, graces à l'engouement du public, en sont devenus bientôt les maîtres & les despotes, reprochent aux Acteurs, Comédiens seulement, qu'ils ne sont d'aucune utilité, qu'ils ne gagnent point leur part, qu'on ne joue plus les pieces auxquelles ils sont propres, & que ce sont enfin des membres à charge à la troupe. C'est ce qui a déterminé surtout le renvoi de ce fonds de comédies aux François, auxquels elles doivent appartenir naturellement. Ceux-ci, de leur côté, se piquent de

ſentimens généreux, & ne veulent pas dépouiller leurs camarades. Ces beaux procédés occupent beaucoup les Gentilshommes de la Chambre.

A la page... Le 20 *Février* 1769. M. le Maréchal Duc de Richelieu, dans l'audience qu'il a donnée jeudi dernier à Verſailles à la députation des Comédiens, les a traités avec toute la dureté que méritoit leur rebellion, & leur a enjoint de jouer le *Siege de Calais*, toute affaire ceſſante. Il leur a dit qu'il ſe chargeoit d'arranger la choſe vis-à-vis les Auteurs qui pourroient ſe plaindre de ce paſſe-droit.

A la page 236. Le 21 *Février*. L'Académie royale de Muſique a remis aujourd'hui *Dardanus*, au lieu de *Sandomir*, qui n'a pu ſe ſoutenir. Le premier fort connu, l'eſt peut-être trop, & n'a pas diſparu aſſez longtems pour occuper beaucoup la ſcene. Quoi qu'il en ſoit, la repréſentation d'aujourd'hui ne peut paſſer que pour une répétition, les meilleurs Acteurs n'ayant pas joué. Le Gros, qui devoit faire le rôle de *Dardanus*, a été remplacé par le Sieur Pillot, & Larrivée n'a point rempli celui d'Antenor, ainſi qu'il étoit annoncé. Sans Mlle Arnoux, qui a tâché de faire oublier tous ces vuides par la beauté de ſon jeu, & les graces touchantes de ſa déclamation, le public n'auroit pu ſoutenir juſqu'au bout ce ſpectacle, devenu burleſque. Les danſes ont été très-bien exécutées, & c'eſt toujours la partie brillante

de ce ſpectacle. Il faut attendre à la ſeconde repréſentation pour prononcer ſur le reſte.

A la page 237. Le 24 *Février* 1769. La faveur du public pour courir chez Audinot, ſpectacle dont on a déjà parlé, ne fait qu'augmenter. Malheureuſement la loge ne peut guere contenir que 400 perſonnes, & la modicité des places, dont les plus cheres ſont à 24 ſols, met tout le monde à portée de ſe régaler de cette foire, enſorte que la Ducheſſe & le Savoyard s'y coudoient ſans diſtinction.

A la page 238. Le 26 *Février*. On a donné hier la ſeconde repréſentation de *Dardanus*, dont le rôle a été encore plus mal exécuté par le Sieur Muguet, qui n'a ni voix, ni figure, ni expreſſion; l'indignation du public a été générale contre les Directeurs. Au reſte, Mlle Arnoux a réparé, autant qu'il a été en elle, ce grand vuide de la ſcene, &, par un phénomene aſſez bizarre, ſa voix, preſque éteinte dans l'acte d'Eroſine, a paru ſe ranimer dans cet opera-ci, & ſe ſoutenir pendant les cinq actes. Il eſt douloureux qu'elle ait été ſi mal ſecondée. Le Sieur Pillot, qui avoit fait la haute-contre le premier jour, a au moins de l'expreſſion; l'on aſſure même que Mlle Arnoux le préfere à le Gros pour le jeu, & ſe ſent infiniment plus échauffée en ſcene par le premier.

Mlle Heinel, qui ne paroît guere que des inſtans dans les différens ballets où elle danſe, ſe prodigue dans ceux-ci; elle brille dans pluſieurs

actes ; elle y déploie ses graces majestueuses, & passe avec raison pour la Reine de la danse, dont les Demoiselles Allard, Peslin, Guimard, &c. ne sont que les suivantes.

A la page 239. Le 28 *Février* 1769. MM. les Directeurs ayant fait doubler Dimanche Mlle Arnoux, dans le rôle d'Iphise de l'opéra de Dardanus, par Mlle Beaumesnil, Mlle Rosalie s'est plainte amerement de cette injustice; elle a représenté son droit d'ancienneté, assez soutenu par le goût du public, & sur le peu d'égard qu'on a eu à sa requête, elle a donné sa démission de l'office de doublante, & paroît déterminée à quiter ce spectacle; ce qui jette la consternation parmi ses partisans, qui ne laissoient pas que d'être en grand nombre.

A la page 240. Le 1 *Mars*. Les Comédiens François, conformément aux ordres des Gentilshommes de la Chambre ont remis aujourd'hui sur la scene le *Siege de Calais*, cette tragédie dont M. du Belloy ambitionnoit la reprise avec tant d'ardeur. Il paroît qu'il n'a pas eu tort, comme le craignoient ses partisans. Sa piece, quoique dans le même état où elle étoit, & accompagnée de tous les défauts de construction, de caractere & de style qu'on lui reprochoit, a été reçue, non avec l'enthousiasme d'autrefois, mais avec des applaudissemens qui feroient le succès d'une tragédie ordinaire. C'est Mlle Dubois qui jouoit le rôle d'Alienor, elle n'a pas aussi mal réussi qu'on l'imaginoit ; elle a même

été applaudie à toute outrance par certaines gens ; mais ceux qui se souviennent d'avoir vu Mlle Clairon dans ce drame, ne peuvent en soutenir la comparaison ; ceux qui ne s'en souviennent pas & ne l'ont pas vue, mais dans qui le goût tient lieu de modele, l'ont trouvée froide, sans noblesse, & jouant quelquefois à contre-sens. Du reste, ses grands bras sont insoutenables, & détruisent toute l'illusion que pourroient causer son bel organe & sa figure.

A la page 240. Le 2 *Mars* 1769. M. du Belloy n'a pas encore été content de la maniere dont les Comédiens ont repris le *Siege de Calais*; il s'est imaginé, d'après les tracasseries précédentes, qu'il y avoit de l'humeur de leur part, & qu'elle avoit contribué à les faire mal jouer ; il en a porté ses plaintes à M. le Maréchal de Richelieu, qui a vertement réprimandé les Histrions. Ce nouveau trait ne met pas l'Auteur en meilleure recommandation auprès d'eux, & ils le regardent comme leur fléau.

A la page 241. Le 5 *Mars*. Outre le grand *Nicolet*, il y a à la foire son frere, qui a aussi un jeu de marionettes, qui vient d'acquérir une grande célébrité par une scene qui s'est passée dans son enceinte. Un Conseiller au Parlement se trouvant présent à ce spectacle, a été apostrophé par le compere, qui l'a pris pour quelque Clerc de Notaire ou de Procureur : il n'a pas tenu compte de l'injonction

du perſonnage d'être plus circonſpect, & de ne mettre aucun des ſpectateurs en ſcene. Celui-ci a fait de la rumeur au point que Nicolet eſt allé chercher la garde qui a arrêté le *quidam*, Conſeiller au Parlement, ſous prétexte qu'il troubloit le ſpectacle. Mené au corps de garde, il eſt venu un Commiſſaire, qui, d'après les informations priſes, a fait mettre au cabanon ledit compere; & ſur les plaintes ſubſéquentes du Magiſtrat à M. de Sartines, on étoit convenu que le Soldat qui l'avoit arrêté feroit mis au cachot pour avoir fait ſa charge avec une inſolence dans laquelle il ſe croyoit autoriſé par l'*incognito* du perſonnage. Cette hiſtoire eſt la matiere des converſations ſur laquelle on varie beaucoup ſuivant l'uſage.

A la page 244. Le 8 *Mars* 1769.

On dit que Choiſeul & Barri,
Animaux très-antipathiques,
Partagent la Cour aujourd'hui,
Et ſuſpendent les vœux de tous nos politiques.
Il faut opter des deux: c'eſt le tout pour le tout;
Car de leur ſort dépend le nôtre.
Mai j'ai pris mon parti, Meſſieurs, prenez le vôtre:
Je me ſuis dit, le Roi la f...
Hé donc! l'as f.... l'autre.

A la page 244. Le 10 *Mars*. On redouble les travaux de la ſalle de l'opéra; M. le Duc d'Orléans ayant témoigné qu'il deſiroit qu'elle fût miſe en état pour la Saint Martin prochaine,

où Madame la Ducheſſe de Chartres doit venir occuper ſon appartement au Palais royal.

A la page 244. Le 11 *Mars* 1769. L'Affaire du Conſeiller au Parlement dont on a parlé, a été plus funeſte au Sieur Nicolet qu'il ne le craignoit. La Chambre de ce membre du Parlement s'eſt aſſemblée à cet effet; il a été obligé de faire le rapport de ſon aventure, & elle a exigé que le jeu de cet Hiſtrion fût fermé. En outre, M. le premier Préſident ayant appris que le Soldat inſolent n'avoit pas été mis au cachot, comme cela avoit été promis par M. de Sartines, en a écrit à M. le Maréchal de Biron, qui lui a donné ſatisfaction ſur le champ, & lui a répondu que ce malheureux y reſteroit juſqu'à ce qu'il plût à M. le Conſeiller de demander ſa grace.

Les Officiers aux gardes ſont furieux de cette punition. Ces Meſſieurs, imbus de l'eſprit militaire qui inſpire à cet état un deſpotiſme auſſi abſolu ſur tout le reſte, que ſon obéiſſance eſt aveugle & paſſive pour leur hiérarchie, & pour le Souverain, prétendent que le Soldat ne pouvoit avoir offenſé un Robin, & que, dès qu'il étoit en faction, il ne devoit reconnoître perſonne que ſes Commandans ſuprêmes, c'eſt à dire les gens à croix de Saint Louis ou portant uniforme.

A la page 247. Le 16 *Mars*. On peut ſe rappeler le pari entre M. le Marquis de Brancas & M. de Poyanne. Ce dernier avoit donné

18000 livres à condition que M. de Brancas en donneroit 12 par jour tant que la paix dureroit, les isles, soit en Europe, soit en Amérique, exceptées; la Corse est conséquemment dans le cas de l'exception; mais M. de Brancas a prétendu qu'on devoit regarder ce qui s'étoit fait à Avignon, comme une véritable hostilité; & M. de Poyanne n'en convenant pas, ils ont pris MM. de Broglio, de Castries & de Monty pour arbitres. Ils ont décidé qu'aux termes du pari, comme on l'a mis sous leurs yeux, M. de Poyanne avoit perdu. Il lui en coûtera environ 9000 livres, ayant déjà reçu près de 400 louis.

A la page 247. Le 17 *Mars* 1769. Quelques Auteurs ne pouvant rien produire par eux-mêmes, ou pressés de vivre, ont imaginé depuis quelque tems de dresser une friperie littéraire & de faire des livres des dépouilles des Ecrivains morts. C'est ainsi qu'ont paru successivement différentes compilations, abréviations, divers extraits, & surtout ces esprits qu'a mis à la mode un certain Abbé de la Porte, l'usurier du Parnasse, qui sait le mieux placer à intérêt ces sortes de productions, & qui a tourné en commerce de finances lucratif, un métier qui jusqu'à présent avoit fait mourir de faim presque tous ses partisans. On ne sait si c'est lui qui avoit mis depuis peu en lumieres l'*Esprit de Marivaux*; mais celui-ci a excité un procès dans la librairie entre le libraire ayant le privilege de ce dernier ouvrage, & l'autre pourvu de celui des œuvres de Marivaux. Ce dernier s'op-

pose au débit de l'autre, prétendant que cet esprit n'étant qu'une émanation du livre qu'il a en vente, on n'a pu accorder un privilege qu'il avoit antérieurement & qui ne roule que sur le même objet. Cette contestation est portée en justice, & jusqu'à la décision le livre de *l'Esprit de Marivaux* est arrêté.

A la page 248. Le 19 *Mars* 1769. Le concours pour le prix du motet latin a commencé aujourd'hui. Dans le grand nombre des pieces, il ne s'en est trouvé que deux en état d'être présentés au public, encore n'ont-elles pas mérité son suffrage. On croit que le prix sera remis à une autre année. Demain on exécutera les pieces de musique qui ont concouru pour l'autre prix sur des paroles Françoises.

A la page 248. Le 21 *Mars*. Des deux motets François exécutés hier au concert spirituel sur les paroles de l'ode 4e. de Rousseau: *la Gloire du Seigneur, la Grandeur immortelle &c.* Un seul a paru mériter l'attention des connoisseurs; on l'a proposé de nouveau au public aujourd'hui; on y a trouvé une grande harmonie, de la richesse de musique, mais point de peintures de détail, comme le sujet le comportoit, & qui sont d'ailleurs dans le goût moderne.

A la page 254. Le 31 *Mars*. On a envoyé de Corse les effigies de quelques chefs de cette nation tous dans des attitudes guerrieres. 1o. Bianco-Campo sentinelle. 2o. Antonio del Carletto sur son rocher, ajustant le coup de son

fusil qu'il tire. 3°. Angelo Petriconi en embuscade. 4°. Parlo di Luccigarno gravissant sur un rocher. 5°. Carlo Butta Foco dormant, son fusil entre ses Jambes. 6°. Pietro di Botra avec sa conque marine, qui tient lieu de tambour chez les Corses. 7°. Gracomo Muratto descendant la garde. 8°. Le Curé d'Olmetta, caché derriere un rocher, braquant son fusil.

A la page 263. Le 6 *Avril* 1769. Le Sieur Ruggieri a rouvert son Wauxhall la nuit du 3 au 4 de ce mois par un bal dans le goût de ceux de l'opera & au même prix; il a commencé à minuit. Il doit en donner plusieurs de cette espece.

A la page 264. Le 8 *Avril*. M. de Voltaire a payé son tribut de reconnoissance à M. de St. Lambert, des éloges qu'il lui prodigue dans son *Poëme des Saisons*, & surtout dans une note où ce Poëte avance l'assertion hardie de mettre l'Auteur de Brutus & d'Alzire au-dessus de Corneille & de Racine. Il lui a adressé une épître directe qui roule sur les travaux de la campagne & sur ses heureux habitans: il y a de très-beaux vers dans cette piece, des morceaux de pathétique & de sentiment très-affectueux, mais entrelardés de mauvaises plaisanteries contre un tas de *Scriblers*, sur lesquels M. de Voltaire ne peut tarir, & qu'il releve & replonge tour à tour dans l'oubli.

A la page 263. Le 9 *Avril*. M. de Bougainville cache avec le plus grand soin la latitude, la

longitude & tout ce qui pourroit faire connoître la position de l'isle, qu'il prétend avoir découverte. L'homme qu'il a amené n'est point encore arrivé, il l'a laissé dans l'Inde; mais il l'attend. Du reste, il contredit formellement le Capitaine Byron relativement aux Patagons, qu'il assure n'être pas d'une stature plus qu'ordinaire. Sur l'objection qu'on lui fait que cette nation n'étant composée que de hordes qui changent continuellement de lieu, il peut se faire que le peuple qu'il a visité ne soit pas le même vu par les Anglois; il prétend le contraire, & tire sa preuve de ce que ces sauvages avoient encore les pieces de clinquaillerie que nos voisins leur avoient données. On réplique que tous les voyageurs allant dans ces parages, portent de ces sortes d'effets, & que cette circonstance même ne prouve rien & ne peut détruire l'assertion d'Officiers dignes de foi, qui parlent d'après le témoignage de leurs sens.

A la page 265. Le 12 *Avril* 1769. Les habitans de la Louisianne, en conséquence de l'arrêt du 29 Octobre & de l'exécution qui s'en est suivie, ont envoyé un mémoire en Cour, imprimé à la Nouvelle-Orléans avec permission de M. l'Ordonateur, dont les principaux griefs, y contenus contre M. Wlloa, sont que sept millions de papiers royaux forment tout le numéraire de cette Colonie & la fortune des citoyens. La privation de ce capital, dont S. M. suspendit le payement par un arrêt du mois d'Octobre 1759, avoit mis la province de la Louisianne

dans la plus déplorable situation, dont elle espéroit se dédommager durant le paix par le commerce, ressource qu'elle se voit enlevée.

1°. Par les tentatives de M. Wlloa sur la liberté de la traite avec les Sauvages. 2°. En fermant le débouché au débit des bois, objet de plus de 500,000, pour la Colonie, ainsi qu'à celui des autres productions du pays, comme indigo, pelleteries, tabac, coton, sucre, brai & goudron. 3°. On reproche encore à M. Wlloa, malgré les promesses de la continuation de commerce libre des habitans pendant dix ans, d'avoir fait rendre un décret tout-à-fait opposé, suivant l'ordonnance publiée à la Nouvelle-Orléans le 6 Septembre 1766. 4°. Malgré les promesses du Roi que les mêmes loix subsisteroient, avant que M. Wlloa eût pris possession, que ses titres eussent été vérifiés & enregistrés ou même présentés, d'avoir infligé des punitions séveres, des châtimens inconnus sous la domination Françoise encore subsistante, pour les fautes les plus légeres. 5°. D'avoir détruit des établissemens formés dans les tems primordiaux de la Colonie, à cause de la proximité d'un entourage en pieux dont, depuis quelques années, on a fermé la ville. 6°. D'avoir condamné aux mines des citoyens considérés, pour avoir été porteurs de représentations respectueuses de leurs compatriotes. 7°. D'avoir fait sequestrer les biens & emprisonner les personnes des Sieurs Cadis & le Blanc, sans aucune ordonnance com-

minatoire, pour avoir introduit des Negres créolisés &c. 8°. D'avoir interdit les passes du Mississipi; & les avoir réduites à la seule passe du N. E., réglement tyrannique & cause de la perte de plusieurs bâtimens, ou du moins de leurs avaries. 9°. D'avoir prohibé d'apporter des Negres en la colonie, sous prétexe d'un commerce nuisible à un Négociant Anglois. Tels sont les principaux griefs articulés contre M. Wlloa, & pour lesquels ils l'ont fait embarquer avec toute la liberté possible & sans la moindre indécence. Ils établissent ensuite que la Colonie de la Louisianne ne peut être d'aucune utilité à l'Espagne; que cette nouvelle domination est au contraire destructive de la Colonie; qu'elle est très-avantageuse à la France dont elle aime les loix & le gouvernement. Ces habitans supplient, par toutes ces considérations, leur ancien Roi, *Louis le bien-aimé*, de vouloir bien les laisser vivre sous son gouvernement, & reprendre leurs sermens de fidélité & leurs cœurs qu'il n'a jamais perdus.

L'arrêt & ce mémoire, ainsi que les autres pieces jointes au premier, sont écrits avec cette obscurité emphatique qui caractérise des imaginations exaltées & ne prouve que trop le déréglement des têtes de ceux qui ont eu part à ce projet le plus séditieux, le plus bizarre & le plus irrégulier qui se soit vu de mémoire d'homme.

A la page 265. Le 13 *Avril* 1769. La facétie dont on a parlé sur la Compagnie des

Indes, a fait fortune à la ville & à la Cour, au point d'exciter tant de rumeur, que des membres du Parlement, très-moroſes ſans doute, & plus qu'auſteres, ont voulu dénoncer cet écrit aux Chambres aſſemblées. Heureuſement M. Seguier, le premier Avocat général, qui entend la plaiſanterie, a fait ſentir combien il ſeroit puéril, à une compagnie telle que le Parlement, de s'occuper d'une pareille miſere; que ce ſeroit lui donner de la conſiſtance & conſacrer à la poſtérité ce pamphlet éphémere, qui ne peut que tomber de lui-même dans le néant le plus parfait.

A la page 267. Le 14 *Avril* 1769. *Diſcours ſur les miracles de Jeſus-Christ*, traduit de l'Anglois de Wolſton. Il eſt dit dans l'avertiſſement, que l'Auteur de cet ouvrage naquit à Northampton en 1569, que ſon ardeur d'écrire contre la religion l'avoit fait condamner à une année de priſon & à une amande de cent livres ſterling, qu'il ne put point payer, & qu'ayant été ſollicité de ſortir de captivité à la charge de n'écrire plus rien de ſemblable, il ne put jamais renoncer à cette liberté, & qu'il mourut en 1673. Dans ce traité, compoſé de ſix diſcours, l'Auteur diſcute quatorze miracles de Jeſus-Chriſt, ſçavoir les marchands & vendeurs chaſſés du temple; les démons chaſſés du corps d'un poſſédé, & paſſés dans un troupeau de pourceaux; ſa transfiguration ſur le Tabor; la cure de la femme hémorrhoïſſe, celle d'une femme ayant un eſprit

d'infirmité ſous lequel elle étoit démeurée courbée 18 ans, & liée dans les chaînes de Satan; l'hiſtoire de la Samaritaine, celle du figuier maudit; la guériſon d'un homme malade depuis trente-huit ans & qui étoit à l'entrée de la piſcine, celle de l'Aveugle né; le changement d'eau en vin aux noces de Cana; le Paralytique; la réſurection de Lazare: il termine par celle de Jeſus-Chriſt même, qui eſt le quinzieme miracle dont il fait l'analyſe & la critique. Tout cet ouvrage tend à prouver. 1o. Que les miracles conſiſtant à guérir des maladies corporelles qui ont rendu Jeſus Chriſt célebre, ne conviennent point au Meſſie, & même ne ſont pas une preuve ſuffiſante pour avoir pu l'autoriſer à fonder une religion. 2o. Que l'Hiſtoire littérale de la plupart des miracles de Jeſus-Chriſt tels qu'ils ſont rapportés par les Evangéliſtes, renferment des choſes abſurdes, improbables & incroyables, que par conſéquent ils n'ont jamais été opérés, en tout ni en partie, de la maniere dont on le croit aujourd'hui, mais qu'ils ſont ſeulement rapportés comme des récits prophétiques & paraboliques de ce qui doit être un jour opéré par lui d'une maniere myſtérieuſe & plus miraculeuſe. 3o. Ce que Jeſus entend lorſqu'il en appelle à ſes miracles pour prouver ſon autorité divine, & qu'il n'a pu proprement & abſolument en appeler à ceux qu'il a opérés alors dans la chair, mais aux miracles myſtiques qu'il devoit opérer en eſprit, dont ceux qu'il a faits

dans la chair ne font que les figures & les ombres.

La maniere de raisonner de l'Auteur & son application de différens sens allégoriques que les peres ont donnés à ces miracles, font de ce traité le galimathias le plus complet; & il est aisé d'en juger que cet Ecrivain ne croit pas plus le sens figuré que le sens littéral des Ecritures, mais cherche seulement à tourner en ridicule les diverses interprétations des Peres, ce qui n'est pas fort difficile. C'est encore ici qu'il faut avoir recours à la foi, & présenter son bouclier impénétrable, contre lequel viennent se briser, comme le verre, les argumens les plus formidables des incrédules, & les pointes les plus acérées des persifleurs.

A la page 267. Le 17 *Avril* 1760. Il n'est pas de bonne plaisanterie qui n'en enfante beaucoup de mauvaises; on a parlé de celle intitulée: *Prospectus de la pompe funebre de la Compagnie des Indes*, & de la célébrité étonnante qu'elle a eue; on a voulu en faire la parodie par un autre *Prospectus* au sujet d'une cérémonie prétendue faite à l'occasion du rétablissement de la santé de Madame la Compagnie des Indes &c. Rien de plus plat & de plus misérable.

A la page 267. Le 18 *Avril*. M. de Morenas, historiographe d'Avignon, & ci-devant Auteur de la gazette qui portoit le nom de *Courier d'Avignon*, supprimé depuis l'invasion du

du Comtat, par la jalousie des Auteurs de celle de France, a éludé la poursuite de ses envieux, & vient d'établir son siege à Monaco, d'où il répand une nouvelle feuille intitulée, le *Courier de Monaco*. Elle a commencé du mois de Février, & depuis quelque tems est introduite en France. Le public dévore toujours avidement ces productions étrangeres où sa curiosité se dédommage de la stérilité des Auteurs dont on vient de parler, qui voudroient anéantir les autres gazettes, & se réserver le privilege exclusif de ne rien dire, où de dire des riens.

A la page 262. Le 19 *Avril*. Les pieces de musique qui ont concouru cette quinzaine de Pâques au concert spirituel pour les deux prix proposés, n'ayant pas eu les suffrages du public, ils sont remis à l'année prochaine & seront doubles. On sait que l'un est destiné pour un motet sur un pseaume latin indiqué dans le tems, & l'autre pour l'Auteur qui mettra le mieux en chant l'ode 4 de Rousseau. Les conditions sont les mêmes.

A la page 267. Le 21 *Avril* 1769. Le Sieur Velaine, jeune Auteur de la Comédie Françoise, qui avoit quelque talent & donnoit des espérances, vient de mourir de la poitrine. C'est une nouvelle victime que s'est immolé Mlle *Hus*, Actrice du même spectacle, & très renommée entre les Messalines de ce genre.

A la page 267. Le 22 *Avril*. Un évenement d'une espece moins sinistre que le précédent

fait l'entretien des foyers. Le Sieur Bellecour, aussi Acteur de la Comédie Françoise, avoit épousé depuis plusieurs années une ci-devant Dlle Gogo du même tripot, & qui par passion l'avoit préféré à tous les agréables de la Cour & de la ville, & s'étoit concentrée avec lui dans les douceurs d'un chaste hymen, en l'enrichissant des dépouilles d'une multitude d'amans ruinés en son honneur. Ils avoient vécu ensemble assez bien depuis ce tems, & même très-amoureusement. Tout récemment sa femme l'a trouvé avec une sienne sœur très-grossiere & qui lui tenoit lieu de femme de chambre, ou de complaisante, ou de Demoiselle de compagnie. Le Sieur Bellecour, très-pudibond encore, a été si honteux d'être pris en flagrant délit, qu'il n'a osé reparoître en public, & n'a pas joué depuis pâques, ce qui a ébruité l'aventure, jusque-là peu connue.

A la page 268. Le 23 *Avril* 1769. On prétend que M. de Voltaire, piqué des plaintes de l'Evêque du Belley gémissant sur son incrédulité, sur son opiniâtretré constante à répandre des libelles contre la religion, a voulu constater cet acte de catholicité, & qu'il a eu recours à des Notaires pour recevoir en ce moment sa profession de foi qu'il a envoyée à Monseigneur. Quoi qu'il en soit de cette circonstance sur laquelle on varie, on voit dans plusieurs de ses lettres à différens amis, combien il est attaché à la religion; quel respect il a pour elle, & avec quelle

humilité il s'est empressé de satisfaire aux devoirs de catholicité.

A la page 268. Le 24 *Avril.* Le Siege de Calais a toujours été en déclinant depuis sa reprise; les chambrées sont devenues si médiocres, qu'après huit représentations, les Comédiens ont été obligés de cesser faute de spectateurs. On peut regarder ce drame si prôné, si exalté, comme entierement tombé, & comme mort de sa belle mort.

A la page 268. Le 25 *Avril* 1769. Le Sieur Velaine étoit Clerc de Procureur, fort mal aisé, que Mlle Hus ayant eu occasion de voir quelquefois, avoit pris dans une sorte d'affection. Sa jeunesse, sa figure, quoique n'ayant rien de rare, sa douceur & son esprit lui plurent; elle s'y attacha tellement, qu'elle lui proposa de quitter cet état de Clerc, d'embrasser celui de Comédien; elle ajouta qu'elle se chargeoit de tous les frais & de toutes les démarches, même de sa personne. Le jeune homme ne put résister à tant de graces & à une perspective si riante; il entra chez Mlle Huss, & depuis deux ans environ il étoit à la comédie. La reconnoissance envers une femme aimable dégénere facilement en amour; celui du Sieur Velaine est devenu tel, que, malgré les représentations de ses amis & des Medécins, il a voulu consacrer à sa bienfaitrice jusqu'à son dernier souffle. Celle-ci, à son tour a fait à son égard tout ce qu'on pouvoit attendre d'elle, & même au-delà. Elle n'a

point quitté cet amant languissant qui étoit depuis un mois à Seaux. Le Curé de cet endroit, qui l'a suivi, ne s'est point opposé aux soins de Mlle Husf & à sa tendresse qu'il regardoit d'avance comme les fruits d'un hymen que les amans s'étoient promis & qu'ils devoient effectuer au rétablissement du moribond. Enfin, le Sieur Velaine est mort le 19 entre les bras du Curé & de Mlle Husf. Aussitôt celle-ci s'est jetée sur le cadavre, & s'est livrée à toutes les extravagances de l'amour le plus effréné. Le Curé n'écoutant que ses sentimens d'humanité, a arraché de là l'Actrice, a fait mettre les chevaux à son carosse & la ramenée lui-même à Paris où depuis lors elle n'a pris aucune nourriture, pas même de bouillon, & où elle présente à ceux qui la voient le spectacle le plus tragique; elle est suffoquée; elle halete; elle étouffe, & ne paroît avoir d'autre sentiment que celui de la douleur.

A la page 268. Le 26 *Avril* 1769. On répete à l'opéra celui d'*Omphale*, ancienne tragédie lyrique, dont les paroles sont de la Motte & la musique de Destouches. Un nommé Cardonne, de la musique du Roi, s'est chargé de refaire cette derniere. Les Amateurs qui ont assisté aux répétitions n'en paroissent pas émerveillés. Ils en parlent comme d'une composition froide, monotone, & d'une simplicité peu différente de l'ancienne, où les vieux routiers de ce spectacle prétendent qu'il y avoit de belles choses.

A la page 269. Le 28 *Avril* 1769. Mlle Hufs, devenue intéreffante pour le public par le fpectacle qu'elle lui préfente d'une femme & d'une Actrice confumée d'amour, eft encore dans un état déplorable. Elle paroît comme ftupide; elle a un treffaillement général & continu dans le genre nerveux; fa porte eft affiégée d'incrédules qui vont par eux-mêmes favoir de fes nouvelles & s'informer de la vérité du phénomene.

Au refte, on obferve à cette occafion que le Sieur Velaine fembloit né pour le malheur du fexe: fa mere, défolée de le voir Comédien, en étoit devenue folle & s'étoit jetée par la fenêtre.

A la page 269. Le 30 *Avril.* Outre le mémoire & l'arrêt dont on a parlé concernant la *Révolution de la Louifanne*, on voit encore ici les *Repréfentations du Confeil fupérieur de la Nouvelle-Orléans au Roi*, en date du douze Novembre 1768. *Obfervations du même Confeil faites au Parlement féant à Paris. Lettre écrite à fon alteffe Royale Monfeigneur le Duc d'Orléans par les Habitans, Négocians & Colons de la Louifianne.* Enfin, *Mémoire fur la Révolution du vingt-neuf* Octobre 1768, *pour être préfenté à fon Alteffe Royale Monfeigneur le Duc d'Orléans.*

Même obfcurité, même défordre, même emphafe dans ces productions, où le bon fens & la grammaire font également violés à cha-

que page. On ne peut concevoir que des Corps quelconques puiſſent mettre au jour des pieces auſſi mal raiſonnées & auſſi mal écrites

A la page 269. Le 1 *Mai* 1769. Il paroît une *cinquieme homélie prononcée à Londres dans une aſſemblée particuliere le jour de Pâques.* Elle roule ſur la communion; elle eſt pleine de citations ſavantes & plaiſantes ſur cette matiere : le ſoi-diſant Prédicateur rapporte les contradictions de diverſes eſpeces des Apôtres, des Peres de l'Egliſe & des Théologiens à l'égard d'un myſtere qui prête à un ridicule inépuiſable, quand on ne le reſpeête pas avec l'humilité d'une foi également vive & aveugle. La meilleure morale à tirer de cet écrit, comique & ſérieux tour à tour, eſt cet eſprit de Tolérance que l'Auteur prêche dans tous ſes ouvrages avec une conſtance vraiment philoſophique. Malgré les nouvelles proteſtations de M. de Voltaire qui a renié toutes ces œuvres de ténebres, on eſt encore tenté de lui attribuer celle-ci. Inſenſiblement il pourra faire un recueil d'homélies qui le mettront à même de figurer parmi les plus abondans ſermonaires.

A la page 270. Le 3 *Mai.* On devoit jouer aujourd'hui aux François une piece nouvelle de M. Caron de Beaumarchais; mais une attaque de nerfs dont le Sieur Préville s'eſt trouvé atteint tout à coup, a empêché l'Auteur de la donner au public, il n'a point voulu priver ſon drame du ſecours de cet excellent

Acteur: jusqu'ici ce drame est resté anonyme, & l'on ne sait encore s'il sera baptisé sur l'affiche.

A la page 270. Le 4 *Mai* 1769. Il paroît un petit recueil contenant: 1°. une lettre anonyme écrite à M. de Voltaire du bas Dauphiné en date du 1er. Février 1769, dont on met en note que l'original est déposé chez un Notaire; 2o. la réponse de M. de Voltaire, datée du château de Ferney le 9 Février 1769, avec une apostille sur M. Damilaville, son grand ami & son correspondant, où il nous apprend que ce Financier est auteur de plusieurs articles du dictionnaire encyclopédique, & de quelques autres ouvrages de morale & de religion; 3o. lettre à M. de Voltaire au sujet de l'Ex-Jesuite Nonotte du 7 Février 1769, de M. Bigex; 4o. certificat du Sieur Wagniere, Secrétaire de M. de Voltaire, daté du 8 Février 1769, qui se dit prêt à affirmer que son maître n'a jamais été en correspondance avec l'Abbé Velli, & qu'il n'en a reçu aucune lettre; 5o. attestation du même le 9 Février 1769, au château de Ferney en Bourgogne; 6o. une protestation signée Cramer de Geneve, le 12 Février 1769, à l'occasion d'une phrase prétendue tirée de *l'Esprit & des Mœurs des nations*, & attribuée à ce Libraire, comme ayant imprimé cet ouvrage de M. de Voltaire. Tout cet assemblage de différentes pieces, écrites du même style, paroît avoir été fabriqué à Ferney. M. de Voltaire qui ne se laisse pas égratigner,

volontiers, ne peut pardonner à l'Ex-Jesuite Nonotte d'avoir relevé ses fautes dans un livre, intitulé *les Erreurs de Voltaire*, & non content de dire à cet adversaire des injures directes, il s'en fait encore dire aussi par de prétendus correspondans. Il développe dans sa réponse la cause de la haine des Jésuites contre lui, qu'il attribue à une très-bonne œuvre de sa part. On est si fort en garde contre les sermens, les parjures & le persiflage continuel de ce Philosophe, qu'on n'ose rien croire sur sa parole; mais on rit à bon compte aux dépens de ses victimes; & c'est vraisemblablement tout ce qu'il demande.

A la page 271. Le 6 *Mai* 1769. Dans le tems même où M. de Voltaire faisoit sa profession de foi, & renioit ce déluge de brochures impies, obscenes, scandaleuses, révoltantes, dont il inonde l'Europe, de nouvelles protestations du même genre se répandoient clandestinement, & attiroient la curiosité du public à la faveur de ce nom célebre. De ce nombre est *la Canonisation du Pere Cucufin, frere Capucin d'Ascoli, avec son apparition à un bourgeois de Troyes &c.* Tel est le titre de cette plaisanterie, où l'Auteur disserte tantôt en Philosophe & en érudit, tantôt s'égaie en farceur ou en homme du monde. Il commence par établir que les payens, malgré cette pluralité des Dieux qu'on leur attribue, n'en croient qu'un; il compare ces Dieux secondaires à nos Saints, & voudroit mettre dans ce Catalogue Saint l'Hôpital, Saint de Thou & Saint

Saint Henri-quatre. Il vient à la cérémonie de la canonisation qu'il décrit avec le ton d'un Arlequin sur les tréteaux: du reste, il déclame contre la multitude des fêtes, & prétend qu'il vaudroit mieux travailler que s'enivrer au cabaret, axiome de morale que personne ne lui contestera. Ce pamphlet, recueil abondant de saillies, de quolibets, & de ces anecdotes comiques & impies, très-propres à amuser un cercle de femmes & de petits-maîtres, est recherché avec la plus grande fureur.

A la page 271. Le 7 *Mai* 1769. M. le Comte de Galar a fait une ode en l'honneur de la convalescence de Madame la jeune de Nicolaï, sa belle-sœur, revenue en effet des portes du tombeau; il l'a fait graver magnifiquement. Il a mis à la tête une estampe allégoriqne fort ingénieuse: mais, indépendamment des ornemens pittoresques & typographiques, la piece de poësie mérite par elle-même une distinction particuliere; il y a du sentiment, de la délicatesse, peut-être trop de galanterie pour une ode dans le grand genre. C'est un excellent ouvrage pour un jenne Seigneur, homme de cour, chez lequel il annonce beaucoup d'esprit & de goût.

A la page 271. Le 8 *Mai*. *Omphale* n'a pas eu plus de succès aux représentations suivantes. Les gens de goût en sont d'autant plus fâchés, que cet opéra est très-beau quant au poëme, & que les paroles très-lyriques,

quoique de la Motte, prêtoient infiniment au compositeur. Le dernier mot des connoisseurs est de trouver la musique trop foible & trop peu savante pour de la musique moderne, & trop seche, trop peu agréable pour effacer l'ancienne. Le rôle d'Alcide est rendu à prodige par *Lârrivée*, celui d'Omphale est on ne peut plus mal fait par sa femme, qui, malgré ses prétentions aux grands rôles, n'est bonne que pour l'ariete, & le personnage d'Iphis est exécuté par Legros qui joue médiocrement, & dont la voix ne trouve pas à se développer dans ce rôle. Il y a des ballets charmans comme à l'ordinaire.

A la page 271. Le 9 *Mai* 1769. Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont demandé d'aller jouer sur le théâtre des Tuilleries lorsque l'opéra feroit retourné au Palais Royal, ce qui doit avoir lieu décidément à la Saint-Martin prochaine. Ils ont obtenu cette grace, qui les affranchit d'un loyer de 9000 livres de rentes, qu'ils payoient pour l'hôtel de Bourgogne aux enfans trouvés, auxquels il appartient. On ne sait si cette grace ne leur sera pas funeste, en ce que leurs voix, déjà très-foibles sur leur théâtre actuel, se perdront absolument sur celui-là. Cependant ils se proposent d'y faire des retranchemens & d'avoir recours à tous les moyens propres à prévenir cet inconvenient, ce qui même les emphêchera de succéder immédiatement à l'opéra: ils n'ouvriront qu'à Pâques de l'année

suivante. Du reste, quant au local & aux entours, il n'y a pas de comparaison pour l'embarras continuel que ce spectacle occasionne dans le quartier où il est.

A la page 271. Le 11 *Mai* 1769. La reprise du Siege de Calais a occasionné une discussion fort vive entre les Comédiens & l'Auteur. On a déjà parlé de celle qui avoit précédé; l'autre étoit encore plus importante, puisqu'elle rouloit sur une affaire d'intérêt, & que les parties ont été sur le point de la porter en justice & de plaider. On sait, en général, que les honoraires d'un Auteur de piece en cinq actes sont du neuvieme de la recette, mais seulement tant qu'elle se joue de continuité & qu'elle n'est pas interrompue ; il est obligé de souffrir une diminution dans le cas contraire. Les Comédiens ont prétendu que M. du Belloy étoit dans le dernier cas; celui-ci a soutenu que sa Tragédie n'avoit été arrêtée que par un évenement dont la fatalité seule est due aux Acteurs ; que la retraite de Mlle Clairon en ayant été la suite, il n'avoit pu consentir à laisser reparoître son drame dénué de ce puissant secours; ainsi il ne devoit souffrir en rien de la faute ou de l'impertinence de la troupe. Cette querelle a réveillé l'animosité des contendans. Heureusement M. le Maréchal Duc de Richelieu a interposé son autorité & a forcé les Comédiens à rendre justice au Corneille moderne. Il est à craindre que tant de tracasseries multipliées ne le dégoûtent

de la carriere dramatique, & ne l'empêchent de nous donner d'autres chef-d'œvvres.

A la page 272. Le 13 *Mai* 1769. On vient d'imprimer l'arrêté du Parlement de Normandie en date du 16 Mars dernier, concernant l'édit du mois de Décembre, qui ordonne une prolongation du vingtieme &c. & qui a été enregiſtré au lit de juſtice. Cette Cour ſupplie le Roi de retirer cet édit, & de ne pas imputer à déſobéiſſance, ſi elle ne peut y obtempérer ; &, pour motiver ſon oppoſition, elle expoſe les raiſons qui la forcent à ce refus. Elle s'appuie ſur l'infraction qu'on a fait ſi ſouvent faire à S. M. de ſa parole royale, comme ne pouvant nullement raſſurer les ſujets ſur la continuation d'un impôt auſſi onéreux ; ſur une adminiſtration vicieuſe dont on ne peut cacher les erreurs & les bévues multipliées, & dont l'hiſtorique ſeul eſt la cenſure la plus formidable ; ſur un édit prétendu ſur la libération des dettes de l'état, qui en opérant l'acquittement d'une petite portion de ces dettes, l'a grévé d'une maſſe de créances infiniment ſupérieure à la diminution ; ſur les variations continuelles de cette adminiſtration, preuve non équivoque du peu de ſolidité de ſes principes, de la fauſſeté de ſes démarches, & peut-être des vues inſidieuſes des ſubalternes ſur leſquels on s'en repoſe, & qui ſacrifieroient la France entiere à leur cupidité. On ne peut rien de plus fort que cet arrêté, monument précieux à la poſtérité de la fermeté de cette Cour, de ſon

zele éclairé, & de fon courage infatigable à dire la vérité.

A la page 273. Le 14 *Mai* 1769. Le Sieur Toré, piqué d'une belle émulation, voulant renchérir fur l'élégance, le goût & la richeffe du nouveau Wauxhall du Sieur Ruggieri, a bouleverfé entierement le fien & a fait travailler depuis quelque tems avec une ardeur infatigable pour ouvrir fon nouveau fpectacle hier, jour de la Pentecôte. Il l'avoit déjà annoncé fous le nom *des fêtes de Tempé.* Mais, malgré toute fa diligence, il n'a pu être prêt: envain a-t-on travaillé toutes les nuits, même les fêtes & dimanches. On a obfervé à cette occafion combien on étoit jaloux de procurer des plaifirs au public, puifque, même hier, la feconde grande férie de l'année, le matin, pendant la grand' meffe, les travaux ont été continués avec une égale vigueur, & fans doute avec la permiffion des Magiftrats.

A la page 274. Le 17 *Mai.* M. l'Abbé Beaudeau, Prévôt mitré de Widziniski & Economifte infatigable, dévoré du zele de l'humanité, & plus encore de l'amour patriotique, pour s'être éloigné de France n'a pas rallenti fon activité fraternelle. Il a écrit de Grodno, le 19 Février de cette année, à M. le Marquis de Mirabeau, autre Economifte non moins ardent pour le bien de la fociété, qu'il avoit fait marché avec des Négocians de Dantzik & de Konisberg en Pruffe, pour avoir du beau froment à vingt livres

le ſetier de Paris du poids de 240 livres, poids net, quitte de tout, même du droit de Sund, & n'ayant plus rien à payer que le port par mer. Il ajoute: „ ſi j'avois été ici plutôt, vous auriez „ actuellement ce même froment-là dans toute „ la France, & il n'auroit pas coûté plus de „ quinze ou ſeize livres. Il y a ici du grain „ qui ſe perdra, ou qui ſe boira en mauvaiſe biere, „ ou mauvaiſe eau-de-vie, plus qu'il n'en „ faudroit pour nourrir trois ans le Royaume de „ France. Les propriétaires ne demandent pas „ mieux que de nous le donner en échange de „ ſels, vins, eaux-de-vie, huiles &c."

D'après ce premier prix on calcule par des factures que le prix moyen du fret de ce bled ſeroit de quarante ſols par ſetier de Paris, c'eſt-à-dire de 240 livres poids net, qu'il y faut ajouter le dixieme en ſus pour les *avaries & chapeau.* Ce qui porte ce prix à 44 ſols, qui variant d'un neuvieme en deſſus ou en deſſous, à raiſon de la concurrence des navires plus ou moins grande, peut être eſtimé de 40 à 50 ſols au plus par ſetier; ainſi l'on pouvoit donc avoir du beau froment, rendu au port du Havre, pour 22 livre 10 ſols par ſetier; qu'il n'en coûteroit pas davantage pour le port de Rouen, & qu'en le vendant vingt-quatre, dans cette derniere ville, & vingt cinq livres à Paris, on y gagneroit conſidérablement; qu'ainſi la livre de pain de ménage qui a valu juſqu'à 4 ſols & qui vaut encore 3 ſols un liard & quelque choſe de plus, ne coûteroit que deux ſols à deux ſols un

liard, & que le pain entierement blanc ne reviendroit qu'à deux sols & demi.

Si ces faits sont exacts, comme on le doit présumer par l'assurance de ceux qui les avancent, les écrivent & les impriment sans contradiction jusqu'à présent, comment la cupidité des Négocians, toujours éveillée sur ses intérêts, ne s'est-elle pas tournée du côté de ce commerce? Les Economistes attribuent cette inertie aux précautions même prises contre la cherté, c'est-à-dire à la gêne & aux défenses absolues de l'exportation, & conséquemment aux entraves mises à la liberté de l'importation.

A la page 274. Le 18 *Mai* 1769. Mlle Husſ va mieux, mais n'est pas encore en état de jouer. Il semble que le public auroit dû rendre à cette Actrice le même honneur qu'aux Sieurs Molé & le Kain en s'informant de ses nouvelles par acclamation, comme il a fait lors de la maladie de ces derniers. Quoique cette Actrice ne soit pas aussi précieuse dans son genre que les deux Acteurs en question, sa douleur rare & respectable, les suites funestes qu'elle a été sur le point d'entraîner, l'encouragement qu'il faudroit donner à l'honnêteté des mœurs & aux sentimens vertueux, tout auroit dû concourir à mériter à Mlle Husſ une pareille distinction.

A la page 274. Le 19 *Mai*. Les Economistes continuent a répandre tout ce qui peut favoriser leur système, qui s'accrédite de jour en

jour, & auquel paroiſſent enfin céder les Parlemens de Paris & de Rouen, ſi non par une accesſion déclarée, au moins par un acquieſcement tacite, en ne donnant aucune ſuite à leurs réclamations, & même à leurs arrêts. Les premiers ont groſſi leur recueil de pluſieurs pieces qui militent en leur faveur, entre autres d'une lettre imprimée du Parlement de Toulouſe, en date du 22 Décembre, c'eſt-à-dire du tems où les Parlemens en queſtion faiſoient les plus grands efforts pour anéantir une loi que celui de Languedoc déclaroit la loi la plus favorable à cette Province, dont il démontroit des avantages ſenſibles & toujours croiſſans; dont il ſollicitoit la continuation & l'étendue avec les inſtances les plus vives, & qu'il s'offroit de ſoutenir & de défendre contre quiconque n'en ſentiroit pas les avantages, ou voudroit les combattre.

Ils ont ajouté à cette lettre un extrait des remontrances du même Parlement en date du mois de Mars, où cette Compagnie place incidentairement une nouvelle réclamation très-énergique ſur la liberté du commerce des grains, liberté qu'il voudroit qu'on étendît auſſi à celui des vins, double avantage qui, en procurant au Languedoc des débouchés, faciliteroit le payement des impôts &c.

A ces témoignages nerveux, les Economiſtes ont joint un extrait des regiſtres du greffe des Etats de Bretagne en date du 1 Mars 1769, par lequel il eſt dit que les Etats ont ordonné & or-

donnent que leurs Députés & Procureur général Syndic à la Cour, veilleront à ce qu'il ne soit rien changé à l'édit touchant l'exportation des bleds pour la Province de Bretagne.

A la page 274. Le 20 *Mai* 1769. On répete aux Italiens une nouvelle comédie mêlée d'arietes, intitulée *la Rosiere*, dont les paroles sont du Sieur Favart, & la musique du Sieur Philidor.

Le sujet de cette piece est une fête instituée dans un petit village auprès de Noyon, nommé Salency. Saint Médard, Evêque de cette ville au commencement du 6e siecle, en est l'Auteur. Il établit un prix en argent & une couronne de roses en faveur de la fille du village en question dont il étoit Seigneur, reconnue pour la plus sage par les habitans & par ses camarades. Cet établissement s'est perpétué jusqu'à nos jours, & a même été augmenté. Outre la dot qui est plus considérable, on décore ladite vierge couronnée, d'un anneau au doigt & d'un cordon bleu ; on assure qu'une pareille institution a conservé les mœurs dans le pays, que les filles y sont toutes vertueuses dans l'espoir de mériter la couronne.

A la page 275. Le 22 *Mai*. Les lettres particulieres de Londres continuent à parler d'une fermentation extraordinaire & soutenue à l'occasion de M. Wilkes. L'opposition du parti contraire, qui a prévalu dans la Chambre des Communes, a tellement aigri les esprits, qu'on ne

feroit pas furpris qu'il en résultât une émeute confidérable. Tout le monde, même les gens les plus fenfés ou les plus indifférens, le fexe compris, font obligés d'afficher la livrée de ce célebre Anglois en portant en fpectacle fur foi le nombre de 45. On l'a imprimé jufque fur les maifons. On fait que c'eft le fameux numero du *North Briton*, germe de la querelle actuelle. La Cour, toujours dans l'inquiétude, a fait avancer plufieurs régimens autour de cette capitale; ces troupes font prêtes à entrer au premier fignal & à faire main baffe fur le peuple féditieux.

A la page 275. Le 23 *Mai* 1769. On attribue la facétie fur la Compagnie des Indes, intitulée *Pompe funebre*, à M. le Comte de Lauraguais, comme on a dit, mais aidé de M. de Joffan, petit-fils de la fameufe le Couvreur, & homme excellent pour ce genre d'ouvrages.

A la page 275. Le 24 *Mai* 1769. Un nommé Chevalier, Acteur de la comédie Françoife, faifant hier le rôle d'amoureux dans *Mélanide*, s'eft trouvé mal fi fubitement, qu'il eft tombé roide tout à plat fur le théâtre: on l'a enlevé & l'on a baiffé la toile. Heureufement c'étoit à la derniere fcene, & un mardi, jour où le fpectacle eft peu garni. Cette cataftrophe a vivement affecté les témoins, & plufieurs femmes fe font évanouies par contre-coup.

A la page 275. Le 25 *Mai*. Tous les Princes du fang, tous les Miniftres, les principaux

Magiſtrats chargés de la police de Paris, ſe ſont rendus hier à minuit chez le Sieur Toré dont le ſpectacle doit s'ouvrir aujourd'hui ſous le nom de *Fêtes de Tempé*; on a fait un eſſai de l'illumination & du coup d'œil qui en réſulteroit. Il paroît que cet artiſte ingénieux a eu les ſuffrages des Grands du Royaume & a reçu une approbation générale. Le public a vu avec une ſatisfaction complette le Gouvernement s'intéreſſer à ſes plaiſirs, & les hommes d'état les plus occupés ſe dérober à leurs travaux importans pour veiller ſur cette partie de l'adminiſtration, qui en étoit une eſſentielle chez les Romains, & que ne dédaignoient pas les ſages & les héros.

Ce ſpectacle s'eſt ouvert en effet ce ſoir, avec le concours qu'attire ordinairement dans ce païs-ci tout ce qui eſt nouveau ou rajeuni. Les jolies femmes, les petits-maîtres, les filles élégantes de Paris ſe ſont empreſſés d'embellir à l'envi ce ſpectacle de volupté. Le goût & la magnificence ont également contribué aux ornemens du local qui n'eſt pas encore à ſon point de perfection. Le ſalon en rotonde n'eſt pas aſſez éclairé: cette partie ne répond pas au luxe des autres, & il faudroit multiplier les lumieres & les faire jouer davantage. Les peintures préſentent de toutes parts les attributs de la joie & des plaiſirs. Les glaces répetent & réproduiſent à l'infini toutes les beautés qui viennent exciter & animer les

desirs des spectateurs. La Musique porte dans les sens l'émotion nécessaire à de pareilles fêtes. Les allemandes, ces danses pour lesquelles nos femmes ont pris un goût décidé, qui offrent & diversifient toutes les attitudes de la lubricité, perpétuent dans les spectateurs les premieres impressions, ensorte que tout contribue à rendre ce séjour un séjour de délices, & ces fêtes de véritables *Fêtes de Tempé.*

A la page 277. Le 28 *Mai* 1769. *Omphale* est tombée dans un tel discrédit, que le public se refuse absolument à ce spectacle, & que les représentations ont peine à fournir aux frais. En attendant qu'on donne *Zaïs* de Rameau, les Directeurs de l'Académie Royale de Musique se proposent de remettre des fragmens, le genre le plus propre à attirer du monde par la variété qui plaît à plus d'amateurs.

A la page 279. Le 30 *Mai.* On a déjà parlé fort au long des critiques de toute espece qu'essuie le nouveau bâtiment du Palais royal, dont le mauvais goût, & l'assemblage discordant sautoient aux yeux de tout le monde; mais, malgré le bruit qui en couroit l'an passé, on ne se seroit pas imaginé que cette masse informe manquât de solidité; c'est cependant ce qu'on vient de découvrir: il a fallu étayer le magnifique escalier, & il menace ruine au point qu'on regarde comme décidé de le refaire. M. le Duc d'Orléans a appris cet évenement avec beaucoup de surprise & d'indignation; les amateurs & les

gens de l'art en ſont révoltés, & le public entier voudroit voir dégrader l'auteur de cette architecture, dont l'ineptie eſt ſans excuſe.

A la page 280. Le 1 *Juin* 1769. Tout ce qui ſort de la plume de M. de Voltaire eſt recherché avec une telle avidité qu'on ramaſſe juſqu'à ſes moindres chiffons. On en pourra juger par la lettre ſuivante, qui, écrite par un autre, n'auroit pas fait la moindre ſenſation & n'a de recommandable que le nom de ſon Auteur, & de celui à qui elle eſt adreſſée, M. l'Abbé de Voiſenon, dont la modeſtie a été obligée de céder à l'avidité de ſes amis, & de laiſſer prendre copie de ce billet cavalier.

„ Mon cher confrere, le Grand-Vicaire de
„ Boulogne & Evêque de la bonne compagnie,
„ prendra, s'il lui plaît, en gré qu'un vieux
„ ſolitaire du Diocèſe d'Annecy lui demande
„ ſa bénédiction, ſa protection dans la ſainte
„ Egliſe, & chez les honnêtes gens de Paris.
„ Il ſe recommande à ſes bonnes graces, à ſes
„ prieres & à ſes chanſons qui valent beaucoup
„ mieux que ſes antiennes.

„ On vient de réimprimer *La Félicité*, non
„ pas la Félicité éternelle, mais celle du plus
„ aimable homme du monde. Voltaire.

Le 12 *Mai* 1769, à Ferney.

Pour l'intelligence de la derniere phraſe, il faut ſavoir que M. l'Abbé de Voiſenon a fait imprimer, il y a 18 ans, un roman intitulé la *Félicité*, non la *Félicité éternelle* en effet, car

elle eſt morte dès ſa naiſſance : c'eſt un aſſez mauvais ouvrage.

A la page 283. Le 3 *Juin* 1769. On a écrit dans des *Lettres ſur les Spectacles*, concernant leur amélioration, que le cinquieme acte de l'Iphigénie de Racine feroit un tout autre effet mis en action & en ſpectacle qu'en récit ; on en parloit chez une femme de la Cour qui aime beaucoup la comédie, & influe ſurtout dans le tripot de la comédie Françoiſe. M. de Sainte-Foix, préſent à la converſation, prétendit qu'il n'y avoit rien de plus facile que de faire les changemens néceſſaires pour cela, qu'avec dix ou douze vers de ſuture on en viendroit à bout. Il fut chargé de l'exécution & réuſſit ſi bien que la Ducheſſe de Villeroi, en queſtion, a propoſé aux Comédiens de jouer l'Iphigénie avec cet appareil, ce qu'ils ont fort approuvé, & ce qui doit avoir lieu inceſſamment.

A la page 286. Le 5 *Juin*. M. de Villiers, Docteur en medécine, ancien Médecin des armées du Roi, connu parmi les chymiſtes par ſa traduction de la *Docimaſie de Cramer*, & par pluſieurs articles de chymie inſérés dans l'encyclopédie, en avoit fait inſérer un par extrait dans une feuille périodique (l'Avant-Coureur du 17 Avril dernier) concernant la falſification du tabac en poudre : les fermiers généraux, alarmés des ſuites que cela pourroit avoir par les craintes du public, ſe ſont plaints au Conſeil. L'Aca-

démie des Sciences a été priée en conféquence de donner fon avis là-deffus ; il a été nommé des Commiffaires qui ont décidé que l'affertion de M. de Villiers étoit téméraire, hazardée, fauffe, calomnieufe, fentoit l'homme peu verfé dans la chymie, & pouvoit bien avoir été fuggérée par un motif d'intéret, vu que depuis peu de tems il avoit été préfenté plufieurs mémoires au Confeil, tendans à obtenir un privilege exclufif pour le débit du tabac en poudre. Les Rapporteurs s'étendant eux-mêmes en réflexions étrangeres à leur objet, pourroient les faire fufpecter à leur tour de prévention en faveur de la ferme générale.

Les meilleures raifons font que les prétendus poifons que le differtateur veut avoir extraits du tabac en poudre par analife, font des matieres peu connues des débitans, trop cheres, trop difficiles à amalgamer; qu'elles ne produiroient aucun des deux effets propofés, ou de donner une qualité plus agréable au tabac, ou d'en groffir le volume; qu'il eft plufieurs autres additions étrangeres à faire, fimples, innocentes, à la portée de tout le monde, & plus propres à remplir les vues cupides des débitans; que d'ailleurs, la police veille fur le débit de cette denrée comme fur celle des autres; que tout mélange des matieres étrangeres, même falubres, eft défendu & réprimé par des peines très-rigoureufes.

Ce jugement de l'Académie des Sciences,

certifié véritable le 30 Avril par M. Grand-Jean de Foucroy, le Secrétaire, & que l'Académie a permis de rendre public par une délibération du 24 Mai, a été inséré tout au long dans l'Avant-Coureur d'aujourd'hui cinq Juin, & doit rassurer les nez intimidés par de vaines terreurs.

A la page 286. Le 7 *Juin* 1769. La cupidité excite ici l'industrie de toutes parts ; elle s'exerce sur les sujets les plus abjects &, après s'être portée aux arts nobles, aux opérations ingénieuses de l'esprit, elle redescend à celles qui ne paroissent réservées qu'à un méchanisme aussi vil que dégoûtant. Une Compagnie vient de répandre un *Prospectus* par lequel elle s'annonce pour avoir trouvé le secret de faire vuidanger sans toutes les incommodités qu'entraîne ce travail. Ce secret, approuvé par l'Académie des Sciences, & autorisé par la police, consiste dans un ventilateur qui desseche les matieres, les réduit en un état de *caput mortuum* & empêche que l'air qui s'exhale dans leur transport, ne soit chargé des vapeurs malignes qui infectent, souillent & ternissent toutes les matieres d'or ou d'argent qui se trouvent dans la maison où se fait l'opération & même au voisinage.

A la page 286. Le 7 *Juin*. La Faculté de médecine auroit besoin de faire rétablir ses écoles ; elle a droit de compter, comme de raison, sur les secours du Roi, le protecteur de ses sujets, des arts en particulier, & surtout de l'Université dont cette Faculté fait une

une portion précieuſe. Mais le mauvais état des finances pourroit rendre longtems ces ſecours inefficaces. Un Docteur avoit propoſé un projet capable de fournir les fonds néceſſaires à cet édifice ſans être à charge à l'Etat; &, par une innovation utile, il vouloit que la Faculté de médecine de Paris reçût, comme chacune des provinces, des Médecins *ubiquiſtes*, c'eſt à dire des Bacheliers qui pourroient exercer dans tous les lieux où il n'y auroit pas d'Univerſité, ou de college de médecine. En mettant cette réception à un prix modique, elle attireroit à elle tous les ſujets que leur modique fortune oblige d'étudier en province, & d'y chercher un privilege qu'ils ne peuvent obtenir qu'à grands frais dans la capitale.

La Faculté avoit nommé des Commiſſaires pour examiner ce projet du Docteur Bernard, mais depuis longtems il n'étoit plus queſtion de rien; les Commiſſaires avoient négligé cette affaire. Le Docteur Bernard, fort zelé pour ſon corps, qui s'eſt déjà diſtingué dans la conteſtation élevée dans ſon ſein au ſujet de l'inoculation, parle de remettre ſur le tapis la propoſition, & de terminer une délibération, qui devient plus urgente à meſure que les écoles dépériſſent & menacent ruine.

A la page 188. Le 9 *Juin* 1769. La France ſemble être le pays de l'Europe qui rende le moins de juſtice au grand Poëte qui fait aujourd'hui l'honneur de notre Patrie & de ſon ſiecle.

Tandis qu'il gémit sur les limites d'une de nos Provinces, que, sans être exilé, il semble dans une sorte de proscription, dans un éloignement injurieux que ses ennemis lui reprochent, & dont il est obligé de se défendre continuellement en déclarant qu'il est toujours sur les terres de France; les étrangers en foule s'empressent de lui rendre hommage, & de le couronner de gloire; les Souverains lui écrivent, le comblent de leurs bienfaits, & lui consacrent des monumens durables de leur estime & de leur vénération. Dans les Etats de l'Electeur Palatin, on vient de frapper une médaille en l'honneur de M. de Voltaire, comme à un génie divin *qui a ôté au monde le bandeau de l'erreur*. Tel est l'emblême sous lequel on a voulu le désigner avec tous les attributs qui peuvent le caractériser: la ressemblance y est parfaite, & le coin de toute vérité & de toute beauté. Il est inutile d'ajouter combien la superstition & le fanatisme s'élevent contre cette assertion, & contestent à M. de Voltaire, le titre auguste que lui déferent de concert la raison, la philosophie & l'humanité.

A la page 292. Le 13 *Juin* 1769. Le Sieur Piron a ranimé depuis peu sa verve dans une épître qu'il a adressée à M. le Comte de Saint Florentin, sous le titre d'*Apothéose de Binbin* (Sobriquet du S. Piron) ou *Voyage dans l'Empyrée*. Cet ouvrage, encore manuscrit, respire tout le génie de son Auteur, c'est-à-dire la satyre, la débauche & la bassesse.

A la page 293. Le 14 *Juin* 1769. D'abord Zaïs, Génie de l'air, s'est métamorphosé en Berger, & sous cette forme rustique a plu à une Bergere nommée Zelidie ; il veut l'éprouver : il exige que Lindor Silphe étale aux yeux de cette derniere, les prestiges divers de son art & tout ce qui peut la séduire. Elle est insensible & ne songe qu'à Zaïs ; celui-ci non content de sa résistance à Lindor, veut se convaincre par lui-même ; il emprunte les traits de son confident, il redouble les enchantemens, il va jusqu'à persuader à la Bergere que son amant est infidele. Elle le croit d'abord, & n'en est pas moins constante, puis dans l'enthousiasme de son amour elle surmonte sa jalousie & ses craintes ; elle regarde l'inconstance de Zaïs comme une nouvelle illusion employée pour la tourmenter. Le Dieu se fait connoître alors, &, sur le trouble de la Bergere, sur les craintes qu'elle témoigne d'être aimée d'un être plus puissant qu'elle, il consent à devenir mortel, il brise l'anneau mystérieux auquel est attaché toute sa puissance, & se trouve transporté dans un désert avec l'objet de sa passion. Alors Oromazes, le souverain Génie, dans l'admiration de l'excès de cet amour réciproque, rend à Zaïs tous ses droits & déifie Zelidie.

Il y a sans contredit dans ce drame de Cahuzac des scenes délicieuses, filées avec le sentiment le plus exquis ; c'étoit la meilleure maniere de faire sentir au public la perte de Mlle

Arnoux. Mlle Beaumesnil, qui joue le rôle de Zelidie, a une figure coquette qui n'est point celle d'une pareille Bergere; sa voix aigre & seche est trop éloignée de l'onction qu'il y faudroit. Cette Actrice est tantôt froide, tantôt emportée, jamais dans le ton de la nature. La voix du Sieur le Gros seroit admirable pour le personnage qu'il fait, s'il jouoit aussi bien qu'il chante, mais sa courte épaisseur lui donne plutôt l'air d'un Paysan que d'un berger, encore moins celui d'un Génie aërien; rien dans sa personne n'annonce le feu dont il brûle, & la froideur de son exécution glace le spectateur dans les momens les plus passionnés. Il a pourtant été fort applaudi à la derniere ariete, parce qu'il est plus chanteur qu'acteur, il n'occupe que les oreilles, émerveillées de la beauté de son organe, de sa voix vigoureuse tour à tour & fléxible, de la justesse, de la variété de ses sons & de ses cadences admirables.

A la page 294. Le 14 *Juin* 1769. La contredanse du troisieme acte de Zaïs, où l'on peint la légereté & l'inconstance, est admirable par la vivacité, la rapidité de son exécution, par un tourbillon de Silphes & de Silphides, qui se mêlent, qui se succedent, se quittent, se reprennent sans cesse, se confondent toujours, & sont toujours dans un ordre agréable aux yeux & continuellement varié. Mlle Heinel paroît au 4e. acte & tempere par sa danse sévere les sentimens trop exaltés du spectateur saisi d'admiration à la vue de cette belle statue, comme on l'a sur,

nommée, soit que son tempérament la porte naturellement à la froideur, soit qu'ayant été élevée dans les Cours du Nord, elle en ait pris la gravité majestueuse. La gaîté Françoise ne permettoit pas d'en rester là; une troupe de Pâtres & de Pastourelles sont venus ranimer la scene par leurs danses folles; le Sieur Dauberval, à la faveur de cette entrée, s'est livré à toutes les contorsions, dislocations par lesquelles il a su se rendre agréable au public, & est devenu désormais incapable de toute autre danse. On a regretté que Mlle Allard n'ait pu lui servir de pendant, & qu'il ait été obligé de figurer vis-à-vis Madame Pitrot dont la carcasse déhanchée, trop longtems vue des spectateurs, commence à leur déplaire beaucoup. Au reste, le goût devroit proscrire ce genre de danse trop opposé à la noblesse du théâtre lyrique, qui ne présente que des groupes de poliçons, dans une fête où tout doit se ressentir du genre des Divinités pour lesquelles elle est faite.

A la page 294. Le 15 *Juin* 1769. Les Comédiens François ont donné hier la premiere représentation d'une piece nouvelle, ayant pour titre *Julie* ou *Le Bon Pere*, en trois actes & en prose. Ce drame d'un M. de Nord, Gentil-homme ordinaire de la chambre du Roi, roule sur le fonds usé d'une jolie villageoise dont s'éprend un homme de qualité, &, comme il arrive dans vingt romans & dans

autant de comédies, la jeune perſonne ſe trouve fille de condition. Le pere, ſous prétexte de la diſproportion d'état refuſe d'abord ſa fille; il craint les ſuites funeſtes d'une paſſion éphémere; mais l'amoureux ayant ſu la naiſſance de celle qu'il recherche détruit toutes les objections de ſa maitreſſe. Elle reſiſte; il apprend dans ce moment qu'il vient de perdre un procès qui le ruine & dérange tous ſes projets; grands ſentimens de la part de la fille qui croit devoir lui avouer alors qu'elle l'aime, & le pere dans ce malheur trouve une raiſon bizarre de conſentir à l'himen refuſé juſque-là.

Rien de neuf, d'intéreſſant dans l'intrigue; point de variété dans les caracteres, aucune invention. C'eſt une très-médiocre production, qui, bien loin d'annoncer dans le jeune Auteur un talent qu'il faille encourager, déclare une rage précoce de compoſer qu'il faut étouffer dès ſa naiſſance, pour éviter à un homme dont ce n'eſt pas le métier, de ſe couvrir d'un ridicule infaillible.

On ne peut aſſez s'étonner que les Comédiens qui ſe piquent de faire les difficiles, aient reçu ſans difficulté une pareille piece. Cela prouve plus que jamais, combien ces Hiſtrions ſont dénués des qualités néceſſaires pour juger un ouvrage dramatique, & la néceſſité de leur ôter ce tribunal qu'ils ſe ſont arrogé, & qu'ils ſont incompétens pour remplir, ainſi qu'on vient de l'éta-

blir dans différens écrits répandus sur cette matiere.

A la page 294. Le 16 *Juin* 1769. Il y a quelques années qu'il se répandit sourdement une méchanceté contre la Cour, intitulée *Vision de M. le Cardinal de Bernis.* Elle fut attribuée dans le tems, assez à juste titre, à M. le Marquis de Choiseuil, Capitaine de vaisseau. Elle lui attira des disgraces & des chagrins qui abrégerent ses jours. Quelqu'un vient de renouveler ce genre de satire sous le titre de *Vision de M. de N.....* Outre qu'elle paroît absolument calquée sur l'autre, elle n'a pas le même mérite de ces sortes d'ouvrages, celui de présenter des anecdotes piquantes & peu répandues. Cependant, comme elle a trait à des gens de la Cour, à des Ministres, & à des femmes très-connues, que d'ailleurs sa clandestinité lui sert de véhicule, on la recherche avec empressement, & chacun est curieux d'en orner son porte-feuille.

A la page 297. Le 18 *Juin.* Extrait d'une lettre de Bouillon du 10 Juin 1765..... Rien de plus singulier, de plus louable que la fortune de M. Pierre Rousseau de Toulouse, qui, d'Auteur médiocre & méprisé à Paris, est devenu un manufacturier littéraire très-estimé & très-riche. Il préside, comme vous savez, au Journal encyclopédique, à la Gazette Salutaire & à la Gazette des Gazettes ou Journal Politique &c. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien ces trois entreprises lui rendent: pour le concevoir, imagi-

nez qu'il eſt à la tête d'une petite république de plus de ſoixante perſonnes, qu'il loge, nourrit, entretient, ſalarie, &c. dans laquelle tout travaille, ſa femme, ſes enfans, ſa famille; que le manuſcrit, l'impreſſion, la brochure, la relieure de ces ouvrages périodiques ſe font chez lui, & que, malgré les frais énormes de cette triple production, il met encore vingt mille francs net de côté, au point d'être aujourd'hui en marché d'une terre de 180,000 livres, qu'il eſt à la veille d'acheter & qu'il compte payer argent comptant.

A la page 297. Le 18 *Juin* 1769. Les Partiſans de M. *Wilkes*, ſuivant les nouvelles particulieres de Londres, viennent de faire frapper en ſon honneur une médaille avec ſon effigie, enrichie des attributs les plus flatteurs : il y eſt annoncé comme un patriote brûlant d'amour pour le bien public, & victime de l'ardeur de ſon zele; comme un citoyen opprimé, auquel la nation doit une réclamation conſtante, & inébranlable. Malgré ces excès d'honneurs, on croit que ſon crédit baiſſe beaucoup, & que cet homme ſingulier, après avoir fait tant de bruit, après avoir été l'idole du peuple, finira par en être mépriſé & oublié, & l'on ajoute que ce terme n'eſt pas loin peut-être.

A la page 297. Le 19 *Juin* 1769. En attendant que les querelles qui agitent le ſein de la Compagnie des Indes ſe terminent, un plaiſant, ou ſoi-diſant tel, a répandu *la relation du Docteur Ri-*

Ribaudier, Confesseur de très-haute, très-excellente & très-puissante Princesse, son Altesse sérénissime Madame la Compagnie des Indes. Sous le voile de cette allégorie on révele ce qui s'est passé dans les divers comités des Députés avec MM. de l'Administration. L'on en fait une charge sous le nom de *Vision ou Prophétie de la Princesse.* On met en jeu les principaux membres, & chacun parle dans son caractere. Cette caricature, précieuse par la vérité des faits, est d'une touche lourde & d'un style barbare, ce qui pourroit la faire croire une production de quelque étranger. Plus méchante que le *Prospectus de la Pompe funebre*, elle n'est pas à beaucoup près aussi agréable; elle fait pourtant sensation, & le public, intéressé à la Compagnie, la recherche avec empressement.

A la page 301. Le 22 *Juin* 1769. Le nouveau Pamphlet répandu sur la Compagnie des Indes, & où quelques Acteurs sont peints sous les couleurs les plus ridicules, a excité beaucoup de rumeur dans le comité pour savoir quel en étoit l'Auteur, ou du moins quels indiscrets avoient révélé les détails de leurs querelles. M. de Bruni, l'un des Sindics, a surtout été fort offensé d'être représenté comme un goinfre passionné pour les bons morceaux, & M. d'Epremesnil, d'être traité d'écolier, lorsqu'il se flattoit de régenter les actionnaires &c. Cela occasionne des tracasseries nouvelles dont les affaires de la Compagnie pourront souffrir.

A la page 304. Le 27 *Juin* 1769. M. de Voltaire, cet astre du monde littéraire, qui depuis sa brillante aurore ne cesse de l'éclairer, semble aux derniers momens de son couchant redoubler, si non de chaleur & de lumiere, au moins d'activité & d'abondance. Il paroît un petit nouveau roman allégorique, qu'on lui attribue; il a pour titre *Lettres d'Amabed &c.* Il est certain que personne n'oseroit lui en contester la proprieté; car c'est une répétition fastidieuse de mille choses qu'on trouve dans vingt ouvrages du même genre de cet Auteur. Le cadre n'est pas plus neuf; il est question de deux jeunes Indiens mariés, qu'on traite d'apostats, qu'on met en conséquence aux prisons de l'inquisition à Goa, & qu'on amene à Rome pour être jugés. Très-peu d'idées, quelques images, une ombre de sentiment & beaucoup de mots forment tout l'assemblage de ce misérable pamphlet. Mais le mystere avec lequel l'Auteur glisse ces feuilles furtives, l'attention de ses partisans de les annoncer d'avance à l'oreille, & la célébrité du nom imposant du Philosophe de Ferney excitent une fureur épidémique pour s'arracher ces productions qui ne se soutiennent que par leur rareté. On sent bien qu'il est difficile, ou plutôt impossible, que M. de Voltaire reste dans l'inaction, livré, comme il est, aux ennuis de la vieillesse & de la solitude; mais ce qu'il écrit d'une main, il devroit avoir la sagesse & le courage de le brûler de l'autre. Il emprunte aujourd'hui le

masque du Docteur Temponet, & c'est à ce cuistre de Sorbonne qu'il a tant baffoué, qu'il attribue la traduction arabe de cette histoire, prétendue arrivée au commencement du 16e. siecle.

A la page 304. Le 27 *Juin* 1769. M. le Comte de Lauraguais passe généralement pour Auteur de la Relation du Docteur Ribaudier &c. & à plus juste titre que de la premiere plaisanterie. Quoique ce Seigneur ait infiniment d'esprit, ceux qui le connoissent, retrouvent dans celle-ci cette obscurité & ce galimathias, défauts ordinaires de ses productions. Du reste, sans l'avouer, il ne la renie pas avec la même franchise que l'autre.

A la page 304. Le 28 *Juin*. M. de Voltaire s'annonce indirectement pour l'Auteur des deux livres qu'on lui attribue dans une lettre à M. Tiriot, son agent littéraire, & le dépositaire de ses secrets: il paroît, dit-il (c'est le mot du guet entre eux) il paroît une *Histoire du Parlement* en deux volumes. Les connoisseurs la trouvent bonne & véridique. Il paroît un petit Roman intitulé *Lettres d'Amabed* &c. C'est l'historiette d'une jeune Indienne que les gens de goût préferent à la piteuse & longue histoire de Pamela. Ces traits de modestie caractérisent encore mieux l'Auteur, & ne permettent pas de douter que ces deux ouvrages ne soient du Philosophe de Ferney.

A la page 304. Le 28 *Juin*. Les spectacles ont vaqué aujourd'hui, *conformément aux ordres*

du Roi. C'eſt la formule ; mais on a trouvé mauvais que le Sieur *Nicolet*, chef de marionettes, qui doit mettre, *conformément aux ordres de M. le Lieutenant général de police*, ſe ſoit aſſimilé aux grands ſpectacles, aux ſpectacles penſionnés par S. M. Le cas eſt d'autant plus grave, que cet Hiſtrion a déjà été réprimandé pour pareille audace ; on ne doute pas que les puiſſances comiques lézées ne demandent cette fois qu'il ſoit envoyé à Bicêtre pour récidive de ſon inſolence.

A la page 304. Le 29 *Juin* 1769. Madame Bellecour ne pouvant ſupporter l'affront d'avoir trouvé ſon mari couché avec la ſœur de ſa femme, & plus ſenſible encore à l'ingratitude d'un homme auquel elle a ſacrifié ſa fortune au point de reprendre le train de la comédie, dont ſa richeſſe conſidérable la mettoit à même de ſe paſſer, a voulu abſolument ſe ſéparer d'un pareil monſtre. Elle a d'abord obtenu un ordre pour faire enfermer cette petite perſonne, qui, quoique laide & mal-propre, vouloit aller ſur ſes briſées, & elle l'a replongée dans la pouſſiere d'où elle l'avoit tirée ; quant au Sieur Bellecour, pour éviter un eſclandre ſcandaleux entre mari & femme dans un tripot auſſi bien réglé que la comédie Françoiſe, on lui a donné un congé de quatre mois, afin d'accoutumer le public à voir ces deux Epoux ſéparés, & de diminuer l'éclat de cette rupture. Mais un grand mal qui en a réſulté pour le Comédien, c'eſt que

Molé s'eſt trouvé obligé de jouer quelques-uns des rôles de cet Acteur, & que, ſurtout dans celui du Comte d'Olban de Nanine, il l'a éclipſé d'une façon complette, & enlevé les ſuffrages de tous les ſpectateurs.... En ſorte que Bellecour perd à la fois par cet évenement ſa femme, ſon opulence & ſa gloire.

A la page 304. Le 30 *Juin* 1769. Il doit y avoir des ſpectacles à Fontainebleau dans le cas où le voyage aura lieu, car il n'eſt pas encore décidé, par le mauvais état de quelques parties du château, entre autres de l'appartement de Meſdames, auquel on ne peut remédier faute d'argent; mais il y en aura ſurement cet hiver à Verſailles, & S. M. a arrêté la liſte des pieces qu'on joueroit devant elle. Elle a rayé de ſa main le *Philoſophe ſans le ſcavoir*, *Eugenie* & *Beverley*, par la raiſon que ces drames triſtes & lugubres ne convenoient point à ſon âge, qui n'avoit beſoin que de choſes agréables & gaies. Les Sieurs *Sedaine*, *Caron de Beaumarchais* & *Saurin* ſont très-affligés de cette diſgrace, & ſans doute vont échauffer leur imagination pour enfanter des comédies plus comiques, & plus propres à plaire à leur Souverain.

A la page 304. Le 1 *Juillet*. On écrit de Londres que quelques-uns des principaux Officiers de la ville de Strafford-ſur-Avon dans le Warwick-Shire, patrie du fameux Shakeſpear, ſe ſont rendus chez Garrick au commencement de Juin, & lui ont remis de la part de la Bour-

geoisie une boëte singuliere par la matiere & par le travail, accompagnée de cette lettre.

Monsieur,

La ville de Strafford-sur-Avon, à la gloire d'avoir vu naître dans son sein l'immortel Shakespear, auroit voulu joindre celle de compter au nombre de ses citoyens, l'Acteur qui honore si parfaitement la mémoire de ce grand homme par la supériorité avec laquelle il rend ses chef-d'œuvres : les Maire, Echevins & Bourgeois de cette communauté s'empressent de joindre un foible témoignage de leurs sentimens aux applaudissemens que le public accorde depuis longtems à vos rares talens : ils vous prient de recevoir des lettres d'association à leur communauté, qu'ils vous envoient dans une boëte faite d'un mûrier que Shakespear a planté de sa propre main. Ils se flattent que vous leur ferez l'honneur de les accepter. Signé W. Haut, Secrétaire de la ville, par ordre des Maire, Echevins & Bourgeois.

A Strafford-sur-Avon, le 3 Mai 1769.

Suivant cette lettre, la même ville a établi une fête en l'honneur de Shakespear. Elle sera célébrée dans le mois de Septembre prochain, & aura lieu tous les sept ans. M. Garrick en a accepté l'intendance, à la priere particuliere de la communauté. Cette année, lors de l'ouverture de la fête : on dédiera, à la mémoire de Shakespear, un édifice élégant, auquel on donnera le nom de Shakespear-Hall. Il se bâtit actuelle-

ment & sera bientot achevé; c'est une souscription qui en a fourni les frais.

A la page 304. Le 2 *Juillet* 1769. On parle d'une Mémoire de M. le Comte de Lauraguais concernant la Compagnie des Indes, qu'il faisait imprimer, & qui a été arrêté par la police. Ce Seigneur, très-gros actionnaire, a suivi avec soin les différens comités tenus depuis plusieurs mois entre les principaux membres de la Compagnie pour aviser à ce qu'elle deviendra; il n'a pas été content de plusieurs avis qui ont été ouverts, & surtout de cinq plans différens proposés par le Sieur Necker, l'homme qui s'est toujours regardé comme le soutien & le restaurateur du corps, & que certaines gens honorent comme tel. On soupçonne que M. de Lauraguais, dans la chaleur de la composition, se sera permis bien des choses contre ce Banquier, & contre plusieurs membres de l'administration, qu'il aura relevé des faits & des détails qu'on voudroit ensevelir dans l'oubli, & que, sur les plaintes de gens qui craignoient le grand jour, on a empêché la publicité d'un écrit fait pour éclairer les actionnaires.

A la page 304. Le 3 *Juillet*. Il y a un grand concours de monde aujourd'hui à la comédie Françoise pour assister au début du Sieur Dalainville, frere du Sieur Molé. La réputation de ce dernier Acteur, l'intérêt vif que le public & les femmes surtout prennent à lui, sont les circonstances qui donnent de l'importance à l'éve-

nement, & mettent tout Paris en l'air. Le nouvel Acteur débute dans le rôle de Vendôme d'*Adélaïde Duguesclin*, tragédie de M. de Voltaire.

A la page 304. Le 4 *Juillet* 1769. Le Sieur Dalainville a fait son début avec tout l'éclat possible. Molé a ouvert le spectacle par un compliment, où, après avoir déclaré que les bontés du public l'enhardissoient à le haranguer, & à en implorer de nouvelles pour son frere, il a assuré que ce dernier n'avoit point la témérité de prétendre remplacer le Sieur le Kain, ce grand Acteur dont les talens étoient au-dessus de toute rivalité; mais que la santé infirme de celui-ci le mettant dans le cas de s'absenter, & de laisser un vuide dans les sujets, le Sieur Dalainville alloit essayer de mériter quelque indulgence. Ce Discours, prononcé d'un air timide & embarassé, a été fort bien accueilli. Bien des gens trouvent cependant mauvais qu'un Acteur prenne la liberté de venir ainsi entretenir le public de lui & de son frere: le tremblement & les palpitations de l'Orateur attestoient qu'il sentoit toute sa témérité. Quoi qu'il en soit, cette hardiesse lui ayant déjà réussi une fois, il en a risqué une seconde qui a eu encore plus de succès, & a occasionné des applaudissemens multipliés, bien flatteurs pour sa vanité.

Quant au Sieur Dalainville, cet Acteur, qui faisoit les délices de plusieurs grandes villes de Province, a des parties très-propres à le faire réussir: il a beaucoup d'ame & d'intelligence;

mais il eſt d'une figure ignoble; il eſt petit, ſa voix n'eſt pas agréable, & ſe perd ſouvent en éclats ſourds; ſa maniere de déclamer a encore beſoin de correction, il jette des fins de vers d'une façon provinciale; tous ces défauts ſont compenſés par les grandes qualités dont on vient de parler, qui le tireront toujours de la foule, & de la médiocrité.

A la page 307. Le 7 *Juillet* 1769. Les Prêtres de Pluton pourſuivent dans une petite ville de l'Empire quelques Guebres comme troublant le repos de l'Etat par une religion différente. Le Gouverneur voudroit bien arrêter le zele cruel de ces hommes de ſang; l'autorité prépondérante qu'ils ont, l'oblige d'avoir recours à la ruſe, dont réſulte l'imbroglio. Un ſoupçon de trahiſon de la part de ceux-ci, chez qui le fanatiſme agit à ſon tour, excite l'un d'eux à porter une main meurtriere ſur le Commandant. Il n'eſt que bleſſé; l'intrigue ſe débrouille; il reconnoît ſon ſang dans le jeune aſſaſſin; il voudroit lui pardonner; mais ſon autorité ſuccombe ſous celle des Prêtres; il eſt ſur le point d'en être la victime, lorſque l'Empereur ſurvient & fait grace à tout le monde.

Outre ces Acteurs, il y a une jeune perſonne, une ſœur du jeune homme dont il eſt épris & à laquelle il doit ſe marier dans les principes de ſa religion, nouveau motif de fureur pour les Prêtres, ce qui jette un intérêt tragique dans le drame par la jalouſie du Gou-

verneur, aussi amoureux d'elle. En général, la partie de l'action n'est pas ce qu'il y a de mieux traité dans la tragédie des *Guebres*; mais on voit que M. de Voltaire, qui a fait longtems ses preuves en ce genre, s'en est servi cette fois seulement comme d'un nouveau moyen de reproduire aux yeux des grands & du public ces belles maximes de tolérance répandues dans la plupart de ses ouvrages, & sur lesquelles il a fait un traité exprès.

A la page 307. Le 8 *Juillet* 1769. Il est dommage que l'exécution de la fête donnée à Choisy ces jours-ci par Mad. Dubarri n'ait pas répondu à la magnificence. Les Comédiens Italiens ont joué un opéra comique nouveau, intitulé *Alix & Alexis*. Les paroles sont d'un Dom *Antonio Poinsinetto*, aujourd'hui Directeur d'une troupe de Comédiens devant S. M. Catholique, & la musique est de M. de la Borde, premier valet de Chambre du Roi. Ce drame, qui n'avoit encore paru que sur le théâtre de Mlle Guimard, & qui pouvoit être digne du lieu, n'étoit pas fait pour être joué à la Cour. La musique excellente, comme de la façon d'un amateur, ne peut lutter contre celle de nos grands maîtres d'aujourd'hui. Ce qu'on a le mieux goûté, c'est le vaudeville de la fin, dont un nommé Prieur, jeune homme de talent, a refait les paroles.

L'*Etourderie*, petite piece en un acte du Sieur

Fagan, trés-jolie, mais ancienne, a été exécutée par les Comédiens François.

L'opéra a prétendu embellir tout cela par des ballets de la composition du Sieur Bandieri de Laval qui n'ont pas eu plus de succès que le reste. On a cru remarquer l'ennui de S. M. qu'on a vu bâiller fréquemment.

A la page 310. Le 11 *Juillet* 1769. On vient de mettre en vers *la Coutume de Paris*. Cette bizarre production ne peut être que le fruit de l'ennui d'un Clerc de Procureur; quelques gens assurent pourtant que c'est une plaisanterie de M. Seguier, cet Avocat général, qui se joue de tous les sujets, & répand de l'esprit partout. Si l'ouvrage en question est de lui, il fait plus d'honneur à sa patience qu'à son génie: on a mis le texte à côté. La poësie est dans le goût de celle des commandemens de Dieu, *un seul Dieu tu adoreras* &c.

A la page 313. Le 15 *Juillet* 1769. M. de la Borde, l'auteur de l'opéra comique *d'Alix & Alexis*, quant à la musique exécutée devant le Roi, a choisi le Jeudi six de ce mois: ayant retiré de Madame Favart le rôle qu'il lui avoit donné pour doubler Mad. Berard en cas qu'elle ne fût pas en état de jouer à raison de la grande maladie dont elle sortoit, ce qui est arrivé, & ayant offert ce rôle à Mlle Frederic, la premiere Actrice piquée en a porté ses plaintes à l'Abbé de Voisenon. On sait que celui-ci a depuis longtems pour elle un foible qui est l'étonnement de

tous ceux qui connoiſſent l'un & l'autre ; il a pris ſi à cœur le mécontentement de ſa bonne amie, qu'il a écrit une lettre à cheval à M. de la Borde, & le Muſicien, très-mécontent à ſon tour, menace de la faire imprimer & débiter publiquement, comme la vengeance la plus cruelle qu'il puiſſe tirer d'une pareille inſulte. Cette tracaſſerie fait l'entretien des foyers de la comédie Italienne, & y excite beaucoup de rumeur.

A la page 313. Le 15 *Juillet* 1769. Le Waux-hall du Sieur Torré, connu aujourd'hui ſous le nom des *fêtes de Tempé*, acquiert de plus en plus une vogue merveilleuſe. C'eſt une eſpece de bourſe de l'amour où ſe font les marchés de galanterie, & où ſe produiſent tous les effets commerçables en ce genre. Ceux qui en cherchent ou qui veulent s'en défaire, trouvent des vendeurs & des acquéreurs de toute eſpece. Avant-hier une nouvelle beauté, fille d'un Entrepreneur de fiacre, & niece de Mlle Lany, a débuté à cette aſſemblée avec les applaudiſſemens les plus univerſels ; elle a emporté la pomme, & l'on a appris avec ſatisfaction que le Prince de Soubize, auſſi touché de ſes charmes que le public, l'avoit choiſie pour maitreſſe.

A la page 317. Le 17 *Juillet*. Le public va voir avec empreſſement une nouvelle ſtatue du Roi, dont le modele en plâtre a été poſé dans une des cours de l'Ecole Militaire pour le tems où S. M. y eſt venue. C'eſt une ſtatue pédeſtre : le Roi eſt armé d'une cuiraſſe ; il a des braſſards,

des cuiſſards; ſon casque eſt à côté de lui; & à ſa droite, ſur le fût d'une colonne briſée, ſont des cordons de St. Lazare, que le Monarque paroît montrer aux éleves. On ſait que cet ordre eſt leur marque diſtinctive. On y lit pour inſcription: *Hic amat dici pater atque Princeps*; légende vague, qui ne caractériſe ni le lieu ni le moment. Les connoiſſeurs paroiſſent peu contens de cet ouvrage, ſans vie, ſans chaleur & ſans majeſté. Il eſt du Sieur *Le Moine*, Sculpteur diſtingué.

A la page 322. Le 20 *Juillet*. Le Sieur Audinot, dont le ſpectacle établi à la foire Saint-Germain a attiré tout Paris cet hiver, vient de conſtruire une ſalle ſur les boulevards. Il a ouvert le dimanche 9; mais la gêne que lui a impoſé la police relativement à ſes critiques des autres ſpectacles, ôte beaucoup de l'intérêt du ſien.

A la page 322. Le 21. *Juillet*. M. de Voltaire a écrit une lettre en date du cinq de ce mois à M. Marin, Secrétaire général de la librairie, dans laquelle il déſavoue *l'hiſtoire du Parlement*. Il eſt ſi accoutumé à ſe parjurer, que de pareilles proteſtations ne méritent aucune créance; c'eſt à l'œuvre qu'on connoît l'ouvrier. Tout ce que fait cet Auteur anonyme, pſeudonyme, eſt heureuſement marqué toujours à quelque endroit de ſon cachet, de maniere que les connoiſſeurs ne peuvent s'y tromper. D'ailleurs, ſes ennemis, qui prétendent être au fait de tou-

tes ses ruses, regardent celle-ci comme une adresse, pour inspirer plus de curiosité à lire l'ouvrage, excessivement rare, & proscrit de ce pays-ci avec le plus grand soin, & sous les peines les plus graves. Cette lettre insérée avec affectation dans le Mercure, va en peu de tems instruire toute la Françe de l'existence d'un livre dont le nom même n'étoit connu jusqu'à présent que des gens à l'affut des nouveautés, & le désaveu est une sorte de contre-vérité qui constate plus parfaitement le nom véritable de l'Ecrivain.

M. de Voltaire, dans la même lettre, commence par se disculper aussi d'être l'auteur de la sanglante critique de l'Abrégé chronologique du Président Hainault, insérée dans des *Observations sur l'Histoire de Henri-Quatre par M. de Bury, par M. le Comte de B.****. Il prétend qu'il avoit demandé permission à ce cher confrere de le défendre, & de réfuter le critique; mais que des difficultés, des affaires, l'ont arrêté. En un mot, la blessure est faite, & l'appareil dont il s'étoit chargé n'est pas encore mis; & quand il auroit répondu, il n'en passeroit pas moins pour avoir composé le pamphlet, tant on sait avec quelle facilité merveilleuse il écrit le pour & le contre.

A la page 322. Le 22 *Juillet* 1769. M. l'Abbé *Morellet*, désigné Secrétaire du commerce par le feu Contrôleur général, n'a pas joui de cette place que M. Maynon d'Invau a

donné à M. Abeille. Ainsi, ce n'est point en cette qualité qu'il s'est immiscé d'écrire sur la Compagnie, mais comme chargé de la refonte & rédaction du *Dictionnaire du Commerce*. Au reste, le mémoire se répand avec une profusion qui annonce combien le ministere le favorise. l'Auteur n'a pas craint de mettre son nom à la tête de l'ouvrage & de se présenter à front découvert. On ne sait encore s'il sera permis aux défenseurs de l'existence de la Compagnie de répondre à cet antagoniste & de réfuter ses raisonnemens.

A la page 322. Le 23 *Juillet* 1769. Les pieces coucernant la contestation de la Chambre des Comptes avec le Parlement, & qui ont été imprimées chez Cellot, sont au nombre de trois.

1°. *Précis* sur les prétentions élevées contre la Chambre des Comptes par les arrêts du Parlement des 6 Septembre 1760, 3 & 23 Fevrier 1763.

2°. *Observation* de la Chambre des Comptes sur les arrêts du Parlement des 6 Septembre 1766, 2 & 23 Février 1769, concernant la jurisdiction des deux Cours.

3°. *Le Réquisitoire* de M. le Procureur général à cette occasion, & le nouvel arrêt de la Chambre intervenu sur celui du Parlement du 23 Février.

Cet arrêt est resté secret dans le sein de la Compagnie, faute d'Huissiers pour le signifier, de Gens du Roi pour en requérir l'enregistrement dans les Tribunaux inférieurs, de Juges pour l'enregistrer, & d'Afficheurs & de Colporteurs pout le publier & le vendre. Messieurs

de la Chambre de Paris n'ont pas cru devoir imiter Meſſieurs de la Chambre d'Aix qui, dans un ſemblable différend avec le Parlement de Provence, ſe ſont donnés ce carême en ſpectacle dans la ville, & furent en corps & militairement accompagner & eſcorter l'afficheur, porteur de leur arrêt. Une pareille farce, qui peut, à raiſon de l'éloignement & de la fermentation des têtes méridionales s'excuſer en Provence, auroit été très-ſcandaleuſe dans la capitale, & preſque ſous les yeux du Souverain. D'ailleurs, quelques membres de la Chambre des Comptes d'Aix, Chevaliers de St. Louis, encore remplis d'une ardeur belliqueuſe, avoient ameuté leurs confreres. Ils dirigeoient cette marche militaire dont le reſte n'étoit pas trop au fait.

A la page 112. Le 24 *Juillet* 1769. On n'eſt pas ſûr aujourd'hui que les Comédiens Italiens ſe rendent à la ſalle de l'opéra actuel, lorſque l'Académie royale de muſique reprendra ſa place au Palais royal. On prétend que les François réclament leur tranſmigration, attendu le beſoin urgent que leur ſalle a d'être reconſtruite. Cela occaſionne du mouvement parmi les Gentilshommes de la Chambre; & la choſe n'eſt pas encore décidée en dernier reſſort.

A la page 322. Le 24 *Juillet*. M. l'Abbé Morellet, dans ſon mémoire ſur la Compagnie des Indes, agite trois queſtions.

1o. Eſt-il de l'intérêt des actionnaires de continuer l'exploitation de leur privilege excluſif?

2o. Les

2o. Les actionnaires peuvent-ils continuer l'exploitation de leur privilege exclusif?

3o. Est-il de l'interêt de l'Etat de conserver à la Compagnie des Indes son privilege exclusif?

L'Auteur est pour la négative des trois propositions. Avant d'entrer dans leur examen, il fait une histoire succincte de l'Inde depuis 1604, époque de son origine, jusqu'en 1725, époque où la Compagnie actuelle commence à avoir toute sa consistance.

Il décide la premiere question en prouvant 1o. que le capital du commerce libre de la Compagnie & son revenu libre ont constamment diminué depuis 1725 jusqu'à présent & qu'il y a toutes sortes de raisons de croire qu'ils diminueront encore. 2o. que les actionnaires ne peuvent espérer de rétablir & de conserver mieux leur capital en continuant le commerce, attendu la diminution actuelle & graduelle de leurs bénéfices.

Quant à la seconde, ses raisons de négative sont 1o. que la Compagnie auroit besoin pour cela d'un fonds nouveau de 60 millions. 2o. qu'elle ne peut se procurer une pareille somme, ni même la somme, beaucoup moins considérable, à laquelle elle porte elle-même ses besoins.

La troisieme question se résout pour la négative encore, en établissant: 1o. que les dépenses que le Gouvernement a faites pour le commerce exclusif de l'Inde ont été infiniment plus onéreuses à l'Etat, que ce privilege ne lui a apporté d'avantages.

2°. Que ces avantages & même de plus grands auroient pu & peuvent être procurés à l'Etat sans l'intervention d'une Compagnie exclusive & par la liberté du commerce.

L'Auteur entreprend ensuite de prouver la possibilité du commerce libre & particulier dans l'Inde; ainsi que les avantages qu'apporteroit à l'Etat la supression du privilege exclusif.

A la suite de ce travail est un supplément contenant 1°. le *Mémoire* sur les demandes de la Compagnie des Indes au Roi, qui ont servi de fondement à l'édit donné en faveur de ladite Compagnie au mois de Juin 1747. 2°. des *Observations* sur le rapport fait à M. le Contrôleur général, par M. de S.... le 26 Juin 1755, sur l'état de la Compagnie des Indes, par feu M. de Gournay, Intendant du commerce.

Ce mémoire très-long, ayant plus de 250 pages in 4o, est plein de calculs & de suppositions qui demandent le plus profond examen. Il paroît à la premiere lecture être fait par un homme qui a juré la ruine de la Compagnie, non d'après les faits & les réflexions, mais qui a décidé qu'il faudroit faire cadrer les faits & les réflexions à un système pris. On sait en général combien il est aisé de soutenir le pour & le contre, surtout quand on n'est pas dans le point exact d'impartialité néceſſaire pour bien juger, & M. l'Abbé Morellet est bien loin de cette position.

A la page 323. Le 26 *Juillet* 1769. On

parle de plusieurs nouveautés à la comédie Françoise, entre autres de l'*Iphigénie* de Racine, dont le cinquieme acte est changé, comme on l'a annoncé & qui doit être jouée incessamment avec toute la pompe du dénoûment mis en action; du *Pere de famille* qui a essuyé aussi des corrections & des reviremens qui donneront à ce drame, au dire de ses partisans, un nouveau degré d'intérêt; enfin d'*Hamlet*, tragédie Angloise adaptée à notre théâtre par un M. Ducis, jeune homme connu par un coup d'essai qui a eu quelque succès, dans l'espérance qu'il feroit mieux. On en jugera par le drame en question, susceptible des plus grands effets entre les mains d'un homme de génie.

A la page 323. Le 27 *Juillet* 1769. Il paroît décidé aujourd'hui que ce seront les Comédiens François qui succéderont à l'Académie Royale de Musique, lorsqu'elle quittera le théâtre actuel des Tuilleries dont elle est en possession, & reprendra ses exercices dans la salle qu'on termine & qu'on croit toujours pouvoir être occupée à la Saint-Martin prochaine. La salle des premiers périclite si fort, qu'il faut nécessairement songer à la reconstruire où à leur assigner un autre emplacement: il avoit été question de les établir à l'hôtel de Condé: on varie aujourd'hui; mais on ne veut pourtant pas qu'ils sortent de ces environs-là.

A la page 323. Le 28 *Juillet*. Le Sieur Legouvée, Avocat célebre, avoit composé dans

ſa jeuneſſe une tragédie chrétienne, intitulée *Aurélie*; elle fut préſentée alors aux Comédiens qui la reçurent, mais firent, ſuivant leur uſage, languir l'Auteur au déſeſpoir. Dans cet intervalle, il déploya ſes talens pour le Barreau, ſe livra à des occupations plus ſérieuſes. Encouragé par ſes ſuccès dans cette carriere, il ne voulut point eſſayer le danger d'une chute à la comédie; il retira ſa piece. La tendreſſe paternelle s'eſt réveillée depuis quelque tems, & mettant de côté toutes ſes affaires, il s'eſt uniquement engoué de cette production, & a voulu la faire jouer ſur un théâtre de ſociété. Il a choiſi celui de M. le Comte de Rohault à Auteuil, qui eſt un magnifique théâtre particulier; il a fait exécuter ſa piece en ce lieu, hier jeudi, & y a joué lui-même un rôle. Quoique ce ne fût point jour de férie, beaucoup de ſes confreres & même de graves Magiſtrats ſe ſont rendus à la repréſentation, ce qui a jeté un grand vuide au palais. L'Auteur n'a pas eu la gloire qu'il eſpéroit: on a trouvé ſa tragédie très-médiocre, & ſon jeu déteſtable; ſes vrais amis lui ont conſeillé de faire des plaidoyers préférablement à des pieces de théâtre, & de s'en tenir à ſes rôles du barreau. Ce Legouvé étoit chargé cet hiver de plaider devant le Roi de Dannemarc, lorſque ce Prince vint entendre une cauſe au Palais, & fit un diſcours qui occaſionna beaucoup de rumeur, dont on a parlé dans le tems.

A la page 324. Le 30 *Juillet* 1769. On a annoncé, il y déjà du tems, que la réconstruction du Louvre étoit arrêtée de nouveau par un arrêt du Conseil; qu'on vouloit en faire un *Musæum* sous le nom *de Palais des arts*; qu'il étoit décidé d'y transporter la bibliotheque du Roi, les médailles, les estampes, les tableaux, les cabinets d'histoire naturelle, les modeles des machines, les plans des villes de guerre &c. Ce beau projet, suivant l'usage, étoit resté là, & sans doute, faute d'argent, il avoit été oublié aussitôt que conçu. On paroît se réveiller là-dessus aujourd'hui, & les ordres sont donnés pour finir incessamment la partie du bâtiment qui donne sur la riviere. C'est dans cette exposition aussi noble que vaste qu'on doit placer la bibliotheque, déménagement le plus pressé & le plus long à faire. De cette enceinte, il se formera une magnifique issue sur la terrasse pratiquée dans la colonade donnant sur la place.

On présume qu'on songe sérieusement cette fois à effectuer les travaux, parce que les artistes auxquels on avoit permis de se construire des appartemens dans l'intérieur des murs, avec la clause expresse de les abandonner aussitôt qu'il seroit question de reprendre les travaux du Roi ont été avertis de se pourvoir de logemens.

A la page 327. Le 31 Juillet 1769. On ne parloit plus du célebre Jean Jacques Rousseau ex-citoyen de Géneve, errant depuis son retour d'Angleterre, & qui, après avoir parcouru une

partie de la France dans un enthousiasme dont il s'étoit enflammé pour la botanique, s'étoit enseveli dans les montagnes du Dauphiné, & ne paroissoit plus concentré que dans l'étude des plantes & des simples. On ne sait comment il s'est trouvé cet été rapproché du Nivernois. M. le Prince de Conti va tous les ans prendre dans cette province les eaux minérales de Pougues; soit erreur de voyage, soit un reste de vanité, soit reconnoissance envers cet illustre bienfaiteur, il s'est trouvé à portée du Prince assez pour qu'il ait daigné le voir encore, & l'envoyer chercher plusieurs fois dans ses carosses; ce qui a donné un grand relief à M. Rousseau auprès des provinciaux de ces cantons, qui n'avoient jamais lu ses ouvrages, & ne connoissoient même pas son nom.

A la page 328. Le 31 *Juillet*. Les Comédiens François jouent aujourd'hui l'Iphigénie de Racine avec les changemens qu'y a fait le Sieur de Sainte Foix. On a prévenu que sur le desir qu'en avoit témoigné Madame la Duchesse de Villeroi, cet Auteur, au moyen de vingt vers environ de transition, avoit retourné tout le cinquieme acte, & mis en action ce qui n'étoit qu'en récit. La tragédie prête par là à un spectacle étonnant, & c'est en ce moment l'objet de la curiosité publique.

A la page 328. Le 1 *Août* 1769. Les Comédiens François qui, sur l'affiche avoient annoncé *l'Iphigenie en Aulide*, sans aucune addition qui prevînt le public de l'innovation dont on a

parlé, ont cru devoir ouvrir le spectacle par un petit bout de compliment, aussi mal fait que mal débité, où ils ont déclaré que toujours attentifs à procurer aux spectateurs de plus grands amusemens, ils avoient dans cette vue tenté l'essai en question.

Cet essai n'a point eu le succès qu'ils s'en promettoient; on a trouvé le spectacle du cinquieme acte mesquin, mal amené, invraisemblable, & trop brusqué. On a regretté les beaux vers du récit ordinaire, & les vers de suture du Sieur de Sainte Foix ont paru tout-à-fait disparates; il en été de même du jeu des Acteurs. Les uns ont joué divinement, d'autres à faire mal au cœur. Mlle Dumesmil a fait une sensation si prodigieuse, qu'elle a réuni tous les suffrages. Madame Vestris a fait le rôle d'Eriphile avec beaucoup de force & de vérité. Mlle Dubois, parée comme une châsse, a paru plus chercher à se faire belle qu'à être tendre & ingénieuse comme la vraie Iphigénie. L'Achille & l'Agamemnon ont été très-froids, ce qui n'a pas peu contribué à indisposer le public & à lui faire trouver mauvaise la témérité des Comédiens.

A la page 328. Le 2 *Août* 1769. M. de Voltaire, qui trouve sans doute que son *Histoire du Parlement* ne perce pas assez à son gré, & fait encore peu de bruit, la désavoue une seconde fois dans une nouvelle lettre insérée au Mercure de ce mois, & annonce

qu'elle est indécente & hardie ; il sent bien que ces qualifications exciteront encore mieux la curiosité des lecteurs, & c'est ce qu'il souhaitte ardemment. Le peu de gens qui ont lu ce livre, extrêmement rare encore, disent que ce sont des Annales tronquées, décousues, mal digérées des lambeaux arrachés de différentes histoires, & de celles-même de M. de Voltaire, qu'en rapportant les faits, presque toujours falsifiés, l'Auteur y mêle des réflexions souvent burlesques ou satyriques, mais qu'il ne traite jamais la question de droit; qu'en un mot, c'est un livre superficiel & qui ne remplit que très-imparfaitement son titre.

A la page 328. Le 3 *Août*. La seconde lettre de M. de Voltaire a produit l'effet qu'il en attendoit. C'est une fureur pour courir après son *Histoire du Parlement de Paris*, par M. l'Abbé Big...... que des fous achettent jusqu'à six louis. On a tellement châtié les colporteurs, qu'il ne s'en trouve plus qui osent se charger de pareille marchandise, surtout de celle-ci, contre laquelle le Parlement a demandé les prohibitions les plus séveres.

A la page 328. Le 4 *Août* 1769. Avant-hier le public s'est encore rendu en foule à la Comédie Françoise pour voir si le spectacle de l'Iphigenie au cinquieme acte seroit amélioré & feroit plus d'effet. Mais les Comédiens avoient arrêté entre eux de remettre cette tragédie dans son état ordinaire, & les curieux ont été atrap-

pés,

pés, ce qui a mécontenté beaucoup de monde. M. de Sainte-foix, le Rédacteur de la tragédie en question, n'eſt pas moins furieux qu'on lui ait donné le déſagrement de la comparaiſon: il prétend que les Comédiens auroient dû ſupprimer tout-à-fait pour quelque tems cette Iphigénie, afin qu'on perdît le ſouvenir de ſa tentative, & qu'on ſe remît tout uniment au courant.

A la page 328. Le 5 *Août* 1769. Les gens de l'art & les connoiſſeurs redoublent leurs gémiſſemens & leurs plaintes à la vue du Palais royal, dont les bâtimens commencent à ſe finir & à préſenter un tout complet. Sans répéter ici toutes les critiques de cet édifice qu'on a déjà rapportées à diverſes repriſes, on ſe contentera de l'obſervation générale, combien il auroit été plus noble & moins diſpendieux de dégager ce bâtiment des baraques qui l'entourent de droite & de gauche, en l'étendant de la rue des Bons-Enfans à la rue de Richelieu. Outre la grandeur & la magnificence de ce projet, on y joignoit une utilité reélle, en ménageant dans cet emplacement des écuries & des communs qui auroient ſuppléé à deux autres bâtimens ſéparés, dont l'un eſt appelé les écuries de ſon Alteſſe royale rue de Richelieu, & l'autre les écuries de M. le Duc d'Orléans, rue neuve des Petits-Champs. On auroit pu ſe défaire de ces deux corps de logis, étrangers & devenus inutiles, & l'Architecte n'auroit pas été dans le cas de déployer une nouvelle ineptie à

l'égard du dernier. Sa vétusté mettoit dans le cas de le refaire : par une économie fort mal entendue, le Sieur Contant a proposé de n'en reconstruire qu'une partie à neuf : en raccommodant l'autre, le nouveau bâtiment s'est trouvé trop fort pour le vieux, & celui-ci a cédé ; il a fallu recommencer cette partie, & dans l'intervalle, il est arrivé un accident au bâtiment neuf qui a donné lieu à des reprises, ce qui coûte énormément au Prince ; & d'ailleurs, on sent qu'en travaillant ainsi par morceaux, on ne peut avoir l'unité de plan nécessaire à tout bel ouvrage, & même à tout bon édifice.

A la page 334. Le 12 *Août* 1769. Quoiqu'il y ait des plans magnifiques pour la réconstruction de la salle de la Comédie Françoise dans l'emplacement de l'hôtel de Condé, les Comédiens répugnent à les adopter, & les Gentilshommes de la Chambre les soutiennent fortement à cet égard. Les premiers craignent qu'en se dessaisissant de leur propriété de l'hôtel actuel, & se transportant dans un emplacement étranger sur lequel la ville aura bâti un théâtre, ils ne perdent les avantages de leur bourgeoisie, & qu'on ne veuille les mettre en direction comme l'opéra. De leur côté, les Gentilshommes de la Chambre verroient avec peine rentrer sous l'inspection de la police, une administration agréable, & dont les détails amusent quelques-uns d'eux. Ces contrariétés laissent la chose en suspens, & rien ne se décide.

A la page 336. Le 14 *Août* 1769. La crise de la Compagnie des Indes vient de fournir encore matiere à une plaisanterie. Un caustique a imaginé & fait exécuter une gravure où l'on a représenté l'assemblée générale des actionnaires. Autour du tapis verd sont les gens de l'administration ; M. le Contrôleur général préside au bout de la table ; à sa gauche est M. Boutin, Intendant des finances, ayant la Compagnie dans son département, & cependant l'homme le plus acharné à son déchirement, sujet de l'allégorie en question. On voit à ses pieds un gros dogue d'Angleterre, les yeux enflammés, la gueule ouverte, les poils hérissés, dans l'attitude d'une rage prête à dévorer les actionnaires sur lesquels il s'élance. Son maître l'excite en disant : *mords-les*, pitoyable & cruelle allusion au nom de l'auteur du mémoire (*Morellet.*)

A la page 337. Le 16 *Août*. On prolonge les représentations du *Pere de famille*, qui continuent à occasionner les plus vives impressions sur les spectateurs, malgré les défauts énormes dont fourmille ce drame. Ses détracteurs attribuent son grand effet au jeu des Acteurs & à celui de Molé surtout. Le thermometre du théâtre est monté si haut aujourd'hui, qu'il faut nécessairement des explosions terribles pour y atteindre. Les poumons de cet Acteur en souffrent beaucoup, & l'on ne donne le Pere de famille que deux fois par semaine pour qu'il puisse y suffire.

A la page 337. Le 17 *Août* 1769. L'Académie Royale de Musique se dispose à donner des fragmens composés de *la Provencale*, acte tiré du ballet des fêtes de Thalie, paroles de Lafond, musique de Mouret; *d'Anacréon*, acte déjà joué aussi, de M. Bernard, musique de Rameau, & enfin d'un acte nouveau, ayant pour titre *Hypomene & athalante*; les paroles son attribuées à M. Brunet, nouvel Auteur lyrique, & la musique à M. Vachon, un des petits violons de la musique du Roi: on dit d'avance beaucoup de bien du dernier intermede, dont le poëme est agréable, bien écrit, & plein de sentiment & d'harmonie.

A la page 339. Le 20 *Août* 1769. Les fragmens donnés avant-hier par l'Académie royale de musique n'ont pas réussi en général. La musique de la *Provençale* ne peut aujourd'hui opérer beaucoup de sensation sur des oreilles accoutumées aux accords savans, & à l'harmonie nombreuse de la musique moderne; d'ailleurs, les petits couplets en patois, qui faisaient autrefois le succès de cet acte, ont été très-mal chantés, & le Sieur Muguet faisant la haute-contre, a achevé de completter le dégoût du public. L'acte nouveau n'a pas eu plus de succès. Le Sieur Vachon avoit eu la modestie ou la prudence de céder le pas à son maître, & le pas en musique est d'être joué le dernier; il a d'autant mieux fait, qu'il est à croire qu'on n'auroit pu soutenir cet intermede après celui d'Anacréon. Si le Gros

n'eût pas chanté, *Hypomene & Athalante* tomboient tout à plat. l'*Anacréon* a heureusement ranimé les spectateurs: il est tiré du ballet des *Surprises de l'amour*, & différent d'un autre attribué au Cardinal de Bernis. Celui-là passe pour meilleur encore: il y regne un mélange de tendre & de bacchique, qui produit l'effet le plus singulier & le plus heureux. La musique répond aux paroles; cet acte est un chef-d'œuvre dans les deux genres. Les ballets des trois actes sont délicieux, & les plus fameux coriphées de l'un & de l'autre sexe ont déployé à l'envi leur force, leurs graces & leur agilité.

A la page 339. Le 21 *Août* 1769. M. de Voltaire, doué d'un cœur aussi actif que son esprit, a favorisé de sa recommandation auprés du Ministre de la guerre, un jeune Médecin chargé de deux petits hôpitaux dans le pays de Gex, & venu à Paris pour demander une augmentation. Voici la recommandation dont il étoit porteur.

Requête de l'Hermite de Ferney à Monseigneur le Duc de Choiseul.

„ Rien n'est plus en place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune Médecin: rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointemens, quand le travail augmente. Monseigneur sait très-parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, & que depuis qu'il y a des troupes, nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil Hermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de

ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincerement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement & respectueusement à Monseigneur, que le Sieur Coste, notre Médecin très-aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, & qu'il est en ce point tout le contraire des grands Médecins de Paris. Il supplie Monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance".

M. Coste, muni d'un pareil passe-port, a été très-bien accueilli de M. le Duc de Choiseul; il a eu l'honneur de manger avec Madame la Duchesse, & ses appointemens, qui n'étoient que de cinquante écus, ont été portés à 1200 livres; il a obtenu, en outre, une gratification de 600 livres, pour son voyage.

A la page 354. Le 30 *Août* 1769. On trouve mauvais que différens particuliers se soient opposés à ce que plusieurs tableaux de grands maîtres n'aient pas été mis au Sallon, ce qui le rend encore plus vuide de beaux morceaux. On reproche surtout au Sieur la Borde l'Ex-Banquier de la Cour de dérober au public la *Mere bienfaisante*, le meilleur tableau de *Greuse*, & de magnifiques marines de Vernet. Les partisans de ce financier rejettent cela sur sa modestie, bien démentie pourtant par le luxe que ce particulier répand dans sa fameuse terre de la Ferté, & par l'opulence qui l'accompagne toujours, ne se montrant jamais qu'avec plus de cent mille

francs de diamans & de bijoux sur sa personne.

A la page 355. Le 2 *Septembre* 1769. On assure que le Sieur Baculard Darnaud, Auteur de plusieurs ouvrages larmoyans, tels que jérémiades, élégies, drames funéraires, a obtenu la pension que le Sieur Poinsinet avoit sur le Mercure, & que c'est à la sollicitation de l'Abbé de Langeac auprès de M. le Comte de Saint-Florentin. Ce jeune Abbé est déjà un Mécene très-ardent pour les gens de lettres, & fait refluer sur eux la passion excessive dont il est dévoré pour les Muses.

A la page 355. Le 3 *Septembre*. Quoique la feuille répandue par M. Godeheu regardât spécialement l'Abbé Morellet, puisque M. le Comte de Lauraguais n'avoit avancé le fait en question que sur le dire de M. l'Abbé, cependant ce Seigneur a bien voulu répondre au réclamant; il lui a écrit une lettre très-adroite, dans laquelle il prouve que M. Godeheu n'a pas traité la question, & que bien loin de décharger l'ancienne administration, il l'inculpe lui-même par la nullité de son observation; qu'en un mot, il ne s'agissoit pas de prouver contre l'Abbé Morellet, pour quel motif Messieurs de l'administration s'étoient partagés entre eux une somme quelconque, prétendu bénéfice du commerce, mais si cette somme partagée étoit réellement un bénéfice, & c'est ce que l'Auteur de la feuille ne prouve en rien.

A la page 356. Le 5 *Septembre* 1769. Les

Comédiens Italiens ont donné, Samedi deux de ce mois, la premiere représentation d'un petit drame en un acte, intitulé *l'Amant déguisé ou le Jardinier supposé*. Les paroles sont de Favart, la musique de Philidor, & quelque triviaux & usés que soient & le titre & l'intrigue, cela ne peut manquer d'aller fort loin, à la faveur de ces noms illustres sur la scene bouffonne.

A la page 357. Le 7 *Septembre*. Les *fêtes de Tempé* du Sieur Torré commencent à n'être plus aussi courues; la foule diminue sensiblement, & cet Artiste industrieux a recours à différentes innovations pour ramener le public de Paris trop aisé à se rassasier des mêmes plaisirs. Il a d'abord augmenté l'illumination, en a varié la décoration, beaucoup plus brillante que l'illumination ordinaire; il a mis en œuvre une cocagne galante; & enfin il sollicite la permission de donner des bals masqués.

A la page 358. Le 9 *Septembre* 1769. Plus on va au Sallon & moins on le trouve digne de la foule de curieux qui s'y porte, un grand tiers des portraits, pas un tableau d'histoire capable d'exciter une forte d'admiration; s'il n'étoit relevé par les Vernet, les Lotherbourg, les Cazanove, les Greuse, il ne formeroit qu'un assemblage de croutes, qui ne pourroit conserver à la nation, la gloire d'avoir une école Françoise. La sculpture dégénere infiniment moins, & mérite beaucoup d'éloges.

A la page 358. Le 11 *Septembre*. On comp-

toit retirer le Pere de famille après six représentations ; mais l'empressement du public à aller pleurer à ce drame monstrueux n'a pas permis aux Comédiens de le soustraire aux spectateurs, qui en sortent toujours le cœur brisé & les yeux en pleurs.

A la page 358. Le 12 *Septembre* 1769. Une femme très-connue, dont l'inoculation a fait époque dans l'origine de cette méthode, vient d'avoir la petite vérole naturelle, & l'on regarde le fait comme prouvé incontestablement. Les anti-inoculateurs triomphent comme si cet évenement pouvoit renverser le nouveau systême. Les partisans de celui-ci répondent qu'ils n'ont jamais prétendu que l'art fût plus puissant que la nature, qu'étant reconnu en médecine qu'on peut avoir la petite vérole naturelle plusieurs fois, rarement il est vrai, ils ont affirmé simplement que l'inoculation produisoit les mêmes effets que la petite vérole naturelle, & garantissoit de la récidive au même degré. Ce n'est donc pas d'un seul exemple qu'on peut rien conclure contre eux ; ce seroit par des exemples répétés, multipliés, & plus fréquens que ceux de gens ayant plus d'une fois la petite vérole naturelle. Cependant, comme cette progression de raisonnemens n'est pas à la portée de tout le monde, on ne peut dissimuler que l'évenement du jour ne cause beaucoup de bruit ici & ne jette l'alarme dans quantité de familles, où l'on s'étoit peut-être trop abusé

ſur la certitude & l'infaillibilité de la méthode en queſtion.

A la page 358. Le 13 *Septembre* 1769. Les Comédiens François ont pris l'alarme depuis qu'il eſt ſérieuſement queſtion du nouveau Wauxhall, ſous le nom de *Colizée*. Ils ont fait des repréſentations au Miniſtre ayant le département de la police de Paris ; ils ont dépoſé dans ſon ſein leurs inquiétudes ſur le ſort que pourroit leur faire un ſpectacle qui ſembloit vouloir envahir tous les autres & s'appeler excluſivement le Temple des arts & des plaiſirs. Ils ont fait valoir les droits qu'ils avoient à la protection du Gouvernement ; ils ont intéreſſé à leur ſort l'honneur de la nation même à ne point laiſſer déſerter un théâtre, le premier de tous les théâtres, le modele & l'école de toute l'Europe policée. M. le Comte de Saint-Florentin a paru vivement affecté de leurs plaintes ; il a eu la bonté de leur faire écrire, de les raſſurer, d'entrer dans des détails concernant le nouvel établiſſement, & de leur promettre que tout autre Wauxhall feroit interdit, excepté celui de la foire Saint-Germain qui n'aura lieu que dans la ſaiſon même de cette foire. Les Amateurs des fêtes de Tempé ſont de nouveau alarmés de cette lettre, & jugent que ces fêtes, malgré leur privilege antérieur, ſeront ſupprimées l'année prochaine.

A la page 358. Le 14 *Septembre*. On débite un pamphlet de ſept pages in-8°. ayant

pour titre : *Dialogue qui sera compris par ceux qui sont instruits de la position actuelle de la Compagnie des Indes, & par les Intéressés aux nouvelles & anciennes actions.* C'est un sommaire des différens mémoires de la Compagnie des Indes & leurs conclusions sur le parti à prendre. Cette misere ne seroit pas lue, si le nom de cette Compagnie infortunée ne réveilloit aujourd'hui l'attention du public & n'excitoit son intérêt.

A la page 360. Le 18 *Septembre* 1769. On a parlé d'une statue représentant l'Abondance, qui avoit été faite pour être placée sur le comble du gros bâtiment du Palais royal, & qui conséquemment devoit être très-colossale. Cette bizarre imagination n'a pu avoir lieu, &, par un autre projet non moins ridicule, on avoit arrêté d'élever cette statue au bout de la grande allée du jardin, en face de celle de feu son Altesse Royale. Ce Projet avoit été adopté au point qu'on avoit déjà édifié un piédestal énorme & qui jetoit l'alarme parmi les habitans de cette partie, dont une pareille masse auroit absolument masqué la vue, & obscurci les appartemens. Envain avoit-on observé que le point de vue d'une statue faite pour être exhaussée au faîte d'un édifice, ne pouvoit s'accorder avec celui où alloit être celle-ci; on n'avoit tenu compte des remarques des connoisseurs, & l'on s'attendoit à voir incessamment ce monument baroque, losqu'il paroît décidé aujourd'hui

Shakespear, plein de beautés, ſublimes, & de défauts révoltans, eſt prôné par les Acteurs avec beaucoup d'emphaſe ; mais le public pourroit leur donner un démenti, comme cela arrive ſouvent.

A la page 365. Le 28 *Septembre* 1769. Les François ont remis depuis quelques jours *le faux Savant* de M. Duvaure, piece informe reſſemblant à mille choſes, mêlée cependant de bonnes ſcenes. Le rôle de Préville eſt plaiſant, & joué divinement, mais chargé d'une façon invraiſemblabe, quoiqu'il diſe fort bien que tant de gens jouent le même, & ſurtout à la Cour.

A la page 365. Le 29 *Septembre.* La plaiſanterie de Raphaël à Jérôme &c. fait grand bruit, & l'on cherche à en découvrir l'Auteur qui garde l'anonyme. On attribue ce pamphlet à pluſieurs hommes de lettres, comme l'Abbé de *Voiſenon*, M. *Diderot*, M. *d'Alembert*, M. de *Marmontel.* Ce dernier eſt le plus ſoupçonné parce qu'il eſt le plus connoiſſeur des quatre en pareille matiere; qu'il eſt d'ailleurs fort cauſtique, & que le ſtyle eſt plus dans ſa maniere que dans celle des autres.

Au demeurant, Meſſieurs de l'Académie peuvent ſe conſoler de la critique en queſtion par pluſieurs brochures fadaſſes ſur cette matiere où on les barbouille d'encens alternativement, & en trés-grande doſe. Malheureuſement, le

public ne lira guere tous ces éloges mandiés, & donnès à charge de revanche.

A la page 366. Le 1 *Novembre* 1769. Messieurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, très-alarmés de la *Lettre de Raphaël à Jérôme*, plaisanterie d'autant plus piquante qu'elle est plus vraie, ont interposé auprès du Ministre les bons offices de M. le Marquis de Marigny, leur Directeur; il a agi si efficacement que la police a arrêté le pamphlet en question pendant deux fois vingt-quatre heures, a exigé de l'Auteur des corrections qui gàtent, comme on s'en doute bien, & émoussent tout le sel de la critique. Heureusement, la fureur du public avoit déjà enlevé une infinité d'exemplaires.

A la page 367. Le 3 *Novembre*. Malgré la médiocrité de la tragédie de *Hamlet*, le public continue à regarder avec indulgence un jeune Auteur dont il avoit encouragé les talens lors de sa premiere tragédie, intitulée *Amelize*, monstre dramatique, d'une composition & d'un style également barbares, mais où l'on croyoit voir le germe d'un Poëte à venir. Ce germe n'est pas encore développé à son point de perfection. On remarque pourtant des progrès de l'Auteur dans la coupe de la charpente de son drame & une amélioration de style qui donnent de nouvelles espérances. Cette piece ne sera jouée que deux fois par semaine, à cause de Molé dont la poitrine est à ménager.

A la page 368. Le 5 *Novembre* 1769. Outre

la satisfaction dont on a parlé, les Artistes offensés ont chargé M. Sedaine, Secrétaire de l'Académie de Peinture &c. de répondre à l'anonyme. Il a répandu une prétendue *Lettre de Jérôme Râpeur de Tabac à Raphaël &c.* On sait qu'en pareil genre tout le succès consiste dans cette premiere fleur de critique qu'il faut saisir & qui se fane pour peu qu'on la remanie. Aussi l'ouvrage de l'apologiste du Sallon a-t-il paru froid, diffus, lourd, bassement écrit, & né sous une main plus accoutumée à manier la truelle que la plume. Ce n'est pas que M. Sedaine n'ait un mérite, même littéraire; mais ce n'a jamais été celui du style, & c'est la principale chose dans les écrits du genre en question. On attribue aujourd'hui plus constament la lettre de Raphaël à M. le Comte de Lauraguais dont on connoît le goût pour tous les arts.

A la page 368. Le 6 *Novembre* 1769. Les spectacles de Fontainebleau commenceront incessamment. On a été fort occupé aux Menus, ainsi qu'on l'a dit, des préparatifs des fêtes qu'on y répétoit pour ce voyage. On a dit aussi, qu'il y auroit douze jours de spectacles composés de différens opéra, comédies, opéra-comiques, le tout arrangé au théâtre de la Cour. On avoit d'abord mis sur le répertoire la *Princesse de Navarre*, malgré le mauvais succès qu'avoit eu à sa naissance cet opéra, l'ouvrage de deux grands hommes, Voltaire & Rameau; mais des raisons politiques l'ont fait suppri-

mer,

mer, & il y en avoit peu à le donner, lors même qu'il fut joué pour la premiere fois.

A la page 368. Le 8 *Novembre.* Un nouvel adversaire s'éleve contre l'Abbé Morellet, & vient de répandre une brochure ayant pour titre, *Doutes d'un actionnaire sur le Mémoire de M. l'Abbé Morellet contre la Compagnie des Indes.* Le modeste Auteur expose ses inquiétudes sur les assertions hazardées du détracteur de la Compagnie Il paroît que la réponse de celui-ci à M. Necker, n'a pas produit l'effet qu'il s'en promettoit. Envain s'y défend-il sur les reproches d'avoir montré la plus grande partialité dans l'examen des droits des actionnaires; d'avoir introduit une inquisition terrible sur leur propriété; de les avoir rendus odieux au Gouvernement; de vouloir les faire priver du bien qui leur reste, s'ils se refusent à un projet qu'il ne communique point &c.; tous les actionnaires n'ont envisagé dans l'espece d'amende honorable qu'il leur fait, qu'un Ecrivain cherchant bassement à se disculper des imputations qu'il avoit méritées par des menaces aussi irrégulieres qu'impudentes dans sa bouche. Tout ce qu'il peut dire aujourd'hui ne détruit point la dangereuse ouverture qu'il a faite au Gouvernement, ou plutôt on reste convaincu qu'il n'a été que son organe dans cette occasion, & qu'il s'est prêté aux vues mal-intentionnées des gens intéressés à surprendre à cet égard la confiance du Ministere; personnage d'autant plus méprisable, qu'on

le trouve en contradiction avec lui-même, ou du moins avec ceux qu'il reconnoît pour ses maîtres. Ce sont les Editeurs de l'Encylopédie, & ce corps d'hommes célebres, connus sous le nom d'Encyclopédistes. L'article du fameux Dictionnaire en question, qui traite la même matiere que M. l'Abbé Morellet, à ce mot *Compagnie des Indes*, porte des principes bien opposés aux siens. On peut les lire dans l'ouvrage même.

A la page 369. Le 10 *Octobre* 1769. La prétendue *Réponse de Jerôme à Raphaël &c.* est de M. Cochin, Secrétaire de l'Académie de Peinture & de Sculpture &c. & non de M. Sedaine, Secrétaire seulement de l'Académie d'Architecture. Au demeurant, la critique de l'ouvrage reste dans toute sa justesse, & l'on peut dire avec plus de vérité de l'Auteur: qu'il est plus accoutumé à manier le burin que la plume.

A la page 372. Le 14 *Octobre*. Le public commence à déserter *Hamlet*, quoique cette tragédie ne soit encore qu'à sa sixieme représentation. Les changemens de l'Auteur n'ont pas paru heureux, & l'on a trouvé que loin d'avoir amélioré son drame, il l'avoit affoibli & dégradé. En effet, le caractere du héros, monté dès le second acte à un degré de chaleur nouveau, ne pouvoit se terminer par une catastrophe trop sanglante & trop extraordinaire. Les atrocités d'Oreste & de Sémiramis sembloient découler nécessairement d'une frénésie religieuse, exaltée

à un pareil point, & c'eſt le grand défaut de la piece moderne, de violenter pendant quatre actes le ſpectateur qui prévoit continuement un parricide inévitable. M. Ducis a pris le change; il a cru que c'étoit ce parricide qui révoltoit, & la Reine ſe tuant elle-même, ne fait plus qu'un dénouement commun, qui ne répond pas à tout ce qui a précédé. On ſait mauvais gré à l'Auteur d'avoir déchiré l'ame ſi longtems & de ne préſenter enſuite qu'un ſuicide poſtiche, nullement néceſſaire pour la Reine en ce moment, mais trop eſſentiel au Poëte pour ſe tirer d'affaire. Le ſecond défaut, c'eſt que les autres perſonnages ne groupent pas aſſez avec le principal; qu'il n'en réſulte pas cette harmònie dramatique qui conſtitue la beauté d'une piece, & que tous les autres caracteres, oiſeux, meſquins, défigurés, ſont écraſés & anéantis par celui d'*Hamlet*. On a remarqué auſſi beaucoup de bouffiſſure dans le ſtyle, & les tirades qui en avoient impoſé à la premiere repréſentation, par l'analyſe de la réflexion, ſe ſont trouvées fauſſes ou déplacées.

A la page 374. Le 17 *Octobre* 1769. M Baron, Secrétaire de l'Académie d'Amiens, a trouvé une anagramme aſſez heureuſe des noms du Saint Pere Actuel. La voici: *Laurentius, Franciscus Ganganellius: Franciscanus Galli unus erit Angelus*. Il a pris la liberté d'en faire part à ce Pontife en lui écrivant en latin une lettre de félicitation ſur ſon exaltation. Cette

lettre eſt du 28 Juillet. Dès le 9 Août ſa Sainteté a fait répondre par le Cardinal de Pallavicini, ſon Secrétaire d'Etat. Ce Prélat a accuſé en Italien à M. Baron la réception de ſa lettre au Saint Pere, & lui a envoyé en reconnoiſſance, de la part du Pape, ſa bénédiction apoſtolique.

A la page 375. Le 19 *Octobre* 1769. On écrit de Fontainebleau, que la Cour eſt triſte; qu'on regarde les ſpectacles comme mal choiſis & trop rebattus; que dans ceux donnés la ſemaine derniere, *Iſabelle & Gertrude* avoient ſemblé faire le plus grand plaiſir; mais que Meſdames avoient trouvé le *Déſerteur* froid, long, noir, & ſerrant le cœur ſans occaſionner ces larmes abondantes qui ſoulagent délicieuſement les ſpectateurs ſenſibles.

On ajoute qu'on devoit donner, le Mardi 17, Trancrede & le Dédit; le Mercredi 18 Lucile & Roſe & Colas, deux opéra-comiques; & le Jeudi 19, le Magnifique & l'acte de *Zelindor*.

On parle, du reſte, des petits ſoupers du Roi comme très-agréables, & où les femmes de la Cour qui avoient témoigné le plus de répugnance pour Madame la Comteſſe du Barri, briguent avec le plus grand empreſſement d'être admiſes. Les Seigneurs ne ſont pas moins avides de cette faveur, qui ne s'accorde pas à tous ceux qui la recherchent.

A la page 377. Le 21 *Octobre*. Un anonyme vient de faire paroître une critique d'Hamlet. Elle eſt fondée en raiſon ſur quantité de

chofes ; on y releve les défauts de fens commun & le jeu des Acteurs n'eft pas épargné. La piece eft cenfée interrompue par l'indifpofition d'un Acteur, expreffion d'adouciffement dont on fe fert pour ménager l'amour-propre des Auteurs. On prétend que M. Ducis, amerement touché des fautes énormes qu'on lui reproche dans la texture de fon drame, fe propofe de le refondre pour le reproduire cet hiver dans un état plus fupportable, & que le Sieur Molé, fentant combien fa poitrine eft infuffifante pour rendre fon rôle, fera remplacé par le Sieur le Kain, dont la vafte corpulence & les poumons formidables répondent mieux au perfonnage du frénétique Hamlet.

A la page 378. Le 22 *Octobre* 1769. Un anonyme répand depuis quelque tems un ouvrage périodique fous le nom d'*Obfervateur François à Londres*. Quoique nous ayons une infinité d'ouvrages fur les mœurs, la politique & l'adminiftration des finances d'Angleterre, l'ardeur que nous avons aujourd'hui pour tout ce qui concerne nos célebres rivaux, nous fait courir avidement à tout ce qui a quelque rapport à eux. Cette efpece de journal contient des anecdotes intéreffantes, fi elles font vraies. Du refte, l'Auteur a voulu fe fingularifer par une ortographe bizarre, qui rend la lecture de ce livre très-pénible ; il enchérit encore fur M. de Voltaire ; mais fi l'on paffe à ce grand littérateur, quelques innovations fantafques, on

doit être plus févere vis-à-vis d'un Ecrivain qui n'a encore aucun titre fur la complaifance du lecteur, & qui doit commencer par les moyens reçus.

A la page 160. Le 27 *Octobre*. Il paroît une nouvelle plaifanterie relative à la Compagnie des Indes, qui eft aujourd'hui l'objet des facéties de Paris. C'eft une efpece de placet au Roi en dialogue entre M. l'Héritier & M. de Moracin, deux Députés des actionnaires.

A la page 380. Le 29 *Octobre* 1769. Extrait d'une lettre de Fontainebleau..... *La Rofiere*, opéra comique dont les paroles font, comme vous favez, du Sieur Favart, & dont la mufique eft du Sieur Philidor, a été jouée, Mercredi 25 de ce mois, devant le Roi & toute fa fuite fans fuccès. Il paroît qu'en général on ne rafolle point ici de ce genre de fpectacle comme à la ville. L'opéra d'*Iphife & Yante* du Sieur Laujon n'a pas eu un meilleur fort. Le *Cri de la Nature*, dont je vous ai parlé, reçoit de nouveaux éloges à mefure qu'on le voit. Cette indulgence du public a encouragé l'Auteur à mettre auffi fur la fcene fon *Honnête homme*, comédie en cinq actes & en vers comme la premiere, que je vous ai mal-à-propos annoncée être en profe. Celui-ci doit être joué le jour des morts, & les partifans de l'Auteur ne lui promettent pas moins de gloire.

A la page 380. Le 30 *Octobre*. La fureur des Bateleurs eft telle aujourd'hui, qu'une nou-

velle troupe, dirigée par le Sieur Gaudon, vient de s'établir auprès du château du Louvre, & a ouvert son théâtre Samedi dernier. Il se propose de parodier le Sieur Audinot, qui parodie lui-même l'opéra comique des Italiens, déjà grands parodistes : la police s'est d'autant mieux prêtée à favoriser l'Entrepreneur en question, que le peuple de cette partie de la ville, éloignée des deux boulevards étoit affamé de spectacles ; par cet arrangement la populace de tous les quartiers pourra s'en repaître & se délasser agréablement de ses travaux, sans perdre un tems précieux à courir au loin pour trouver des parades & des farces.

A la page 1 du cinquieme Volume. Le 2 Novembre 1769. Les Comédiens Italiens ne sont pas fâchés du peu de succès qu'a eu la Rosiere à la Cour. Ils savent que la ville n'est jamais d'accord avec celle-ci ; qu'elle aime à fronder les goûts des courtisans, & à profiter de cette seule occasion où elle a la liberté de s'expliquer ; en conséquence, ils accréditent eux-mêmes ce bruit, & se proposent de réparer cet hiver leur disgrace.

A la page 4. Le 3 *Novembre* 1769. M. l'Abbé Delaunay qui se dispose à donner un recueil de pieces fugitives pour servir de supplément aux ouvrages des Auteurs vivans, a écrit à M. Piron pour lui demander communication des siennes. Ce Poëte plus qu'octogénaire, mais tout brûlant encore du feu sacré

dont il a toujours été dévoré, a répondu à l'Editeur une lettre qui court dans Paris & qui est marquée au coin original de désordre & d'énergie, bien différent de la froide symmétrie de nos beaux esprits modernes, dont tous les ouvrages paroissent sortir de la même toilette.

A la page 4. Le 4 *Novembre.* On mande de Fontainebleau qu'on a donné, le jour des morts, l'acte d'*Erozine*, où l'on a déployé toute la magnificence des décorations du Sieur Lévêque, entre autres celle de diamant, qui a produit un effet merveilleux.

A la page 5. Le 6 *Novembre* 1769. Tout le monde n'est pas d'accord sur le sort que *la Roziere* a essuyé à la Cour. Comme on ne bat point des mains au spectacle du Roi, on n'y peut saisir comme aux autres spectacles le cri de la nature, par ces applaudissemens involontaires en quelque sorte, & qu'arrache une admiration subite, ou la vive impulsion du cœur; & quand il est question de recueillir les voix des spectateurs de sang-froid, il se trouve un partage sur lequel on ne peut se décider.

Quant à *Iphis & Yante*, il paroît que le mécontentement a été général: la musique des Sieurs Rebel & Francœur n'a pas fait faire grace au poëme, qui en général a déplu aux femmes, cette moitié du genre humain qui entraîne l'autre, ainsi que l'observe M. de Voltaire. Il y a des travestissemens de sexe qui les ont révoltées.

A la page 6. Le 10 *Novembre.* Les ennemis

mis de Madame la Comteſſe du Barri, qui depuis ſa préſentation avoient reſpecté ſa grandeur & démenti en quelque ſorte par leur ſilence tous les bruits injurieux, toutes les calomnies ténébreuſes répandues ſur le compte de cette beauté, ſe réveillent aujourd'hui, & publient une anecdote trop oppoſée à ſon caractere de modération & de décence pour la croire. Ils prétendent que trouvant qu'elle avoit un cuiſinier qui reſſembloit au Miniſtre, le plus illuſtre de ſes adverſaires, elle avoit regardé cela comme un grand tort vis-à-vis d'elle, & avoit ordonné qu'il ne parût plus en ſa préſence; que peu de tems après elle en avoit plaiſanté à ſouper avec le Roi, & lui avoit dit: „ Je renvoie mon *Choiſeul*, quand „ renverrez-vous le vôtre?"

A la page 7. Le 13 *Novembre* 1769. On a vu par la ſouſcription dont on a parlé juſqu'où va l'enthouſiaſme de certaines gens pour M. de Voltaire. Ses ennemis, toujours acharnés contre lui, viennent d'en faire la parodie la plus amere; il eſt inutile de la rapporter, c'eſt préciſément l'inverſe de l'autre, c'eſt-à-dire une ſuite de toutes les qualifications injurieuſes que peuvent enfanter la plus baſſe envie & la haine la plus active.

A la page 13. Le 16 *Novembre*. Une autre hiſtoriette de M. le Comte de Lauraguais occupe les oiſifs, & fournit matiere aux propos du moment. Ce Seigneur s'eſt trouvé, il y a quelques jours, dans une rue étroite en face du ca-

roſſe de M. de Barentin, l'Avocat général, qui avoit avec lui ſa femme très-laide. Le cocher de M. de Lauraguais vouloit toujours avancer; celui du Robin refuſoit de reculer: grande diſpute entre les valets. L'Avocat général met la tête à la portiere, & prodiguant la morgue magiſtrale, paroît étonné qu'on ne veuille pas le laiſſer avancer; il déclare ſa qualité, & combien le ſervice du Roi exige qu'il ne ſoit pas retardé dans ſa marche. M. de Lauraguais avec beaucoup de ſang-froid ne tient aucun compte des dires de M. l'Avocat général, ordonne à ſon cocher de paſſer outre; alors la femme toute effrayée ſe montre à ſon tour, fait valoir les priviléges de ſon ſexe, & paroît ſurpriſe qu'un Seigneur auſſi bien élevé les méconnoiſſe. „ Ah!" dit M. de Lauraguais, „ que ne vous montriez-vous plutôt, Madame? Je vous aſſure que moi, mon cocher & mes chevaux aurions reculé du plus loin que nous vous aurions vue.

A la page 14. Le 19 *Novembre* 1769. Les ennemis de M. de Voltaire, dont la rage contre ce grand homme ne s'éteindra qu'avec ſa vie, ne ceſſent de répandre contre lui des libelles auſſi obſcurs qu'eux. L'un de ces Zoïles vient d'en faire un portrait ſi effroyablement crayonné, qu'il ne peut être reconnoiſſable qu'à ceux auſſi aveugles que l'Auteur ſur le mérite de ce Prince de la littérature, & auſſi prévenus ſur ſes défauts & ſur ſes vices.

A la page 20. Le 23 *Novembre*. On ne

croiroit pas que dans ce fiecle de lumieres on donnât encore de la vogue à des contes populaires, à des prédictions abfurdes, dignes des fiecles barbares où elles ont été faites. Cependant, on débite aujourd'hui, avec une publicité peu honorable à notre philofophie, une de ces prophéties qu'on applique aux Turcs, & qu'on prétend trouvée dans un ouvrage imprimé en 1570. Il y eft dit que les loix de Mahomet ne dureront que mille ans, que l'Empire des Turs finira fous le quinzieme Sultan, & dans un commentaire fait dans le tems, on ajoute que les Mofcovites & les Venitiens doivent être les auteurs de ce grand évenement. La déroute de l'armée Ottomanne eft regardée par nos fuperftitieux comme un acheminement à la révolution, & ils ne doutent pas d'après les préparatifs de guerre qu'on affure dans les papiers publics fe faire dans les Etats de la République de Venife, que ces infulaires ne confomment ce grand ouvrage l'année prochaine.

A la page 21. Le 25 *Novembre* 1769. La prophétie dont on a parlé concernant les Turcs, fe trouve auffi dans le Dictionnaire de Bayle, dont on peut confulter les notes.

A la page 21. Le 25 *Novembre*. On a parlé dans le tems d'une facétie attribuée à M. de Voltaire, intitulée *Supplément aux Caufes célèbres*, ou *Procès de Clauftre*. Ceux qui ont lu le pamphlet, favent combien le Sieur la Borde Defmartres, fa femme, (la Demoifelle Bourait-

don, niece de l'Abbé Claustre) & l'Abbé lui-même, sont tournés en ridicule; combien même ce dernier est peint sous des couleurs noires qui le font dignement contraster vis-à-vis le Tartuffe de la comédie. Madame Desmartres a écrit au Philosophe de Ferney pour se plaindre à lui d'un procédé si injurieux & si peu conforme à son esprit de tolérance, à cet amour de l'humanité que respirent tous ses ouvrages. M. de Voltaire a répondu par un désaveu formel de la plaisanterie, & paroît bien aise, ainsi que Mad. la Borde Desmartres, que le public en soit instruit. En conséquence, on consigne ici cette protestation.

Lettre de M. Voltaire à Madame la Borde Desmartres.

Ferney ce 18 Septembre 1769.

Madame, j'ai reçu les mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre procès. Je ne suis point Avocat; j'ai soixante seize-ans bientôt; je suis très-malade; je vais finir le procès que j'ai avec la nature. Je n'ai entendu parler du vôtre que très-confusément; je ne connois point du tout le *Supplément aux causes célebres* dont vous me parlez. Je vois par vos mémoires, les seuls que j'aie lus, que cette cause n'est point célebre, mais qu'elle est fort triste. Je souhaitte que la paix & l'union s'établissent dans votre famille; c'est le plus grand des biens. Il vaut mieux prendre des arbitres que de plaider. La raison & le véritable intérêt cherchent toujours des accommodemens. L'intérêt mal-

entendu & l'aigreur mettent les procédures à la place des procédés. Voilà en général toute ma connoissance du barreau.

Votre lettre, Madame, me paroît remplie des meilleurs sentimens. M. de la Borde, premier Valet-de-Chambre du Roi, passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable. Vous semblez faits tous deux pour vous concilier, & c'est ce que votre lettre même me fait espérer. J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très-humble & très-obéissant serviteur Voltaire, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

A la page 23. Le 26 *Novembre* 1769. Tous les points différens qui sont traités dans le livre de l'*Essai sur les préjugés &c.* annoncent autant de force que de profondeur; partout la raison & l'éloquence s'y soutiennent & s'y fortifient réciproquement. On ne sauroit trop admirer le courage de l'Auteur moderne qui se cache sous le nom de M. Dumarsais, & l'humanité entiere doit applaudir à un homme qui réclame si énergiquement ses droits.

Quant à la fabrique du livre, on pourroit reprocher à l'Ecrivain d'être trop diffus, de s'abandonner à son génie facile & abondant, & de ne pas resserrer ses idées, qui n'en acquerroient que plus de vigueur & de clarté.

A la page 24. Le 27 *Novembre*. Le Sieur Molé, que M. le Prince de Condé a enlevé à la comédie Françoise pour les Etats de Bourgogne, fait un grand vuide à ce spectacle. Quant aux

nouveautés, il y a une discussion entre M. Ducis, auteur d'Hamlet & M. de Beaumarchais, qui voudroit faire jouer actuellement sa comédie qu'on a déjà annoncée. Le premier réclame la continuation des représentations de son drame interrompu, suivant l'affiche, par l'indisposition d'un Acteur; le second prétend qu'il y a prescription pour M. Ducis, & que sa tragédie n'ayant pas reparu depuis deux mois, étoit censée tombée ou retirée. On en référera sans doute aux Gentilshommes de la Chambre qui décideront la querelle.

A la page 27. Le 30 *Novembre* 1769. Le Sieur le Gros, plus renommé par son chant que par son jeu, a déployé une ame qu'on ne lui connoissoit pas dans l'opéra de *Dardanus*; il n'est pas jusqu'à Madame Larrivée qui s'est prêtée à la perfection de la représentation en se tenant dans la sphere où elle devroit rester; elle a fait l'emploi subalterne d'une Phrygienne qui chante des arietes, & a plus brillé dans ce petit rôle que dans les premiers. En un mot, les différentes parties de cette tragédie lyrique ont été si bien exécutées, qu'il en a resulté un ensemble complet, tel qu'on n'en avoit pas vu depuis longtems à ce spectacle.

A la page 27. Le 2 *Décembre* 1769. Quand l'ouvrage singulier dont on a parlé, intitulé le *Pornographe*, a paru, on a jugé par sa publicité, & par l'autorisation qu'il avoit reçue de la chancellerie & de la police, que le Gouverne-

ment ne désapprouvoit pas les vues de l'Ecrivain: quelques politiques ont même conjecturé que, suivant sa sagesse, ce livre jeté dans le public, étoit fait pour exciter une fermentation à cet égard & recueillir les différens avis: aujourd'hui ces spéculateurs portent leurs vues plus loin, & prétendent qu'on songe sérieusement à effectuer le projet bizarre de l'Auteur: ils veulent que le Colysée qu'on éleve à si grands frais aux Champs-Elysées ait le double objet d'amuser quelque tems les curieux, & d'être tourné ensuite en *Parthenion*, si le premier plan ne réussit pas, comme il y a grande apparence. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'espece des filles pullule si prodigieusement, que les rues, les promenades, & les lieux les plus respectés en sont infectés, sans pudeur & sans ménagement de la part de semblables prostituées; que les prisons destinées à les contenir ne peuvent y suffire, & qu'au moyen de la circulation continuelle, la masse n'en diminue point, & s'augmente au contraire sans relâche par les recrues innombrables qui en affluent journellement dans la capitale.

A la page 28. Le 4 *Décembre* 1769. Les Comédiens François ont remis avant-hier une tragédie de M. Le Miere, intitulée *Guillaume Tell*. Ce drame avoit eu peu de succès au début, & il n'y a pas d'apparence qu'il se soutienne mieux à la reprise.

A la page 32. Le 9 *Décembre*. On a parlé

des tracasseries suscitées à M. du Belloy par les Comédiens à l'occasion de la reprise du Siege de Calais; de la lettre forte & vive que cet Auteur leur écrivit dans le tems, & de l'espece de treve que le Gentilhomme de la Chambre mit à cette petite guerre en ordonnant provisoirement que l'on jouât la tragédie en question. Cette satisfaction n'a pas contenté M. du Belloy; & les Comédiens, de leur côté, ont conservé leur rancune, surtout le Sieur le Kain chargé du rôle de Bayard, mais qui en partant pour sa tournée déclara qu'il ne joueroit point que l'Auteur n'eût réparé les outrages de son épître par un désaveu. M. du Belloy, excédé de ces procédés indignes, a, dit-on, retiré sans retour ses deux tragédies de Gabrielle de Vergy & du Chevalier Bayard; on assure qu'il va les faire imprimer avec un privilege dans lequel il sera expressément défendu aux Comédiens de Paris de les jouer sans sa permission; permis au contraire à tous les Comédiens, Histrions, Bateleurs généraux ou particuliers, François ou étrangers, de la jouer, soit à Paris, soit en France, soit en Europe, ou dans telle partie du monde que ce soit. Il seroit d'autant plus fâcheux que l'Auteur fût obligé d'en venir à cette extrémité, que le style n'est pas l'endroit par où brille M. du Belloy, & qu'à la lecture il perdra tout le mérite des situations, des coups de théâtre, des tableaux qu'il prodigue dans ses pieces avec autant de merveilleux que de fertilité.

A la page 32. Le 11 *Décembre* 1769. C'eſt envain qu'on ſe flattoit de voir jouer l'opéra cette année ſur le théâtre du Palais royal; on dit cet évenement reculé aujourd'hui juſqu'au 9 du mois prochain. Le retard eſt occaſionné par la démolition de quelques maiſons au coin de la place dont on n'a pas cru devoir conſerver les bâtimens peu ſolides, au milieu du fracas qu'occaſionneroit dans le quartier le concours prodigieux qu'il y a néceſſairement à un pareil ſpectacle. Quoique cette deſtruction ne ſoit que le prélude d'un abattis beaucoup plus conſidérable, on remet au printems le reſte de l'ouvrage, & l'on ſe contentera d'avoir pourvu pour le moment à la ſureté publique. Le projet de l'agrandiſſement de la place eſt de la plus grande magnificence & ne pourra s'exécuter qu'avec beaucoup d'argent & de tems.

A la page 32. Le 12 *Décembre* 1769. Un homme du monde ayant compoſé un opéra comique très-joli & du meilleur ton, intitulé *la Baignoire*, avant de le faire préſenter à l'aſſemblée générale des Comédiens Italiens, l'a communiqué à quelques-uns d'entre eux, tels que le Sieur Deheſſe & Clairval; ces Meſſieurs ont cru y reconnoître le fonds d'une avanture arrivée au Sieur Poinſinet, qui fait nombre parmi ſes miſtifications...... leur délicateſſe s'eſt offenſée de cette reſſemblance, & ils ont déclaré que l'ouvrage étoit charmant, mais que l'honnêteté de leurs mœurs ne leur permettoit pas de traduire

Sieur Caillaut faisoit le rôle du Régisseur, & en a tiré le meilleur parti qu'il a pu; M. le Bailli ne pouvoit être que le Sieur la Ruette qui a, par sa pantomime, cru devoir réparer la maigreur & la sécheresse du sien. Les trois concurrentes au prix étoient Mesdemoiselles la Ruette, Mandeville, & Beaupré. Cette derniere a rendu avec une grande vérité l'Agnès par bêtise; la seconde a joint à son rôle tout l'embarras d'une fille qui voudroit bien ne pas être ce qu'elle est; enfin, la premiere a réuni tous les suffrages par un jeu décent & naturel qui annonçoit à merveille que la sagesse couloit de source chez elle, & qu'elle en connoissoit tout le mérite, malgré les mouvemens d'un cœur susceptible des impressions les plus tendres: son rôle est véritablement aimable.

Au reste, quoi qu'il y ait d'excellentes choses dans ce drame, on peut le regarder comme absolument manqué & à refaire. On n'y trouve nullement cette ingénuité qui doit en former le caractere distinctif & le charme principal.

A la page 35. Le 16 *Décembre* 1769. Les ballets d'enterrement de Madame *Beaujon* portoient: „ Vous êtes priés d'assister au convoi, „ transport & enterrement de très-haute & „ très-puissante Dame Elisabeth Bontems, „ femme de très-haut & très-puissant Seigneur „ Nicolas Beaujon, Conseiller d'Etat, Secrétaire „ du Roi, Maison, Couronne de France & de „ ses finances, Receveur général des finances

„ de la Rochelle." On a trouvé ces titres ſi ridicules & ſi contradictoires, que les curieux gardent précieuſement ce billet d'enterrement, qu'on veut faire paſſer à la poſtérité la plus reculée.

A la page 38. Le 18 *Décembre* 1769. Le projet du nouvel hôtel pour les Comédiens François à conſtruire au carrefour de Buſſy, a été préſenté jeudi dernier à M. le Comte de *Saint Florentin*, comme Secrétaire d'Etat ayant le département de Paris. Ce Miniſtre en a paru très-ſatisfait, mais a demandé, avant de le mettre ſous les yeux du Roi, une délibération des Comédiens, par laquelle il fût conſtaté qu'ils l'agréoient.

En général, le public goûte beaucoup ce projet, mais il eſt contrarié par des circonſtances ſeules capables de le déranger. D'abord, le Prince de Condé, qui, ſuivant un premier, devoit vendre ſon hôtel pour l'emplacement de la nouvelle ſalle, a intérêt de ne point s'en départir, & le conſeil de ce Prince lui fait entendre que ſon terrein ſeroit infiniment moins bien vendu, ſi le plan propoſé étoit dérangé. Cependant il y a un vice local qu'il paroît impoſſible de ſurmonter, c'eſt celui d'un monticule très-incommode & très-dangereux dans un concours de voitures, comme il s'en trouve journellement à un pareil ſpectacle.

D'un autre côté, il y a une ſorte de pique entre les Gentilshommes de la Chambre & M.

le Comte de Saint-Florentin ſous la protection duquel on veut mettre le projet en queſtion. Les premiers prétendent que c'eſt à eux à en faire l'examen, à le vérifier, à en ordonner l'exécution, comme ſupérieurs immédiats des Comédiens; le ſecond regarde tout ce qui concerne l'emplacement, l'établiſſement, l'aſſiette du ſpectacle, comme de ſon diſtrict, en vertu de la haute police qu'il exerce.

A la page 38. Le 19 *Décembre* 1769. On plaide depuis quelque tems au palais une cauſe d'éclat ſur une réclamation de vœux. Cette affaire importante attire beaucoup de ſpectateurs; c'eſt aujourd'hui qu'elle doit ſe juger. Il eſt bon d'en faire un réſumé qui paroîtra peut-être également curieux & intéreſſant.

Le Religieux réclamant contre ſes vœux eſt le Sieur Quoinat, fils d'un ci-devant marchand, aujourd'hui Ecuyer, ſcelleur de la grande Chancellerie de France. Ce parvenu, excité par l'ambition de ſa femme, a ſacrifié quatre de ſes enfans à l'agrandiſſement du dernier de ceux-là. Un a été & eſt enfermé dans une maiſon de force comme imbécille; l'autre, fait Religieux malgré lui, eſt mort de chagrin au moment où il étoit ſur le point de demander en juſtice la diſſolution de ſes vœux; le troiſieme, Genovéfain, déclare avoir embraſſé l'état monaſtique comme contraint, mais avoir depuis acquis une vocation qu'il n'avoit pas dans le tems. L'aîné de tous eſt celui dont il eſt queſtion; après s'être en-

gagé trois fois par une forte de défefpoir des mauvais traitemens qu'il effuyoit dans la maifon paternelle, après être entré dans l'ordre de Ste. Génevieve malgré lui, & fimplement fatigué de toutes les vexations de fes parens, en être forti, & s'être engagé une quatrieme fois, avoit enfin fuccombé fous une intrigue, auffi artificieufe que perfide, de la part de fon pere. Pour le déterminer ultérieurement à remplir fes desfeins, le Sieur Quoinat excite lui-même fon fils à revenir brufquement fans congé; il l'effraie enfuite par la vue du fupplice qui l'attend comme déferteur, & ne lui fait envifager dans le moment d'autre maniere de fe fouftraire au fort malheureux dont il eft menacé, que d'entrer dans l'ordre des Prémontrés. Il le flatte que pendant ce tems on pourra obtenir fon congé ou fa grace; mais il traîne fi bien la négociation en longueur; il eft tellement fecondé par les chefs même de cet ordre, qu'abrégeant le noviciat du jeune homme, qui doit être de deux ans, on lui fait faire fes vœux au boût de 13 ou 14 mois. Alors le pere obtint facilement le congé de fon fils, qu'il eft prouvé n'avoir jamais été recherché en qualité de déferteur.

Ce Religieux, qui n'a jamais été appelé à fon état, ne tarda pas à faire des incartades dont il convient lui-même, mais qu'il prétend excufables en un homme qui n'étoit entraîné au couvent que par force. Dès le 17 Avril 1753, il réclama encore contre fes vœux, & venu à Pa-

ris pour y pourſuivre cette premiere proteſtation, il fut revendiqué par ſes ſupérieurs, & ſubit les corrections monaſtiques les plus rigoureuſes; enfin, le pere, pour mieux s'aſſurer de lui & étouffer une réclamation dont il craignoit les ſuites, obtint une lettre de cachet pour le faire enfermer à St. Venant, ce qui fut exécuté le 25 Mai de la même année. Il y eſt reſté juſqu'au mois de Février 1768, dans toutes les horreurs d'une captivité dont il fait la peinture la plus affreuſe dans ſon Mémoire. Il a profité de ſa liberté dès qu'elle lui a été rendue, pour continuer ſa réclamation, qui eſt enfin parvenue à ſon point de maturité.

Ce procès a donné lieu à pluſieurs mémoires. Le premier eſt celui de ce Prémontré, qui eſt d'un Avocat nommé le Blanc, mémoire extrêmement recherché par l'intérêt romaneſque qu'il excite, par les peintures ſatyriques qu'on y trouve, & par les ſorties vives qu'il contient contre l'état religieux en général, contre les Moines de Saint Venant, appelés *Bonsfils*, dont il repréſente la maiſon comme *l'égout* des tous les vices du Royaume.

Le ſecond contient la défenſe du Sieur Henri Quoinat pere. Il eſt d'un Orateur plus ſage, plus circonſpect & non moins éloquent. C'eſt le Sieur Vermeille, qui diviſe ſa réponſe en deux objets. Le premier eſt de répondre au reproche fait au Sieur Quoinat, qui ſachant ſon fils Soldat déſerteur, connoiſſant la condamnation capitale

à

à laquelle il étoit exposé, la crainte qui étoit la suite naturelle de cette situation, n'a pas dû permettre à son fils une émission de vœux qui, dans la circonstance, n'étoit qu'une profanation.

Le second est de réfuter les imputations d'artifices & de violences faites au Sieur Quoinat pere, pour forcer, dit-on, son fils à embrasser la vie religieuse.

Le 3e. mémoire est un mémoire & consultation sur la question de savoir si *la qualité de Soldat déserteur forme un moyen de réclamation contre les vœux d'un Religieux qui a obtenu son congé peu de tems après sa profession.* Pour M. Jean François Quoinat Ecuyer, Président, Lieutenant général au bailliage & siége présidial de Mantes &c.

On y démontre 1o. que les injures atroces auxquelles le Frere Quoinat s'est livré contre son frere méritent une réparation éclatante.

2o. Qu'il y a contre la réclamation du Frere Quoinat des fins de non-recevoir insurmontables.

3o. Qu'au fond, aucun des moyens proposés par le Frere Quoinat ne peut être écouté.

Ce dernier mémoire est de M. Cochu, Avocat. La consultation du 14 Décembre 1769 & souscrite de Mes. Cellier, Delambon, Boudet, Gerbier & Tronchet, Avocats, roule sur les deux questions de savoir si l'engagement du jeune Henri Quoinat dans les troupes comme Soldat, le mettoit dans l'incapacité de faire pro-

fession religieuse; la seconde, si dans le cas où il n'y auroit point d'incapacité, ses vœux ne seroient pas nuls par le défaut de liberté, sa volonté ne s'y étant portée que par la crainte de la peine de mort qu'il auroit encourue par sa désertion. On y trouve la premiere question très-difficile à résoudre. On pourroit cependant pencher pour croire que le sujet étoit habile à l'émission de ses vœux: quant à l'autre, elle ne fait pas le moindre embarras, suivant ces Jurisconsultes, & l'on regarde les vœux de Frere Quoinat, comme trés-librement faits.

Enfin, est intervenu une requête en forme de mémoire des supérieurs de la Maison des Bonsfils de Saint-Venant, réclamant la justice de la Cour contre Frere Quoinat, comme les ayant calômniés par les faits injurieux, outrageans qu'il leur impute, & contre l'auteur du mémoire, ou plutôt du libelle diffamatoire, comme les ayant adoptés, étendus de son imagination, embellis & enrichis de sa plume, d'autant plus dangereuse qu'elle est plus éloquente.

A la page 38. Le 20 *Décembre* 1769. Hier la cause du Prémontré a été résumée par M. l'Avocat général Seguier avec toute l'éloquence qu'on lui connoît, & dont le sujet étoit susceptible. La Cour a déclaré qu'il y avoit abus dans les vœux, a condamné les Prémontrés à restituer la dot de huit mille francs de Frere Quoinat, applicables à l'hôpital du lieu; les Supérieurs à mille écus d'amende envers les enfans

trouvés; le pere & le frere en dix mille francs de dommages & intérêts.

Au surplus, a supprimé le mémoire signé Sainstin Leblanc, comme libelle diffamatoire; ordonne qu'il sera porté au greffe pour y être lacéré, sauf à M. le Procureur général à approfondir les faits y contenus.

A la page 39. Le 22 *Décembre* 1761. On a rendu public depuis quelque tems dans ce pays-ci *l'Avis du Parlement de Dauphiné sur la libre circulation des grains & la réduction naturelle des prix dans les années de cherté*, adressé au Roi le 26 Avril 1769. Mais cet ouvrage est devenu bientôt excessivement rare, parce que le systême qu'on y propose à S. M. est totalement opposé à ce que les Parlemens de Paris & de Rouen ont écrit sur cette matiere, & que cette premiere Compagnie n'a pas trouvé bon qu'on répandît sous ses yeux un écrit si contraire à sa façon de penser. Cet écrit est un des meilleurs traités faits sur la matiere en question: elle y est traitée d'une façon aussi profonde que lumineuse: il est digne à tous égards des Philosophes économistes les plus consommés, & cette secte le prône avec la plus grande emphase.

A la page 39. De 23 *Décembre*. On attribue à M. Marmontel l'épigramme qu'on a rapportée sur M. l'Abbé Riballier; ce qui seroit peu digne de ce Philosophe poëte.

A la page 39. Le 24 *Décembre*. M. de Chamousset est un citoyen estimable, qui ne s'oc-

cupe que d'objets d'utilité qu'il propose sans cesse au ministere & au public. Entre plusieurs qui ont été adoptés avec succès, on peut citer celui de la petite poste de Paris &c. Il vient de répandre un avis intéressant. Comme l'eau est après l'air le fluide le plus essentiel à la vie, il annonce qu'il va faire puiser l'eau dans le courant de la Seine au dessus de la Marne, qu'elle sera versée dans des réservoirs de grès, où après avoir acquis par le repos seul la plus grande limpidité, elle sera transvasée dans des bouteilles de la même espece, & en état d'être conservée plusieurs mois avec la même qualité.

Par les arrangemens qu'il a pris, cette nouvelle distribution ne fera aucun tort aux porteurs d'eau, & autres gens employés aux détails de la boisson en question; il se trouvera même qu'ils y gagneront, & avec moins de peine auront plus de bénéfice. L'exécution du projet doit avoir lieu le premier jour de l'an, s'il est possible, ou peu de tems après. Comme il ne pourra s'effectuer dans ces commencemens que pour une petite portion de citoyens, on offre une espece de souscription.

Au surplus, M. de Chamousset, pour ne manquer à rien, se munira de l'approbation des Commissaires de la Faculté de Médecine, & répandra pour lors un *Prospectus* plus en regle & plus détaillé.

A la page 41. Le 26 *Décembre* 1769. Le *Chevalier Bayard*, tragédie de M. du Belloy

annoncée, paroît imprimée, mais non avec le privilége dont on avoit parlé ; on assure qu'il n'a pu obtenir cette bizarre défense.

A la page 42. Le 28 *Décembre* 1769. M. Leblanc, l'Avocat du mémoire qui a fait tant de bruit en faveur du Prémontré réclamant contre ses vœux, a été trouver M. le premier Président pour solliciter la révocation de la clause de l'arrêt qui, en ordonnant la suppression de son mémoire, ordonnoit en outre qu'il seroit lacéré, ce qui emportoit infamie pour l'Ecrivain, & le mettoit dans la nécessité d'être rayé du tableau : ce Magistrat a paru bien disposé en sa faveur, mais lui a déclaré qu'il falloit que tous les juges participans de l'arrêt, fussent dans la même bonne volonté, sans en excepter un seul ; tous heureusement ont concouru à lui faire grace, & la clause a été révoquée. Mais on assure que l'ordre des Avocats, qui prétend avoir exclusivement la police de son corps, ne tient pas quitte M. Leblanc ; qu'il y a une assemblée convoquée pour le 30, à l'effet de délibérer sur cette affaire, & que la mansuétude de la Cour ne sera peut-être qu'une raison de plus pour exciter l'Ordre à faire justice de son membre, & à montrer encore mieux en cette occasion son indépendance de la Magistrature.

A la page 45. Le 30 *Décembre*. M. l'Abbé Bergier, ce Curé de Franche-Comté à qui M. l'Archevêque de Paris avoit offert un canonicat de Notre-Dame vacant à sa nomination, a

accepté, & va se rendre incessamment dans cette capitale. On sait avec quelle ardeur M. Bergier a défendu la Religion contre les assauts de Messieurs Rousseau, de Voltaire & autres incrédules. C'est un zele si louable qui a enchanté le Prélat, & qui lui a donné l'envie de voir de plus près un si ardent champion de la foi. Il espere, d'ailleurs, que dans le repos de la vie canoniale, ce vigoureux athlete aura plus de tems pour vaquer à la guerre sainte qu'il a déclarée à la foule des Ecrivains impies qui ne cessent de sapper ouvertement l'immortel édifice du christianisme.

A la page 47. Le 31 *Décembre* 1769. On a fait les vers suivans, où l'on apostrophe le Sieur Palissot, à l'occasion de la satyre adressée à Nicolet, dont il paroît aujourd'hui l'Auteur incontestablement.

Je conviens, Palissot, que le public s'abuse,
S'il applaudit au goût que censure ta muse;
Pardonne-lui s'il sait en jouir sans l'aimer,
De chaque nouveauté trouve bon qu'il s'amuse;
Il est frivole, oisif & c'est là son excuse;
Il seroit vil, méchant, s'il pouvoit t'estimer.

A la page 49. Le 2 *Janvier* 1770. M. Necker, dans son éloquente apologie de la Compagnie des Indes, a reproché à l'Abbé Morellet d'avoir omis dans son histoire de cette Compagnie tout ce qui a rapport au systême des finances établi pendant les années 1719 & 1720. Il a prétendu que le dessein du détracteur avoit été

de dérober au public la connoissance des services importans que la Compagnie a rendus à l'Etat, & que c'étoit dans ces tems malheureux qu'on trouveroit les titres respectables de la propriété des actionnaires. Un anonyme défenseur de l'Abbé, & peut-être l'Abbé lui-même, prend sa cause aujourd'hui dans une brochure in 4°. de 31 pages, intitulée *Balance des services de la Compagnie des Indes envers l'Etat, & de ceux de l'Etat envers la Compagnie*. Il commence par récriminer, par reprocher aux partisans de la Compagnie de n'avoir osé lever le voile qu'ils se plaignent qu'on a tiré sur ces tems si avantageux pour elle ; de n'avoir pas eu assez de zele pour mettre au grand jour ces titres respectables, ces importans services, & de se contenter d'assertions avancées à cet égard sans aucune preuve. Il justifie ensuite le silence de l'Abbé Morellet, par son respect pour le Gouvernement qui avoit paru desirer qu'il ne restât aucune trace de ces opérations ruineuses, & qui, pour en abolir jusqu'à la mémoire, avoit ordonné, par différens arrêts & édits, que tous les papiers relatifs au *visa*, que tous les registres & papiers qui avoient servi aux achats des actions & à tous les reviremens de la Compagnie des Indes pendant la minorité de S. M. feroient brûlés en présence des Commissaires &c. Enfin, il veut faire voir que *la Compagnie n'a jamais fait le bien de l'Etat, & que l'Etat a toujours fait celui de la Compagnie*. Pour

prouver ces deux étranges paradoxes, l'Ecrivain qui tient la balance, la fait pancher à son gré; on voit une partialité si marquée dans ses raisonnemens & dans sa maniere de présenter les faits, qu'un pareil ouvrage ne peut tourner qu'à sa confusion & à celle de l'Auteur qu'il défend, dont il découvre de plus en plus les réticences affectées, les calculs infideles, & les faussetés avérées.

A la page 53. Le 8 *Janvier* 1770. Un M. Dubois Crancé est Gouverneur de Châlons en Champagne, & fort mal avec le corps municipal, qui, piqué de ses hauteurs, lui a cherché toutes sortes d'altercations, & est parvenu à découvrir qu'il s'étoit hanté sur une famille noble dont il n'étoit pas, ensorte que par arrêt de la Cour des Aides, la falsification a été avérée. Cela n'a fait qu'augmenter la brouillerie. La ville a fait de nouvelles contestations à ce roturier parvenu, lui a refusé tous les honneurs qu'elle rendoit à ses prédécesseurs. Cependant il a tenu bon, & a fait condamner ces Messieurs à les lui rendre &c. En conséquence M. le Président Legorlier, chef de ce bureau, lui a adressé le premier jour de l'an le discours suivant.

Monsieur,

Depuis que j'ai l'honneur d'être à la tête du corps municipal, mon objet a été de rendre à votre place ce qui pouvoit lui être dû, sans manquer cependant à ce que la ville pouvoit se devoir. Peut-être n'aurai-je pas le bonheur de réussir aujourd'hui mieux que par le passé, à con-

concilier à votre satisfaction l'un & l'autre de ces devoirs qui paroissent en quelque sorte opposés, raison pour laquelle m'interdisant toute digression, je me borne à vous saluer au nom de ces Messieurs, & à vous présenter les complimens qui sont d'usage.

A la page 53. Le 9 *Janvier*. On a parlé plusieurs fois des *Ephémérides du Citoyen*, espece de journal patriotique, où la secte connue sous le nom d'*Economistes*, dépose tous les ouvrages qu'elle continue à répandre depuis quelques années sur différentes branches de l'administration, & sur l'administration même. Ces enthousiastes, comme tous les sectaires, y débitent leurs assertions avec autant de mépris pour leurs adversaires, que de confiance en eux-mêmes, & l'on ne peut disconvenir que le ton général de ce livre ne soit un ton de morgue & de pédantisme qui ne peut que faire grand tort aux vues, d'ailleurs très-utiles, de ces citoyens estimables. Dans un de leurs volumes, enhardis par le succès de quelques parties de leur systême, ils ont eu l'audace d'attaquer enfin de front & à découvert le regne de Louis XIV, comme le regne de cet esprit réglémentaire qui leur déplaît, & qu'ils prétendent n'être bon qu'à introduire un odieux despotisme. M. de Voltaire n'a point vu sans indignation, flétrir un regne dont il a écrit les fastes mémorables, & qu'il a représenté comme un des plus beaux siecles de l'univers; il s'est cru obligé d'en pren-

dre la défenſe. On ſe doute bien avec quelle éloquence victorieuſe il ſoutient une pareille cauſe; mais ce dont on ne ſe doute pas, c'eſt la modération avec laquelle il épargne ces journaliſtes, pour leſquels il montre tous les égards dus à de pareils Philoſophes. Il donne dans ce petit ouvrage de trente pages un modele d'une critique ſaine, juſte & ſage, que ces Ecrivains polémiques obſervent trop rarement, & dont M. de Voltaire s'eſt auſſi malheureuſement trop ſouvent écarté. Une ſimple brochure de cette eſpece ſuffiroit pour faire la réputation d'un Auteur qui n'auroit pas d'autres titres littéraires.

A la page 53. Le 10 *Janvier* 1770. Outre la juſtification éloquente du ſiecle de Louis XIV par le Philoſophe de Ferney, il paroît de lui d'autres pamphlets qui ne lui mériteront pas les mêmes éloges de la part des dévots & même des gens attachés aux anciennes routines. Ces petits ouvrages clandeſtins ont pour titre: *Les Adorateurs*, ou *les Louanges de Dieu, ouvrage de M. Jonborff*; une *Requête à tous les Magiſtrats &c. Sur l'abus des fêtes &c.* une *inſtruction du Gardien des Capucins &c. Tout en Dieu &c.* On préſume facilement que M. de Voltaire n'avoue pas ces écrits ténébreux, mais ſes principes ſoutenus qu'on y retrouve, & ſurtout le malheureux charme de ſon ſtyle, n'en décelent que trop l'Auteur, & ils ſont

recherchés avec l'avidité ordinaire pour tout ce qui sort de sa plume.

A la page 63. Le 22 *Janvier* 1770. Il paroît une chanson de plusieurs couplets contre les beaux esprits, ou plutôt contre quelques beaux esprits qu'on passe en revue. Ils n'ont pas lieu d'être contents de la maniere dont on fixe sur leur compte les regards du public; mais cette méchanceté est dénuée du sel qui donne du piquant & de la vogue à de pareils ouvrages.

A la page 67. Le 27 *Janvier* 1770. Les Comédiens Italiens ont donné, Lundi 21 de ce mois, la premiere représentation de la *nouvelle Ecole des femmes*, comédie en trois actes du Sieur de Moissy qui a toujours eu beaucoup de succès, & que l'Auteur à bien voulu mettre en arietes pour lui en procurer davantage. Le Sieur *Philidor* a fait la musique. Les gens de goût trouvent absolument la piece dégradée, affoiblie par cette nouvelle métamorphose; mais les partisans de l'opéra-comique prétendent, au contraire, qu'il lui manquoit un degré de perfection, & qu'elle est admirable avec ces embellissemens.

A la page 75. Le 3 *Février* 1770. C'est aujourd'hui la dixieme & derniere réprésentation du drame des *Deux Amis*, qui va s'éteindre enfin, après une agonie plus longue que de coutume. Heureusement l'amour-propre inépuisable de l'Auteur le défend contre la désertion générale du

public, & lui fait mettre ſur le compte du mauvais goût, du défaut de mœurs, de la frivolité, ce qui n'eſt que l'effet du dégoût, de l'ennui & de l'indignation. La critique la meilleure, la plus vraie & la plus fine de cette piece eſt la paſquinade d'un plaiſant qui a écrit au bas d'une affiche où l'on annonçoit *Les Deux Amis*: *Ici l'on joue au noble jeu de billard.* En effet, ce drame n'eſt autre choſe qu'une apologie des banqueroutiers, ou l'on cherche à intéreſſer en faveur d'un homme de cette eſpece, & à donner comme louable, comme vertueuſe, comme l'effort de l'amitié la plus héroïque une infidélité véritable, vicieuſe dans ſon eſſence, & qui, ſous quelque belle couleur qu'on la préſente, quelque motif épuré qu'on lui donne, eſt digne de toute l'animadverſion de la juſtice. Ce fonds eſt enchâſſé dans un cadre ſi romaneſque; il eſt ſurchargé d'incidens ſi multipliés, ſi merveilleux; les moyens & les effets en ſont ménagés avec tant d'invraiſemblance, que ce monſtre dramatique eſt la choſe la plus extraordinaire qu'on ait vue au théâtre.

A la page 76. Le 3 *Février* 1770. Le Wauxhall d'hiver, établi à la foire Saint-Germain, s'eſt ouvert avec elle; le concours du monde y a été extraordinaire, & le public paroît reprendre avec fureur le goût de ce genre de ſpectacle, quoique aſſez froid & aſſez inſipide.

A la page 77. Le 5 *Février*. On voit une

caricature qui repréſente le Roi jouant au billard & l'Abbé Terrai ramaſſant les billes.

Outre cette facétie, il y a des vers effroyables contre S. M., le Chancelier & M. l'Abbé Terrai.

On a trouvé à la ſtatue de Louis XV une inſcription très-injurieuſe pour le Monarque, & que le reſpect ne permet pas de rapporter.

A la page 77. Le 5 *Février* 1770. On parle d'une nouvelle comédie de M. de Voltaire, intitulée *Le Dépoſitaire*. Elle roule ſur un trait fort connu de la vie de *Ninon de Lenclos*. On doute qu'elle paſſe à la police, quoiqu'il ait ſubſtitué un Marguillier au Grand-Pénitencier.

A la page 79. Le 8 *Février*. L'Auteur des *Deux Amis* ayant ameuté quelques gagiſtes Samedi à la dixieme repréſentation de ſon drame, qui devoit être la derniere, pour crier & redemander encore cette piece, elle a été jouée Lundi, & eſt abſolument tombée dans les regles, le coup le plus fatal & le plus mortifiant pour l'amour-propre d'un Auteur.

A la page 79. Le 9 *Février* 1770. L'Académie Royale de Muſique a remis hier ſur ſon nouveau théâtre le ballet de *Zaïz* joué cet été, & dont on a parlé dans le tems avec beaucoup d'étendue: comme il n'y a aucun changement ni dans les acteurs, ni dans les danſes, on n'a rien à en dire de plus. On obſervera ſeulement qu'à cette premiere repréſentation, la ſeptieme en général depuis l'ouverture de la ſalle, il n'y avoit qu'une chambrée très-médiocre.

Les défauts de cette salle sont si nombreux, si essentiels & si reconnus, qu'il est sérieusement question d'y remédier. On combine seulement aujourd'hui si l'ouvrage considérable qu'on a à faire pourra s'exécuter dans les trois semaines de vacances à Pâques, où si l'on fera retourner l'opéra au théâtre des Tuilleries, pour réparer plus à l'aise & plus en détail tout ce qu'on trouve à redire à celui-ci.

A la page 80. Le 9 *Février* 1770. A. M. l'Abbé de Lisle, Auteur d'une Traduction des Géorgiques.

Jusqu'ici j'ai peu sçu la cause
Qui reproduit cet univers;
Mais depuis que j'ai lu tes vers
Je crois à la métempsicose:
De Lisle est un nom supposé
Je reconnois dans ton langage
Virgile même francisé
Qui nous traduit son propre ouvrage.

Par un écolier.

Telle est la maniere dont M. de la Harpe, petit compagnon travaillant au Mercure sous le Sieur de la Combe, a présenté cette piece dans le volume de ce mois, quoiqu'il sçût très-bien qu'elle étoit de M. Dorat. Cette petite niche a vivement piqué ce dernier, & cela forme entre ces deux Messieurs une guerre poëtique qui amuse les spectateurs.

A la page 80. Le 10 *Février*. M. Coque-

ley de Chauffepierre, Avocat plus renommé par ses bouffonneries que par son éloquence, vient de lancer dans le public un persiflage contre ces drames monstreux si à la mode aujourd'hui, péchant également contre le bon sens, & contre la nature. Il en a fait un, intitulé le *Roué Vertueux*, en quatre chants, dans lequel, après avoir conduit son héros à travers les avantures les plus merveilleuses, les plus compliquées, & les plus noires, il le fait arriver à une catastrophe proportionnée aux horreurs qui la préparent. Tout cela est indiqué dans quelques argumens, & le dialogue n'est autre chose que des exclamations vagues, & sans ordre, & sans aucun sens, entremêlés d'une immensité de points & d'énormes lacunes indiquant les réticences. Chaque chant, ou acte, est précédé d'une magnifique estampe qui représente la principale scene du moment. Le tout est accompagné des ornemens typographiques sous lesquels nos Auteurs modernes cachent leurs haillons & leur misere.

A la page 80. Le 11 *Février* 1770. Entre tous les quolibets qu'a fait enfanter M. l'Abbé Terrai, le meilleur sans contredit est celui qu'on attribue à M. le Duc de Noailles, depuis longtems en possession d'en dire d'excellens sous le nom du Duc d'Ayen, & qui n'a pas dégénéré. On crioit à Versailles les nouveaux arrêts du Conseil, quoique ce ne fût pas l'usage autrefois; mais cela se pratique aujourd'hui: le Roi,

peu accoutumé à ces clameurs, demanda ce que c'étoit: *C'est*, lui dit le Duc de Noailles, *la grace de Billard qu'on crie.*

A la page 82. Le 16 *Février* 1770. On assure que M. du Belloy qui se brouille & se raccommode avec les Comédiens, avec une facilité merveilleuse, leur a permis de jouer ses pieces nouvellement imprimées, dont la barbarie du style a éloigné la plupart des lecteurs, & qu'on assure pouvoir mieux réussir à la représentation.

A la page 83. Le 20 *Février*. Un jeune homme de famille, exhérédé par son pere pour un mariage fait sans son consentement, va chercher fortune avec sa femme; il s'arrête à une campagne où un honnête laboureur le recueille, prend soin de lui & de sa famille, l'initie aux connoissances de l'agriculture, & le met à même de vivre en cultivant un petit champ. L'endroit où il est, est un lieu fortuné dont le Seigneur, par une humanité fort rare, permet la chasse à tout le monde, & croit équitable qu'un malheureux paysan qui se voit enlever tout le fruit de son labour par la bête fauve ou par le gibier vorace, ait la liberté de défendre son bien, de se venger & de profiter de sa vengeance. Ainsi la chasse ne contribue pas peu à rendre plus doux le sort de *Silvain* (c'est le nom qu'il a pris) mais par une fatalité très-fâcheuse, le Seigneur quitte, & *Silvain* apprend que c'est son propre pere qui a acheté la terre. Cette circons-

tance le désole; il redoute la présence du nouveau Seigneur, & encore plus d'un frere qu'il a; ce dernier n'a pas peu contribué à aigrir le pere & à l'aliéner de son infortuné fils.

Silvain résout en conséquence de quitter le village, mais il ne peut le faire sur le champ: le fils de son bienfaiteur est amoureux de sa fille aînée, celle-ci paie son amant de retour, &, par reconnoissance, Silvain est disposé à donner Pauline au villageois, malgré la disproportion de naissance, qui est encore un secret, & qui n'entre pas moins en considération de ce qu'il va faire.

Pendant qu'on fait les préparatifs de la noce, que la mere est chargée d'annoncer à Pauline la bonne nouvelle de son mariage, Silvain va à la chasse; il est vu & poursuivi par des Gardes-chasse du nouveau Seigneur qui est arrivé; ils veulent le désarmer, il résiste. En revenant chez lui, l'amoureux de la fille prend sa défense; sa femme & ses enfans ont recours aux larmes & aux prieres. Le fils du Seigneur arrive, qui, par sa dureté offense son frere qu'il ne connoît pas, & il le menace de l'indignation de son pere & va le chercher; embarras de Silvain; il craint de plus en plus de paroître aux yeux du Seigneur, il se retire. Celui-ci arrivé, se laisse attendrir insensiblement par la douceur & les pleurs de la mere & des deux filles; il veut voir leur pere, sa femme va le trouver & l'amene; il se fait une reconnoissance dont il résulte un pardon général. Silvain rentré en grace

à la générosité de ne vouloir pas rompre le mariage projeté, & le pere y consent par la raison que la noblesse de sentimens vaut bien celle de la naissance, ce qui avoit fait d'abord intituler ce drame *les Deux Noblesses.*

Tel est le sujet de la piece jouée hier aux Italiens. On voit par cette exposition que c'est un drame larmoyant & du genre à la mode. Celui-ci, quoiqu'il parte d'un fonds assez romanesque, à le mérite rare d'une marche réguliere, nette & simple. Il en résulte des situations touchantes, & il y regne une forte d'intérêt. Le style en est noble, & n'est pas trop surchargé d'esprit. Cependant un pareil canevas avoit besoin de toute la richesse de la musique du Compositeur en ce genre pour produire le grand effet qu'il a causé, & la vive émotion dont tous les spectateurs ont été saisis. Le Musicien d'aujourd'hui paroît surpasser de beaucoup tous ceux qui courent la même carriere, & mérite sans doute de briller sur un théâtre plus digne de lui. On parlera plus amplement de cette partie quand le jugement des connoisseurs aura fixé le degré de mérite de chaque beauté de détail.

A la page 85. Le 22 *Février* 1770. La tragédie de *Gaston & Bayard* de M. du Belloy a été jouée deux fois la semaine derniere à Versailles sur le théâtre de la ville. Elle n'a pas reçu l'accueil que l'Auteur s'en promettoit; il attribue la froideur du public au mauvais jeu des

Acteurs, & ceux-ci prétendent qu'on ne peut pas déclamer ses vers tudesques. On sera à même d'en juger à Paris : les Comédiens François ont reçu ordre d'exécuter cette piece avant Pâques, & c'est la derniere semaine qu'ils doivent la donner au public.

Il paroît qu'en général le public préfere de beaucoup la *Gabriele de Vergy* du même Auteur qu'on trouve mieux écrite, mais que les connoisseurs regardent pourtant comme beaucoup moins tragique que le *Fayel* du Sieur Darnaud. Le Caractere de ce dernier est infiniment plus théâtral, & produit une jalousie plus prononcée pendant toute la piece.

A la page 87. Le 27 *Février* 1770. Il y a quelques jours que le Sieur Dalainville, frere du Sieur Molé, faisoit le rôle de Gustave à la comédie Françoise ; dès le commencement de la piece le parterre témoigna son indisposition si fortement, & cette rumeur générale s'accrut à tel point, que l'Auteur ne put continuer son rôle ; envain l'on arrêta quelques mutins, le déchaînement ne fit qu'augmenter, & l'on fut obligé d'interrompre la piece.

On a découvert depuis que ces mouvemens tumultueux étoient la suite d'une cabale excitée par le nommé Chevalier, Acteur du même théâtre, qui, jaloux des médiocres talens de Dalainville & du crédit qu'il pourroit acquérir dans la troupe à la faveur de Molé son frere, avoit redoublé d'efforts pour en dégoûter le public.

ni l'étendue qu'il exigeoit ; les escaliers se rapprochent trop ; ils sont roides ; ceux du parterre surtout sont trop étranglés, & ressemblent à des escaliers dérobés, qui conséquemment ne devroient pas être vus, ni s'assimiler aux grands escaliers des loges.

L'ouverture de la scene est large de trente-six pieds & haute de trente-deux ; elle a une très-grande profondeur ; mais ces proportions n'étant pas conformes à celles de la salle, il en résulte un mauvais effet pour l'ensemble. Les Acteurs se perdent sur le théâtre ; les décorations y paroissent mesquines, ne pouvant avoir toute l'étendue qu'elles mériteroient par la difficulté des manœuvres, & peut-être cette trop grande évasion, contribue-t-elle beaucoup à faire perdre la voix ; d'où il résulte qu'elle est moins sonore.

L'avant-scene est décorée de quatre colonnes d'une composition riche & élégante, dont les canelures sont à jour ; on a voulu que cette partie, consacrée pour l'ordinaire seulement à la décoration, fournît des loges recherchées par leur genre & par leur nouveauté ; mais le bon goût réprouve généralement ces tambours à la hauteur de l'appui des loges qui sont pratiquées dans leurs intervalles ; ce qui nuit à la perfection de l'ordre corinthien : le bon sens condamne encore plus celles formées dans les socles, & qui, par leurs grandes ouvertures, présentent aux yeux des colonnes portant sur le vuide. La

néceſſité de concilier les raiſons d'intérêt avec les moyens d'embelliſſemens qu'on allegue, ſans excuſer l'Artiſte, annonce une cupidité dans les propriétaires très-propre à gâter, à énerver tous les talens.

Les quatre rangs de loges ne ſont point déſaprouvés généralement, & ne paroiſſent pas fournir une trop grande hauteur : cette diſpoſition rend la ſalle ſuſceptible de contenir 2500 ſpectateurs, mais non tous également bien placés. Les loges conſtruites en fer & en bois, avec un artifice ingénieux, ſont très-ſolides, malgré la légereté qu'elles ſemblent préſenter à l'œil ; elles ne ſont plus ſéparées par des poteaux, & forment comme un ſeul balcon à chaque rang. Il eût été à ſouhaitter que l'Artiſte eût pu reculer ſucceſſivement ces rangs, en forme d'amphithéâtre demi-circulaire. Quant aux ornemens, la ſalle n'a point l'air de fraîcheur qu'elle devroit avoir ; on prétend qu'on a ſacrifié cette partie à l'amour-propre des femmes qui auroient été éclipſées par des dorures trop brillantes, ou des vernis trop vifs. Du reſte, les femmes des premieres loges ſe plaignent d'être trop iſolées par leur exhauſſement, & celles des troiſiemes, c'eſt-à-dire, des loges à l'année, d'être trop vues. Ces petites critiques ſont légeres, & méritent peu de conſidération.

Le foyer principal & extérieur eſt une belle galerie de 60 pieds de long, mais trop étroite,

elle eſt éclairée de cinq grandes croiſées qui ont vue ſur la rue St. Honoré, par un balcon de fer, enrichi de bronzes de près de cent pieds de long, de l'exécution du Sieur *Deumier*, artiſte très-renommé en ce genre. Les ornemens ne répondent point à l'annonce de cette galerie; il n'y que des glaces meſquines ſur deux cheminées très-petites, qui terminent les deux extrémités. On y voit trois buſtes en marbre, repréſentant *Quinault*, *Lulli*, *Rameau*. Ces têtes, traitées avec beaucoup de vérité & d'énergie, ſont dues au ciſeau de M. Caffieri, Sulpteur du Roi.

Mais le foyer le plus recherché, eſt le foyer intérieur qui eſt près du théâtre; il eſt quarré & trop petit pour ſon uſage, ſans aucune décoration. C'eſt là qu'après l'opéra les Actrices ſe retrouvent & ſe mettent en ſpectacle ſur des banquettes qui en forment le pourtour. Elles y reçoivent les hommages des ſpectateurs qui s'y rendent en foule, & chacun peut en liberté approcher de ces divinités. On a ſubſtitué cette innovation à l'uſage de traiter les negotiacions de volupté ſur le théâtre après le ſpectacle, faute d'autre lieu pour ſe raſſembler dans les anciennes ſalles.

Le parterre, quoique moins incommode que celui des autres ſalles, mérite pluſieurs reproches. Le plus eſſentiel & celui contre lequel on ne ceſſera de ſe récrier, c'eſt cet uſage indécent de tenir le public debout, d'où réſulte un tumulte pres-

presque habituel dans cet endroit de la salle qui, outre les rixes particulieres auxquelles il donne lieu, trouble nécessairement le reste des spectateurs, les incommode & altere toujours le plaisir. Du reste, on n'y trouve plus cette partie sombre & caverneuse que formoient les saillies des loges trop avancées, & qui interdisoit la vue des Acteurs à un tiers des spectateurs. Actuellement, dès qu'on touche le seuil d'une des deux portes, on envisage parfaitement le théâtre.

Quant au plafond, il regne d'abord un entablement au dessus de l'avant-scene, dont le milieu est interrompu par un groupe de renommées soutenant un globe d'azur semé de fleurs de lys ; des enfans forment une chaîne avec des guirlandes. Cette composition, surchargée de dorure, est lourde & sans génie ; elle ne se raccorde pas avec le reste, & ne fait pas à M. Vassé, son auteur, le même honneur que les bas-reliefs extérieurs.

Le sujet des peintures du plafond est simple & convenable; il offre les Muses & les Talens rassemblés par le Génie des arts, qui précede Apollon qu'il annonce, & qui paroît arrivant sur son char : l'ignorance & l'envie y forment un épisode; mais toute cette allégorie n'est ni aussi juste ni aussi ingénieuse qu'elle pouvoit l'être. On reproche au coloris des tons jaunes & grizâtres, au lieu de ce bleu céleste & aérien qu'on y auroit desiré. Les figures en général

& ſurtout celles des femmes ſont peſantes & de formes trop prononcées; d'ailleurs, il regne dans l'enſemble un manque de gradation qui nuit à l'effet de la perſpective. En un mot, il ne répond pas à l'idée qu'on avoit conçu du peintre (M. Durameau) par ſes productions expoſées au ſallon.

Les décorations nouvelles ont été exécutées d'après les deſſins de M. Moreau, par Meſſieurs *Machy*, *Guillet* & de *Leuze* : dès le début celles de *Zoroaſtre* n'eurent pas le ſuccès deſiré. En général, elles ſont toutes petites, peu riches, & mal deſſinées.

Quant aux qualités locales, la ſureté étoit la premiere: on y a apporté l'attention la plus ſcrupuleuſe; trois réſervoirs qui contiennent environ 200 muids d'eau, ſont diſpoſés dans les endroits où ils feroient le plus utiles en cas d'incendie : les loges des Acteurs ſont toutes voûtées en brique & pluſieurs des eſcaliers ſont en pierre. On répond au reproche de ſurdité, qu'on n'a employé que des bois légers, des formes rondes, ſans reſſauts, & avec le moins d'angles poſſible, ce qui rendra cette ſalle très-ſonore, lorſque les bois, les plâtres & les peintures auront acquis le degré de ſéchereſſe convenable pour repercuter les ſons, effet néceſſaire, mais qu'on ne peut attendre que du tems.

Au ſurplus, le Sieur Moreau ſe plaint qu'il ait fallu concilier mille petits intérêts, mille petites bienſéances qui ont mis des entraves à

ſes talens. C'eſt à une raiſon pareille qu'il attribue le déſagrément qu'éprouve le public de voir le machiniſte faire ſes diſpoſitions, préſenter d'avance les formes qu'il prépare pour les changemens. Ce qui détruit tout l'effet de la ſurpriſe & nuit également à la décoration qui occupe la ſcene & à celle qui doit la remplacer.

Il réſulte de tout ce qu'on a dit, n'importe par quelle conſidération, que l'artiſte ne peut attendre une grande gloire de ce monument, & que la poſtérité, n'entrant point dans toutes ſes excuſes, ne le regardera que comme un homme médiocre, incapable de profiter des grands modeles qu'il a vus en ce genre, & dont le génie auroit tiré un tout autre parti.

Il eſt à remarquer que l'on avoit propoſé au concours une deviſe en deux vers françois pour ſervir d'inſcription à la nouvelle ſalle, & qu'il ne s'en eſt trouvé aucune digne d'être inſcrite.

A la page 91. Le 6 *Mars* 1770. Quelque médiocre que paroiſſe à la plupart des connoiſſeurs *Mélanie*, le nouveau drame de M. de la Harpe, qu'il a été obligé de traveſtir ſous ce nom pour le faire paſſer à l'impreſſion, comme il a une ſorte de ſuccès éphémere, qu'il fait pleurer les femmes & beaucoup d'hommes par contre-coup, il n'eſt pas hors de propos d'en donner une eſquiſſe.

Mélanie eſt fille d'un homme de robe, que ſon pere veut ſacrifier à l'agrandiſſement de ſon fils, en la faiſant religieuſe. Celle-ci, élevée

dans le couvent, a pris le voile assez volontairement; depuis, mieux instruite de son état, elle a le cloître en horreur, & témoigne ouvertement sa répugnance. La mere préfere sa fille à Melcour (c'est le nom du fils) & voudroit soustraire la premiere aux suites funestes d'une vocation forcée; mais son caractere foible ne lui permet de résister que mollement à l'empire dur & despotique de M. de *Faublas* son mari. Elle a un parent qui s'appelle *Monval*; il a eu occasion de l'accompagner à la grille lorsqu'elle est allé voir Mélanie; il a pris une forte passion pour elle, & il a fait la même impression sur la Religieuse; ce jeune homme ardent & impétueux donne de tems à autre quelque énergie au caractere de la mere; mais qui n'agissant que par une impulsion étrangere retombe bientôt dans une douleur stérile. C'est dans ces circonstances que commence la piece, & la scene est au parloir.

Dans le premier acte, outre l'exposition de ce qu'on vient de lire, faite dans une scene mortellement longue entre le pere & la mere, on introduit un Curé, auquel le dernier a recours pour mieux décider la vocation de sa fille, qui éprouve un moment de retour vers le monde. Ce pasteur est un homme de bien, qui se charge de la mission, non pour remplir les vues profanes & inhumaines de M. de Faublas, mais pour consoler la novice, & faire des efforts auprès de ses parens en cas qu'elle n'ait pas un attrait

véritable pour la religion. Il a un entretien avec la fille qu'on peut appeler sa confession, ce qui forme une scene encore plus étendue que la premiere; &, sur la connoissance qu'il acquiert de l'état violent du cœur de Mélanie & de son désespoir, il promet de faire tous ses efforts pour éclairer M. de Faublas.

Dans le second acte, Monval déploie toute la vivacité de sa passion, & donne du ressort, comme on a dit, à la tendresse indolente & sans action de Mad. de Faublas pour sa fille: grand & stérile entretien du Curé avec le mari. Le premier cherche envain toutes les tournures les plus propres à briser ce cœur de rocher, à y faire entrer la pitié; il finit par pronostiquer à ce Magistrat barbare, les remords dont il sera un jour dévoré. Scene d'aigreur & de reproches entre le mari & la femme, développement de la passion & du caractere impétueux de Monval; efforts redoublés de Mélanie pour faire suspendre l'arrêt funeste qu'elle redoute; attendrissement, pamoison, évanouissement; injures de l'amant au pere toujours infléxible. La novice reprend ses esprits, & l'on se dispose à poursuivre la cérémonie.

Le troisieme acte s'ouvre entre le pere & la fille, qui profite de ce dernier entretien pour montrer tout son désespoir à M. de Faublas; n'ayant plus rien à en attendre, elle paroît comme résignée, & se retire sous prétexte de se recueillir & se reposer un moment. Madame de Faublas

accourt instruire son mari qu'un rival de son fils, médiocrement annoncé dans une scene du second acte, est aux mains avec lui; il sort pour les séparer; dans ce moment Mélanie rentre, elle s'est empoisonnée, & donne à sa mere le spectacle de son agonie qu'elle réservoit pour son pere; celui-ci revient sans avoir pu trouver les combattans, & le Curé qui le suit de près, à la douleur dont le pere & la mere sont accablés par le désespoir de Mélanie, joint celle de la mort de leur fils qu'il leur apprend. Melcour a été tué par Dorcé; en vain Monval a voulu le secourir: cet amant est aussi témoin de la catastrophe, & le pere reconnoît enfin son aveuglement & sa barbarie.

On voit par ce précis que le drame est plus en tracasseries qu'en action: que les dégoûts de la Religieuse provenant d'une suggestion étrangere, plus que de la révolution de son cœur, sa passion n'est pas assez fortement prononcée, & ne donne pas à ce personnage principal tout le jeu & l'interêt qu'il devroit avoir; que le caractere pusillanime & mollasse de la mere n'est nullement théâtral & ne contraste pas assez avec l'inflexibilité barbare du pere; que Monval l'amant & qui, par l'impression qu'il a faite sur Mélanie, devroit être la cheville ouvriere de la piece, n'est qu'un personnage épisodique & ne produit point ces grands effets qui doivent toujours résulter de l'amour, quand il est mis en scene; qu'en un mot, le Curé n'a pas ce degré

de fermeté, de vérité, de majesté dont ce rôle étoit susceptible, & auquel doit être exalté tout personnage semblable, dont, à raison de sa nouveauté, le spectateur attend toujours de grandes choses ; que la catastrophe est refroidie par l'intervalle que Mélanie met dans son action, en s'absentant du parloir pour avaler le poison ; qu'enfin il n'y a nulle invention dans ce drame, sauf le duel du fils, & sa mort qui, arrivant même au moment de celle de sa sœur, produit dans le cœur du pere le changement qui ne pouvoit s'y opérer que par un châtiment de la colere céleste, aussi subit & aussi marqué. Ce dénouement est vraiment beau, & il en résulte la moralité la plus vraie & la plus frappante.

Le style de la piece est inégal, souvent foible, quelquefois dur, prosaïque, traînant, familier; en général pourtant, du coloris propre au genre, d'une simplicité noble que l'auteur a eu le courage de préférer à la bouffissure de tant de drames modernes.

A la page 95. Le 11 *Mars* 1770. L'Académie Royale de Musique à donné hier sur son théâtre *Thésée* pour la capitation des Acteurs. On n'a remarqué rien de nouveau à cette reprise. L'exécution seulement a été fort interrompue par les huées dont le S. Pillot qui faisoit le rôle de Thésée, a été accueilli toutes les fois qu'il a chanté.

Il y a beaucoup de tumulte dans ce tripot relativement à un nouveau réglement que les Direc-

teurs actuels ont obtenu pour la discipline des gagistes. Le Sieur Rault, une des flûtes, a levé l'étendart de la révolte, & s'est récrié fort indécemment contre les Auteurs ou instigateurs du réglement en question; il a été mis au Fort-l'Evêque en conséquence; & l'on espere contenir les autres & arrêter la sédition par ce châtiment éclatant.

A la page 100. Le 17 *Mars* 1770. M. *Dorat* qui a une dent contre M. de la Harpe au sujet de la petite niche qu'il lui a faite, & dont on a rendu compte, n'a pas manqué de saisir l'occasion de la publicité du drame de Melanie, pour mordre son cher confrere & se vanger délicieusement. Il lui a adressé une epître en vers sous le nom du curé de St. Jean de Latran, bien amere, bien dure, bien méchante, & qui fait un éclat du Diable.....

A la page 101. Le 18 *Mars*. Trois Economistes à la fois se sont réunis contre M. l'Abbé Galiani, & dissequent ses *Dialogues sur le commerce des bleds*. Outre M. de la Riviere dont on a parlé, & qui traite la matiere avec toute la gravité, tout le pédantisme magistral, M. l'Abbé Beaudeau, Prévot mitré de Wydzynisky, vient d'adresser une lettre à ce persifleur sur le même ton, & lui promet d'en faire paroître successivement quelques autres; enfin M. l'Abbé Rouhaud, donne un échantillon d'un ouvrage qu'il croit devoir opposer à l'ennemi commun, dans deux *Lettres en réponse aux deux premiers dia-*

dialogues du livre, où il emploie un ton aigre-doux, espece de mélange des deux manieres de ses collégues. Si cette conjuration, cette ligue de tant de raisonneurs fait présumer mal des systêmes du plaisant Italien, au moins fait-elle honneur à son attaque, puisque ces Messieurs ne dédaignent pas d'entrer en lice contre lui, & ne se croient pas déshonorés de se mettre trois contre un. Malheureusement, le livre de l'Abbé Galiani jouit d'une fortune singuliere ; il fait l'amusement général; il gagne d'autant sur l'opinion ; & ceux de ces Messieurs restent concentrés entre le petit nombre des Philosophes séveres, leurs amis, leurs partisans & leurs admirateurs.

A la page 105. Le 25 *Mars* 1770. La piece de Gabrielle de Vergy du Sieur du Belloy a été jouée sur le théâtre de Versailles après celle du Chevalier Bayard, & n'a pas eu plus de succès. La premiere tragédie n'avoit pas excité l'admiration que l'Auteur comptoit arracher par le sublime qu'il a prodigué jusqu'au galimathias, & celle-ci n'a pas fait couler les larmes délicieuses qu'il espéroit obtenir à la faveur du pathétique doucereux & fade, soutenu par un style lâche, diffus, traînant & prosaïque.

Le public perd l'espoir de voir jouer Bayard avant Pâques sur le théâtre de Paris, comme on l'avoit annoncé; le Sieur le Kain est malade. Les partisans du Sieur du Belloy prétendent que c'est un prétexte pour ne pas représenter les

pieces de cet Auteur, auquel il a voué une haine immortelle.

A la page 106. Le 27 *Mars*. Les trois Représentations de Théfée pour la capitation des Acteurs ont produit plus de 25000 livres. L'empreffement que le public a témoigné pour ce chef-d'œuvre antique, confole un peu les partifans du genre de Lulli, qui voient avec peine le goût moderne prévaloir, & fubftituer le joli au beau, le difficile au fimple, & le galimathias au fublime.

A la page 107. Le 29 *Mars* 1770. L'avanture du Sieur Rault, cette flûte de l'opéra dont on a parlé, a excité une fermentation qui ne fait que s'accroître de plus en plus parmi les fujets de ce tripot. D'abord, pour mieux narguer les Directeurs, on a engagé ce Rault, la premiere flûte de l'Europe pour le talent, mais dont la réputation avoit été concentrée jufque-là parmi les amateurs & les virtuofes, à jouer feul au concert du mercredi 14 de ce mois pour les éleves; ce qu'il a fait avec les applaudiffemens univerfels, & en préfence de ces Meffieurs, qui en ont été extrêmement mortifiés. Depuis, l'infubordination s'eft accrue, au point que tous les fubalternes dans les différentes parties veulent abfolument demander leur retraite à Pâques, fi l'on ne change l'adminiftration actuelle; les coriphées font auffi de cette cabale, & Veftris, le fameux Veftris, menace de ne plus danfer, fi l'on ne lui donne fatisfaction. Ces troubles in-

teſtins du théâtre lyrique paroiſſent fort difficiles à appaiſer, & Meſſieurs de la Ville, ainſi que M. le Comte de St. Florentin, ſe propoſent de travailler efficacement à la pacification pendant la quinzaine de Pâques.

A la page 109. Le 2 *Avril. L'Epître de M. de Voltaire ſur la Capucinerie* eſt adreſſée à M. Saurin, & c'eſt une réponſe à des vers de ce dernier qui lui avoit écrit à ce ſujet; on ſe doute bien qu'ils ſont très-inférieurs.

A la page 110. Le 4 *Avril* 1770. Mademoiſelle Dumeſnil a toujours été en poſſeſſion de jouer le rôle d'*Athalie* : par une injuſtice criante, on le défere aujourd'hui à Mlle Clairon, qui doit reparoître à la Cour dans cette tragédie où elle n'a jamais repréſenté. Le public eſt d'autant plus ſcandaliſé de cette préférence, que la premiere Actrice n'a jamais eu aucune inſolence à l'égard de ſes camarades ni envers lui. D'ailleurs, le droit d'ancienneté, ſon mérite perſonnel, ſon jeu ſublime, tout paroiſſoit devoir lui aſſurer cet honneur & ce droit.

A la page 118. Le 17 *Avril*. On prétend aujourd'hui qu'un grand ouvrage auquel travaille M. de Voltaire, & qui lui fait deſirer de vivre encore quelque tems, eſt une Encyclopédie entiere qu'il a entrepris de rédiger. On ne conçoit pas qu'à ſon âge le Philoſophe de Ferney ait enfanté un pareil projet. Quelque talent qu'il ait pour extraire, pour réduire & pour amalgamer les œuvres d'autrui, on doute qu'il y

ſuffiſe ; on n'en parle encore que vaguement, mais cependant comme d'une choſe ſûre.

A la page 118. Le 18 *Avril.* La ſecte des Economiſtes a depuis pluſieurs années ſon journal, intitulé *les Ephémérides du citoyen*, ou *Bibliotheque raiſonnée des ſciences, morale & politique* &c. Il eſt tenu par un de leurs Apôtres, & chacun y dépoſe les élémens & les réſultats de la doctrine commune. Cet ouvrage peu répandu, roulant ſur des matieres métaphiſiques & arides, n'a pas paru d'abord mériter l'attention du Gouvernement. La fermentation excitée en France à l'occaſion de la cherté des grains depuis deux ans, a fait ſortir ce livre de ſon obſcurité. La hardieſſe de quelques membres d'attaquer des Compagnies entieres, de s'élever contre les Parlemens de Paris & de Rouen, a rendu fameux ces Philoſophes iſolés; de grands hommes ont daigné critiquer pluſieurs ouvrages conſignés dans le Journal en queſtion; on l'a lu; on eſt entré dans la diſcuſſion des dogmes de la ſecte. On a trouvé que, ſous prétexte de prêcher les principes du droit naturel, elle frondoit l'adminiſtration des plus illuſtres Miniſtres, déprimoit les plus beaux regnes, s'attribuoit le droit excluſif de connoître la manutention des Etats, & s'érigeoit en réformatrice de la légiſlation même. Le journal a eſſuyé des retards, des contradictions, & peut-être l'auroit-on ſupprimé, ſi la ſecte n'avoit de grands appuis dans le Miniſtere. Mais on a nommé un Cenſeur ſpécial; il doit examiner ce livre avec la

plus scrupuleuse attention, en peser toutes les expressions, apprécier le langage entortillé de ces Messieurs, qui, à la faveur d'un néologisme d'expressions, pourroient faire passer un néologisme d'idées dangereuses. C'est le Sieur Moreau, ci-devant Avocat des finances, que M. le Chancelier a cru plus propre à cette besogne. Celui-ci a senti combien sa mission étoit critique; en conséquence, il a déposé un corps de doctrine à la fin du premier volume des Ephémérides de cette année, qui ne fait que de paroître. Il fait sa profession de foi sur la doctrine des Economistes, & déclare dans quel sens il l'entend & veut l'entendre, pour se mettre à l'abri des chicanes & peut-être des persécutions que sa qualité d'examinateur lui pourroit attirer.

A la page 118. Le 19 *Avril.* M. de la Harpe est un des principaux petits compagnons travaillant au Mercure sous le Sieur la Combe. Cet Auteur, d'un génie naturellement malfaisant, paroît se plaire à profiter de cette espece de dictature pour rendre des jugemens qu'il croit souverains, & traiter de Turc à Maure les différens Ecrivains qui ont le malheur de lui déplaire. De ce nombre est & doit être M. du Belloy: il a saisi assez ingénieusement quelques vers de Bayard de ce Poëte, fort obscurs comme le sont beaucoup de ceux qu'il fait, & les a insérés comme une énigme proposée au Mercure par une Société de Gens de Lettres.

Un plaisant, non moins mordant que M. de

la Harpe, propose pour pendant l'enigme suivante qui peut servir aussi d'acrostiche.

De mes heureux talens le nombre est innombrable,
Et vous devez, lecteur, m'en croire sur ma foi,
L'orgueil, vice en autrui, devient vertu dans moi;
A tous les beaux esprits je suis inexorable;
Haïr est un besoin pour mon cœur inhumain.
Amitié, ton nom seul me glace & m'épouvante;
Rarement l'on me plaît: jamais rien ne m'enchante
Prétendre à mon suffrage est inutile & vain,
Et je flatte aujourd'hui pour mieux mordre demain.

A la page 129. Le 22 *Avril* 1770. *Zaïde*, opéra qui a eu dans son tems un grand succès a été remis si pitoyablement, que tous les amateurs en ont été indignés. Pour reparoître avec avantage, il auroit eu besoin des principaux Acteurs; mais ces personnages précieux se reposent déjà pour pouvoir mieux vaquer aux divertissemens de la Cour, lorsqu'on exécutera les fêtes projetées pour le mariage de M. le Dauphin. On n'a eu que ce qu'on appelle les doublures, & les coriphées de la danse n'ont pas paru non plus en grande partie. Au moyen de ce vuide, la représentation n'a fait aucun effet. Le chant agréable qui fait le premier mérite de ce joli ballet, a disparu absolument, & l'on peut regarder cette reprise, dans de pareilles circonstances, comme le tour le plus sanglant que les Directeurs aient pu jouer aux mânes des Auteurs.

A la page 129. Le 26 *Avril*. On croit que

l'Encyclopédie qu'on annonce comme l'occupation actuelle du Philosophe de Ferney, n'est qu'un titre vague sous lequel il videra son porte-feuille, & rassemblera une infinité de broutilles disparates qui avoient besoin d'un point de ralliement pour se produire au grand jour. Quoi qu'il en soit, le public dévore d'avance cette agréable rapsodie.

A la page 129. Le 28 *Avril* 1770. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte l'opéra continue ordinairement à jouer quatre fois par semaine; c'est à dire outre les jours ordinaires, les jeudis. On a affiché qu'il n'y auroit pas opéra avant-hier. *Conformément aux ordres du Roi*, l'Académie Royale de Musique est toute entiere occupée des préparatifs des fêtes, & ne peut, comme on a dit, servir le public en même tems.

A la page 131. Le 30 *Avril*. Mlle Beauvoisins, Courtisane d'une jolie figure, & qui avoit des parties de détails, mais sans taille, courte & ramassée, avoit été obligée par cette raison de quitter l'opéra dont elle avoit été Danseuse. Elle s'étoit livrée depuis quelques années à tenir une maison de jeu: ses charmes, son luxe, & l'affluence de joueurs opulens qui s'y rendoient, avoient rendu sa maison célebre: mais il s'y étoit glissé beaucoup d'escrocs, suivant l'usage; il s'y étoit passé des scenes qui avoient attiré l'attention de la police, & elle avoit été mandée chez M. de Sartines, & avoit reçu de ce Magistrat une forte réprimande, avec in-

jonction de fermer fon tripot, ou du moins d'éviter le moindre éclat, à peine de punition exemplaire. Elle avoit cru fe fouftraire à la vigilance de la police, fe faifant infcrire comme Danfeufe furnuméraire à Verfailles pour les fêtes qu'on y prépare. Par un préjugé de ces Demoifelles, elle croyoit avoir plus de confiftance; mais fur de nouvelles plaintes que la maifon de cette fille étoit un coupe-gorge effroyable, où fe réuniffoient des jeunes gens de diftinction, elle a été enlevée aujourd'hui & conduite à fainte Pélagie, retraite deftinée aux Nymphes d'un certain ton qu'on ne veut pas mettre à l'hôpital. Cet enlevement a jeté l'épouvante parmi les joueurs affiliés à fa maifon, obligés de chercher afile ailleurs.

A la page 131. Le 1 *Mai* 1770. La querelle de M. Boutin avec M. le Comte de Lauraguais continue à amufer la Cour & la ville; mais ce n'eft certainement pas aux dépens du dernier. Les actionnaires goûtent la foible vengeance de voir au grand jour toutes les petites manœuvres employées par cet Intendant des finances pour diffoudre la Compagnie. Ses rufes, fes careffes, fes promeffes envers l'Abbé Morellet, fon fuppôt, fon agent & fon organe. Celui-ci n'eft pas moins furieux & a envoyé à l'Auteur du Mercure la lettre fuivante à inférer dans le volume de ce mois.

„ Il fe répand dans Paris & dans les Provinces un ouvrage en trois parties, imprimé

furtivement, & qui se vend de même, intitulé *Mémoire sur la Compagnie des Indes, en réponse aux compilations de M. l'Abbé Morellet, par M. le Comte de* ***. J'y suis insulté avec la plus grande violence par un homme que je n'ai jamais offensé. J'aurois peut-être répondu à un ouvrage anonyme qui eût pu faire quelque impression sur l'esprit du public; mais heureusement pour moi, l'Auteur de celui-ci s'est nommé, & je ne me crois obligé de répondre ni aux *injures*, ni aux *raisonnemens* qui s'y trouvent.

J'ai l'honneur d'être &c.

On sent tout le fiel que distile cette lettre sous les apparences de la modération, & combien elle est piquante pour l'adversaire qui a bec & ongles, & certainement ne sera pas en reste.

A la page 132. Le 3 *Mai* 1770. Dans la quinzaine de pâques on a exécuté devant le public, suivant l'annonce, les différens motets qui ont concouru au concert spirituel pour le prix de musique latin, proposé depuis quelques années. Celui de l'année derniere ayant été remis, il a été adjugé double au Sieur Desormery, Comédien & ci-devant Musicien de cathédrale. On a trouvé de très-belles choses dans sa composition, & les amateurs ont conçu de ce sujet une grande idée. Quant aux odes envoyées pour le prix de musique Françoise, toutes ont paru très-médiocres au moins, & aucune n'a été couronnée.

A la page 132. Le 4 *Mai* 1770. M. le Comte de Lauraguais, pour mieux constater envers M. Boutin son désaveu de la hardiesse criminelle avec laquelle l'Imprimeur du nouveau mémoire sur la Compagnie des Indes a couché en toutes lettres, le nom de cet Intendant des finances, a écrit des lettres à différens Ministres où il exprime sa façon de penser à cet égard. Dans celle à M. le Comte de St. Florentin, ce Seigneur trouve la conduite de l'Imprimeur d'autant plus répréhensible, & d'autant plus contraire à la sienne, qu'il déclare n'avoir jamais d'autre usage en parlant de M. Boutin que de l'appeler par B......

Du reste, on attend avec impatience la réplique de ce Seigneur à l'Abbé Morellet dont la lettre excite l'indignation générale, comme écrite avec une insolence singuliere ; on est surpris que l'Auteur du Mercure ait osé l'insérer, & plus encore que le Censeur l'ait laissé passer.

A la page 132. Le 6 *Mai*. La nouvelle église de Sainte-Génevieve n'avance point faute d'argent. Dans cet intervalle, les critiques s'exercent à y chercher des défauts. Le Sieur Patte, Architecte du Prince des Deux-Ponts, vient de publier un mémoire, où il prétend que les piliers de ce nouvel édifice n'en pourront jamais supporter la coupole. Il fait, à cette occasion, une description de ceux de Saint-Pierre de Rome & de l'église des invalides, qui, quoique de la même proportion, ne soutiennent

que des dômes beaucoup inférieurs. Cette assertion est étayée de l'appareil scientifique d'une infinité de calculs algébriques. M. Soufflot annonce que toute sa réponse sera d'élever sa coupole & de prouver la possibilité du fait par le fait même. L'audace du S. Patte paroît d'autant plus grande, qu'il n'a jamais rien fait, & que son adversaire est déjà connu par plusieurs ouvrages, surtout par un dôme construit à Lyon.

A la page 137. Le 10 *Mai* 1770. M. Le Prévôt des Marchands a reçu ces jours-ci à table un paquet contenant des couplets imprimés sur les réjouissances, où, à travers le ton grivois qui y regne, & la bonhommie apparente de l'Auteur, on trouve beaucoup de traits de causticité qui empêcheront de laisser répandre cette chanson. On en peut juger par le commencement.

En bon François pourtant,
Il faut, *quoique sans argent*,
Entrer en danse &c.

A la page 137. Le 12 *Mai*. On tient actuellement le chapitre des Carmes déchaussés. C'est M. l'Archevêque de Toulouse qui y préside; mais l'assemblée du Clergé qui se tient dans le même tems, ne lui ayant pas permis de vaquer à ces deux fonctions, il s'est fait suppléer à la premiere par l'Evêque *d'Alleria*. C'est l'Abbé de la Tour-Dupin-Gouvernet qui le seconde. Comme tout le travail étoit dirigé

par M. l'Archevêque de Toulouſe, & que, d'ailleurs, il eſt à la tête des opérations de la commiſſion, c'eſt à lui que les Religieux de cet ordre ont eu recours pour réclamer certaines pratiques de leur regle qu'on a voulu retrancher. Celle dont la ſuppreſſion leur fait le plus de peine, & qui excite plus vivement leur regret, c'eſt l'uſage de ſe donner la diſcipline en commun à des jours de dévotion marqués. Le pere Elyſée, & le pere Hyacinthe, deux fameux prédicateurs de l'ordre, ont déployé leur éloquence envers le Prélat qui, de ſon coté, leur a repréſenté combien cette flagellation générale étoit indécente, & contre les bonnes mœurs; qu'ils ſeroient toujours les maîtres de ſe feſſer, chacun dans leur cellule, toutes fois & quantes ils voudroient avoir recours à ce genre d'auſtérité. On ne croit pas qu'ils ſoient plus heureux ſur leurs autres repréſentations, & ſur celle de la néceſſité de rapprocher le terme de l'âge du noviciat. La loi contraire eſt trop conforme à la politique & à l'humanité pour la révoquer.

A la page 137. Le 13 *Mai* 1770. Mlles Camargo & Cartou, deux anciens ſujets émérites de l'opéra ſont mortes depuis peu. L'une a été dans ſon tems une très-célebre ſauteuſe; c'eſt elle, en quelque ſorte, qui a créé cette danſe haute ſi à la mode aujourd'hui; mais qui s'eſt bien perfectionnée depuis. Elle étoit renommée pour la légereté & la vivacité de ſes gambades, & ſon nom fait encore époque dans les

faſtes du théâtre de l'Académie Royale de Muſique. L'autre, Chanteuſe des chœurs & d'un talent fort médiocre, s'étoit acquis une grande conſidération entre ſes camarades par ſes ſaillies, dont quelques-unes ont été rédigées depuis en apophtegmes, ont fait proverbe, & font conſignées dans un ouvrage intitulé *le Code lyrique*. Elle s'étoit, d'ailleurs, illuſtrée par les conquêtes les plus diſtinguées & ſe vantoit de l'honneur unique d'avoir partagé ſa couche avec trois Rois. Toutes deux étoient retirées depuis longtems avec des penſions proportionnées à leur mérite théâtral. Celle de la premiere étoit de 1500 livres, & celle de la ſeconde de 400 ſeulement.

A la page 137. Le 14 *Mai* 1770. Notes ſecretes ſur quelques membres du Parlement, recueillies par M. le Chancelier.

MM.	
Daligre. P. P.	Honnête homme, s'il ne dormoit pas toujours.
GRAND-BANC.	
Dormeſſon.	Il ne peut me ſouffrir, mais j'en ferai ce que je voudrai.
Lamoignon.	Difficile à vivre; il faut être honnête homme, ou ſe réſoudre à l'avoir pour ennemi.
Pelletier de St. Fargeau.	Je lui dois ce que je ſuis.
Pinon.	Excellent juge à l'opéra.
De Gourgues. . . .	Il rit, quand on le laiſſe faire.
Bochart de Saron. . .	Timide à l'excès, mais j'en fais grand cas.
De Maupeou.	Ah! mon Dieu, c'eſt mon fils!
Fleuri.	Plus heureux qu'il n'avoit eſpéré l'être, il m'en marque toute ſa reconnoiſſance.

Dupré de St. Maur. .	Il ne fait plus quoi faire depuis qu'il n'y a plus de Jésuites.
Freval.	Petit roquet qui jappe en attendant qu'il ait de la voix.

3. DES ENQUETES.

MESSIEURS.

Le Président de Murard.	Il sourit à l'approche de l'assemblée du Clergé ; il guette les Evêques.
Le Fevre d'Amecourt. .	Il ne peut se sauver du ridicule avec beaucoup d'esprit.
Robert de St. Vincent. .	Fait tout ce qu'on veut par complaisance.

1. DES REQUETES.

MESSIEURS.

Le Président Rolland. .	L'importance est son existence ; il seroit aise d'apprendre qu'il est sur ma liste.

2. DES REQUETES.

MESSIEURS.

Le Président Hocquart. .	Sa haine est comme son éloquence.

GENS DU ROI.

De Fleuri, Procureur général.	Il a toujours la courante.

AVOCATS GENERAUX.

Seguier.	Il vit avec sa femme comme avec ses maitresses.
Barentin.	Il fait tout en simarre.
De Fleuri.	Tient son parquet à Charonne.

On voit par ces détails que c'est une espece de revue qu'on suppose que fait le Chancelier du Parlement, ou du moins de ceux qui y font quelque bruit. Les notes en question, qui exigeroient beaucoup d'explication pour ceux qui ne sont pas au fait de la Compagnie, sont en général très-

très-bien faites & d'une grande vérité. Ce tableau devient très intéressant dans ce moment-ci par le rôle que joue cette Compagnie.

A la page 139. Le 20 *Mai*. Il se répand dans le public une lettre de l'Impératrice-Reine à Monseigneur le Dauphin, qu'elle a chargé Madame la Dauphine de remettre à ce jeune Prince. Rien de plus tendre & de plus éloquent que cet écrit. Il roule principalement sur le sacrifice que fait cette auguste mere, d'une fille chérie, en faveur d'un époux dont elle espere qu'elle fera la félicité, & qu'elle adopte pour son fils.

A la page 139. Le 22 *Mai* 1770. Les Ducs ont présenté le 12 au Roi un mémoire à l'occasion de leurs prérogatives lezées, suivant eux, aux fêtes & le Jeudi 17. M. le Comte de St. Florentin leur a remis de la part de S. M. la réponse suivante.

L'Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a demandé de la part de son maître (& je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me dit) de vouloir marquer quelque distinction à Mademoiselle de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petit-fils, avec l'Archiduchesse Antoinette. La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puis que le choix des danseurs & des danseuses ne dépend que de ma volonté, sans distinction de places, rangs ou dignités, exceptant

les Princes & Princeſſes de mon ſang, qui ne peuvent être comparés ni mis en rang avec aucun autre François, & ne voulant d'ailleurs rien innover à ce qui ſe pratique à ma Cour, je compte que les Grands & la Nobleſſe de mon Royaume, en vertu de la fidélité, ſoumiſſion, attachement & même amitié qu'ils m'ont toujours marqués & à mes prédéceſſeurs, n'occaſionneront jamais rien qui puiſſe me déplaire, ſurtout dans cette occurence-ci, où je deſire marquer à l'Impératrice ma reconnoiſſance du préſent qu'elle me fait, qui, j'eſpere, ainſi que vous, fera le bonheur du reſte de mes jours. Bon pour copie. St. Florentin.

A la page 141. Le 23 *Mai* 1770. Mr. Le Duc de Richelieu & Madame la Ducheſſe de Villeroy ont préſidé à la répétition *d'Athalie*, faite hier à Verſailles ſur le théâtre de la Cour, avec tout la chaleur que peuvent prendre des ſujets zélés pour les plaiſirs de leur Maître. La derniere s'eſt ſpécialement diſtinguée; elle entroit dans les plus petits détails & n'épargnoit pas même Mlle Clairon, de quelque vénération qu'elle ſoit pénétrée pour le jeu de cette Actrice. Elle lui reprochoit pluſieurs défauts; mais celle-ci, douée d'une forte doſe d'amour-propre, ſembloit ne pas tenir grand compte des avis de Madame la Ducheſſe, & alloit ſon train, en lui déclarant qu'il n'étoit pas poſſible que cela fût autrement; que cela n'auroit pas le ſens commun &c. en ſorte qu'un ſpectateur neuf auroit

pris la premiere pour l'Actrice & l'autre pour la Ducheſſe, ou la Reine, ce qu'elle étoit, au ſurplus, dans ce moment.

A la page 141. Le 26 *Mai* 1770. On voit ici quelques cahiers du commencement du Dictionnaire encyclopédique de M. de Voltaire. Cet ouvrage, ainſi qu'on la prévu & annoncé, n'eſt autre choſe qu'un titre vague pour réunir toutes les broutilles du vaſte porte-feuille de cet Ecrivain, qui n'ont point encore trouvé de place convenable dans ſes autres productions. Ce ſont tous articles frappés au coin du génie de cet Auteur, toujours impie & ſatyrique.

A la page 142. Le 28 *Mai.* On raconte aujourd'hui beaucoup d'avantures du bal maſqué de Verſailles où il y avoit ſurtout quantité de jolies filles. La plus piquante eſt celle d'un petit maſque qui a vivement agacé M. le Duc de Choiſeul, & qui a excité ſa curioſité au point de vouloir abſolument ſavoir qui il étoit, ſur quoi il lui a promis de ſe découvrir en un coin écarté; alors il lui a dit fort confidemment qu'il étoit l'Abbé Terrai.... Le Duc s'eſt récrié ſur l'impoſſibilité qu'un auſſi frêle individu pût être le grand Abbé Terrai... Eſt-ce que vous ne connoiſſez pas mon ſecret, beau maſque, de réduire à moitié...., a repris le maſque en riant & s'échappant.

A la page 142. Le 29 *Mai.* Le ſyſtême de la ſecte des Economiſtes reçoit tous les jours des contrariétés qui déſolent les Apôtres de *la*

Science. Tandis qu'ils exaltoient le zele du Parlement de Dauphiné pour la liberté du commerce, par l'arrêt qu'il avoit rendu, permettant à toutes sortes de personnes de vendre & tuer des bestiaux &c. celui de Bordeaux en rendoit un, le 25 Avril, qui défendoit de laisser sortir de son ressort aucuns bestiaux, pour remédier à la disette de cette denrée, devenue, ainsi qu'on l'a dit, excessivement chere..... Des Provinces entieres qui demandoient du pain, déposent fortement contre leur esprit d'innovation, & maudissent à jamais les auteurs obscurs qui se sont avisés d'écrire sur l'Administration; ils leur attribuent, peut-être mal à propos, leurs calamités; mais le concours des circonstances est un argument bien fort, surtout dans la bouche des malheureux qui meurent de faim: les révoltes ont été poussées au point qu'il a fallu faire marcher des troupes, dans le tems où l'on étoit à Paris & à Versailles dans les fêtes & dans les bals.

A la page 144. Le 1 *Juin* 1770. ..Extrait d'une lettre de Lyon du 28 Mai 1770.... Le fameux Jean Jacques Rousseau s'ennuie vraisemblablement de son obscurité, & de ne plus entendre parler de lui. Il a quitté le Dauphiné, & l'on prétend qu'il est aujourd'hui dans un petit village non loin d'ici, qu'on apelle la Frete, où l'on assure qu'il catéchise & se forme un petit auditoire. On prétend qu'il ne tardera pas à se rendre à Paris, & qu'il pourroit bien avoir la folie de vouloir faire juger son décret

par le Parlement, tentative dangereuſe, & dont ſes amis eſperent le détourner.

A la page 145. Le 4 *Juin* 1770. Le Sieur Legros, Perruquier renommé pour la coëffure des Dames, & qui avoit fait imprimer des traités ſavans ſur cette matiere, eſt une des victimes remarquables d'entre celles qui ont péri malheureuſement à la place de Louis XV, le 30 du mois dernier.

A la page 146. Le 8 *Juin*. Les Comédiens François ne ſont pas contens de leur nouvelle ſalle; la gaucherie avec laquelle on l'a adaptée pour leur uſage, la rend ſourde, & fait perdre à l'auditeur une partie de la déclamation. Ils redoublent d'efforts pour faire décider leur ſort à l'avenir, c'eſt-à-dire quel emplacement ils occuperont. Ils regardent comme chimérique, ou du moins comme d'une exécution très-laborieuſe & très-diſpendieuſe de les placer à l'hôtel de Condé, ainſi que le projet en eſt ſigné, mais non rempli dans la partie eſſentielle qui eſt le payement, & comme d'autres obſtacles s'oppoſent au projet de les établir au carrefour de Buſſy, quelque avantageux qu'il fût pour tout le monde, ils ſe déterminent à retourner à leur jeu de paume qu'ils feront arranger le mieux qu'ils pourront. Mais leurs ſupérieurs ne ſont point d'accord là-deſſus, & la choſe ſouffrira, ſans doute encore, beaucoup de difficultés.

A la page 146. Le 9 *Juin*. C'eſt aujourd'hui ſous le nom de Jean Plokoff, Conſeiller de

Holſtein, que M. de Voltaire fait paroître une eſpece d'Ode en proſe, qu'il donne comme la traduction d'un poëme de cet Allemand ſur les affaires préſentes. Ce poëme ou cette ode eſt un galimathias pindarique, où l'Auteur, qui a un égal beſoin de louer & de ſatyriſer, & eſt auſſi outré dans un genre que dans l'autre, après avoir fait un éloge emphatique de l'Imperatrice des Ruſſies, apoſtrophe durement les autres Puiſſances, & leur reproche de reſter dans une honteuſe inaction, tandis que cette Sémiramis du Nord eſt à la veille de faire éclipſer le croiſſant, & de renverſer le deſpote effroyable, l'uſurpateur tranquille, aſſis depuis longtems ſur le trône des Conſtantins. Il faut avouer que l'Apôtre de l'humanité oublie ſon rôle en ce moment, & prêche la guerre, le carnage & la destruction avec une chaleur, une véhemence bien oppoſée à tout ce qu'il a écrit depuis quelques tems; mais ce ne ſera malheureuſement pas la derniere de ſes contradictions.

A la page 147. Le 11 *Juin* 1770. Le Sieur Duroſoy eſt à la baſtille depuis environ trois ſemaines pour deux ouvrages qu'il faiſoit imprimer ſans permiſſion, & qui ont été arrêtés avant qu'ils paruſſent. On n'en connoît que les titres; l'un étoit intitulé *les Jours*, & devoit ſervir de pendant *aux nuits d'Young*; l'autre étoit auſſi une eſpece de parodie d'un ouvrage très-connu, puiſqu'il l'intituloit *le nouvel Ami des hommes*.

On prétend que, fur le bruit accrédité depuis quelque tems, que le Sieur Paliffot devoit faire une nouvelle édition de fa *Dunciade* très-augmentée, le Sieur Durofoy avoit préfenté à M. le Chancelier une requête, au nom des Auteurs, fes confreres, contre ce fléau de la littérature, par laquelle il fupplioit le chef de la juftice de défendre au Sieur Paliffot de faire imprimer fon ouvrage, comme un libelle diffamatoire contre tous les gens de lettres, à peine de répondre en fon propre & privé nom de toute édition quelconque qui en paroîtroit, même de tout fragment qu'il en pourroit répandre &c. que le Sieur Paliffot, en récriminant contre les vexations du plaignant, l'avoit repréfenté comme plus répréhenfible que lui, & avoit dénoncé les deux ouvrages qui ont été arrêtés, comme s'imprimant furtivement.

A la page 148. Le 12 *Juin*. Un de ces perfifleurs dont la Cour abonde, & qui tournent tout en ridicule, a parodié ainfi le mémoire des Ducs & de la Nobleffe dont on a parlé.

Sire, les Grands de vos Etats
Verront avec beaucoup de peine
Qu'une Princeffe de Lorraine
Sur eux au bal prenne le pas.

Si votre Majefté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette
Et de la Cour s'exileront.

Avifez-y, la ligue eft faite,
Signé l'Evêque de Noyon,
La Vaupaliere, Beaufremont,
Clermont, Laval & de Villette.

L'épigramme de cette fin confifte furtout dans le mélange des noms les plus nouveaux avec ceux des plus anciens de la Nobleffe, & le marquis de Villette termine cette lifte de la maniere la plus fanglante.

A la page 148. Le 13 *Juin* 1770. Mlle *Clairon*, dans l'efpoir de fe relever de l'efpece de chute qu'elle a éprouvée à la Cour lors de la repréfentation d'Athalie, répete actuellement le rôle d'Aménaïde dans Tancrede, qui a toujours été fon triomphe. Pour dédommager auffi Mlle Dumefnil de l'humiliation qu'elle auroit reçue de ne point paroître dans une occafion auffi importante, il eft queftion de jouer Sémiramis, une des pieces où cette Actrice eft le plus fublime. On ne doute pas que Mad. Dubarri qui connoît tout fon mérite & la protege fpécialement, ne lui ait ménagé cette repréfentation. Cette Dame lui a fait préfent d'une robe magnifique, à ce qu'on affure.

A la page 151. Le 16 *Juin*. Des gens malins ont trouvé une anagramme fur le nom de M. Bignon, bien méchante & malheureufement trop jufte. *Jerôme Armand Bignon*: *Ibi, non rem, damna gero.* On prétend que cet hémiftiche eft tiré d'un vers de Juvénal.

A la page 151. Le 16 *Juin* 1770. La fe-

feconde repréfentation de *Caftor* & *Pollux* a été encore plus mal exécutée que la premiere. Le Sieur le Gros a continué à crier beaucoup, & le Sieur Larrivée, s'étant trouvé mal au premier acte, n'a pu reprendre. C'eft le S. Durand qui l'a remplacé; ce qui a opéré une difparate très-défagréable: les ballets n'out pas eu le fuccès ordinaire. Mad. Gelin, ci-devant Mlle Lany, retirée depuis quelque tems de l'opéra, dont elle étoit la premiere Danfeufe, n'a pas mieux foutenu que Mlle Clairon fon ancienne réputation, & l'on a trouvé qu'elle s'étoit rouillée ainfi que la Melpomene Françoife.

A la page 151. Le 17 *Juin*. Le Sieur Torré a rouvert, jeudi dernier, fon Wauxhall pour le public. Son affiche très-finguliere portoit que c'étoit avec *la permiffion de l'Entrepreneur du Colyfée*; & *fous l'agrément de M. le Comte de St. Florentin*. Ce qui annonce que le premier n'eft plus que précaire, & que l'on ne perd point de vue le projet de terminer la conftruction du vafte monument qu'on regardoit comme une folie.

A la page 154. Le 20 *Juin* 1770. On attend depuis plufieurs jours *l'Homme dangereux*, ou *le Satyrique*. Mais les Comédiens ayant toujours la mauvaife habitude de ne préfenter à la police le manufcrit que lorfqu'on eft fur le point de le jouer, pour peu qu'il fouffre de difficultés, cela retarde les repréfentations. Cette

comédie-ci, par son titre, sembloit en effet susceptible de beaucoup d'observations qu'elle éprouve, & qui s'opposent à l'impatience du public. On l'attribue aujourd'hui à M. de Rulliere, Auteur connu par quelques poésies fugitives, mais qui n'a encore produit rien de considérable.

A la page 154. Le 20 *Juin.* Il paroît une nouvelle édition de l'ancienne Sophonisbe de Mairet, réparée à neuf. Elle est précédée d'une épître dédicatoire à M. le Duc de la Valliere. Le style de ce préambule, le persiflage qui y regne, le ridicule du titre, tout annonce que cette plaisanterie est du vieillard de Ferney, qui, dans un moment de loisir, se sera amusé à rectifier l'ouvrage d'un des premiers Auteurs de notre théâtre, où il y a sans contredit de très-grandes beautés.

A la page 161. Le 24 *Juin* 1770. La *Tour enchantée*, exécutée Mercredi dernier à Versailles, ne doit pas être regardée comme un acte d'opéra: on ne se proposoit d'abord que de faire un ballet figuré dans le genre de ceux qui ont été exécutés à la Cour de Virtemberg; mais, pour éviter la froideur de ces pantomimes & leur obscurité, on a cru plus convenable d'en lier entre elles les diverses parties par quelques scenes qui ne doivent être considérées que comme accessoires, & simplement destinées à jeter plus de lumiere dans cette grande composition.

Le ſujet eſt *zélénie*, Princeſſe des Isles d'or, enfermée dans une tour avec la Reine ſa mere, Fée, par *Margian*, Génie malfaiſant, qui eſt amoureux de la fille de la Fée, & qui n'ayant pu réuſſir dans ſa paſſion, a porté ſa rage dans les Iſles d'or, & a fait priſonnieres la mere & la fille. Renaud d'Eſt, Chevalier François, amant aimé, entreprend de ſecourir les infortunées Princeſſes, vient en forces pour les délivrer; il attaque le magicien, le tue & ſort vainqueur, ce qui donne lieu aux fêtes qui ſuivent.

Les paroles de ce divertiſſement, très-médiocres, ſont du Sieur Joliveau, ou du moins ſous ſon nom. Les morceaux de muſique ſont, comme on a dit, tirés de différens opéra qu'on ne joue point; il y en a de Rameau, de Rebel & Francœur &c. Le ſurplus eſt du Sieur Dauvergne, Surintendant de la muſique du Roi. Les danſes dont eſt entremêlé ce ballet, ſont de la compoſition du Sieur de Laval, maître des ballets de S. M.

Quant à l'exécution; la partie des décorations de la plus grande richeſſe a manqué par la hâte avec laquelle on a précipité la repréſentation, qui a été telle qu'on travailloit encore à cet ouvrage le matin. Les chars attelés de vrais chevaux n'ont pas réuſſi comme on l'eſpéroit; & les courſiers effrayés ont dérangé l'ordonnance du ſpectacle. Du reſte, un luxe étonnant dans les habillemens, une mul-

titude d'Acteurs, au point qu'on prétend avoir compté sur la scene plus de 800 personnes.

Ce ballet avoit été précédé de *Tancrede*, où Mlle Clairon a mieux réussi que dans *Athalie*; mais non encore avec cette unanimité de suffrages qu'elle méritoit autrefois & qu'elle arrachoit. Le Sieur Molé a remplacé le Kain hors d'état de jouer de longtems, & n'a pu le faire oublier dans le rôle de Tancrede. La pompe de la scène présentoit des situations superbes; on a surtout admiré la scene du Conseil où se trouvoient cinquante Chevaliers avec autant d'Ecuyers formant un demi-cercle & présentant le coup d'œil le plus auguste & le plus imposant.

A la page 161. Le 25 *Juin* 1770. On regarde comme absolument condamnée à ne point paroître la comédie dont on a parlé, ayant pour titre *l'Homme dangereux* ou *le satyrique*; il y a là-dessus une anecdote singuliere qui mérite des éclaircissemens avant d'en rendre compte: il en résulteroit qu'elle seroit véritablement du Sieur Palissot, qui, pour donner le change s'y étoit peint au naturel sous ces deux vers-ci qu'on cite.

> Vrai fléau des auteurs, horreur des beaux esprits,
> Il croit bravant la haine échapper au mépris.

A la page 161. Le 28 *Juin* 1770. On assure que M. de Rulliere, indigné qu'on le crût auteur de la comédie du Satyrique, comédie extrêmement mordante, pleine de personnalités & dans le goût des pieces d'Aristophane, s'est

déclaré hautement contre cet ouvrage, & pour preuve qu'il n'en étoit pas l'auteur, a annoncé qu'il consentoit à ce que cette comédie ne fût jamais jouée, qu'il le demandoit même, & feroit là dessus toutes les démarches nécessaires, s'il pouvoit avoir quelque droit à les faire. Le Sieur Palissot, fâché par une déclaration aussi formelle & aussi authentique, de ne pouvoir plus donner le change, & faire partager son iniquité avec quelque autre Auteur, a poussé l'audace jusqu'à aller trouver l'Abbé de Voisenon, le prier de se rendre chez M. le Maréchal de Richelieu, & solliciter ce Gentilhomme de la Chambre d'écrire à M. de Sartines pour engager le Magistrat à arrêter la représentation du drame; ce qui a été fait... Soit que Palissot se fût flatté que le Gentilhomme de la Chambre ne seroit pas aussi complaisant, & voudroit bien se rendre complice de sa mauvaise foi, soit qu'effrayé du danger nouveau auquel l'exposoit cette troisieme déclamation satyrique, il eût eu sincerement l'envie de l'arrêter, & que l'amour-propre l'eût fait ensuite se repentir de sa foiblesse, il a été confondu d'aprendre de l'Abbé de Voisenon, combien littéralement on avoit eu égard à sa requête, & sa consternation la décelé, au point qu'il n'a pu s'empêcher d'avouer l'ouvrage à ce confident très-indiscret, qui en a fait ensuite des gorges chaudes.

A la page 161. Le 29 *Juin* 1770. Il n'est point de petit Souverain aujourd'hui qui ne

veuille avoir une gazette dans ses Etats. Le Prince des Deux-Ponts vient d'en établir deux à la fois chez lui qui arrivent ici depuis le mois de Mai. Une gazette politique & une gazette littéraire; c'est le Sieur de *Fontenelle*, Auteur du drame intitulé *la Vestale*, qui préside à cette double entreprise. On doute qu'elle réussisse. La multiplicité de ce genre d'ouvrages, circonscrits dans des limites étroites, est cause qu'ils se nuisent réciproquement. Les Rédacteurs ne pouvant que se piller, à qui mieux mieux; la premiere gazette n'offre rien de neuf, sans doute faute de bons correspondans; & la seconde, rien de piquant, peut-être par le défaut de goût du compositeur; cette derniere n'est qu'une analyse seche de livres connus pour la plupart & peu intéressans; nuls faits, nulles anecdotes, nuls détails sur les théâtres, nulles pieces fugitives.

A la page 161. Le 30 *Juin* 1770. Logogryphe en charade, adressé à une jolie femme par M. le Chevalier de Boufflers.

Vous avez, Madame, la premiere partie; j'ai la seconde.

Si vous n'aviez pas la premiere, je n'aurais pas la seconde.

Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.

Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la premiere partie.

Si j'avois la premiere, je ne cesserois d'avoir la seconde & je n'aurois plus rien à desirer.

Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogryphe, que la seconde partie est surement plus grande en moi que la premiere ne l'est en vous, & que parmi les personnes plus intimement liées entre elles que je n'ai le bonheur d'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la premiere augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la premiere n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes dont l'attachement est si fort au dessus du préjugé, que, quoiqu'ennemis jurés de cette premiere partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter; quand même vous n'auriez pas la premiere. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possedent cette premiere partie. Vous serez peut-être fâchée contre moi si vous devinez mon logogryphe: cette premiere partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile; mais j'espere que votre colere n'aura plus lieu, lorsque vous voudrez bien vous rappeler que mon respect & mon attachement méritent quelque compassion.

A la page 164. Le 4 *Juillet* 1770. Mr. l'Abbé de Voisenon est fort mécontent d'avoir été joué & persiflé par le Sieur Palissot, qui, après les démarches qu'il a fait faire à cet Abbé, ainsi qu'on l'a raconté, & après s'être avoué à

lui pour l'Auteur du Satyrique dans une lettre, a voulu lui faire persuader ensuite que cet ouvrage n'étoit plus de sa composition.

Les Encyclopédistes, instruits du fait, ont tenté des démarches auprès de M. l'Abbé de Voisenon pour obtenir la lettre en question, piece de conviction qu'ils desiroient fort avoir; mais s'y étant mal pris, ayant même employé les menaces, l'Abbé est devenu plus roide; & ils n'ont pu obtenir la lettre d'aveu. Voilà où en est cette tracasserie.

A la page 164. Le 5 *Juillet* 1770. l'Académie Royale de Musique se dispose à donner des fragmens composés du *Prologue des Indes Galantes*, *de l'Acte de l'Aveugle & de celui d'Eglé*. Ce spectacle fort délabré depuis ceux de la Cour, & fort négligé, auroit besoin d'offrir aux spectateurs quelque chose de piquant qui pût les ramener, & dans tout cela on ne voit que des ouvrages connus & rebattus depuis longtems.

A la page 164. Le 6 *Juillet*. M. Rochon de Chabannes est le second Auteur que Mlle Dangeville fait entrer dans le corps diplomatique. On se rappelle qu'elle a tiré de l'obscurité le Sieur Duclairon qui, peu connu par sa tragédie de Cromwell, a acquis une sorte de célébrité par le consulat d'amsterdam auquel il a été élevé, il y a quelques années, avec la qualité de Commissaire de la marine.

A la page 165. Le 9 *Juillet*. Les fragmens

remis à l'opéra le 6 de ce mois, n'ont pas été joués avec toute la solemnité que paroissoit l'exiger le long délâbrement de ce spectacle. Les Demoiselles Arnoux, le Miere, Beaumesnil, Duplant &c. Les Sieurs Larrivée, Gelin &c. n'ont pas paru & se reposent encore des fatigues de la Cour.

Le prologue des Indes galantes, dont les paroles sont du Sieur Fuzilier & la musique de Rameau, est peu de chose pour l'exécution. C'est Mlle Rosalie qui a fait le rôle d'Hébé, & le Sieur Caissagnade celui de Bellonne. Les Demoiselles d'Ervieux & Peslin se sont distinguées dans les ballets.

L'acte d'Hylas & Silvie, tiré des caracteres de la folie, est d'un anonyme quant aux paroles, & la Musique, du Sieur de Bury. Une jeune & nouvelle Actrice, Mlle Châteauneuf, faisoit l'Amour, Mlle Rosalie a reparu dans le rôle de Zelia, & le Sieur Durand a exécuté celui d'Hylas. On a fait beaucoup de changemens dans cet acte, dont une musique fort profonde & harmonieuse forme le caractere distinctif; on y a ajouté des airs de sentiment, & des détails agréables dont cet acte avoit besoin. Les Demoiselles Heinel & Asselin ont déployé alternativement dans les ballets les graces & la force qui distinguent ces deux Danseuses.

On a réservé pour la fin, comme le plus agréable & le plus intéressant sans contredit, *l'acte de la danse*; tiré des talens lyriques, mu-

ſique de Rameau, paroles de Montdorge. Le Sieur Legros, plus complaiſant pour le public que les autres grands Acteurs ſes confreres, a eu la bonne volonté de remplir le rôle de Mercure qu'il a chanté aſſez bien, mais qu'il na ni joué ni ſenti. La Demoiſſelle Roſalie a reparu pour la troiſieme fois dans un rôle de bergere, & Mlle Guimard a fait celui d'Eglé, perſonnage d'autant plus difficile à bien rendre, qu'il faut joindre le chant à la danſe: Mlle Guimard a le dernier talent à un grand degré de perfection; elle a pourtant trop de minauderie, pour ce genre ſimple & champêtre, & maniere trop ſes pas; quant au chant, elle n'a qu'un filet de voix rauque: malgré ce déſagrément, elle été reçue avec beaucoup d'indulgence de la part des ſpectateurs; mais elle déparoit abſolument la ſcene. Un certain Bureau a fait le rôle de berger, & a joué du haut-bois. On a vu avec déplaiſir dans les ballets le perſonnage de Terpſicore rendu par Mlle Peſlin, très-bonne pour les tours de force, les ſauts vigoureux, mais qui n'a ni les graces ni la ſenſibilité néceſſaires en cette occaſion, dont la figure d'ailleurs ignoble, la taille homaſſe & lourde ne peuvent caractériſer les agrémens & la majeſté de la Muſe de la danſe.

On voit par ces détails, que Mlle Roſalie a payé de ſa perſonne pour ſes camarades: le public ne peut que lui ſavoir gré de ſon zele; elle a très-bien rendu les divers rôles dont elle étoit chargée; elle acquiert de jour en jour

plus de droit ſur notre reconnoiſſance. Cette Actrice précieuſe plaît d'autant plus, qu'elle n'eſt ni inſolente, ni capricieuſe, comme les autres, & qu'elle joint à la meilleure volonté des talens décidés.

A la page 165. Le S. Paliſſot a parodié le mémoire du Sieur du Roſoi préſenté contre lui au Chancelier par une épître, intitulée *Requête de plusieurs grands hommes à M. le Lieutenant général de police contre la Dunciade du Sieur Paliſſot*. Cette requête plaiſante, facile, & d'un bon ton, n'a point la dureté & l'amertume des autres ſatyres de l'Auteur ; elle eſt très-propre à lui concilier les rieurs, & à faire ſentir le ridicule de la démarche du Sieur du Roſoi & de ſes confreres.

A la page 166. Le 15 *Juillet* 1770. Le Roi a fait un petit voyage à Choiſy depuis le 10 juſqu'au 13 avec Madame la Dauphine. Comme cette Princeſſe goûte peu les tragédies, & encore moins nos grands opéras, on a exécuté ſur le théâtre de ce château des pieces Italiennes & des opéras comiques. Arlequin a eu le bonheur de réjouir extrêmement Madame la Dauphine, & la muſique légere & agréable des petits drames qu'on vient de nommer, ont paru lui plaire auſſi ; en ſorte que les Auteurs de ce ſpectacle triomphent de leurs rivaux, & qu'ils n'en acquerront que plus de conſidération parmi la bonne compagnie.

A la page 167. Le 16 *Juillet*. Vendredi

fix de ce mois, M. l'Abbé de Beaumont, neveu de M. l'Archevêque de Paris & Prieur de Sorbonne, fit l'ouverture de ce qu'on appelle *les Sorboniques*, par un très-beau discours latin, dont le sujet étoit que *le Clergé de France avoit répandu sur le Royaume autant d'utilité que de splendeur.* L'assemblée étoit très-brillante, & celle du Clergé s'y étoit rendue en corps. Les Prélats ont paru recevoir avec modestie l'encens que leur a prodigué le jeune Orateur.

L'origine des sorboniques vient d'un certain Cordelier qui, ayant été refusé à une thèse, demanda à entrer en lice & à soutenir contre tout venant & sur toutes sortes de sujets depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Depuis ce tems, tout candidat est obligé de subir cet exercice, très-convenable à une poitrine de Cordelier, mais qu'on a adouci par ce qu'on appelle le *Bouillon.* Ce sont deux heures d'intervalle qu'on accorde au soutenant pour dîner; mais alors quelqu'un monte en chaire, & dispute pour tenir en haleine l'assemblée. Cette espece de gymnastique théologique se renouvelle tous les deux ans par un discours d'apparat.

A la page 167. Le 17 *Juillet* 1770. On sait que l'usage dans quelques parties de l'Inde est lorsque le mari meurt, que ses femmes se brûlent avec lui. Le Sieur le Miere, Auteur de plusieurs tragédies qui ont eu peu de suc-

cès, a tenté de produire ce sujet sur la scene, sous le titre de la *veuve de Malabar*. On se doute bien qu'il n'a pu échaffauder sa piece que sur une fiction tout-à-fait romanesque; on sera en état d'en juger incessamment, elle doit être jouée la semaine prochaine.

A la page 167. Le 19 *Juillet*. Mlle Clairon, très-zélée autrefois pour les progrès de son art & pour l'honneur des Comédiens, avoit imaginé d'instituer une école de déclamation, afin de former des sujets propres à remplacer les grands Acteurs & les Actrices célebres, à mesure qu'on en manqueroit. Ce projet très-louable n'ayant pas eu de suite dans le tems, un Comédien de province l'a plus développé, est entré dans tous les détails & a remis depuis peu son idée sur ce sujet; mais, quoiqu'on reconnoisse les avantages d'un pareil séminaire, comme cela exigeroit de l'argent, on doute que l'exécution ait lieu: l'Auteur de ce dernier projet avoit imaginé de placer cette école à l'ancienne Comédie, conséquemment d'en conserver le théâtre, de le réparer &c.

A la page 167. Le 21 *Juillet* 1770. Les représentations du Parlement arrêtées aux chambres assemblées le 2 de ce mois dernier, sont effectivement très-fortes, & sans déclamation. Elles inculpent le Duc d'Aiguillon de la façon la plus grave; elles présentent un tableau resserré de certaines dispositions qui entacheront à jamais son honneur, s'il n'est sauvé juridique-

ment; elles réfutent d'une façon victorieuse les divers motifs sur lesquels sont appuyées lesdites lettres patentes. On est frappé en les lisant de la logique lumineuse qui en fait la base d'un bout à l'autre, & tout lecteur impartial les juge sans réplique. On continue les recherches les plus séveres, & le Sieur Démeri, exempt de police concernant la librairie, fait de tems en tems ses rondes & menace les Imprimeurs, Libraires, Colporteurs, des châtimens les plus formidables s'ils se prêtent en aucune façon à les répandre.

A la page 170. Le 25 *Juillet*. Il paroît constaté que la prophétie dont on a parlé sur la catastrophe de la nuit du 30 au 31 Mai, est du Sieur Cocqueley de Chaussepierre, Avocat, Auteur de plusieurs facéties du même genre, dont celle-ci est la plus médiocre.

A la page 171. Le 28 *Juillet* 1770. Quoique le Sieur Paris Duverney fût Conseiller d'Etat, & même eût quelquefois entré dans le Conseil, ses héritiers n'ont point eu le ridicule de faire mettre dans ses billets d'enterrement la qualité de *très-haut & très-puissant Seigneur*, ainsi qu'on l'a lue avec étonnement cet hiver dans ceux de la femme du Sieur Beaujon, Conseiller d'Etat & Receveur général des finances. Les curieux, qui ont gardé par curiosité ce dernier billet, se proposent de conserver aussi pour le contraste ceux du Sieur Paris Duverney.

A la page 171. Le 30 *Juillet*. La nouvelle

que les marchands, aubergiſtes, propriétaires des maiſons des environs de l'ancienne ſalle de comédie ont préſenté une requête pour demander le retour des Comédiens, ſe confirme de plus en plus. C'eſt une Dame Locque, marchande de biere, qui a oſé la premiere aller à Choiſy où elle a préſenté à S. M. ſa ſupplique, munie de quelques ſignatures qu'elle avoit recueillies; cette femme, ayant appris que le Roi n'avoit pas dédaigné ſa requête, & l'avoit fait remettre au Duc de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat ayant le département de Paris, en a formé une ſeconde, munie encore d'un plus grand nombre de ſignatures, & s'eſt trouvée à l'audience de M. le Duc de la Vrilliere, à qui elle l'a adreſſée; ce Miniſtre a reçu cette femme avec bonté, lui a dit qu'il étoit déjà inſtruit de l'objet de ſa demande, mais que cela ne le concernoit pas ſeul; que les Comédiens étoient ſpécialement ſous la direction des Gentilshommes de la Chambre, & qu'il falloit obtenir leur concours.... Dans cet état des choſes les Comédiens ont tenu, Jeudi dernier, une aſſemblée extraordinaire pour délibérer ſur les divers mouvemens qui ſe paſſoient dans le Faubourg Saint-Germain à leur occaſion, & ſavoir s'ils en référeroient aux Gentilshommes de la Chambre. Il paroît qu'eux mêmes ils ne ſont pas éloignés de quitter un théâtre qui leur déplaît. Quelques-uns d'entre eux prétendent que ce n'eſt plus le même public auquel ils ont affaire, que le parterre moderne

ne sent que les masses, & ne saisit pas les morceaux de détail qui constituent l'Acteur; qu'au moyen de cet engourdissement & de cette froideur, ils doivent éprouver insensiblement la même langueur, & que n'étant plus échauffés par l'encouragement, soutenu d'un public éclairé, ils courent risque de perdre leur talent ou de le dénaturer, & de tomber dans le mauvais goût. Le Sieur Molé a surtout insisté sur cette cause essentielle de leur acquiescement aux vœux des suppliants qui les redemandent avec tant d'instances.

Quant aux motifs d'intérêt qui avoient spécialement déterminé leur émigration, ils commencent à concevoir que cette augmentation de petites loges dont l'appas les avoit séduits, n'est pas un gain aussi clair qu'un casuel toujours se renouvelant; que les circonstances désastreuses pourroient ou les obliger de les réduire, ou même les empêcher de les louer toutes à l'année; qu'au surplus, les offres que font ces bourgeois de contribuer aux frais que pourroient exiger les réparations de l'ancienne salle jusqu'à la concurrence de cent mille francs, est une raison bien déterminante, à laquelle ils ne peuvent guere se refuser.

Il paroît qu'on s'est tenu dans cette premiere assemblée à développer de la maniere la plus étendue les divers avantages qu'il y auroit à se rendre aux instances des habitans du Faubourg Saint-Germain, qui redemandent ces Histrions

avec tant de chaleur, & qu'on n'a rien ſtatué de définitif à cet égard.

Un point plus important, du moins pour quelques membres, a été agité dans cette aſſemblée. Deux Actrices, Mademoiſelle Dubois & Mademoiſelle Veſtris, y ont rendu compte qu'elles avoient appris que Mademoiſelle Clairon intriguoit fortement pour jouer à Fontainebleau devant le Roi, & reprendre dans les diverſes tragédies qui y ſeroient repréſentées, ſes anciens rôles d'amoureuſes, qu'on appelle en terme de l'art, *le premier fort*; qu'ainſi non contente de vouloir remplacer Mademoiſelle Dumeſnil dans ceux du *ſecond fort* auxquels s'étoit conſacrée la Melpomene illuſtre, mais que ſon âge & ſes infirmités pourroient obliger d'y renoncer, elle cherchoit à anéantir juſqu'aux eſpérances des ſujets en état par leur jeuneſſe & par leur figure de ſuccéder à la premiere. Ces deux ſuperbes Actrices ont alors proteſté, avec toute la majeſté convenable, qu'elles ne ſouffriroient point une telle injure & qu'elles renonceroient plutôt à jamais au théâtre.

On ne ſait ce qui a été ſtatué ſur cette déclaration qui devoit reſter ſecrete, mais qui a percé par l'indiſcrétion de quelque ſubalterne.

A la page 174. Le 1 *Août* 1770. Le mémoire de M. Daligrand, remis par le Contrôleur général au Bâtonnier des Avocats pour en faire juſtice, n'eſt point fait à l'occaſion de l'affaire du contrebandier dont on a parlé. C'eſt une

réponse pour le Sieur Chevalier, Négociant à Bourbonne-les Bains, à un mémoire de l'adjudicataire général des fermes sur la question très-importante de savoir: *Si le Fermier général est en état d'empêcher les magazins & le commerce en gros de toutes especes de marchandises dans les quatre lieues limitrophes du Royaume & des Provinces des cinq grosses fermes, & dans les huit lieues des environs de Paris.*

A la page 174. Le 2 *Août* 1770. Madame Senac, dont on a tant parlé, & dont le mari, dans sa jalousie contre M. le Comte de la Marche, a donné des scenes si ridicules & si plaisantes au public, s'est soustraite depuis quelque tems aux bontés de ce Prince du sang, & s'est laissé aller à quelque foiblesse envers M. le Duc de Fitz-james. Le Comte de la Marche, indigné de cette préférence, paroît avoir porté ses vues sur une autre bourgeoise très-aimable, qu'on appelle Madame Prévôt de Chantemerle. Un jour qu'elle soupoit chez le Sieur Baudouin, Capitaine aux gardes, ce Prince fit dire à cet Officier qu'il lui feroit l'honneur de s'y rendre. Cette présence a beaucoup alarmé le mari. Quant à Madame Prévôt, il paroît qu'elle a toute la reconnoissance qu'elle doit aux bontés d'un grand Prince, & qu'elle trouve, ainsi que faisoit Madame Senac, & que beaucoup d'autres feroient, la jalousie de son mari très-déplacée.

A la page 116. Le 3 *Août*. On doute que le Sieur Daligrand se tire bien de l'affaire que

lui a suscité M. Le Contrôleur général auprès de son ordre. Cé Ministre à commencé par capter la bienveillance des Juges par les éloges flateurs qu'il leur a adressés en la personne du Bâtonnier, en protestant de son attachement, & même de son respect pour le Corps des Avocats.

Ensuite, un projet d'arrêt du Conseil, qui s'est trouvé comme par hazard dans le mémoire remis par l'Abbé Terrai au Sieur de Lambon, inquiete beaucoup ses confreres. Ce projet coûteroit une condamnation du mémoire & de l'Avocat; ce qui fait craindre qu'il n'y ait un parti pris de févir contre le Sieur Daligrand, en cas que le Conseil n'ait pas satisfaction de l'ordre, & ce qui engageroit une querelle générale, comme on a dit, si l'on approuvoit le mémoire en entier.

Mais en outre, des ennemis du Sieur Daligrand, excités par le Ministere, & plus encore par les Fermiers généraux, portent de nouvelles plaintes à l'ordre contre ce membre, & cherchent à inculper ses mœurs & sa probité.

A la page 174. Le 4 *Août* 1770. Le Sieur Durosoi entré à la Bastille le Samedi 12 Mai, en est sorti le Samedi 21 Juillet, après avoir expié son double crime littéraire d'avoir fait imprimer sans permission les deux ouvrages dont on a parlé, savoir *Les Jours d'Ariste* & le *Nouvel Ami des hommes*, & d'avoir inséré dans l'un & dans l'autre des maximes nouvelles & hardies que le Gouvernement désaprouve &

qu'il a voulu réprimer. Le premier traité rouloit sur la morale, & le second sur la politique. Il prétend que Madame la Duchesse de Grammont & M. Le Duc de Choiseul ont beaucoup contribué à son élargissement.

Quant à sa requête au Chancelier contre le Sieur Palissot, voici ce qu'il raconte. Une vingtaine de petits Auteurs, à la tête desquels étoit le Sieur Baculard d'Arnaud, sont venus le trouver pour l'engager à se joindre à eux & à solliciter auprès du chef de la librairie une défense au Sieur Palissot de faire paroître la suite de sa Dunciade, dont ils redoutoient la publicité; pour mieux l'exciter, ils lui ont rapporté ce que le Poëte satyrique y disoit de lui, & les anecdotes scandaleuses qu'il y mettoit sur son compte. Alors, sans vouloir faire aucune ligue, après avoir vérifié ce qui le concernoit, il avoit effectivement porté plainte au chef de la Magistrature, par le Lieutenant général de police, contre le Sieur Palissot, pour son propre compte, & sur ce qui le concernoit seulement, en prévenant M. de Sartines de la réclamation générale qui devoit suivre; mais il se plaint que ses lâches compagnons l'aient abandonné & n'aient osé se joindre à lui, dans un projet qu'ils lui avoient suggéré. Du reste, il disculpe le Sieur Palissot, & ne le croit pas coupable de l'infâme récrimination par laquelle on a prétendu qu'il avoit dénoncé le Sieur Durosoi à la police.

A la page 174, Le 6 *Août*. Dans le mémoire

de M. Daligrand, cet Avocat après avoir renversé d'une maniere dure & méprisante, il est vrai, le systême du Fermier, sur la question dont il établissoit l'affirmative en sa faveur, dit à la page 37 de son mémoire: „ .... *Nous ne „ doutons pas un instant, que si nous réussissons „ en la Cour, le Fermier se pourvoira au Conseil „ en cassation*.... Depuis que nous employons „ notre ministere à défendre en la Cour (des „ Aides) les sujets du Roi, nous n'avons pas „ eu la satisfaction d'y obtenir un seul arrêt „ important qui n'ait éprouvé le sort de la „ cassation au Conseil. Les parties épuisées „ par les longueurs & les dépenses d'un procès „ considérable soutenu en différens tribunaux, „ mises, pour ainsi dire, hors de combat, sont „ livrées sans défense au Fermier, lorsqu'il les „ amene au Conseil où il voit centupler ses „ avantages dans tous les sens possibles.... il „ fait imprimer l'arrêt qu'il a obtenu au tri„ bunal privé d'un Magistrat qui juge seul, „ & où il a le plus souvent été entendu seul „ par l'impuissance de ses malheureuses vic„ times....

Ce sont ces phrases qui ont choqué le Conseil; on y trouve à redire aussi la prosopopée suivante d'un pere à son fils page 17.... „ Vous „ voyez, mon fils, comme notre ville est déserte; „ les maisons sont en ruine; l'herbe croît dans „ les rues; elle n'a pas toujours été de même; „ je l'ai vue florissante; il y avoit des manufac-

„ tures, de gros commerçans, des ouvriers en
„ tout genre; mais notre glorieux Monarque,
„ après avoir conquis les provinces qui nous
„ avoisinent, & s'en être assuré la propriété
„ par des traités, a d'abord établi des droits
„ sur les marchandises que nous tirerions de
„ ces provinces conquises, & sur celles que
„ nous leur livrerions, ce qui étoit très-juste;
„ mais ensuite, de crainte que nous n'eussions
„ occasion de ne pas payer ces droits, & quelquefois l'intention de les frauder, & pour
„ mieux séparer ses nouveaux enfans d'adoption,
„ de ses enfans naturels, il a chassé tous les
„ négocians des villes qui les avoisinoient; la
„ nôtre s'est trouvée dans les quatre lieues &c."

Enfin, les Fermiers généraux en criant à l'abomination contre tout le mémoire en général, sont personnellement offensés de ce morceau, page 40.

„ On se plaint que les Commis ne sont pas
„ véridiques dans leurs procès verbaux; le Fermier fait bien mieux: il fait dans ses mémoires des procès verbaux de fraude, qui n'ont
„ de fondement que dans son imagination; il
„ rêve des fraudes, & au reveil il demande des
„ condamnations.

A la page 179. Le 12 *Août* 1770. Mardi dernier la distribution des prix de l'Université s'est faite avec toute la pompe accoutumée. C'est l'Abbé de Lisle, auteur de la traduction des Georgiques, qui a prononcé le discours latin;

mais cette fête a pensé être troublée par une petite sédition des écoliers qui ont voulu forcer le guet pour entrer, & qui en effet avoient déjà mis en fuite le guet à pied, lorsque le Sieur le Laboureur, commandant cette troupe, s'est présenté, a harangué d'abord la jeunesse révoltée, & n'ayant pu rien gagner par son éloquence, a mis l'épée à la main, & ordonné à la troupe de foncer au milieu d'elle, la bayonnette au bout du fusil.... Les écoliers, intimidés par cet appareil belliqueux, se sont enfuis avec rapidité. Le dedans de l'assemblée a été aussi troublé par un enfant turbulent que le Procureur général a fait enlever pour être remis aux mains du guet.... Le Sieur le Laboureur ayant pris sur lui de faire évader le prisonnier, le Magistrat a vivement réprimandé cet Officier, & lui a fait sentir que cette insubordination ne s'accordoit pas avec la soumission qu'il devoit à la Cour; enfin, tout cela s'est appaisé & n'a pas eu de suites.

A la page 187. Le 22 *Août* 1770. L'Académie Royale de Musique doit remettre le 28 sur son théâtre les *Fêtes Greques & Romaines*. Les paroles sont de Fuzelier, & la musique est de Blamont.

A la page 187. Le 24 *Août*. Pour remplir demain la séance de la Saint-Louis à l'Académie Françoise, qui seroit très-vuide, puisqu'il n'y a pas de distribution de Prix, le Sieur Tho-

que. Elles ont joué médiocrement; mais on n'a pu s'empêcher de se récrier en voyant Apollon travesti en la personne du Sieur Cassaignade, Acteur Gascon, qui fait toujours rire quand il paroît, & très-digne de briller sur les treteaux de la foire. Terpsicore, Muse de la danse, a été mieux figurée par Mlle Guimard, quoique sa pantomime, trop maniérée, n'ait pas eu toute la noblesse qu'exigeoient les grands caracteres qu'elle avoit à rendre; Mlle Heinel auroit sans doute été infiniment plus propre à exprimer le sublime des passions, tant par la simplicité de son jeu, que par sa figure imposante.

On a supprimé le premier acte, intitulé les *Jeux Olimpiques*, & l'on n'a donné que les *Bacchanales* & les *Saturnales*. Le Sieur Gelin faisoit le rôle d'Antoine, & Mlle Duplant celui de Cléopatre dans les Bacchanales. Le premier Acteur, devenu absolument insoutenable, a chevroté d'un bout à l'autre; son jeu est sourd, & il a encore affoibli son rôle, déjà trop dégradé dans le poëme. On a remarqué de grands progrès dans le jeu de l'Actrice. L'assiduité avec laquelle elle suit le théâtre François, lui a donné des connoissances dans l'art dramatique, dont elle fait une aplication heureuse; & l'étude, jointe à ses talens naturels, la rend de jour en jour plus digne de briller sur la scene. Sa figure majestueuse, son organe profond & étendu vont à merveille aux grands personnages auxquels elle se livre, tels que celui de Cléopatre.

Cependant dans cet acte, où il est plus question de séduire, que d'imposer, où la majesté doit s'éclipser sous la galanterie, où l'héroïne vaincue parle plus en esclave qu'en Reine, où, en un mot, il faut plus de délicatesse que de sublime, il faut convenir que le génie de ce rôle ne peut pas être saisi & moins encore rendu par Mlle Duplant. On se rappelle trop avec quel succès Mlle Arnoux l'a rempli autrefois. Le ballet, plus agréable que caractéristique, n'a pas fait l'impression qu'il devoit faire.

Les *Saturnales* ont eu plus de succès que cet autre acte, & le méritent. Rien de plus agréable que le rôle de Délie dans la bouche de Mlle Rosalie. Celle-ci acquiert de jour en jour plus de graces & de finesse, & la scene de la déclaration eût fait un plaisir délicieux si le Sieur Legros eût été tant soit peu Acteur. Mais comment, dénué d'âme comme il l'est, auroit-il pu rendre le personnage de Tibule, dans lequel il auroit fallu faire passer tout le sentiment de ce Poëte aimable. Sa voix, naturellement propre aux rôles de cette espece, a rendu le contraste moins frappant, & c'est tout ce que le Chanteur a pu faire. On a beaucoup applaudi dans le ballet un pas de quatre entre les Demoiselles Guimard & Peslin, & les Sieurs Vestris & Dauberval. Ce dernier avec la seconde figuroit les contorsions rustiques d'un Pâtre & d'une Pastourelle, & les deux autres la danse simple & gracieuse d'un Berger & d'une Bergere. Ce con-

trafte a produit un effet merveilleux, & fi Mademoifelle Allard eût occupé la place de Mlle Peflin, le plaifir eût été complet.

A la page 192. Le 3 Septembre 1770. *Anecdotes fur Fréron, écrites par un homme de lettres à un Magiftrat qui vouloit être inftruit des mœurs de cet homme.* Tel eft le titre de ce miférable pamphlet, imprimé en 1769 dans le fecond volume des chofes utiles & agréables. C'eft une atrocité effroyable contre la famille, les mœurs & la réputation de cet Auteur. On y détaille fes divers croupiers, favoir Meffieurs l'Abbé de la Porte, l'Abbé du Tertre Ex-Jefuites, de Caux, de Reffeguier, Paliffot, Bret, Berlan, de Bruix, Dorat, Louis, Bergier, d'Arnaud, Cofte, Blondel, Patte, Poinfinet, Vandermonde, de Sivery, le Roy, Sedaine, Caftillon, Colardot, Deon de Beaumont, Gosfard, &c. Il y a quelques coups de patte pour plufieurs de ces Meffieurs, mais légers; M. Dorat furtout n'eft que nommé, & il n'y a pas d'apparence que fa bile fe foit allumée au point de produire l'épigramme qu'on lui attribue. Du refte, on reconnoît parfaitement M. de Voltaire, au ftyle & à ce talent particulier qu'il a pour dire des injures.

A la page 192. Le 5 *Septembre.* Le Sieur Dalembert, ce Philofophe fi célebre dans l'Europe, frappé de vapeurs & d'étourdiffemens, doit faire inceffamment un voyage en Italie avec M. de Condorcet. On efpere que la beauté

du climat, la diverſité des lieux & la multitude de chef-d'œuvres en tout genre qui vont remuer ce grand homme, diſſiperont la mélancolie dont il eſt atteint.

A la page 192. Le 6 *Septembre* 1770. Il y a une grande fermentation dans le corps des Encyclopédiſtes & des partiſans de M. de Voltaire contre M. Seguier, Avocat général. Le requiſitoire de ce Magiſtrat leur déplaît beaucoup; d'abord, en ce que dans les ſeuls livres, au nombre de ſept, qu'il a dénoncés à la Cour, il ait affecté d'en choiſir un du Dieu de la littérature, auquel on travaille actuellement à dreſſer une ſtatue; en ſecond lieu, en ce qu'il n'a pas traité plus doucement les gens de lettres, les Académiciens ſes confreres, & qu'il s'eſt permis contre eux des déclamations, vagues, il eſt vrai, qui ne caractériſoient perſonne en particulier; mais que les moins inſtruits ſentent cependant tomber indirectement ſur les Encyclopédiſtes.

A la page 196. Le 9 *Septembre* 1770. Bouquet à Marie.

Je te Salue, adorable Marie,
Et que ſurtout ton ventre fructifie:
Tel fut à peu près le jargon
Que Gabriel adreſſoit ſans façon
A la beauté dont tu portes le nom.
Cette oraiſon fut accomplie,
Et le ventre fructifia.
Après neuf mois on accoucha,

Bientôt au miracle on cria;
Mais sans se piquer de magie,
On peut expliquer tout cela:
Marion étoit fort jolie;
Le beau Gabriel s'approcha,
Et de sa verge la toucha,
Il n'est rien en cela d'étrange;
Car, sans trop faire l'important,
Je pourrois t'en promettre autant,
Tu sais que je f.... comme un Ange.

A la page 197. Le 11 *Septembre* 1770. l'Académie Royale de Musique a joint aujourd'hui aux deux autres actes des fêtes Greques & Romaines celui des *Jeux Olympiques*, retardé par l'absence du Sieur Larrivée. Cet Acteur, qui n'avoit pas paru depuis quatre mois, a été reçu avec des transports indicibles de la part du public; il a exécuté le rôle d'Alcibiade, avec une facilité, un goût, une légereté qui caractérisoient à merveille le petit-maître Grec. La pantomime du Pugilat a été rendue par les Sieurs Delastre & Dauberval. Dans cette danse du grand & du vrai genre, le dernier a prouvé qu'il étoit propre à plusieurs choses, & qu'il savoit s'élever jusqu'au sublime de son art.

A la page 199. Le 14 *Septembre*. On a parlé plusieurs fois des divers projets de la salle pour la comédie Françoise, & l'on a dit que celui du Sieur Liegeon, Architecte, qui vouloit la placer au carefour de Bussy, réunissoit le plus d'avantages, & seroit le moins dispendieux;

qu'on désespéroit cependant de sa réussite par le desir de M. le Prince de Condé de faire acheter son hôtel à la ville pour servir d'emplacement à cette comédie. On prétend aujourd'hui que le Clergé qui s'assemble tous les cinq ans, & qui jusqu'à présent n'a point eu de salle d'assemblée à lui, a déterminé de rendre la place de la ville, & de se placer à l'hôtel de Condé. Cet obstacle levé, le Sieur Liegeon seroit dans le cas de ranimer ses espérances, & de solliciter de nouveau l'examen & l'adoption de ses plans.

A la page 199. Le 15 *Septembre* 1770. M. Thomas a eu une explication avec M. Seguier où il a déclaré à ce Magistrat qu'il n'avoit nullement eu en vue d'attaquer son requisitoire; que son discours étoit fait avant que cet ouvrage parût, & qu'il l'avoit lu devant gens en état de l'attester: d'un autre côté, il est certain que l'Abbé de Voisenon, avant la séance, prevint M. Seguier, & lui déclara en plaisantant qu'il s'attendît à être bien tancé. On sait, d'ailleurs, que, dans une assemblée, M. le Marquis de Paulmy, craignant quelque coup d'éclat de la part de M. Thomas, avoit proposé de faire lire le discours de ce dernier dans un comité particulier; que sur ce qu'on avoit objecté que ce n'étoit pas l'usage, il avoit dit qu'il le savoit; mais que, dans cette circonstance, il croyoit qu'il seroit prudent d'y déroger; qu'on connoissoit l'enthousiasme fanatique de cet Orateur, dont il pourroit résulter du désagrément à la Compagnie; que ce

pendant la pluralité ayant été pour ne pas innover, la propofition ne s'étoit pas effectuée.

On peut concilier tous ces témoignages en difant que le difcours de M. Thomas pouvoit effectivement avoir été fait & lu avant le réquifitoire de M. Seguier, mais que depuis, pour venger la cabale encyclopédique, trop clairement dépeinte dans cet ouvrage, il avoit ajouté à ce difcours toute la tirade qui a fait tant de bruit. Cette conjecture eft d'autant plus vraifemblable, que le très-long difcours de M. Thomas n'a pas un certain enfemble, une parfaite cohérence des parties, en un mot ne paroît pas fondu d'un feul jet.

A la page 201. Le 19 *Septembre* 1770. Le Sieur Dorat, qui adreffe fucceffivement des vers à toutes les Nymphes de Paris, & dont les poéfies feront un jour le journal galant des diverfes Divinités qui auront régné fucceffivement, vient d'adreffer une epître à Mlle Dervieux, jeune Danfeufe de l'opéra, qui à des graces naiffantes joint un talent très-décidé pour fon art.

A la page 201. Le 20 *Septembre* 1770. Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, qui depuis longtems n'avoient rien donné de nouveau, ont joué aujourd'hui pour la premiere fois *le Nouveau-Marié* ou *les Importuns*, opéra comique en un acte, mêlé d'ariettes. Le public, fachant que ces Comédiens avoient beaucoup d'autres pieces qu'ils refervoient pour Fontainebleau, &

qu'ils ne donnoient celle-là que parce qu'ils le jugeoient la plus médiocre, ne s'est pas pressé d'y aller, ensorte qu'il y avoit fort peu de monde; cependant elle n'a pas tombé & aura quelques représentations: les paroles sont du Sieur *Cailhava d'Estandoux*, qui a mieux réussi aux François. La musique est d'un Auteur peu connu, & l'on sait qu'en général c'est sous les auspices de celle-ci que passe le poëme.

A la page 205. Le 25 *Septembre* 1770. On a dit que la Cour des Aides avoit arrêté des remontrances au Roi sur l'enlevement fait à Compiegne des deux Magistrats de la députation du Parlement de Bretagne: que ce Parlement étant aussi Cour des Aides dans son ressort, celle de Paris, comme fraternisant avec elle, avoit cru ne pouvoir se dispenser de ce devoir; mais que le Roi avoit trouvé cette démarche déplacée & n'avoit pas voulu les recevoir: ces remontrances conséquemment sont restées consignées au greffe d'où elles sembloient ne devoir sortir; mais quelque copiste infidele en a laissé transpirer des exemplaires manuscrits, & le public les recherche avec avidité. Elles sont courtes, & retracent d'un façon énergique le cruel tableau des proscriptions & des tyrannies exercées en Bretagne; elles en désignent les Auteurs avec des couleurs vraies & effrayantes; elles attaquent enfin & renversent ces maximes terribles dont les adulateurs du Trône font la base du pouvoir des Rois, ou plutôt des des-

potes. On peut leur reprocher un ton de dureté qu'on sent naître de l'indignation de l'ame libre & fiere qui les a suggérées, mais qu'on trouve toujours déplacé en parlant à un Souverain. On les attribue à M. de Malesherbes, premier Président de cette Cour, & elles sont en effet, dans son style.

A la page 206. Le 27 *Septembre* 1770. Les Comédiens François, après différens comités tenus sur le parti qu'ils auroient à prendre dans la position où ils se trouvoient, ayant découvert que le Sieur de la Ferté, Intendant des Menus, & le Sieur Préville leur camarade en sous-ordre, vouloient profiter de leur transmigration, & de leur séjour chez le Roi pour changer la constitution de la Troupe, & s'en faire nommer les Directeurs, ont résolu de retourner à leur hôtel & de renoncer à tout projet de nouvelle salle; en conséquence, ils ont dressé des devis & mémoires par lesquels avec 80,000 liv. ils comptent rétablir leur ancien théâtre & se mettre en état d'y représenter dans un an environ; ce qui joint à 70,000 que leur coûte leur transport au Louvre, fait un objet de 150,000 livres. Le Sieur le Kain, qui a juré de ne jamais jouer sur le théâtre actuel, est le promoteur du nouveau plan, & se donne beaucoup de mouvement pour le faire réussir.

A la page 206. Le 28 *Septembre* 1770. C'est le Samedi 27 Septembre qu'à été prononcé sur le théâtre de Mlle Guimard le très-singulier &

très-ordurier compliment dont on a parlé. Il fait beaucoup de bruit, & quelque liberté que les particuliers puissent prendre chez eux, les partisans des mœurs trouvent très-digne de l'animadversion de la police, une fille de spectacle qui, sur un théâtre, fait prononcer un pareil discours avec tout l'appareil de la publicité.

A la page 206. Le 29 *Septembre* 1770. L'épître du Sieur Dorat à Mlle Dervieux, qui paroît tomber indirectement sur Mlle Guimard, a excité la jalousie de cette premiere Danseuse, qui voit ses talens prêts à s'éclipser par les talens naissans de la moderne Hébé. Elle a eu recours à quelque Poëte à ses ordres, qui a vomi des vers infâmes contre la rivale de cette Actrice, & les partisans de celle-ci ont enchéri & enfanté une épître où l'on fait un portrait effroyable de Mlle Guimard. Cette querelle occasionne une grande fermentation parmi les Demoiselles de l'opéra, & les amateurs de ce spectacle prennent parti pour ou contre, suivant leurs affections particulieres : on ne sait comment finira cette division, qu'on traite fort gravement; le Sieur de la Borde surtout, le Directeur des spectacles de Mlle Guimard, est furieux de voir ainsi dégrader la Divinité qui reçoit ses hommages, & à laquelle il fait construire le temple dont on a parlé.

A la page 207. Le 2 *Octobre*. La joûte sur l'eau a été exécutée avant-hier pour la derniere fois, & ne peut avoir lieu désormais qu'au Colysée

où elle doit se réunir. Le Wauxhall de Torré doit finir aussi pour toujours, & il paroît décidé qu'on coupera tous les arbres des Boulevards, sous prétexte de les embellir & de les rendre uniformes; mais en effet, pour forcer le public, privé de tout autre plaisir, à se porter en foule vers le Colysée dont on a fait une affaire d'état, & dont on assure aujourd'hui que le Gouvernement páye la dépense. On prétend qu'à la faillite de Billard, un des principaux intéressés dans cette entreprise, on avoit envie de l'abandonner; mais qu'une sorte de respect humain contint le Ministere, qu'on craignit que les Anglois ne se moquassent de nous & ne nous repochassent de ne pouvoir même imiter un de leurs jardins; qu'après plusieurs conseils des dépeches tenus à cette occasion, il fut arrêté que le Roi en feroit les frais, pour que désormais le projet pût marcher surement à son exécution.

A la page 207. Le 3 *Octobre* 1770. On raconte que M. le Duc de la Vrilliere ayant, en présence de M. le Duc de Chartres, annoncé qu'il étoit bien surprenant que M. de la Chalotais ne se fût pas rendu aux propositions avantageuses qu'on lui avoit faites de la part du Roi, le Prince avoit relevé ce propos, & déclaré, au contraire, qu'il estimoit beaucoup le Magistrat d'avoir préféré son honneur & la réclamation de sa justification, à toutes les faveurs & graces de la Cour, sur quoi le Duc ayant répliqué qu'il étoit surpris du propos de Monsei-

gneur, M. le Duc de Chartres lui a fermé la bouche en lui faisant sentir tout le mépris que lui inspiroit cette surprise qu'il osoit lui témoigner aussi indécemment. Cette conversation du Prince a fait grand plaisir à ceux qui l'ont apprise, & annonce une ame juste & sublime telle qu'il doit l'avoir.

A la page 207. Le 4 *Octobre* 1770. Le Sieur Boré, Banquier très-connu protestant, étant mort ces jours passés, a été enterré sans difficulté par M. le Curé de Saint-Eustache, paroïsse du défunt. Cet évenement, qui scandalise beaucoup les dévots, est la suite, à ce qu'ils prétendent, de l'adresse du testateur, qui, dans le préambule de son acte, après avoir recommandé son ame à Dieu, & son corps à la terre, après avoir sollicité pour lui les prieres de M. le Curé, lui legue pour les pauvres de sa paroisse une certaine somme. Le Curé, ayant trouvé ce testament très-catholique, a accordé tous les honneurs funéraires à ce Banquier, quoiqu'il fût notoirement de la religion, qu'il n'eût point reçu les sacremens de l'Eglise, & qu'il fût mort sans avoir fait aucune abjuration. M. l'Archevêque de Paris surtout est furieux.

A la page 208. Le 6 *Octobre*. Tout le monde n'est pas enthousiaste de M. de Voltaire, & il est des gens qui, en rendant justice à ses talens, ont une horreur invincible pour sa personne. On cite une épigramme sur sa statue dont on voit l'esquisse chez le Sieur Pigal,

portent à l'instar de l'ordre du *Mérite*. La roture, comme la noblesse, y est reçue, sans qu'il soit besoin de faire preuve de service. Le desir où l'on est de rétablir cet ordre ancien de galante Chevaliere, a fait nommer des Députés pour solliciter des lettres patentes, afin de lui donner une forme stable & authentique, & qu'il n'ait pas le sort éphémere de l'ordre de *la Félicité*, qui est tombé dans l'avilissement & qui n'existe plus.

A la page 211. Le 14 *Octobre* 1770. Les spectacles se sont ouverts à Fontainebleau par la comédie Italienne. On a donné *Arlequin & Scapin rivaux*, & le *Bucheron*, opéra comique. Madame la Dauphine, qui aime beaucoup Carlin, a paru s'amuser infiniment de cette piece. Madame la Ruette a été fort applaudie dans le *Bucheron*, mais on a supporté avec peine l'absence de Caillaud, qui a été très-mal remplacé.

A la page 213. Le 17 *Octobre* 1770. On a adressé à Mademoiselle Dervieux une épître abominable à l'occasion des vers que Mademoiselle Guimard avoit fait faire contre elle. Les partisans de celle-ci cherchent à les supprimer autant qu'ils peuvent, & à étouffer cette vilaine querelle.

Epître à Mlle Dervieux à l'occasion des vers que Mlle Guimard avoit fait faire contre elle.

Sur ton compte un mauvais fragment,
O Dervieux, court en ce moment.
Crois-moi, ris d'une âcre furie
Qui de ta douceur se prévaut.
Auprès d'elle ton vrai défaut
Est de plaire, lorsqu'on l'oublie.
Monotone & sans grand talent,
Ses pas ne sont que des grimaces,
Qu'un admirateur ignorant
Prend pour d'inimitables graces.
Nymphe chantant a bon marché,
Sa voix qui sent la quarantaine,
Cette voix de chat écorché
Ose par fois glacer la scene.
Actrice au pays des Pantins,
Dévote & courant l'avanture,
Buvant du vin outre mesure,
Devant à Dieu, comme à ses Saints,
Elle se fait bâtir un temple.
Sur le fronton de son hôtel,
On mettra pour servir d'exemple,
A la Déesse de B.....
Guimard en tout n'est qu'artifice,
Et par dedans & par dehors;
Otez-lui le fard & le vice,
Elle n'a plus âme ni corps.
Je vais vous tracer son esquisse,
Je vous la peindrai dans son beau:
Elle a la taille de fuseau,
Les os plus pointus qu'un squelette,
Le teint de couleur de noisette,
Et l'œil percé comme un pourceau;
Ventre à plis, cœur de maquereule
Gorge dont nature est honteuse;

Sa peau n'eſt qu'un ſec parchemin,
Plus raboteux que du chagrin,
Sa cuiſſe eſt flaque, & héronniere,
Jambe taillée en échalas,
Le genou gros, ſans être gras,
Tout ſon corps n'eſt qu'une ſaliere.
Que vous dire du gagne-pain
Qui la rend ſi ſotte & ſi fiere?
On ſait que ce n'eſt pas un nain,
Vieille boutique de tripiere,
Vaſte océan, goufre profond,
Les plongeurs les plus intrépides
N'en peuvent atteindre le fond.
Hideux préſent des Euménides,
Chemin des pleurs & des regrets,
C'eſt le toneau des Danaïdes,
Il ne ſe remplira jamais.

A la page 214. Le 19 *Octobre* 1770. On prétend que des vues politiques ſe ſont mêlées à l'établiſſement du Colyſée, & qu'on auroit quelque envie d'y exécuter le *Parthenion* annoncé dans le ſingulier livre *de M. Retif de la Bretonne*, dont on a parlé il y'a un an, publié ſous l'autorité du Gouvernement, & qui a paru ſous le titre du *Pornographe.* Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'on pratique dans l'intérieur de ce bâtiment une multitude de cabinets & de cellules qu'on prévoit ne pouvoir convenir qu'à des tête-à-tête amoureux. Au ſurplus, ce lieu feroit infiniment trop petit pour remplir un auſſi vaſte projet que celui annoncé par le grave Ecrivain en queſtion; mais on remarque auſſi, que ce

bâtiment-ci a des pierres d'attente de toutes parts propres à l'agrandir, quand on voudra.

A la page 214. Le 20 *Octobre*. L'Académie Royale de Musique a remis Dimanche dernier sur son théâtre l'opéra d'*Ajax*, rajeuni d'un bout à l'autre; mais, malgré ces changemens, il ne peut avoir de succès. La mal-adresse des Directeurs s'est manifestée plus que jamais dans cette occasion, en reproduisant dans une pareille saison un ouvrage médiocre qui auroit besoin de toute l'illusion du théâtre, & de tout le jeu des meilleurs Acteurs pour se soutenir, tandis qu'il ne reste à Paris que les chanteurs les plus misérables, tous les coriphées étant à Fontainebleau.

A la page 214. Le 21 *Octobre* 1770. La fermentation occasionnée par les querelles du Parlement avec la Cour, a donné lieu à divers pamphlets contre ce corps : M. le Chancelier fomente & excite ces satyres : il y en a une, intitulée *Remontrances de Saint Louis au Parlement*, qui fait bruit, comme ironie exécrable.

A la page 214. Le 22 *Octobre*. On a rapporté dans le tems une lettre très-courte, mais très-piquante de l'Abbé Morellet contre M. le Comte de Lauraguais, insérée avec affectation dans plusieurs ouvrages périodiques. Les amis de cet Ecrivain ont tremblé pour sa personne, quand ils ont vu le silence du Seigneur maltraité; ils ont cru qu'il se vengeroit peut-être d'une façon plus durable & plus digne de lui. On ne

fait ce qui a empêché M. de Lauraguais d'en venir à des extrémités que paroiffoit s'être attiré fon adverfaire : il fe contente de faire paroître aujourd'hui une *Lettre* de 72 pages *au Sieur Dupont, Auteur des Ephémérides*, un des écrits où la lettre de l'Abbé Morellet eft confignée : & il couvre l'une & l'autre victime de fes farcafmes. On conçoit aifément qu'un pareil ouvrage ne peut plus avoir aucun intérêt que pour ceux qui connoiffent les perfonnages. Du refte, on eft toujours fâché de voir M. de Lauraguais prodiguer autant d'efprit pour auffi peu de chofe, & noyer cet efprit dans un fatras de phrafes qui l'émouffent entierement, & le font difparoître aux yeux du lecteur.

A la page 214. Le 24 *Octobre* 1770. C'eft du Château de Tourgeville en Normandie que M. le Comte de Lauraguais a écrit fa lettre au Sieur Dupont, Auteur éphémérite. Celle de l'Abbé Morellet ne paroît que le prétexte de celle-ci, & l'Auteur perd de vue fon adverfaire pour s'attacher principalement au Sieur Dupont & à fa fecte. Il fait fentir le ridicule de ces hommes obfcurs, de vouloir donner des leçons à ceux qui gouvernent l'Etat, & l'infuffifance dont doivent être les vues bornées des particuliers pour conftater des principes fixes de légiflation. Au refte, il releve l'erreur partout où il la trouve, & fon amour pour la vérité ne permet pas à ce Seigneur de paffer fous filence les fophifmes & les écarts de l'Abbé Galiani. On ne peut que

louer M. le Comte de Lauraguais de son ardeur à écrire sur les matieres économiques & à faire des expériences du même genre; il paroît qu'aux spéculations sur le bien public, sur lesquelles il peut s'égarer aussi facilement que les Philosophes qu'il combat, il joint la pratique plus sûre d'actions de bienfaisance. C'est ce qu'il y a de plus clair dans son livre; car on ne peut dissimuler que sur tout le reste il ne tombe dans le même galimathias qu'il reproche aux autres, tant cette discussion est compliquée, difficile à saisir, & offre de faces différentes: ce qu'il y a de plus malheureux, depuis qu'on écrit sur cette matiere, c'est qu'on calcule qu'il a péri de faim & de misere un million d'hommes, ce qui devroit bien faire tomber la plume des mains à tous nos barbouilleurs de papier en économie politique.

A la page 214. Le 25 *Octobre* 1770. Le Sieur Pomme, Médecin des provinces méridionales, que sa célébrité avoit attiré dans cette capitale, vient d'en évader subitement, sans qu'on sache précisément où il est allé.

A la page 214. Le 26 *Octobre*. Il paroît que la mort de Madame la Marquise de Bezons a causé la fuite précipitée de M. Pomme: il avoit été appelé surtout pour guérir cette Dame d'une maladie de nerfs très-singuliere; il avoit entrepris cette cure avec une confiance sans égale, & après avoir fait passer la malade par plusieurs périodes de son état, elle s'étoit crue guérie, mais les mêmes affections spasmodiques sont ra-

vennes, & elle a ſuccombé enfin à ſes maux. Cependant les étranges merveilles qu'on avoit racontées de la cure en queſtion, avoient augmenté prodigieuſement la réputation de ce nouveau Docteur; on avoit voulu le fixer à Paris, & il avoit pris une charge de Médecin ordinaire du Roi pour s'y donner une conſiſtance; en un mot, il avoit remplacé *Tronchin* dans l'engoûment du public. Sans doute, la crainte de déchoir, par la mort de Madame de Bezons, l'a porté à ſe ſouſtraire à l'indignation générale. Il a beaucoup écrit ſur les vapeurs, & n'a pas manqué de trouver des adverſaires qui l'ont combattu fortement.

A la page 214. Le 27 *Octobre* 1770. Les Comédiens François ont remis ſur leur théâtre, le Lundi 22, la piece *Sidney*, comédie de Greſſet, où l'on fait que le ſuicide eſt ſoutenu par tout ce que la raiſon & la philoſophie peuvent produire de plus fort en ſa faveur. On a été très-ſurpris de voir reparoître ſur la ſcene cette piece dans un tems où la manie cruelle de ſe défaire n'eſt que trop à la mode, & n'a pas beſoin d'être encouragée par de beaux vers, & des maximes énergiques. Heureuſement ce drame, dont la lecture eſt très-intéreſſante, n'a pas fait la même fortune à la repréſentation.

A la page 217. Le 29 *Octobre*. L'opéra d'*Ajax*, quoique ſeulement à ſa ſeptieme repréſentation, eſt déjà déſerté. Il a été joué pour la premiere fois en 1716, & c'eſt la quatrieme fois

qu'on le reprend depuis. Le poëme du Sieur Mennesson & la musique de Bertin ne sont pourtant pas sans mérite. Les caracteres d'Ajax & de Cassandre dans le poëme sont tracés d'après l'antique & avec une grande vérité. Le premier est fierement prononcé ; le second est du ton triste, piteux, apocalyptique de cette Prêtresse. Il y a des morceaux sublimes chez le Musicien; & les fureurs prophétiques de Cassandre sont traitées dans le grand genre ; mais le public en général goûte peu ces détails d'harmonie pittoresque qui ne sont guere sentis que par les connoisseurs. D'ailleurs, le rôle d'Ajax rendu par Gelin ne peut qu'effaroucher & faire fuir les spectateurs. Ce personnage exigeoit un sublime de jeu continu, lorsque l'Acteur n'y met pas même la noblesse d'un rôle ordinaire. Le rôle de Cassandre, qui est très-fort, & qui occupe la scene en très-grande partie, est infiniment mieux rendu par Mlle Duplant, dont la voix, la figure & le jeu sont extrêmement analogues à son personnage. Quant à Corebe, c'est le Sieur Pillot qui le fait. Cet Acteur, qui n'avoit pas paru depuis longtems, est de ceux qu'on ne met en œuvre qu'au besoin. Il est inconcevable qu'un homme qui avoit fait autant de sensation à son début, qui paroissoit destiné à primer sur la scene, soit tombé dans l'avilissement où il est : il ne peut se montrer sans être hué. Au surplus, le rôle est très-foible dans le poëme, & il est encore plus mal-rendu par le Chanteur.

Les Directeurs ont profité du vuide du théâtre lyrique pour faire débuter quelques jeunes Actrices, telles que les Demoiselles *Pese*, *Châteauneuf*, *Châteauvieux*, *le Bourgeois*, dont certaines ont des qualités dans la voix & annoncent du talent.

Quant aux danses ainsi qu'aux airs de symphonie, on sent que tout cela doit être moderne. On admire dans le second acte la pantomime du ballet de la Discorde & de ses suivants ; cette chorégraphie est vraiment pittoresque & dans le bon genre.

A la page 217. Le 30 *Octobre* 1770. On raconte que le Sieur de la Harpe s'est trouvé à dîner, il y a quelques jours, avec le Sieur de la Beaumelle. On sait combien celui-ci est ennemi déclaré de M. de Voltaire, & que l'autre, par politique, affecte d'être un de ses plus zélés adorateurs. Cependant ces deux champions se sont fait beaucoup de politesse, & le Sieur de la Harpe en quittant le Sieur de la Beaumelle, lui dit : *Croyez que je suis comme Atticus qui ne prit aucune part dans la guerre entre César & Pompée*. On rapporte cette anecdote pour faire voir la vanité de ce petit Poëte, & combien il met d'importance à son amitié.

A la page 217. Le 31 *Octobre*. Remontrances de Saint-Louis au Parlement.

De par tous les amis du trône
Aux gens tenant le Parlement
Et respectant peu la couronne,

Saint-

Saint-Louis remontre humblement,
Que ce n'eſt point l'uſage en France
Que des ſujets contre le Roi
Faſſent, en réclamant la loi,
Acte de déſobéiſſance.

Qu'il eſt honteux que la balance
Du ſceptre uſurpant le pouvoir,
Oſe, au mépris de ſon devoir,
Fomenter avec inſolence
Des troubles dont la violence
A compromis la vérité;
Qu'il eſt honteux que le ſilence
Impoſé par l'autorité
Soit taxé par l'indépendance
De faveur & d'iniquité.

Que c'eſt un dangereux ſyſtême
D'oſer chez un peuple ſoumis
Se jouer du pouvoir ſuprême
Et lever ſur le diadême
Le glaive effronté de Thémis.

Que ce ſyſtême abominable
Feroit horreur à des Anglois,
Qu'il paroît à tout bon François
Une extravagance exécrable,
Digne de ces tems abhorrés
Où l'on vit un moine coupable
Séduit & pouſſé par degrés
Au Forfait le plus déteſtable.

Que pour obvier à ces maux
A Bicêtre il faudroit conduire
Tous ceux qui s'efforcent d'induire

La France en des troubles nouveaux,
Et par quelques foibles cerveaux
Se laissent mener & séduire.

Telles sont, gens du Parlement,
Les vérités qu'en conscience
A cru sur votre extravagance
Devoir vous offrir humblement
Le plus grand Roi qu'ait eu la France.

On voit que cette piece ne peut sortir que de la plume de quelque *Aiguilloniste*, c'est-à-dire d'un partisan très-outré du despotisme.

A la page 217. Le 1 *Novembre* 1770. ° Le Sieur Linguet, croyant avoir lieu de se plaindre de la maniere dont il a été traité par le Sieur de la Harpe rédacteur d'un article inséré au premier volume du Mercure d'Octobre, concernant cet Auteur, a jugé devoir mulcter le Journaliste par l'épigramme suivante.

Monsieur la Harpe en son Mercure
Blâme le feu de mes écrits.
Monsieur la Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris.
Et s'il me vient un jour envie
D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudierai Timoléon,
Warwick, Gustave & Mélanie.

Ce sont quatre tragédies du Sieur de la Harpe.

A la page 217. Le 2 *Novembre* 1770. On a donné, pour premiere nouveauté sur le théâtre de la Cour à Fontainebleau, *Thémire*, comédie en un acte, mêlée d'arietes, dont les paroles sont du Sieur Sedaine, & la musique du Sieur Duny avec divertissement. Cette piece a déjà été exécutée sur le théâtre du Sieur Bertin Trésorier des parties casuelles, lors de la fête dont on a parlé.

Le Samedi 27 on y a exécuté *les deux Avares*, comédie aussi mêlée d'arietes en deux Actes, paroles du Sieur de Falbaire, musique du Sieur Gretry. Cette piece paroît avoir eu beaucoup de succès ; car on ne peut trop en décider à la representation, où l'on sait que personne ne peut applaudir, & que les battemens de mains sont interdits, ce qui rend le spectacle très-froid.

Le Samedi 10 Novembre on doit donner la *Rosiere*, comédie nouvelle en un acte, mêlée d'arietes, paroles de M.***, musique de M. Rohaut, avec divertissement, & pour quatrieme & derniere nouveauté en opéra comiques, on jouera le Mardi 13, *l'Amitié à l'épreuve*, comédie en deux actes mêlée d'arietes, paroles du Sieur Favart, musique du Sieur Gretry avec divertissement. L'opéra devoit exécuter deux actes nouveaux, *la fête de Flore*, paroles de M.***, musique du Sieur Trial ; & *Zemis & Almari*, paroles de M.***, musique du Sieur de la Borde, premier Valet de chambre du Roi.

On dit que le premier seul aura lieu le Jeudi 13 Novembre, dernier jour des spectacles.

A la page 218. Le 5 *Novembre* 1770. M. le Duc d'Orléans est à Fontainebleau depuis le jour où S. M. a fait l'inspection du régiment du Roi, & a eu l'honneur de souper avec S. M. à la tante de M. du Châtelet à côté de Madame la Comtesse du Barri, ce qui a annoncé aux courtisans que ce Prince étoit absolument rétabli dans les bonnes graces du Roi.

Ce Prince est allé aussi visiter les plantations du Sieur Moreau, célebre Economiste, fondateur de pépinieres royales, & dont les talens & l'industrie lui ont attiré la considération des Ministres & des Grands, ainsi qu'une augmentation de fortune considérable avec toutes sortes d'honneurs, des lettres de noblesse, le cordon de Saint-Michel &c. La secte des Economistes se glorifie de ces divers évenemens qui font autant d'honneur aux Princes, qu'à ceux dont ils daignent admirer & récompenser l'industrie.

A la page 218. Le 7 *Novembre* 1770. M. l'Abbé Xaupi, Doyen des Abbés de France, & Doyen de la Faculté de Théologie de Paris, ne laisse échapper aucune occasion de faire briller son éloquence, soit dans la langue latine, soit dans la françoise, soit dans le grec, soit dans l'hébreux, s'il étoit néceſſaire, ou que ses lecteurs fussent à portée de l'entendre: chargé par état, lors de tous les évenements célebres, de porter la parole, il s'en est acquitté jusqu'à ce jour

avec un talent singulier dans les différens discours qu'il a prononcés, & paroît posséder à merveille l'art de l'adulation. Il fait tourner vers ce genre son génie, son esprit & son savoir. Le Recteur de l'Université ayant été en procession à l'église de l'abbaye royale de Saint-Antoine, M. Xaupy y officiant a saisi cette occasion pour adresser à la Maison un discours latin où il a très-heureusement ménagé l'éloge de Madame de Beauveau, Abbesse de ce couvent : il a parlé de la Maison de cette Princesse avec toute l'emphase d'un Orateur, & veut qu'elle soit alliée de toutes les têtes couronnées de l'Europe ; il a joint à son discours imprimé toutes les notes qui peuvent servir au développement de ses assertions sur l'illustration de cette Maison.

A la page 218. Le 8 *Novembre* 1770. Il est parvenu depuis quelque tems en ce pays-ci un *Journal Helvétique*, qui commence à faire bruit. Cet ouvrage périodique, destiné surtout à traiter les matieres scientifiques, avoit été jusqu'ici monté sur un ton très-grave ; il le conserve encore sur tous les articles étrangers ; mais celui de France est traité tout différemment. Depuis le mois de Septembre, on y remarque une touche nationale qui annonce la correspondance d'un homme d'esprit très-au fait des anecdotes littéraires, & qui n'ignore pas que la méchanceté est l'ame de ces feuilles éphémeres. Le Sieur du Rosoy passe pour le rédacteur en titre. Cependant on croit qu'il a lui-même un associé

dont la plume brillante ſaupoudre le tout d'un ſel léger & piquant.

A la page 218. Le 9 *Novembre* 1770. On a parlé depuis pluſieurs années des cures faites par le moyen de l'électricité ; mais elles n'avoient pas été bien conſtatées, & il paroît que les Docteurs n'y avoient ajouté aucune foi. Aujourd'hui les expériences en queſtion ſe renouvellent. On prétend qu'un Chanoine de Perpignan a opéré efficacement dans ſa patrie, & que ſes ſuccès l'ont déterminé à ſe rendre à Paris où pluſieurs malades l'ont appelé, réſolus de ſe mettre entre ſes mains. La Faculté de Médecine a nommé quelques-uns de ſes membres pour aſſiſter aux opérations, juger de leur efficacité, profiter de ces nouvelles découvertes, ſi elles ſont utiles à l'humanité & peuvent la ſoulager.

A la page 218. Le 10 *Novembre* 1770. L'empreſſement que l'on a mis l'année derniere à conſtruire la nouvelle ſalle de l'opéra du Palais royal & à y recevoir le public, très-curieux d'en jouir, fit qu'on ne put terminer en même tems la ſalle du bal, en laquelle elle doit être convertie ſucceſſivement dans le carnaval, ſuivant le méchaniſme de l'ancienne encore perfectionné. Les bals de cette ſaiſon continuerent aux Tuilleries. On a profité de l'intervalle pour la finir, & y former tous les embelliſſemens propres à la rendre agréable, magnifique & commode. Elle eſt aujourd'hui dans ſon état de perfection, & elle doit s'ouvrir pour le premier bal de la Saint-

Martin, la nuit du Dimanche au Lundi 12. Une foule d'amateurs se dispose à s'y rendre, & cette nouveauté rendra vraisemblablement beaucoup d'argent aux Directeurs.

A la page 218. Le 11 *Novembre.* Extrait d'une lettre de Fontainebleau du 9 Novembre 1770.... Les nouveautés n'ont pas fait encore une sensation extraordinaire sur le théâtre de la Cour: une ancienne piece, qu'on a jouée hier, a plus amusé que tout le reste; ce sont *les Carosses d'Orléans*, farce de la Chapelle qu'on ne joue jamais à la ville, mais qu'on donne de tems en tems à la Cour, où elle a toujours réussi. Elle a encore eu plus de succès cette fois-ci par un divertissement qu'on y a ajouté, analogue aux circonstances. C'est Madame la Duchesse de Villeroi qui a principalement contribué à cette innovation. Plusieurs amateurs s'en sont mêlés, & le Sieur Favart a broché sur le tout. Il y a entre autres choses ajouté des couplets qui contiennent un éloge indirect & délicat de Madame la Dauphine; ils ont été extrêmement applaudis. Les jeunes Princes, par extraordinaire, étoient à ce spectacle, qui les a beaucoup fait rire, ainsi que la Princesse leur belle-sœur. M. le Dauphin, plus sérieux, n'a pas paru prendre une part bien marquée à cette grosse gaîté.....

A la page 218. Le 12 *Novembre* 1770. Les Comédiens François ont joué Samedi dernier 10 de ce mois, une tragédie nouvelle, intitulée

Florinde. L'invasion des Maures en Espagne, appelés par le Comte Julien pour venger sa fille, est le sujet de cette piece, & présentoit sans contredit un très-beau canevas; mais l'Auteur n'en a pas profité. Cette tragédie a paru si mauvaise, qu'elle a été huée généralement & a eu beaucoup de peine à finir. L'ouvrage est d'un jeune Auteur, nommé le Fevre, qui avoit donné pour début en 1767 *Cosroës*. Quelques amateurs avoient cru reconnoître du talent dans ce jeune homme, & prétendoient qu'il falloit l'encourager: les véritables connoisseurs avoient jugé, au contraire, que c'étoit un poëterau monstrueux, né pour le malheur des oreilles du public, qu'il falloit étouffer dès sa naissance. Il paroît que ces derniers l'avoient bien décidé: rien de si dur & de si tudesque que sa versification.

A la page 227. Le 16 *Novembre* 1770. On avoit fait la veille de la Saint-Martin une répétition de la décoration & de l'illumination de la nouvelle salle de bal d'opéra, dont on a annoncé l'ouverture; les amateurs s'y sont rendus en foule, & l'on s'est trouvé partagé sur l'effet. La forme n'a pas plu à tout le monde, & il paroît, en général, que cette machine ne répond pas à l'idée magnifique qu'on en avoit donnée.

A la page 227. Le 17 *Novembre* 1770. La fureur incroyable de jouer la comédie gagne journellement, & malgré le ridicule dont l'immortel Auteur de la Métromanie a couvert tous les

Histrions bourgeois, il n'est pas de Procureur qui, dans sa bastide, ne veuille avoir des treteaux & une troupe. Il ne faut pas mettre au rang de ces spectacles misérables ceux que donne M. de Magnanville, Garde du trésor royal, dans son château de la Chevrette. Le théâtre, les Auteurs & les Acteurs y sont également dirigés par le génie & par le bon goût. Quant au local & aux décorations, tout y est entendu à merveille, & la magnificence n'y laisse rien à desirer. On y a joué ces jours derniers deux pieces nouvelles de la composition de gens de la société, qui ont eu le plus grand succès & le méritent. L'une est *Roméo & Juliette* par M. le Chevalier de Chatelus. Ce drame, tiré du théâtre Anglois, & accommodé au nôtre, est plein d'intérêt & présente des situations neuves, conduites avec beaucoup d'art. L'autre est une comédie dans le haut genre, ayant pour titre *Les deux Orphelins*. M. de Magnanville en est l'Auteur & l'on y a trouvé beaucoup de gaîté, de finesse & de sentiment. La premiere est en cinq actes, & la seconde en trois. Dans le nombre des Acteurs, presque tous excellens, on y distingue Madame la Marquise de Gleon, qui à la plus charmante figure, joint un jeu décent, aisé, & noble, & surpasse de beaucoup les tons maniérés & les allures factices de nos meilleures héroïnes de théâtre. Une Demoiselle *Savalette* fait les rôles de soubrette à donner de la jalousie à Mlle Dangeville: en un mot, autant la belle nature est

au dessus de l'art le plus recherché, autant cette troupe de Comédiens bénévoles l'emporte sur tout ce qu'on connoît faisant le métier, & affichant le talent. Le public se porte en foule à cette campagne, quoiqu'à trois lieues de Paris, & l'on comptoit plus de 200 carosses à la derniere représentation.

A la page 227. Le 18 *Novembre* 1770. Le Sieur Abbé Sens, Chanoine de Perpignan qui se mêle d'électriser pour la paralysie, a commencé ses expériences sur deux malades. On croit voir déjà quelque mieux; mais il n'est pas encore constaté à un degré d'évidence. Son traitement est fort long & doit être de plusieurs mois. Il suit un procédé tout différent de ceux qu'ont mis en œuvre les divers Physiciens qui ont tenté la même expérience. Ils agissoient tous *par Commotion*, & celui-ci prétend que non-seulement la commotion ne doit pas opérer la guérison, mais qu'elle peut être très-funeste. Sa méthode est un secret particulier que les commissaires de la Faculté présens au traitement épient avec beaucoup d'attention, & sur lequel ils ne paroissent pas avoir acquis encore aucune lumiere. Au surplus, le nouvel Apôtre de l'électricité n'a pas lui-même une certitude imperturbable de son remede, & convient n'avoir guéri proprement que cinq personnes.

A la page 227. Le 19 *Novembre*. Un particulier a déposé, chez un Notaire à Paris, deux sommes, l'une de 300 livres, & l'autre de 500,

pour être délivrées à ceux qui, au jugement de l'Académie Royale des Sciences, auront répondu de la maniere la plus satisfaisante aux deux questions suivantes.

Premiere question. Quelle peut être la cause du rapport que l'on trouve entre la couleur du poil ou de la plume de certains animaux, & leur sexe, & en particulier qu'elle raison physique on peut donner du fait constamment observé dans l'espece des chats, qu'il n'y a que les femelles qui soient marquées de trois couleurs, blanche, noire & jaunâtre ou rousse.

Ce premier Prix n'est que de 300 liv.?

Seconde question. On lit dans l'histoire de l'Académie royale des Sciences année 1743 p. 93 *in*-4°., qu'un Soldat, âgé d'environ trente ans, avoit perdu la sensibilité dans un bras & une main, à tel point qu'il se brûla cruellement trois doigts sans ressentir aucune douleur, en enlevant le couvercle d'un poële ardent: on y lit encore un exemple de sensibilité totalement perdue dans les doigts d'une main. Ces deux faits donnent occasion de demander 1°. quelle est la cause physique de l'espece de paralysie qui, sans nuire au jeu des muscles, & sans altérer d'une maniere sensible la liberté des mouvemens, n'affecte que le sens du tact en émoussant ou détruisant la sensibilité? 2°. s'il y a quelque moyen confirmé par l'expérience, qui puisse rétablir cette sensibilité en tout ou en partie?

Ce second prix est de 500 liv.

Les deux prix seront proclamés à l'assemblée publique de l'Académie d'après la Saint-Martin 1771. Toutes personnes seront admises au concours, même les membres de l'Académie, pourvu qu'ils ne soient pas du nombre des Juges & qu'ils ne se fassent pas connoître. Il faut que les pieces soient remises au plus tard avant le premier Août 1771, à M. de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Le reste des conditions comme à l'ordinaire.

A la page 229. Le 22 *Novembre* 1770. Il paroît aujourd'hui que le plus grand nombre des connoisseurs trouvent la nouvelle salle du bal de l'opéra du plus mauvais goût, & contraire aux premiers principes de l'architecture; qu'il n'y a ni ordonnance, ni plan, ni accord, & que toutes les parties de cette machine se contrarient & se repoussent réciproquement.

Il est question de donner des spectacles à Versailles, & des bals pour amuser Madame la Dauphine; si ces plaisirs ont lieu, le premir bal commencera le 30 de ce mois.

A la page 231. Le 26 *Novembre*. L'Académie Royale de Musique a remis jeudi dernier sur son théâtre *Zaïde*, ballet héroïque dont on a déjà parlé, en attendant le nouvel opera *l'Ismene & Ismenias*, dont les paroles sont du Sieur Laujeon, la musique du Sieur de la Borde, un des quatre premiers Valets-de-chambre du Roi.

La comédie Italienne se dispose à donner successivement sur son théâtre les nouveautés jouées à Fontainebleau; elle doit commencer Lundi par *Thémire*, dont on a aussi parlé.

A la page 231. Le 27 *Novembre* 1770. Le Sieur Abbé Sens a comparu Samedi dernier à l'Académie Royale des Sciences; il y a rendu compte des cures qu'il a opérées par l'électricité en se réservant toutefois le secret de la manipulation qui lui est propre & qui fait l'objet de la curiosité de tous les physiciens d'aujourd'hui. Il a été résolu que cet Abbé n'imprimeroit l'histoire de ses guérisons faites en province, que lorsque celles faites à Paris pourroient constater l'efficacité de sa méthode, tant par le fait même que par le concours du témoignage des Commissaires pour assister au traitement & juger de son succès.

A la page 232. Le 30 *Novembre*. *Thémire*, jouée depuis peu par les Comédiens Italiens, est une espece de pastorale qui roule sur l'églogue connue de Fontenelle, dont le refrein est: *Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux.* Elle n'est composée que de trois Acteurs, Thémire, son pere, & un Berger amoureux de la jeune fille. Celle-ci l'aime aussi, mais d'amitié seulement & ne veut pas entendre prononcer le mot d'amour, ni conséquemment celui du mariage. Le pere & l'amant en sont également désolés; le premier conseille à l'autre pour développer le cœur de la bergere, de feindre d'ai-

mer une de ſes compagnes, en l'aſſurant qu'il conſerve toujours pour elle les ſentimens de l'amitié la plus parfaite, mais qu'il porte ſon amour ailleurs, puiſqu'elle n'en veut pas. Cette ruſe éveille la jalouſie dans le cœur de ſon amante; elle reconnoît ſes propres ſentimens qu'elle ſe diſſimuloit, & ils s'épouſent.

Ce canevas, aſſez ſimple, préſente pourtant les mœurs inconnues au village, d'un pere inſtruiſant lui-même l'amoureux de ſa fille, & le dirigeant dans la maniere de la ſéduire. On ſent que ce rafinement de métaphyſique du cœur n'eſt pas fait pour des Payſans, & le Sieur Sedaine, qui ſe pique de connoître ſi bien le naturel, auroit dû tranſporter la ſcene ailleurs, ou la traiter différemment.

La muſique eſt monotone comme le poëme, & n'a aucun caractere. Il paroît que la ville ſera d'accord cette fois-ci avec la Cour, & l'on ne croit pas que cet opéra comique très-médiocre ait un ſuccès décidé.

Le Sieur Caillaud faiſoit le rôle du pere, la Dame la Ruette celui de la fille, & Clairval étoit l'amoureux. La piece a été fort bien jouée, & l'Auteur ne peut s'en prendre aux Acteurs ſi elle n'a pas eu plus d'applaudiſſemens.

A la page 232. Le 1 *Décembre* 1770. L'Académie Royale des Sciences a trouvé mauvais qu'on eût rendu public le proſpectus du prix extraordinaire dont on a parlé, & quoiqu'on en eût diſtribué des exemplaires dans la derniere

féance publique de la Saint Martin &, pour ainsi dire, sous ses yeux, comme elle n'avoit pas encore passé la chose à l'examen de la Compagnie, elle désavoue aujourd'hui l'anonyme, & déclare n'avoir aucune connoissance de cette annonce, d'autant qu'elle trouve que les sujets ne sont pas choisis sur des matieres assez intéressantes & assez utiles. Ce désaveu doit paroître dans tous les ouvrages.

A la page 232. Le 3 *Décembre.* Il paroît une nouvelle facétie de M. de Voltaire ayant pour titre : *Lettre au Roi de la Chine sur son recueil à vers &c.* On se doute bien que c'est un nouveau cadre où le Poëte de Ferney enchâsse encore les victimes ordinaires, pour les passer en revue & les couvrir de nouveaux sarcasmes.

A la page 243. Le 5 *Décembre.* L'Acteur qu'on avoit annoncé comme devant débuter cet hyver, a paru hier dans la tragédie d'Alzire; il faisoit le rôle de *Zamore.* Le public, imbu depuis longtems de ce début, s'y étoit porté en foule. Le goût particulier que la Demoiselle Clairon avoit pris pour lui, & ses soins pour le former, en avoient fait concevoir la plus haute opinion. Ce sujet n'a pas répondu à l'attente générale. Il a toutes les qualités extérieures; mais sa voix est sourde, &, soit défaut d'organe, soit timidité, ne sortoit point du tout. Il a rendu assez bien quelques morceaux de déclamation, talent qu'on acquiert par une grande étude, & les leçons des bons modéles; mais il

a paru manquer de chaleur, & a raté tous les endroits de sentimens; il n'a point d'entrailles: il pourra avec de l'art être un acteur brillant, mais il n'aura jamais ces élans de génie que saisissent les spectateurs dans la Demoiselle Dumesnil & le Sieur le Kain.

A la page 234. Le 8 *Décembre* 1770. L'Acteur qui a débuté dernierement à la comédie Françoise n'est pas l'éleve de le Kain qu'on avoit annoncé. Celui-ci est, dit-on, d'une plus belle figure encore, plus jeune, & promet infiniment davantage; d'ailleurs, il n'a paru sur aucun théâtre. L'autre à déjà joué à Rouen, sans aucun succès; il se nomme *la Rive* & a été adopté par Mlle Clairon qui a cru lui inspirer mieux son talent en l'admettant à sa couche; mais on ne s'apperçoit pas qu'il en ait beaucoup profité, &, quoi qu'en dise la cabale de cette héroïne théâtrale, il sera vraisemblablement toujours médiocre.

A la page 236. Le 12 *Décembre*. L'exécution de l'opéra *d'Ismene & Ismenias* n'a pas été plus heureuse que le fonds. Entre tous les Acteurs il n'y a que le Sieur Larrivée qui, par la facilité de son jeu, la fléxibilité de son organe ait mérité les applaudissemens du public. Le Sieur le Gros a fort mal rendu le rôle d'Ismenias, & l'on n'a point retrouvé dans son chant la beauté & la justesse de son organe: on attribue ce défaut à l'état de convalescence où il est encore. La Demoiselle Beaumesnil, qui fait ce-

celui d'Ismene, a une voix de chat, une figure peu noble, un jeu maigre & sec, ensorte que le public est sorti très-mécontent de ces principaux personnages.

On a encadré dans les ballets du second acte une pantomime où l'on retrace aux yeux des spectateurs les funestes effets de l'amour, par l'histoire malheureuse de Médée, de Jason & de Creuse. Cette pantomime, qui dure près de 20 minutes & forme un poëme entier, a reçu les plus grands applaudissemens. Mlle Allard y fait le rôle de Médée, la Dlle Guimard celui de Creuse, & le Sieur Vestris celui de Jason. Ce dernier est sans masque, & a étonné le public par l'énergie de son exécution, non-seulement comme Danseur, mais encore comme Acteur. Il met dans son personnage tout le sublime qu'on y peut desirer. Les Passions se peignent sur son visage, avec une noblesse, une vérité, une diversité qu'on ne sauroit rendre, & qui décelent en lui un talent singulier pour la scene. On eût souhaité voir Mlle Heinel remplir un des deux rôles de femmes; la majesté de sa taille, la belle nature de son jeu, eussent mieux convenu à l'un & l'autre que le taille courte & épaisse de la premiere Danseuse, ou la danse coquette & maniérée de la seconde. Mlle Allard pourtant a une vigueur de jaret, un œil dur & enflammé qui caractérisent assez bien les fureurs d'une femme jalouse, & la lubricité qui regne dans tous les mouvemens de Mlle Guimard indique toute son

envie de plaire & de séduire. Cette chorégraphie a été imaginée dans le principe par le Sieur Noverre, l'homme qui ait le plus de génie en ce genre; mais il seroit à souhaiter que cette pantomime s'exécutât seule, & ne fût pas réunie à un opéra, où d'accessoire: elle devient l'objet principal par sa trop grande étendue, & la perfection de l'action.

A la page 237. Le 14 *Décembre* 1770. Outre les couplets dont on a parlé contre le vulgaire des Nymphes de l'opéra, on a fait des cantiques particuliers en l'honneur des principales Actrices. Mademoiselle Rosalie a paru mériter spécialement l'attention du Santeuil du théâtre lyrique. On recherche beaucoup cet hymne à sa gloire, très-méchant, très-ordurier, & qui par là fait fortune; mais est très-rare.

A la page 237. Le 15 *Décembre*. On a fait aussi en l'honneur de Mlle Dervieux un cantique non moins atroce que celui dont on a parlé contre Mademoiselle Rosalie. On peut juger par le style de ces deux ouvrages, par leur tournure informe, qu'ils ne sont point composés par un Poëte véritable, mais qu'ils sont éclos dans les sociétés de ces Demoiselles, dont les coriphées se sont évertués à qui injurieroit le mieux la Divinité adverse.

A la page 239. Le 21 *Décembre*. De jeunes Officiers, qui dans leurs garnisons se sont amusés à jouer la comédie avec les Actrices,

enhardis par leur ſuccès en province, ont voulu déployer leurs talens à Paris. A cet effet, ils ont loué la ſalle d'Audinot ſur les boulevards, &, dans le nuit du 19 au 20 de ce mois, ont exécuté ſur ce théâtre le *Déſerteur* & *les Sabots*, deux opéra comiques fort en vogue. Ils avoient diſtribué environ 600 billets, & l'aſſemblée étoit très-nombreuſe & bien compoſée en tout ce qu'il y a de plus diſtingué en gens de qualité & en amateurs. M. le Duc de Chartres a bien voulu les honorer de ſa préſence. Malheureuſement, cela n'a pas pris autant qu'ils s'en flattoient, &, malgré leur paſſion extrême pour leur talent, ils ſeront obligés de ſe borner à en amuſer les provinciaux. Ils avoient fait tous les frais, & cette folie leur a coûté beaucoup d'argent.

A la page 241. Le 26 *Décembre* 1770. Hymne en l'honneur de Mlle Roſalie de l'opéra.

Sur l'air: *Babet que tu es gentille &c.*

Le ſot orgueil un jour,
Convoita l'impudence,
Un monſtre à cet amour
Dut bientôt ſa naiſſance:
Ce chef-d'œuvre heureux
Fut bien digne d'eux.
Jugez-en par ſa vie!
Le crime excite tous ſes ſens,
L'appas de l'or fait ſes penchans,
Son nom manque à ces traits touchans,
Eh bien! c'eſt Roſalie. *Bis*

D'un Lapon bien camard
Dépeignez-vous la mine,
Avec le cœur & l'art
Qu'eut jadis Meſſaline:
Un affreux venin
Circule en ſon ſein,
La mort eſt moins cruelle.
Si par un immenſe détail
Un ſeul objet vaut un ſerrail;
Si jour & nuit c'eſt nouveau bail,
Eh bien! c'eſt encore elle. *Bis*

Priape eſt le ſeul Dieu
Que cette Nymphe adore,
Mais ſon ſceptre plaît peu
Si Plutus ne le dore.
Un myſtere affreux
Fait cacher ſes feux;
C'eſt un Giton femelle.
Si l'on vous diſoit que Cipris
Prive d'une nuit Adonis
Pour la paſſer avec Laïs,
Eh bien! c'eſt encore elle. *Bis*

Vers un goufre d'horreurs
Un vil penchant l'entraîne,
Et ſon perfide cœur
L'eſt comme ſon haleine.
Son demi-talent
Va toujours chantant,
Ho! le plaiſant modele!
Quand vous allez à l'opéra
Croyez-vous entendre un caſtra,
Payant pour qu'on le claque là
Eh bien! c'eſt encor elle. *Bis*.

Son peu d'esprit est fait
Au jargon des coulisses ;
Elle est le Poinsinet
Du sexe & des Actrices,
Sans pudeur, sans foi
Le V.... est sa loi
Son œil toujours l'appelle :
Cette boëte au repentir
Dont on vit tous les maux sortir,
Si quelqu'un veut encor l'ouvrir,
Eh bien ! Messieurs, c'est elle. *Bis.*

A la page 241. Le 27 *Décembre* 1770. Le Sieur Lunau de Boisgermain est sur le point de reprendre son grand procès contre les Libraires-imprimeurs de l'Encyclopédie. Depuis longtems il étoit dans l'inaction & s'occupoit à ramasser tous les matériaux propres à son attaque ; d'ailleurs le Sieur Linguet, Avocat qui devoit faire son mémoire, étoit occupé à des objets plus intéressans. On espere que sa besogne paroîtra bientôt, & l'on s'attend à un mémoire extrêmement curieux sur cet objet. Il est question de faire restituer environ deux cents mille écus aux souscripteurs du Dictionnaire.

A la page 241. Le 28 *Décembre.* Cantique en l'honneur de Mlle Dervieux, célebre Danseuse de l'opéra.

Sur l'air : *Il a voulu ; il n'a pas pu &c.*

J'suis un Milord,
Tout cousu d'or,
Arrivant d'Angleterre

J'veux connoître l'plus fameux B....
Hélas! dites-moi dans lequel....?
Chez la Dervieux
Aux beaux yeux bleus
Chez sa P.... de mere.

Comment entrer,
Se présenter?
Com' faire pour lui plaire?
Encor, mon ami, si j'étois
Recommandé par quelque Anglois?
Non, simplement
Beaucoup d'argent
A la fille, à la mere.

Sçachez, Monsieur,
J'suis d'un grosseur
Qu'est très-extraordinaire
Pour n' pas souffrir dans le plaisir,
Où donc faut-il aller m' blotir?
Dans la Dervieux,
Mais encor mieux
Dans sa putain de mere.

Pour me guérir
Du goût de mourir
On m'ordonn' la vérole;
Pour l'attraper en peu de tems
J'crois qu'il faut courir les Boucans....
Oh! la Dervieux
Vaut cent fois mieux
Croyez-moi sur ma parole.

Dans quel quartier
Peut-on trouver

Ce rèmed' salutaire,
Dites-moi, l'plus cher de mès amis:
Où faut il chercher son logis?
A noël prochain,
A Saint-Martin,
Avec sa f..... mere.

A la page 242. Le 30 *Décembre* 1770. Le Sieur Collé, Lecteur de M. le Duc d'Orléans, avoit fait imprimer depuis longtems une comédie en un acte & en prose, intitulée *La Veuve*, dont la lecture n'avoit pas eu un grand succès. Il vient de s'aviser de la faire jouer par les Comédiens François; on en a donné hier la premiere représentation qui lui a valu une chute complette. Ce drame n'est autre chose qu'un assemblage de conversations à la mode, c'est-à-dire pleines de mots & vuides de sens, sans aucune action ni intrigue, terminées par un dénoûment bizarre & romanesque. Les Acteurs, d'ailleurs, par leur mauvais jeu, n'ont pas peu contribué à rendre l'ouvrage encore plus ennuyeux & plus insipide.

A la page 242. Le 31 *Décembre*. Aux couplets, cantiques & chansons qui ont amusé les amateurs de l'opéra a succédé une caricature qui fait l'objet de leur curiosité & de leur empressement. Il faut se rappeler, pour son intelligence, ce qu'on a dit il y a déjà du tems, que M. le Prince de Soubise donnoit 2000 écus par mois à Mlle Guimard, célebre Danseuse du théâtre lyrique; que le Sieur la Borde composoit la

musique des spectacles de cette Terpsicore, & présidoit à leur exécution, & qu'enfin le Sieur Dauberval étoit l'ami du cœur, ce que ces Demoiselles appellent en termes thecniques le Guerluchon.

En conséquence, dans l'estampe en forme de concert on y voit d'une part le Prince de Soubise jouant de la poche; le Sieur de la Borde tenant un ballet d'une main & de l'autre une regle ou bâton de mesure; le Sieur Dauberval donnant du cors & la Demoiselle Guimard se balançant comme en cadence, & tenant en main un papier chargé de quelques notes de musique avec ce titre en gros caracteres, CONCERT A TROIS.

A la page 244. Le 2 *Janvier* 1771. Plusieurs personnes viennent d'éprouver avec succès l'administration de l'électricité pour le soulagement de paralysies dont elles étoient affligées. Le Chanoine de Perpignan, dont on a parlé, est celui qui a opéré aussi efficacement, ce qui lui donne une très-grande célébrité aujourd'hui.

A la page 244. Le 3 *Janvier*. On a répandu dans le public un *Discours de M. Pasquier, Conseiller de Grand' Chambre*, & que l'on prétend qu'il a prononcé à l'occasion de l'enregistrement de l'édit de Décembre 1770. Il est constant que ce Magistrat a parlé avec beaucoup d'éloquence & d'onction dans les diverses séances de la Compagnie; mais il est faux que le discours qu'on lui impute soit de lui.

A la page 244. Le 4 *Janvier* 1771. Les promoteurs du projet de dresser une statue à M. de Voltaire sont fort embarrassés sur le lieu où elle sera érigée. La nouvelle flétrissure que vient d'essuyer ce Demi-Dieu littéraire par l'arrêt du Parlement qui brûle plusieurs de ses ouvrages, les fait renoncer absolument à la prétention de la placer en lieu public. Le Clergé avoit déjà fait ses plaintes sur un pareil scandale ; & est trop favorablement accueilli en Cour aujourd'hui pour se flatter de l'emporter sur lui. On croit qu'on achettera quelque terrein ou jardin, qu'on décorera, dont on fera une espece de Musæum vague, & où l'on mettra ce grand homme en question ; peut-être qu'on érigera d'autres statues successivement qui orneront ce sanctuaire des Muses.

A la page 244. Le 6 *Janvier* 1771. l'Académie Françoise doit procéder Jeudi prochain à l'élection de trois candidats pour remplacer ses membres morts ; plus de vingt sont sur les rangs.

A la page 244. Le 7 *Janvier* 1771. Dans la querelle qui s'est élevée il y a plus d'un an sur les avantages ou les désavantages de la Compagnie des Indes, on a déjà cité *l'Auteur du Siecle de Louis* XIV comme un Ecrivain politique dont le suffrage devoit être de quelque poids dans la balance ; voici comme il s'est exprimé plus positivement sur cet objet dans une lettre à M. Dupont, Auteur des Ephémérides du citoyen, datée de Ferney le 16 Juillet 1770.

„ A L'égard de la Compagnie des Indes, je doute fort que ce commerce puiſſe jamais être floriſſant entre les mains des particuliers; j'ai bien peur qu'il n'eſſuie autant d'avanies que de pertes, & que la Compagnie Angloiſe ne regarde nos négocians comme de petits interlopes qui viennent ſe gliſſer entre ſes jambes..... "

L'Auteur finit par prier M. l'Abbé Roubaud de faire ſes tendres complimens à M. l'Abbé Morellet.

A la page 244. Le 8 *Janvier* 1771. *Iſmene* & *Iſmenias* continue à être repréſenté avec beaucoup de ſuccès, & peu de ballets de ce petit genre ont rapporté autant d'argent à l'opéra; il doit principalement à la pantomime de *Médée & Jaſon* l'empreſſement du public. Elle eſt de mieux en mieux exécutée par les Dlles Guimard, Allard & par le Sieur Veſtris.

A la page 246. Le 14 *Janvier*. Au ballet de *Zaïde* que l'on a remis pour les Jeudis, on va faire ſuccéder à l'opéra les *Fêtes Greques & Romaines* en attendant *Pirame & Thisbé*, auquel on a fait beaucoup de changemens.

A la page 253. Le 20 *Janvier*. M. Seguier, premier Avocat général, en apportant au Parlement les derniers lettres de juſſion prononça le diſcours ſuivant.

„ C'eſt à regret que nous nous trouvons dans l'obligation d'apporter les troiſiemes lettres patentes du Roi en forme de juſſion.

„ Si la rigueur de notre miniſtere impoſe en ce

moment silence à notre sensibilité, nous n'en faisons pas moins les vœux les plus ardens pour que la Cour puisse trouver, dans les ressources inépuisables de sa sagesse, les moyens les plus efficaces pour détourner l'orage dont nous sommes menacés; nous osons espérer qu'elle nous rendra justice, & sera convaincue que c'est avec la plus grande douleur que nous avons pris par écrit les conclusions que nous laissons à la Cour."

On cite ce discours comme remarquable par les tours oratoires que prend le Magistrat pour ne pas se compromettre dans la position critique où il se trouve, soit vis-à-vis de la Cour, soit vis-à-vis de la Compagnie.

A la page 253. Le 21 *Janvier* 1771. On assure que M. le Chancelier sentant la nécessité d'avoir dans son parti des plumes éloquentes, s'en est attaché plusieurs, & qu'il fait même solliciter de loin M. de Voltaire, dont il flatte la vanité.

A la page 254. Le 23 *Janvier* 1771. Les ouvrages périodiques depuis longtems retentissent de la querelle qu'un nommé Patte, Architecte du Duc des Deux-Ponts, a intentée au Sieur Soufflot, où il prétend prouver par A & par B à ce dernier que le dôme de la nouvelle église de Sainte-Génevieve ne peut pas s'élever. En général, on a trouvé mauvais qu'un Artiste sans mission, sans caractere, critiquât avec autant d'acharnement & de présomption, le chef-d'œuvre d'un homme connu, & qui a déjà fait ses preuves dans le genre en question. Cependant

les objections de l'adversaire ont paru assez fortes pour partager les Architectes, & attirer l'attention des savans en cette matiere. Les plus connoisseurs n'ayant rien décidé de positif sur la querelle, l'Académie d'Architecture a évoqué à elle la contestation.

L'espece de guerre ainsi intentée par le Sieur Patte au Sieur Soufflot, a attiré beaucoup d'ennemis au premier. L'humeur & la mauvaise foi s'en sont mêlées; enfin, la calomnie a été mise en œuvre, & l'on a fait courir depuis quelques jours le bruit que dans le désespoir de se voir abandonné de tout le monde, il s'étoit donné plusieurs coups de couteau, & jeté ensuite par la fenêtre. Cette atrocité a été tellement accréditée, qu'elle s'est répandue & soutenue depuis ce tems. Le Sieur Patte est obligé de se montrer en public, & d'aller aux lieux les plus fréquentés pour démentir une si fausse nouvelle, & constater son existence aux yeux des gens trop crédules.

A la page 254. Le 24 *Janvier* 1771. On a admiré aujourd'hui au Palais le discours de M. le Chancelier, à l'installation du Conseil, pour tenir lieu du Parlement. Malgré la position critique où il se trouvoit, il s'est remis de la frayeur qu'il avoit d'abord ressentie en arrivant, & a parlé avec beaucoup de présence d'esprit, de fermeté & d'éloquence. C'est un nommé le Brun, ci-devant Jésuite, son Secrétaire intime, auquel on attribue cette harangue.

A la page 254. Le 25 *Janvier* 1771. Il court un vaudeville en cinquante couplets contre cinquante Demoiselles de l'opéra, il en est peu qui n'y soient très maltraitées; aussi le théâtre lyrique est-il dans une grande fermentation pour découvrir l'Auteur de ces calomnies & le faire punir séverement.

A la page 254. Le 26 *Janvrier* 1771. Les Auteurs des couplets ont jugé à propos de distinguer Mlle Rosalie, & l'on a fait en particulier pour elle un cantique servant de suite au premier, qui ne chante rien moins que ses louanges, & qui part à-coup-sûr d'un ennemi très-ulcéré.

Ces nouveautés intriguent beaucoup les amateurs, & font une grande sensation parmi eux.

A la page 254. Le 27 *Janvier*. Malgré la réclamation presque universelle de la France mourant de faim, demandant du pain, & maudissant l'exportation, malgré l'examen de la question faite par plusieurs Compagnies souveraines dont quelques-unes même, après avoir adopté le nouveau systême, s'en sont désistées ensuite en rendant des arrêts prohibitifs, les Economistes persistent dans leur raisonnement, & répliquent à tout ce qu'on a dit & fait par une réponse spécieuse d'abord, mais qui peut se réduire à rien. Le Sieur Dupont, le Rédacteur des Ephémerides & le Secrétaire de la secte, prétend dans des *Observations sur les effets de la liberté du commerce des grains & sur ceux des prohibitions*, que les réglemens pareils

à ceux qu'on sollicite aujourd'hui ont produit beaucoup de disette, & en 123 ans ont occasionné 65 années de cherté plus grande que celle dont on se plaint à présent. Mais ontelles été longues? N'avoient-elles pas été précédées de fléaux qui les avoient déterminées; c'est ce qu'il faudroit éclaircir, & ce que l'Auteur n'a eu garde de faire.

Le même Auteur a discuté les *Lettres sur la théorie des loix* &c. livre qu'il affecte d'annoncer avoir été vendu publiquement pendant un mois chez Desaint libraire, au Palais-Royal, & en plusieurs autres endroits. Il déclare qu'il veut répondre aux raisonnemens, & non aux injures du Sieur Linguet; mais le lecteur trouve qu'il réplique fort mal aux raisonnemens & très-bien aux injures, si c'est bien y répondre que d'invectiver avec plus d'adresse & un sang froid plus apparent. On voit avec peine l'homme sous le manteau philosophique, & le public juge le Sieur Dupont très-quitte envers son adversaire sur cet objet.

A la page 254. Le 29 *Janvier* 1771. Epître de Moncrif par le Sieur de la Place.

Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, Auteur agréable;
Cy gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard, & plus aimable.

A la page 254. Le 30 *Janvier* 1771. Le Colysée, ce superbe monument qui s'élevoit à

si grands frais depuis près de dix-huit mois, & devoit faire une des merveilles de la capitale, est à la veille de rester imparfait par le défaut d'argent. Les intéressés de l'entreprise n'ayant plus d'espoir que le Gouvernement s'en mêle & manquant de fonds pour payer les divers Entrepreneurs, la patience de ceux-ci s'est lassée; ils ne veulent plus rien fournir, & ils ont saisi partout pour être payés, ensorte que le bâtiment, quoique très-avancé, est interrompu & qu'on parle même de le démolir pour en vendre les matériaux. On sollicite de nouveau le Gouvernement qui a paru protéger spécialement les Directeurs, de ne les pas abandonner. On excite son amour propre, & l'on fait valoir la nécessité d'éviter la honte d'entendre les Anglois nous reprocher que nous ne pouvons pas même imiter leur Wauxhall.

A la page 254. Le 31 *Janvier* 1771. On a parlé du spectacle donné par des Officiers sur le Théâtre d'Audinot. M. le Duc de Choiseul, encore Ministre de la guerre, avoit trouvé cette représentation fort indécente, & indigne de l'état de ces Militaires; en conséquence il avoit donné des ordres pour qu'ils fussent mis au Fort-l'évêque; mais cette punition n'a pas eu lieu, par égard, à ce qu'on dit, pour M. le Duc de Chartres, qui avoit assisté à ce spectacle.

A la page 254. Le 31 *Janvier*. La brigue est des plus fortes pour les deux places vacantes à l'Académie Françoise: parmi les gens de let-

tres qui ſe préſentent, ceux qui ſont de l'Académie des Belles-Lettres ont un avantage conſidérable par le nombre de leurs confreres qui ſont de la premiere Académie; ce qui donne, pour ainſi dire, l'excluſion aux autres candidats: c'eſt un abus que l'on auroit dû prévoir.

A la page 255. Le 2 *Février* 1771. Le Kain, le *Roſcius* François, qui depuis quelque tems avoit été forcé de quitter la ſcene à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, l'ayant un peu rétablie, doit reparoître au théâtre la ſemaine prochaine dans le rôle de Néron de Britannicus; la diſette de ſujets dans le tragique, le rend bien néceſſaire pour ſervir de modele.

A la page 255. Le 3 *Février*. On recherche avec empreſſement une *Lettre du Parlement de Bretagne au Roi*, à l'occaſion de ce qui ſe paſſe au ſujet des membres du Parlement de Paris, pour ſupplier S. M. de les rappeler à leurs fonctions &c. &c. &c. Cette piece eſt plus eſtimée, comme oratoire, que les diverſes productions de nos Magiſtrats de la capitale.

A la page 259. Le 14 *Février*. Il y a eu cette année peu d'aſſemblées particulieres, & les circonſtances en ont été cauſe. Cela a fait refluer beaucoup de monde aux bals de l'opéra, où l'on a pu conſerver l'*incognito*.

A la page 260. Le 22 *Février*. On a déjà commencé des répétitions aux Menus, des ſpectacles qui doivent ſe donner à Verſailles à

l'occasion du Mariage de M. le Comte de Provence.

A la page 262. Le 28 *Février* 1771. On parle beaucoup d'un mémoire signé des Princes du sang, excepté M. le Comte de la Marche, au sujet des évenemens qui viennent de se passer: il n'est pas encore assez connu pour qu'on puisse en déduire les principaux moyens, ni en parler pertinemment. Il suffit de dire qu'il est en faveur de Messieurs du Parlement.

A la page 262. Le 28 *Février*. On a toujours peine à avoir le vaudeville en 50 couplets contre 50 Demoiselles de l'opéra. Il en est peu qui n'y soient très-maltraitées; aussi font-elles ligue commune contre cet abominable Auteur.

A la page 262. Le 28 *Février*. On n'a pu découvrir l'Auteur du cantique infâme contre Mlle Rosalie. Il ne peut partir que d'un ennemi très-ulcéré; mais elle-même y a donné lieu par sa langue envenimée, ensorte qu'on ne peut la plaindre. Dans cet assaut d'injures entre les Chevaliers de ces Demoiselles, on ne peut assigner lequel est l'agresseur: il s'ensuit toujours une grande fermentation dans le tripot lyrique, & les amateurs cherchent à garnir leur porte-feuille de ces nouveautés.

A la page 264. Le 5 *Mars*. Les Acteurs de l'opéra avoient choisi pour leur capitation *Ismene* & *Ismenias*; mais ils ont fait si peu d'argent, que pour les deux fois qu'ils ont encore à donner, ils joueront *Thésée*, dont ils esperent

beaucoup, & il y a tout lieu de croire qu'ils ne seront pas trompés dans leur attente.

A la page 264. Le 6 *Mars* 1771. Plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour ont obtenu la permission d'aller à Chanteloup : de ce nombre sont M. le Prince de Tingri, le Marquis de Beauveau, leurs femmes & autres &c. ce qui intrigue fort le Chancelier & ranime le parti adverse.

A la page 266. Le 12 *Mars*. On fera simplement mention ici pour mémoire d'un écrit intitulé *Lettre d'un Bourgeois de Paris à un Provincial* au sujet de l'édit du mois de Décembre 1770, en date du 5 Février 1771. Cet écrit ne porte aucun caractere d'authenticité ; il entre dans un détail déjà fait des maux qui peuvent résulter de la funeste loi ; il est instructif, simple, & paroît l'ouvrage d'un bon patriote, mais ne contenant rien de neuf : on n'en parlera pas plus au long.

A la page 275. Le 22 *Mars*. Tous les jours on reçoit des nouvelles de différens Bailliages qui ne veulent pas reconnoître les Conseils supérieurs ; on parle entre autres de celui de Langres, qui a écrit à ce sujet une lettre très-forte à M. le Chancelier : même éloquence, même patriotisme dans tous ces ouvrages.

A la page 276. Le 24 *Mars*. Les pasquinades continuent. On a fait le quatrain suivant à l'occasion de la création des six Conseils supérieurs.

La Cour royale est accouchée
De six petits Parlementaux
Tous composés de maquereaux,
Le Diable emporte la nichée.

A la page 279. Le 29 *Mars* 1771. Mlle Sainval, une des coriphées de la comédie Françoise, distinée à doubler Mlle Dumesnil, & qui, avec autant de laideur & un organe très-désagréable, annonçoit d'heureuses dispositions pour la remplacer, vient de devenir folle par un accès de sensibilité qui lui fait honneur. On raconte qu'ayant eu un frere Soldat pendu; l'Aréopage comique avoit décidé que sa délicatesse ne lui permettoit pas de garder sa sœur parmi ses membres, & qu'il falloit la remercier. Cette nouvelle a jeté Mlle Sainval dans un désespoir auquel on attribue le dérangement de sa tête. Cette Actrice passoit pour avoir les passions très-vives, & en a déjà donné des preuves: il faut espérer que cet accident n'aura pas de suites.

A la page 279. Le 30 *Mars*. Il court une chanson sur *l'air des Pendus*, contenant la relation de la premiere séance du Conseil supérieur de Blois, du 2 Mars 1771, par le maître d'école de Chouzy près Blois. Cette chanson est un de ces vaudevilles tels qu'il en paroît souvent dans ce pays-ci, mais qui, à travers les traits satyriques qu'ils contiennent, sont conservés avec soin par les curieux comme pieces pouvant servir à l'histoire.

A la page 283. Le 2 *Avril* 1771. Les tribunaux inférieurs commencent à s'élever contre les Conseils supérieurs, & le Bailliage de Langres, dès le 7 Mars, avoit arrêté des représentations à M. le Chancelier sur l'érection de celui de Châlons. Elles font écrites noblement, & d'ailleurs fondées sur des raisonnemens solides; elles remontent jusqu'à l'origine des Bailliages dont elles détaillent les anciens priviléges & les fonctions augustes.

Ces représentations sont faites d'après une lettre circulaire que M. le Procureur général a eu la lâcheté d'écrire à tous les Substituts des Bailliages dans le ressort de quelque Conseil supérieur, par laquelle il leur interdit toute correspondance avec lui, & déclare qu'il n'en conservera qu'avec le Procureur général de chaque Conseil supérieur auquel ils s'adresseront respectivement.

A la page 283. Le 3 *Avril.* Le bruit général de Paris est qu'on a trouvé à la statue de Louis XV, un placard exécrable qui a fait frémir les premiers bons citoyens qui ont eu le malheur de le lire. Il portoit: *Arrêt de la Cour des Monnoyes, qui ordonne qu'un Louis mal frappé soit refrappé.*

A la page 284. Le 6 *Avril.* M. de Voltaire a adressé une lettre à M. Dalembert à l'occasion de celle au Roi de Dannemarc dont on a parlé. C'est une sorte de supplément à la premiere, où il dépose toutes les injures qu'il n'avoit

osé y vomir par respect pour le Monarque, malgré la familiarité qu'il s'y est permise. Il a jugé son confrere moins délicat, & il s'y exprime de la façon la plus obscene & la plus atroce sur ses ennemis ordinaires, les *Larcher*, les *Foucher*, les *la Beaumelle*, les *Rousseau*, les *Frérons* &c.

A la page 284. Le 8 *Avril* 1771. Il paroît une seconde ode pour servir de suite aux Chancelieres; elles embrassent les dernieres opérations de M. le Chancelier. Dans les vingt-sept strophes dont elle est composée, il s'en trouve d'une grande énergie, & qui sentent tout l'enthousiasme du Poëte.

Il paroît aussi des *couplets sur la Cour*, & sur Madame la Comtesse du Barri principalement, dont ils dépeignent les partisans. M. le Duc de Richelieu, M. le Comte de Bissy, M. le Comte de Maillebois, M. le Duc d'Aumont, M. le Duc de Villeroi, M. le Prince de Condé y figurent parmi les hommes; on n'oublie pas les femmes, Mad. de Valentinois, Mad. de l'Hôpital; Mad. la Maréchale de Mirepoix &c. C'est une satyre plate, & qui n'approche pas des vaudevilles piquans de la vieille Cour.

A la page 298. Le 16 *Avril*. M. l'Abbé Arnaud, espece de charlatan littéraire, plus connu par ses intrigues que par ses ouvrages, avoit entrepris de substituer au journal étranger, ouvrage essentiel & qui pouvoit être excellent, un journal littéraire, & il a si bien fait, qu'en un an il a enterré l'un l'autre; tels sont ses titres à la

place qu'il vient d'obtenir à l'Académie Françoise. L'abus de laisser passer des membres d'une Académie dans l'autre va devenir d'autant plus dangereux, qu'actuellement ceux des Belles-Lettres forment près d'un quart des quarante, ensorte que pour peu qu'ils réunissent d'autres voix, ils seront incessamment maîtres des suffrages.

A la page 300. Le 20 *Avril* 1771. Le Vendredi, jour où Messieurs du Grand-Conseil souperent chez M. le Chancelier & le lendemain où ils y dînerent, étoient des jours maigres. Quelques-uns des membres de cette Compagnie exaltoient ces repas, & disoient qu'il y avoit des monstres. „ *Oui Messieurs* ", leur répliqua Madame de Beaupré, „ *autour de la table.*"

A la page 300. Le 20 *Avril.* Nouvelle Epitaphe de *M. le Chancelier.*

Ci-gît Maupeou l'abominable;
Ci-gît avec lui son esprit.
Passant, ne crains point son semblable,
Jamais monstre ne reproduit.

A la page 301. Le 21 *Avril.* On rapelle à l'occasion de la derniere épitaphe de M. le Chancelier, celle répandue il y a quelque tems relativement à son pere à la veille de mourir; elle étoit conçue ainsi.

Ci-git un vieux coquin qui mourut de colere,
D'avoir fait un coquin, plus coquin que son pere.

A la page 302. Le 23 *Avril* 1771. On n'eſt pas content dans le public du diſcours de M. Seguier annoncé avec tant d'emphaſe, & qui n'eſt rempli que de lieux communs. On lui reproche de n'avoir pas profité d'une circonſtance eſſentielle & particuliere qui donnoit lieu aux plus grands mouvemens de l'éloquence; c'eſt l'abſence des Princes: on trouve également mauvais qu'il ait inculpé le Parlement, & paru accorder qu'il eût peut-être été trop loin; en un mot, on n'y voit de beau que la fermeté avec laquelle il a oſé conclure à ce que l'édit de ſuppreſſion du Parlement fût retiré. Au ſurplus, bien des gens prétendent que ce diſcours a été mutilé, ce qui ſe vérifiera; car on aſſure que ce Magiſtrat, requis par M. le Chancelier de le lui envoyer pour l'inſérer au procès verbal, lui avoit fait des inſtances, pour qu'il n'y fût rien changé, ajoutant qu'il en avoit délivré des copies à ſa famille, & qu'il paroîtroit ſurement imprimé dans toute ſa vérité.

A la page 303. Le 26 *Avril*. Le Sieur de la Borde, l'Auteur *de la Cinquantaine* dont on a parlé, ayant indiſpoſé beaucoup de ſujets de l'opéra par une défenſe indiſcrete qu'il a voulu prendre du Sieur Veſtris contre Mlle Heinel, en ſe mêlant mal à propos dans les querelles de ce tripot, a été obligé de retirer ſon ouvrage, par la difficulté de trouver des gens de bonne volonté: ſoit dans le chant,

soit dans la danse, il paroît qu'en général le public n'y perd pas beaucoup.

A la page 303. Le 27 *Avril* 1771. Les plaisans continuent à rire & à faire des épigrammes. En voici une qu'on a débitée sur le soi-disant Parlement.

Quand je vois ce tas de vermine,
Que l'on érige en Parlement
Je les pendrois tous sur la mine,
Disoit le bourreau gravement.
Mais en vertu d'une sentence
De ce Conseil irrégulier
Je ne pourrois en conscience
Pendre même le Chancelier.

A la page 304. Le 30 *Avril*. *Itératives Remontrances du grenier à sel*; *Lettre d'un jeune Abbé*; *Lettre aux ci-devant Conseillers au Parlement*; *Lettre à Nosseigneurs du Parlement actuel*; *Lettre d'un Avocat à l'occasion du dernier arrêt de Rouen du cinq Avril*: telles sont plusieurs nouvelles brochures qui viennent d'éclore en faveur de la révolution du jour. On en compte en ce moment déjà vingt-une.

A la page 204. Le 1er *Mai*. Hier 30, l'Académie Royale de Musique a remis sur son théâtre l'opéra d'*Alcione*, paroles de feu *la Mothe*, musique de *Marais*. Quoique les meilleurs Acteurs y aient joué, & que les plus brillans coriphées des deux sexes pour la danse s'y soient évertués, le public a paru très-peu goû-

goûter ce ſpectacle, naturellement triſte & lugubre, & dont la muſique eſt bien éloignée du genre actuellement en vogue. Le poëme, d'ailleurs, ne répond pas au nom de ſon Auteur, & c'eſt ſans doute une de ſes moindres productions. Les Directeurs, qui ſont depuis longtems en poſſeſſion de faire de mauvais choix, ne répareront pas leur réputation par celui-ci.

A la page 305. Le 3 *Mai* 1771. Des quatre ſpectacles qu'il devoit y avoir à l'occaſion des fêtes du mariage de M. le Comte de Provence, il n'y en aura plus que deux ſeulement, ſavoir *la Reine de Golconde* & *la Fée Mirzelle*. Les répétitions de *Linus* ſont ceſſées, & il n'eſt pas queſtion *d'Oedipe*. Quant au ſurplus, il n'y aura ni feu, ni illumination, ſoit à Verſailles, ſoit à Marli, ſoit à la ville; il n'y aura pas non plus de bal maſqué au château, & le tout ſe réduira à un bal paré, qui n'eſt proprement qu'un cérémonial.

Il eſt auſſi d'uſage de diſtribuer aux mariages des Enfans de France des médailles aux Ambaſſadeurs, aux Miniſtres &c. On a également ſupprimé cet article.

A la page 305. Le 4 *Mai*. On a déjà parlé de la *Lettre d'un Bourgeois de Paris à un Provincial à l'occaſion de l'édit de Décembre* 1770, en date du cinq Février 1771. Cet ouvrage lumineux, à la portée de tout le monde, peut s'appeler le Catéchiſme des honnê-

tes gens, des bons citoyens. Il paroît une *Seconde Lettre* de la même plume, en date du 13 Mars 1771, qui discute les faits qui ont suivi l'édit, avec non moins de bon sens & de simplicité. Un seul écrit de cette espece suffit pour renverser tous les sophismes retournés en cent façons différentes dans les pamphlets graves, sublimes, plaisans, ou burlesques dont on farcit journellement la capitale & les provinces, & qui, par la faveur que leur accorde évidemment le ministere, doit beaucoup accréditer une cause qu'on ne peut soutenir que par de si petits moyens, des ressorts aussi puériles, & un manége aussi indécent.

A la page 305. Le 5 *Mai* 1771. *Lettre à M. D. T. Maître des Requêtes, par un homme d'honneur & de conscience, à qui l'on propose une place dans le nouveau Parlement des intrus*, en date du 24 Mars 1771. Tel est le titre d'une nouvelle brochure qu'on annonce & qui n'est pas encore connue.

A la page 306. Le 7 *Mai*. La Lettre à M. D. T. &c. est un écrit dans le goût du précédent, où l'on démontre, avec autant de simplicité que de bon sens, qu'aucun homme d'honneur ne peut accepter en conscience, & suivant les loix seules de la probité mondaine, une place dans le tribunal en question.

A la page 306. Le 8 *Mai*. Les lettres de Lyon annoncent que Madame la Comtesse de Provence, qu'on avoit dépeinte comme très-laide,

n'eſt point auſſi mal qu'on l'avoit faite. On aſſure qu'elle eſt brune & non pas noire; qu'elle a de très-beaux yeux; que ſa phyſionomie porte un caractere de nobleſſe qui en impoſe; que ſa taille eſt agréable.

Le Roi eſt parti ce ſoir pour aller coucher à Fontainebleau. Il avoit dans ſon caroſſe à ſa gauche Madame la Dauphine, ſur une banquette au milieu, MM. le Comte de Provence & Madame Adélaïde, & ſur le devant M. le Dauphin & Madame Victoire: Madame Sophie étoit dans un autre caroſſe avec ſa Dame d'honneur. Toute la famille royale ſéjournera le Dimanche à Fontainebleau, & ira l'après-dinée au devant de la future Comteſſe de Provence. Le Lundi S. M. & les Enfans & Dames de France viennent coucher à Choiſy, où ſe rendront le Dimanche au ſoir M. le Comte d'Artois & Madame; il ne reſtera à Verſailles que Madame Eliſabeth, qui ne peut aſſiſter à ces cérémonies qu'après avoir fait ſa premiere communion. M. le Comte de Provence ne pouvant coucher ſous le même toit, doit revenir paſſer à Verſailles la nuit du Lundi au Mardi, jour de ſon mariage.

A la page 306. Le 8 *Mai* 1771. On avoit commencé un Journal du Palais ſous le titre de *Récit de ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'édit envoyé au Parlement le* 27 *Novembre* 1770. Et on y avoit ſucceſſivement ajouté des ſuites contenant, jour par jour, ce qui étoit arrivé juſqu'au premier Février. Cet écrit peu éloquent,

mais qui eſt réputé très-véridique, & rempli d'anecdotes trè-piquantes, étoit fort couru dans Paris; mais la difficulté de le faire imprimer, ſans doute, en avoit retardé la publicité. Enfin, on en voit aujourd'hui la continuation juſqu'aux vacances de Pâques; & cette ſuite n'eſt pas moins intéreſſante que le reſte; la clandeſtinité de la brochure lui donne un nouveau mérite; elle eſt recherchée avec la plus grande avidité, dans un tems où toutes les converſations ne ceſſent de rouler ſur la même matiere depuis ſix mois.

A la page 307. Le 13 *Mai* 1771. M. le Marquis de Monteynard, Secrétaire d'Etat de la guerre, vient de rendre une ordonnance par laquelle il augmente graduellement la paye des Soldats à meſure de leur vétérance au ſervice, & leur accorde une marque de diſtinction qui équivaudra entre eux à la croix de Saint-Louis. Quant à cette plaque honorifique, elle pourra s'exécuter; mais pour le ſurplus, on a beaucoup de peine déjà à payer le prêt des troupes, & il ſemble impoſſible de ſubvenir à cette augmentation de dépenſe. Mais cette ordonnance ſervira du moins pour mémoire juſqu'à des tems plus heureux, & atteſtera la bonne volonté du Miniſtre.

A la page 312. Le 17 *Mai*. Entre cette multitude de brochures qui ſe ſuccedent ſans interruption, & auxquelles travaillent infatigablement les Ecrivains que M. le Chancelier a daigné

s'associer pour coopérateurs de son sublime systême, il faut distinguer un petit pamphlet, intitulé *Observations sur l'Ecrit intitulé Protestation des Princes.* On les catéchise de la façon la plus insolente, & l'on ne doute pas que les Princes ne soient indignés & de l'audace avec laquelle l'anonyme ose leur donner des leçons, & de la publicité avec laquelle on vend un pareil écrit jusques dans leurs propres palais. Au surplus, l'ouvrage semble sortir de la même plume qui a fait les discours de M. le Chancelier, & à tout l'appareil d'une diction majestueuse, réunit les sophismes du raisonneur le plus subtil & le plus délié.

A la page 312. Le 18 *Mai* 1771. Entre les diverses brochures de M. le Chancelier, il ne faut pas omettre, quant à présent, l'*Avis aux Dames.* Elle leur fait trop d'honneur pour ne pas s'empresser d'en faire mention. On a déjà rendu compte du zele & de la chaleur qu'elles mettent dans l'affaire du jour. On les voit dissserter sur cette matiere publique avec un intérêt, un goût qu'on ne leur connoissoit pas. M. le Chancelier ne les regarde pas sans raison comme un des plus puissans obstacles que recontre l'exécution de son projet. En vain l'Ecrivain du pamphlet cité, veut jeter du ridicule sur elles; on sait que ce sont elles qui le distribuent. Elles persistent à exclure de leur société les traîtres ou les lâches qui, par intérêt ou par foi-

blesse, abandonnent une cause qu'elles regardent comme celle de la patrie.

A la page 314. Le 22 *Mai* 1771. La Chambre des Comptes de Rouen, qui est en même tems Cour des Aides, n'a point vu sans frémir la destruction de la Cour des Aides de Paris; elle en a porté ses doléances au Roi dans des remontrances également fortes & pathétiques. On en parle comme d'un morceau digne de figurer à côté de celles de la Cour des Aides de Paris.

A la page 314. Le 23 *Mai*. Parmi les candidats qui aspirent à siéger dans le nouveau tribunal, s'est présenté un nommé Carbonel, Avocat qui n'a jamais été sur le tableau: pour mieux capter le suffrage de M. le Chancelier, il a jugé à propos de faire graver le portrait du chef de la magistrature & d'y mettre au bas les soi-disant vers suivans.

Du Mercredi 8 Mai 1771.

Ministre, vrai présent de la Divinité,
Méprise les clameurs d'un insensé vulgaire:
Poursuis le bien public que tu cherches à faire;
Par Minerve & Thémis ton projet fut dicté
Et ton nom passera à la postérité.

On voit par cet échantillon que le Sieur Carbonel n'est pas beaucoup habitué à faire des vers, & que c'est la force de l'enthousiasme qui lui a arraché ceux-ci.

Malgré cet effort de génie, le bruit court

qu'il ne sera pas reçu, comme de mœurs scandaleuses, comme séparé d'une femme qu'il laisse mourir de faim, & à la veille de faire entrer sa fille à l'opéra, tandis que le mari vit avec une gueuse.

Ce sera la seconde victime que M. le Chancelier immolera à la considération dont il veut illustrer son tribunal, à présent qu'il a un fonds tel que tel de Magistrats.

A la page 315. Le 25 *Mai* 1771. On ne finiroit point de rapporter toutes les critiques qu'on fait du Colysée. On dit aujourd'hui que c'est un catafalque: en effet, c'est le résultat de l'idée qu'on peut s'en former en sortant. On ne peut disconvenir que le projet ne soit grand & vaste, mais il est mesquinement exécuté; d'ailleurs, point d'ensemble, point d'harmonie: dans le tout des défauts de bon sens & de goût. Il faut ajouter que les bruits répandus dans le public sur la volonté décidée du Ministere, d'employer les moyens les plus extraordinaires pour forcer en quelque sorte Paris à se tourner du côté de ce lieu, n'a pas laissé que de prévenir beaucoup contre l'entreprise; & les citoyens ont vu avec humeur qu'on voulût les gêner jusque dans leurs plaisirs, & les sevrer de ceux qu'ils goûtoient le plus.

A la page 315. Le 26 *Mai.* Extrait d'une Lettre de Rennes du 22 Mai 1771..... La nuit derniere, c'est-à-dire la nuit du 21 au 22, des Hoquetons, accompagnés d'un Officier de

police, d'un Subdélégué de l'Intendant, & d'une escouade de maréchaussée, se sont transportés à la demeure du Sieur du Bossay, Substitut du Procureur général, & Avocat au Parlement de Paris. Il étoit absent; on n'a trouvé que le frere. On a fait lever toutes les serrures; on a visité tous les papiers dont on a emporté plusieurs. Ces MM., pendant leur visite, à l'aspect des papiers, se sont souvent dit: *Ce n'est pas cela.* On croit que ces Hoquetons étoient chargés d'autres enlevemens, ayant rôdé toute la nuit autour des demeures de trois Conseillers au Parlement qui étoient absens. Ce M. du Bossay passe pour Auteur ou Coopérateur de divers écrits contraires au systême de la Cour.

A la page 315. Le 27 *Mai* 1771. Le fameux ouvrage de M. le Chancelier, annoncé avec tant d'emphase sous le nom du *Code Maupeou*, se réduit quant à présent au titre très-modeste *d'Edit portant réglement sur les procédu*res à l'instar de ce qui s'observe au Conseil. Il a été enregistré le 17 de ce mois au nouveau tribunal & paroît imprimé depuis deux jours en quarante pages *in* 4o. Son objet est de simplifier l'ordre des procédures & d'un diminuer par là les frais.

A la page 315. Le 28 *Mai*. On vient d'imprimer les *Remontrances du Parlement de Toulouse* en date du 6 Avril dernier, à l'occasion de l'édit enregistré au lit de justice le 7 Décembre

bre 1770. Elles sont écrites avec ce feu qui caractérise les têtes de nos provinces méridionales.

A la page 316. Le 31 *Mai* 1771. Extrait d'une lettre de Rennes du 26 Mai 1771..... L'éxpédition dont je vous ai parlé s'éclaircit au moyen de ce qu'on a appris. Le Sieur Ovius, Imprimeur à Saint-malo, déjà arrêté pour soupçon d'avoir travaillé à l'impression des mémoires & procédures des accusés, a été enlevé de nouveau par des Exempts de police venus de Paris, & conduit à la Bastille, à ce qu'on présume. On prétend qu'il étoit occupé à imprimer un *quatrieme volume du Procès de Messieurs de la Chalotais*, & qu'il tenoit les manuscrits de M. du Bossay, qu'on sait être fort attaché à la famille en question, & avoir été, spécialement à Paris, le conseil de Mlle de la Chalotais. On assure qu'on n'a rien trouvé dans ses papiers qui donnât aucun éclaircissement sur ce qu'on recherchoit.

A la page 316. Le 1 *Juin*. Le premier acte des *Projets de l'Amour*, est intitulé *l'Hymen & l'Amour*: c'est une allégorie relative au mariage de M. le Comte de Provence avec une Princesse de Savoye, où l'on a trouvé beaucoup de spectale sans aucune innovation. Le théâtre représente une campagne agréable, enrichie d'oliviers & d'orangers en fleurs, sur les bords du Var en Provence; on voit au-delà de ce fleuve les Alpes couvertes de neige. l'Amour en touchant de son flambeau le fleuve

du Var, le sépare, le traverse, & monte sur les Alpes, suivi de la jeunesse Provençale, tandis que *l'Hymen*, à la tête de la jeunesse Piémontoise, arrive en même tems que *l'Amour*. Ce dernier fait fondre les neiges, & l'autre fait disparoître les Alpes, & les eaux du Var se rejoignent. Les deux nations expriment par leurs danses le plaisir qu'elles ont d'être réunies. La Dlle Garus chante à cette occasion des couplets en langue Provençale qui sont sans contredit ce qu'il y a de plus agréable dans cette premiere partie.

Les *Amours de Jupiter & Calisle* sont le sujet du second acte. Le théâtre représente une forêt, & l'on voit à travers les arbres un hameau. Jupiter, sous l'habit d'un Berger, fait sa déclaration à Caliste, Nymphe de Diane; elle le quitte pour rejoindre la chasse. Le Dieu courroucé excite un orage affreux, & change le lieu où il est en une grotte qui doit servir d'asile à Caliste; le Dieu se fait reconnoître: l'*Amour* survient en chasseur, il réunit les deux amans, & Jupiter, pour soustraire la Nymphe au courroux de Junon, la rend immortelle; il la transporte dans l'Olympe, ce qui donne lieu à une très-superbe décoration.

Le dernier acte est intitulé *Mirzele*. Une Fée, sous la garde de qui elle est, obligée de la quitter, lui recommande de fuir l'oisiveté & de se livrer à l'étude & à ses talens, comme la seule ressource contre les dangers de son âge,

La jeune personne reste seule dans le sallon du palais de la Fée où se trouvent tous les attributs des arts. *Mirzele*, déjà amoureuse en songe, veut suivre le Conseil de sa Gouvernante; elle prend un pinceau, & voit éclore sous ses doigts les traits de cet être phantastique offert par le sommeil. Ziphis, fils d'un souverain Génie, vole à ses regards; elle le reconnoît pour celui dont elle voit sans cesse l'image, elle veut lui faire quitter le palais; il dit que, s'il obéit, il doit mourir; elle lui déclare à son tour que l'Amour doit faire son malheur. Le Génie lui donne pour expédient de s'en tenir à l'amitié; alors les esprits que la Fée a recommandés à Mirzele d'invoquer en cas que son cœur foiblisse, arrivent à la voix de cette éleve; ils lui peignent les malheurs de l'amour par l'embrasement de Troyes. Ziphis, pour détruire cet enchantement, ordonne aux plaisirs de figurer à la belle le bonheur des amans heureux; ce qui s'exécute. La Fée survient; elle approuve cette union, & forme à l'instant un palais superbe, orné de chifres des noms de Mirzele & de Ziphis.

Tout cela fait un spectacle charmant pour les yeux; malheureusement la musique n'y répond pas, ce qui a fait dire que cet opéra étoit très-bon pour les sourds.

A la page 317. Le 3 *Juin* 1771. On parle d'une espece d'épigramme faite sur le mot *Royalement*, qui est un abrégé rapide des vices qui

infectent le trône, & un tableau frappant de la corruption de la Cour. Ce qui rend cette petite piece fort rare & difficile à avoir.

A la page 317. Le 4 *Juin* 1771. Le mot *Royalement*.

Le mot *Royalement* jadis étoit louange;
Tout ce qu'on faisoit bien étoit fait comme un Roi.
On disoit comme un Dieu, comme un Roi,
 comme un Ange;
Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloi.
Juger *Royalement*, c'est dire n'y voir goutte,
Et n'écouter jamais qu'un gueux de Chancelier:
Payer *Royalement*, c'est faire banqueroute,
Vivre *Royalement*, c'est être putassier.

A la page 317. Le 5 *Juin*. Il paroît un nouvel ouvrage clandestin ayant pour titre le *Maire du palais*. Cette brochure est fort recherchée sur cette étiquette.

A la page 317. Le 7 *Juin*. La brochure du Maire du palais ne tient pas ce qu'elle promet; on y trouve une répétition fastidieuse des citations ressassées mille fois dans les remontrances des Parlemens, & dans divers Ecrivains qui ont traité du Gouvernement, & l'on y cherche en vain des faits, & des ancedotes qui pourroient rendre le pamphlet piquant: on sent aisément que le Chancelier est désigné sous cette qualité; mais il n'est nullement peint.

A la page 317. Le 9 *Juin*. C'est Lundi trente Juin que le feu de la ville, en réjonissance du mariage de M. le Comte de Provence,

doit avoir lieu. On avoit d'abord décidé de n'en pas faire; mais comme il eſt d'uſage d'en conſtruire un pour la St. Jean, on eſt convenu d'anticiper & de réunir le double objet dans un ſeul. C'eſt à la Greve qu'il eſt établi; mais, comme cet emplacement eſt infiniment plus petit & plus gênant que celui de la place de Louis XV, le bureau a pris diverſes délibérations pour prévenir les inconvéniens, & outre les réglemens établis pour la circulation des voitures, on a auſſi défendu aux particuliers de conſtruire des échaffauts, & on leur a preſcrit d'ailleurs ce qu'ils avoient à faire pour éviter aucune ſuite funeſte de cette réjouiſſance publique. Du reſte, férie entiere: boutiques fermées, illumination générale, fontaines de vin, pains & cervelas qu'on jettera à la tête des malheureux qui voudront s'en repaître.

A la page 318. Le 11 *Juin* 1771. Le Sieur le Kain, ſenſible aux reproches que lui font les admirateurs de Corneille, de ne pas aimer à jouer les pieces de ce grand homme, ſoit par ce qu'il ſe ſent inſuffiſant à en rendre les rôles, ſoit par complaiſance pour M. de Voltaire qui voudroit faire diſparoître du théâtre ce modele inimitable, s'eſt piqué d'honneur. Il doit jouer inceſſamment dans *Nicomede* & y déployer toutes les reſſources de ſon art. Les amateurs attendent cette repréſentation avec grande impatience.

A la page 318. Le 12 *Juin* 1771. Malgré

l'inquisition établie contre les ouvrages qui pourroient paroître en faveur du parti des Parlemens, appelé aujourd'hui en France, le *parti de l'opposition*, & les persécutions exercées contre leurs Auteurs, il en perce de tems en tems quelques-uns dans le public. Telle est la brochure intitulée *Principes de la Législation Françoise, prouvés par les monumens de l'histoire de cette nation, relatifs aux affaires du tems.*

A la page 318. Le 13 *Juin*. Les Comédiens François ont remis hier sur leur théâtre *Nicomede*, tragédie de Pierre Corneille, qui n'avoit pas été jouée depuis 1756. Le Sieur le Kain y a paru dans le principal rôle: il y a soutenu au plus haut degré la réputation qu'il s'est généralement acquise du premier Acteur de l'Europe. Le personnage de Nicomede est un des plus délicats à rendre au théâtre par ce ton de noble ironie sur lequel il est soutenu, presque d'un bout à l'autre, & d'ailleurs par la difficulté de faire passer une quantité de vers & de tirades burlesques dont M. de Voltaire a affecté de faire si bien remarquer le ridicule dans son commentaire sur la piece. Cependant, l'Acteur en question a tellement manié son rôle, que subjuguant sans cesse l'ame du spectateur par la beauté, la sublimité du sentiment, il a fait disparoître le défaut de l'expression, & ne lui a pas donné le loisir de s'en apparcevoir. Madame Vestris a secondé à merveille le Sieur le Kain dans le rôle de Laodice, & si le reste des

personnages eût répondu à ces deux-ci, on n'auroit pu voir d'exécution plus parfaite.

A la page 319. Le 15 *Juin* 1771. On compte déjà plus de soixante & tant d'ouvrages répandus en faveur du système de M. le Chancelier : parmi le nombre, il en est de moins absurdes, de mieux raisonnés. On a fait mention de quelques-uns.

A la page 320. Le 18 *Juin*. L'exécution de la nouveauté, intitulée la *Buona Figliuola* n'a pas été aussi parfaite qu'elle auroit pu être. On ne dira rien de Madame *Laruette*, dont le gosier de Rossignol est au dessus de tous les éloges. Les amateurs qui ont vu jouer cette pièce dans diverses Cours de l'Europe, conviennent n'avoir entendu aucune Cantatrice plus agréable. Son mari s'est aussi distingué dans un rôle de Soldat Allemand, dont il a saisi la charge à merveille ; le Sieur *Julien* même, débutant peu connu, s'est acquitté du rôle de l'amoureux avec autant de chaleur que de goût ; celui du jardinier n'a pas été mal rempli par Nainville, qui a une très-belle voix ; mais le surplus a joué ou médiocrement, ou mal, & il en a résulté une dissonance très-désagréable dans l'ensemble des scenes.

A la page 320. Le 19 *Juin* 1771. On apprend que le Parlement de Bordeaux a fait lacérer & brûler par la main du Bourreau un écrit dont on a déjà parlé, intitulé *Observations sur les Protestations des Princes*. On ne

doute pas que ce ſignal ne réveille les autres Parlemens, & ne les engage à ſe conformer à un pareil acte de vindicte publique que aux chefs reſpectables de la nation.

A la page 320. Le 20 *Juin.* L'autorité ſouveraine & légiſlative réſide-t-elle dans un ſeul, ou dans dans le corps entier de la nation Françoiſe? A-t-elle eu le droit de ſe gouverner originairement par des loix émanées de ſa volonté ſeule, & dictées par ſon pouvoir? Voilà les problêmes que l'Auteur du livre des *Principes de la Légiſlation françoiſe &c.* cherche à réſoudre, moins par le raiſonnement que par les faits. *Mezerai, & le Comte de Boulainvilliers* ſont les deux Auteurs principaux dont il s'appuie.

Il en réſulte que les François, originairement peuple libre, ſe choiſiſſoient des chefs, à qui ils donnoient le nom de Rois, ou pour faire exécuter les loix qu'eux-mêmes avoient établies, ou pour les conduire à la guerre. Il ne reſte aucune ordonnance des premiers tems de la monarchie qui ne ſoit caractériſée du conſentement des aſſemblées générales du champ de Mars ou de Mai, où elles avoient été adreſſées.

Que ces aſſemblées, connues aujourd'hui ſous le nom d'Etats, commencerent avec la monarchie & ſubſiſterent pendant près de trois ſiecles, durée de la premiere race de nos Rois.

Que Charles Martel, chef de la ſeconde race, les ayant abolies pendant les vingt-deux années

de sa domination, ses enfans furent obligés de les rétablir; que Charlemagne, surtout, rendit aux assemblées de la nation tout le pouvoir légitime qui leur appartenoit.

Que pendant son regne & depuis, ces assemblées communes ont 1°. jugé souverainement des causes majeures, infraction de foi, révoltes, félonies, attentats, conjurations, & troubles de l'Etat, & qu'elles en ont jugé par rapport à toutes les conditions, sans en excepter même la royale ni l'impériale; suivant le principe fondamental, que tous les François étant justiciables & égaux de leurs pareils, les dignités accidentelles ne changent point le caractere intime formé par la nation Françoise.

2°. Que ces assemblées ont réglé & déterminé le gouvernement intérieur de la monarchie, soit à l'égard des impôts, de leur quotité, répartition, nature & maniere d'en faire le recouvrement; soit à l'égard de la distribution des emplois, tant civils que militaires.

3°. Que ces assemblées furent admises à toutes les délibérations de guerre, pour en régler les entreprises, les distributions & la marche des troupes, l'exécution des loix militaires, & l'observation de la discipline.

4°. Que le pouvoir de faire des traités d'alliance, de se donner des secours mutuels, & de prendre des suretés de garanties, fut remis aux Etats ou Parlemens, avec celui de juger de la suffisance des satisfactions exigibles par les peu-

ples, auxquels on auroit déclaré la guerre; c'est-à-dire le droit de faire la paix, & d'en régler les conditions.

5°. Que Charlemagne voulut que, selon l'ancien usage, les assemblées communes jugeassent souverainement de tous les différens qui pourroient survenir entre les Seigneurs laïques & les Seigneurs ecclesiastiques, suivant la loi primitive.

6°. Quil voulut encore, que les assemblées communes nationales, ou Etats, fussent le tribunal public, où chaque sujet lézé, opprimé & maltraité par un plus puissant que lui, pût s'adresser pour faire réparer ses griefs.

L'Auteur prouve ensuite, par les faits, que même sous la troisieme race, les Etats généraux jouirent, en tout ou en partie, de ces mêmes fonctions jusqu'en 1358 sous la régence du Dauphin, pendant la captivité du Roi Jean, où les Princes, profitant des troubles, empiéterent successivement sur ces fonctions, & qu'enfin la tenue des derniers Etats sous Louis XIII en 1614 a porté les coups les plus violens à la liberté Françoise; mais que les droits de la nation n'en sont pas moins imprescriptibles.

Que ces droits ont été reconnus tout récemment encore, ainsi que le fait se trouve prouvé par une multitude de passages, extraits du recueil des pieces concernant l'affaire des princes légitimes, contre les Princes légitimés sous la minorité du Roi régnant.

A la page 322. Le 22 *Juin* 1771. L'Académie Royale de Musique, a joué Mardi dernier sur son théâtre des fragmens composés du prologue de *Dardanus*, paroles de la Bruere, musique de Rameau, de l'acte *d'Alphée* & *Aréthuse*, ballet en trois actes avec prologue, paroles de Danchet, musique de *Campra*, que Dauvergne a totalement refaite; enfin, un acte nouveau, exécuté l'année derniere à Fontainebleau, paroles d'un M. de *Saint-Marc*, Officier aux gardes, & musique de Trial, l'un des Directeurs actuels de l'opéra, ainsi que Dauvergne.

Le public, dégoûté de ce spectacle depuis long-tems, a reçu celui-ci assez favorablement. On connoît la musique de Rameau, & l'on sait que *Dardanus* est un de ses chef-d'œuvres. Il est fâcheux que l'exécution n'ait pas répondu à la beauté de l'ouvrage; tous les rôles ont été fort mal rendus, & surtout celui de Venus, dont s'est chargée la Dlle *Duranci*, par la maladie de Mlle *Duplant*. Cette Actrice, oubliée depuis long-tems, qui avoit marqué du talent pour la déclamation à la comédie Françoise, a une voix détestable, & n'est pas soutenable sur le théâtre lyrique.

Le second acte à été beaucoup mieux exécuté: Mlle arnoux a très-bien joué la scene avec le Sieur Durand, & encore mieux avec le Sieur Larrivée. On a regretté de ne point voir dans les Ballets Mlle *Heinel*, qui est malade.

La *fête de Flore* est détestable, quant aux paroles, & la musique manque de caractere. La

partie du chant a été très-bien rendue par Madame Larrivée, qui a fait valoir par les agrémens de sa voix les plates ariettes de l'Auteur: heureusement les ballets ont embelli cet acte: la Dlle Guimard & le Sieur Vestris y ont fait admirer leurs graces & leurs mouvemens voluptueux; la Dlle Allard & le Sieur Dauberval ont continué à amuser le public par la danse la plus folle & la plus libre; le divertissement général en berceaux de fleurs a paru très-frais & analogue à la célébration du jour.

A la page 323. Le 25 *Juin* 1771. *Lettre d'un homme à un autre homme sur l'extinction de l'ancien Parlement & la création du nouveau.* C'est une petite brochure finement écrite, où l'on met au jour avec autant d'adresse que de clarté les inconséquences du systême de M. le Chancelier, dont on prétend que la mauvaise foi & l'astuce sont la base. Elle finit par une péroraison très-pathétique & très-éloquente, où l'on exhorte la nation à se conformer à l'exemple auguste des Princes & à persister dans une fermeté noble & respectueuse, à souffrir sans foiblesse, à déployer une patience héroïque qui doit toucher enfin, tôt ou tard, le cœur du Monarque.

A la page 323. Le 26 *Juin.* L'ouvrage qu'on distribue depuis peu, intitulé *Observations d'un ancien Magistrat*, doit être en effet rangé dans la classe de ceux qu'on peut lire & qui méritent quelque réputation: mais pour peu

qu'on ſoit inſtruit & qu'on y faſſe attention, on trouve un Auteur qui n'eſt pas convaincu de ſes principes. On obſerve qu'il les appuie ſur des faits, ou qu'il déguiſe, ou qu'il tronque; ce qui annonce une mauvaiſe foi décidée de ſa part. D'ailleurs, il porte ſur une propoſition malheureuſement avouée par quelques Parlemens, mais qui n'en eſt pas moins injurieuſe à l'humanité, & ſurtout à la nation Françoiſe, ſavoir que *le Roi ne tient ſa couronne que de Dieu*, aſſertion qui n'auroit pas due être avancée dans un ſiecle auſſi éclairé & auſſi philoſophique que le nôtre.

A la page 323. Le 27 *Juin* 1771. Le Colizée, bien loin d'acquérir de nouveaux partiſans, ſe décrédite de jour en jour : en vain les Directeurs dociles cherchent-ils à ſe conformer au goût du public & à profiter des critiques, il paroît qu'on ne leur tient aucun compte de leur bonne volonté. Dans le principe, au milieu du ſallon principal s'élevoit un maſſif ſur lequel on avoit placé les trois graces adoſſées les unes aux autres; elles ſoutenoient une eſpece de luſtre de criſtal en forme d'if deſtiné à éclairer le centre. Des plaiſans ayant dit que ce ſallon reſſembloit à un lieu d'aſſemblée funéraire, dont ce luminaire étoit la chapelle ardente, on l'a ſupprimé; on a diſtribué l'orcheſtre ſur les côtés ; on a fait d'autres changemens ; on a donné un bal de nuit & maſqué ; toutes ces variations ne promettent pas plus de ſuccès.

Il est question aujourd'hui d'un concert; il est assez difficile de l'exécuter dans un lieu aussi vaste, & surtout de trouver des voix qui puissent s'y faire entendre.

A la page 323. Le 28 *Juin* 1771. Différentes circonstances semblent favoriser en cette capitale le retour des Jésuites. 1°. On a remarqué depuis quelque tems que toutes les estampes en forme de caricatures contre eux, qu'on vendoit publiquement chez les imagistes, ont absolument disparu, & l'on ne doute pas que la police n'ait donné des ordres à cet égard; 2°. on en compte de fait plus de cent cinquante qui se montrent publiquement, & qui sont ici sous leur vrai nom, sans la moindre inquiétude; 3°. plusieurs ont déjà des pouvoirs de M. l'Archevêque pour travailler avec lui à la vigne du Seigneur, & tout Paris est instruit que l'Abbé Vincent (ci-devant Prédicateur Jésuite) a prêché à Saint-Etienne du Mont avec beaucoup d'éclat; qu'il y a tonné contre le Parlement, & loué les opérations de M. le Chancelier, qu'il a nommé.

On assure que le seul obstacle qu'ils rencontrent est du côté des autres branches de la Maison de Bourbon, dont le Gouvernement, moins versatil que le nôtre, persiste à vouloir la destruction de l'Ordre. Des politiques vont jusqu'à prétendre que M. le Chancelier & M. le Duc d'Aiguillon, cherchant de concert à détruire tous

les ouvrages de M. le Duc de Choiseul, profiteront de cette sorte de division pour rompre le pacte de famille, à quoi les Jésuites travaillent fortement de leur côté.

A la page 323. Le 29 *Juin* 1771. Le fameux Colysée, malgré tous les efforts des Directeurs pour en soutenir l'entreprise, est à la veille de sa clôture. En vain ont-ils eu recours à différentes inventions pour amorcer le public, les bals masqués n'ont rien produit; le concert donné Mardi vingt-six n'a pas eu plus de succès; les petites loteries du Lundi, tirées pour 12 sols, annoncent le peu de ressource de ces Entrepreneurs, & la petitesse de leurs moyens. Enfin, la déclaration qu'ils ont été forcés de mettre sur leurs affiches, que c'est mal à propos qu'on avoit répandu le bruit qu'on donneroit à jouer dans cet établissement, qu'on n'y avoit jamais joué & qu'on n'y joueroit jamais, est le coup le plus mortel qu'on ait pu leur porter, puisque c'étoit la seule permission capable de remonter les auteurs de la machine & de leur rendre beaucoup d'argent.

A la page 323. Le 30 *Juin*. On lit à la suite de la *Lettre d'un homme du monde* des *Réflexions sur la destitution de l'universalité des offices du Parlement de Paris par voie de suppression.* On y considere le Parlement 1°. comme Cour de justice; 2°. comme Corps national; 3°. comme Cour des Pairs, & l'on fait voir que

ſous ces trois aſpects là deſtitution eſt auſſi injuſte qu'irréguliere. Ces réflexions ſont appuyeés d'autres *Réflexions ſur la Suppreſſion des offices de Conſeillers au Parlement*, & enfin d'un *Recueil d'autorités ſur l'inamovibilité des Officiers de juſtice.* Quoique ce petit ouvrage porte ſur les mêmes principes déjà établis dans les autres écrits ſur la même matiere, & ſurtout dans cette multitude de remontrances, toutes plus lumineuſes les unes que les autres, il ſe diſtingue pourtant, par un ordre, un enchaînement, une briéveté de conſéquences qui vont juſqu'à la démonſtration, & faites pour convaincre tout homme doué d'une ſorte de bon ſens.

PRE-

PREMIERE LETTRE

Sur les peintures, Sculptures & Gravures exposées au Sallon du Louvre le 25 Août 1781. (*)

La premiere chose, Monsieur, qui frappe cette année en allant au sallon, c'est un escalier nouveau. L'ancien, quoique grand, resserré dans une cage trop étroite, étoit fort incommode & souvent engorgé par la foule; d'ailleurs, il débouchoit indécemment dans ce temple même des arts où l'on arrivoit comme par une espece de trappe; enfin, une pareille ouverture prenoit une portion précieuse du local & gênoit la vue de nombre de tableaux placés en cette partie, ce qui déplaisoit fort aux Artistes honteusement relégués, & dont les ouvrages, apperçus, pour ainsi dire, à la volée, ne pouvoient être que mal saisis des regards du public. Tous ces défauts & inconvéniens sont supprimés; l'escalier actuel est très-vaste, très-éclairé, très-aisé: il est d'une belle simplicité; mais d'une élévation hardie; & quoique soutenu par lui-même, d'une solidité à toute épreuve. On sait d'autant plus de gré au Comte

(*) Ces Lettres devoient être insérées dans le Volume XVIII, comme nous l'avions annoncé; mais elles nous sont parvenues trop tard, & nous avons cru devoir les placer à la fin de ce volume-ci.

d'Angiviller de l'avoir fait construire, que sa destination véritable est d'introduire dans le superbe *Museum*, dont le projet occupe le Directeur depuis qu'il préside aux arts, & qu'il n'a point abandonné malgré la guerre, ce que prouve l'exécution de cette premiere partie du plan suivant lequel le vaisseau formant aujourd'hui le sallon ne doit être que le vestibule de l'immense galerie où seront développés tous les chef-d'œuvres des Artistes anciens & modernes.

Entré dans ce sallon, après avoir parcouru & s'être mis au fait des différens coriphées, il naît une autre idée bien consolante, c'est que le siecle de Louis XVI, déjà commencé sous les plus heureux auspices par la restauration de la marine, partie si essentielle à la prospérité de l'Empire François, pourroit aussi briller par la restauration des arts, non moins propre à l'illustrer, si les jeunes éleves qui en font l'expérience, continuent d'être encouragés dans leurs efforts. Oui, Monsieur, ce ne sont plus les *Vien*, les *la Grenée*, les *Doyen*, les *Vanloo*, les *Brenet*, qu'on admire davantage: ce ne sont ni les Directeurs, ni les Chevaliers de l'ordre du Roi, ni les Professeurs, ni leurs Adjoints, ni les Conseillers, ni les premiers Académiciens; ce sont de jeunes Agréés, des Débutans, des Eleves qui ont à peine franchi le seuil de l'Académie, & dont les noms, il y a quelques années, étoient inconnus absolument, ou même se prononcent aujourd'hui pour la premiere fois. Tel est M.

David, reçu seulement la veille du fallon comme par acclamation, & dont les ouvrages n'ont pu être cités que par supplément sur le livret; tels sont MM. *Menageot*, *Vincent*, *Barthelemy*, *Suvée*, *Callet*, *le Barbier*, dont je vais vous entretenir successivement.

Le premier tableau, de M. *David*, qui se présente aux spectateurs & les attire, *c'est Bélisaire reconnu par un Soldat qui avoit servi sous lui, au moment qu'une femme lui fait l'aumône.* La composition en est simple & nette, ce qui n'est pas un petit mérite dans un commençant. Le Général, sujet du poëme, est assis; un enfant, conducteur ordinaire d'un aveugle, présente le casque de celui-ci à la femme debout qui jette dedans sa piece d'argent: à côté de l'illustre mendiant est une espece de tronc avec cette inscription touchante par les réflexions qu'elle inspire: *Date obolum Belisario*, donnez une obole à Bélisaire; c'est surtout ce contraste qui frappe le Soldat, & cause son étonnement. Tels sont les Acteurs de la scene qu'a représenté le Peintre. On admire la tête du héros, de la plus grande beauté; mais on trouve peu noble qu'il lui fasse tendre la main, attitude inutile & qui, sans ajouter à l'intérêt, ne sert qu'à dégrader le personnage. On critique aussi le geste du Soldat qui semble reculer d'effroi en élevant les deux mains en l'air, ce qui n'est pas le sentiment qu'il doit éprouver. Une expression vulgaire, mais pittoresque, indiquoit à l'artiste ce qu'il avoit à

faire : *les bras m'en tombent*, dit-on, lorsqu'on veut exprimer une surprise muette, imprévue, subite. Ce Soldat, du reste, n'a qu'une figure ignoble, bien loin d'être d'un beau choix de nature comme la femme & l'enfant ; un défaut dans son costume qui frappe le vulgaire, & échappe aux vrais connoisseurs s'attachant plus au fond, comme il a échappé à l'Auteur, c'est qu'il porte le sabre à droite. Du reste, des draperies bien jetées, peu de coloris, un coup d'œil même terreux répandu sur tout le tableau, des colonnes trop lourdes & qui écrasent la figure principale ; tels sont les reproches qu'on peut faire justement à M. David, & que l'envie adopte avec avidité & exagere de son mieux. Des amateurs n'en regardent pas moins, Monsieur, ce tableau comme un des meilleurs du Sallon ; il en est même qui le préferent à tous les autres, comme portant plus spécialement le caractere du génie.

Ils se confirment encore davantage dans leur haute opinion de M. David en voyant *son St. Roch intercédant la Vierge pour la guérison des pestiférés*. Quoique ce tableau soit mal placé pour produire tout son effet, & qu'il manque de vrai point de vue, il n'en cause pas moins un violent sentiment de terreur à tous ceux qui le regardent. Un groupe de pestiférés au nombre de trois, tous variés dans leur attitude & dans l'expression de leurs souffrances, est le premier objet qui frappe le specta-

teur; le cœur ferré, glacé d'effroi, on porte ses regards sur le Saint intercesseur, dont la cuisse chargée de pustules, annonce qu'il est atteint lui-même du mal général, & l'onction avec laquelle il prie commence à soulager par la confiance qu'on prend en lui & l'espoir du succès, espoir qui s'accroît à l'apparition de la mere de Dieu, dont la figure pleine de douceur promet la cessation du fléau. Telle est la gradation des diverses émotions que cause ce tableau, plus profondément pensé que celui de Bélisaire, & d'une plus vigoureuse expression. Il est fâcheux que le petit enfant Jesus jouant avec sa mere au milieu de cette scene effrayante, soit une idée puérile qui la dépare: on voudroit aussi que l'endroit du ciel où s'offre le groupe céleste, fût plus serein, qu'il y eût des tons plus brillans, plus aëriens: en général, il paroît que l'entente du clair-obscur n'est pas la partie dominante du Peintre: mais il a de grande idées; il est original, & l'on ne sent point chez lui de reminiscences comme chez tant d'autres. Sans doute, il eût été à desirer que l'espace resserré de sa toile (1), lui eût permis d'étendre davantage son sujet, & qu'il n'eût pas été obligé de reléguer, pour ainsi dire, le reste des groupes dans un lointain qui leur fait perdre tout leur intérêt.

Son *esquisse des funérailles de Patrocle* annon-

(1) Ce tableau n'est que de huit pieds de haut sur six de large.

ce qu'une composition vaste n'effrayoit pas son génie : belle ordonnance, distribution sage, beaucoup de feu dans son premier trait, c'est ce qu'y reconnoissent les plus ineptes. Ses trois figures académiques sont très-savantes & fieres, quoique d'une correction précise ; on observe dans son Saint *Jérôme*, qui en est une, des idées poétiques, & un coloris, preuve que M. David n'est pas incapable d'acquérir ce talent, quand il voudra y travailler. . . . .

Je réprime mon enthousiasme, Monsieur, & j'omets plusieurs autres tableaux & ouvrages du même Auteur pour ne pas m'arrêter trop longtems sur lui ; mais je ne puis m'empêcher, en finissant son article, de louer sa modestie, qualité si propre à rehausser le mérite. Le jour où il se présenta à l'Académie Royale, avec cette foule de morceaux dont tout autre se seroit fait un titre pour briguer les suffrages des Juges, il ne venoit que recevoir des avis, des instructions, que solliciter des encouragemens, & il fut bien surpris de se trouver tout à coup agréé sans l'avoir demandé. . . Mais je poursuis, Monsieur : il ne faut pas que la justice que j'accorde à ce jeune Artiste, me rende injuste envers les autres, & m'aveugle sur leur mérite. . . . .

Quelle gloire pour M. Menageot de se voir unanimement porté cette année à la tête du sallon, & à peine reçu Académicien, de laisser loin derriere lui ses maîtres ! son tableau pour le

Roi (1), déjà cité avant l'ouverture, a soutenu sa réputation naissante, l'a prodigieusement accrue depuis qu'il est offert aux critiques du public, & sans doute il en sera parlé longtems encore après. Il est vrai que le sujet, extrêmement honorable pour les Artistes, étoit on ne peut mieux choisi : il est étonnant qu'aucun ne l'eût traité plutôt, & qu'il ait fallu le rendre de commande. *C'est Léonard de Vincy, mourant dans les bras de François premier.* Voici comme M. Menageot en expose lui-même l'historique. „ Léonard de Vincy ; Peintre Florentin, né en 1455, „ que l'on peut regarder comme l'homme le „ plus universel de son siecle, tant par ses pro- „ fondes connoissances que par ses talens agréa- „ bles, fut appelé à la Cour de François pre- „ mier. Ce Prince le logea dans son château „ à Fontainebleau ; il l'aimoit tant, que Léo- „ nard étant tombé malade, il alloit le visiter „ souvent. Un jour, comme le Roi entroit „ chez lui, Léonard de Vincy, voulant se sou- „ lever pour lui témoigner sa reconnoissance, „ tomba en foiblesse ; le Monarque s'empressa „ de le soutenir, & l'artiste expira dans ses „ bras. "

(1) Il n'a été commandé cette fois que huit grands tableaux pour le Roi, & les élus étoient M. *Vien*, Chevalier, de l'ordre du Roi, Directeur de l'Académie de France à Rome, Recteur ; *M. la Grenée* l'aîné, adjoint à Recteur ; M. *Lépicié* Professeur ; M. *Menageot*, Académicien ; M. *Suvée*, Académicien, & M. *Vincent*, Agréé.

Ce tableau se distingue par une belle unité de composition, par une grande harmonie, par un coloris brillant, mais sage & ménagé dans tous ses tons. Le mourant, à l'aproche du Roi, ramasse ses forces pour lui témoigner sa reconnoissance ; il veut prendre une attitude respectueuse ; il fait un effort ; il tourne ses regards vers son bienfaiteur qui est au chevet de son lit.

S. M. craignant les suites de ce mouvement violent, semble le retenir avec le plus tendre soin ; un Médecin tâte le pouls du moribond, & repousse une garde qui apporte un vase, comme pour lui dire que ce n'est pas le moment d'offrir ce qu'il contient, ou plutôt qu'il est trop tard. Ainsi seulement quatre Acteurs principaux dans cette scene, dont l'instant, si vous y faites attention, Monsieur, n'est pas celui de l'évanouissement même, ce qui auroit été mal-adroit de la part de l'Auteur, puisqu'il se seroit ôté tout l'interêt de la situation, consistant principalement dans l'expression du visage de Léonard de Vincy, dans ces élans d'une ame affectueuse que son corps ne peut seconder. Le Peintre a donc pris le moment qui précede, ce qui donne un jeu étonnant à toutes ses figures, &, sans rompre l'unité du sujet, varie chacune de leurs fonctions. Le reste du tableau est rempli de personnages secondaires, composant la suite de François premier & d'accessoires nécessaires à l'action. Sans être trop surchargé, il est ainsi très-riche, & le Peintre a eu lieu de développer

tous

tous les procédés de son art dans les profils les racourcis, dans la perpective, dans les couleurs locales, dans le costume, & s'est montré également habile dans toutes les parties. Après avoir rapporté ce que l'admiration a fait dire de ce poëme pitteresque de M. Ménageot , mon impartialité m'oblige aussi d'en reproduire les critiques, & je ne crois pas moins travailler en cela pour la gloire du Peintre. On attaque la figure même du héros principal ; on prétend que son corps, bien loin d'être desséché par la maladie autant qu'il devroit l'être, dans un vieillard surtout (*), est charnu comme dans l'état de santé, que son mamelon droit découvert, est un teton de femme ; que son visage n'est point assez exténué, sa barbe point assez longue, assez dense, assez détachée ; que ses yeux enfin sont trop vifs, ont trop de feu: on trouve que Francois I est froid ; que le Médecin n'est point assez noble ; que la garde a plutôt l'air d'une femme de qualité.

Les défenseurs de l'Artiste répondent à cela que Léonard de Vincy étoit corpulent, que sa maladie n'a point été longue, qu'il étoit encore plein de vigueur lorsqu'il mourut, & que le brillant de ses yeux est l'effet d'une lumiere qui jette toujours le plus grand éclat sur le point de s'éteindre: que l'amitié d'un Roi n'a pas les mêmes épanchemens que celui d'un particulier,

(*) Léonard de Vincy est mort agé de 75 ans, en 1530.

que le zele de François premier se manifeste assez par son action : que les docteurs du 16e. siecle n'étoient point élégans, sémillans, comme ceux du 18e ; & qu'enfin, la femme qui apporte le bouillon ou la potion, n'est point nécessairement une garde, peut être une parente, une amie, la maitresse du moribond. Un défaut de costume nous semble une objection plus difficile à réfuter, c'est que les Pages du Roi sont trop près de S. M. & dans aucun cas ne devroient figurer, comme ils sont, sur le devant du tableau. Peut-être pourroit-on répliquer encore qu'une telle licence, dont ne s'appercevront que les courtisans les plus exercés, est admissible lorsqu'il en doit résulter quelque beauté, lorsqu'elle est nécessaire pour la meilleure ordonnance générale.

L'Etude s'efforçant d'arrêter le tems, du même Auteur, est une allégorie ingénieuse & vraie : c'est un morceau surtout remarquable par cette grace si rare & si recherchée, qui doit se rencontrer dans tous les sujets, dans les plus tristes, comme dans les plus gais ; dans les plus terribles, comme dans les plus agréables ; dans les vieillards & dans les Soldats, comme dans les femmes & dans les enfans ; qui a mis Apelle au-dessus de tous les Peintres de l'antiquité, & fait préférer Raphaël à tous les Peintres modernes.

Ce je ne sais quoi qui plait, & qu'on ne peut définir, mais qui se sent au premier coup d'œil, se retrouve dans un tableau faisant pendant de

celui-là & qu'on croiroit encore de M. Ménageot, tant il y a ressemblance de maniere; le dernier est de M. Barthellemy, aussi nouvel Académicien & reçu à la vue d'un pareil morceau. Le sujet tiré de la fable, étoit assez ingrat. „ Apollon, après avoir lavé le sang dont „ Sarpédon étoit tout défiguré, & l'avoir par„ fumé d'ambroisie, ordonne au sommeil & à la „ mort de le porter promptement en Lyfie où „ sa famille & ses amis lui firent de magnifiques „ funérailles." L'auteur ne pouvant montrer beaucoup de génie dans l'expression, s'est principalement attaché à la beauté du *faire*: Son groupe, d'un agencement ferme & facile à la fois, est superbe: le Dieu, d'une tournure céleste, a le degré de Majesté seulement convenable à l'action, &, du reste, respire dans toute sa personne, cette grace dont je parlois plus haut, & son principal attribut. Ce tableau charmant est en outre d'une couleur douce, aimable, harmonieuse; des tons clairs & brillans caractérisent le pere du jour; mais des ombres ménagées à propos dérobent au spectateur la mort dont le spectre attristeroit ce tableau qui n'est point du tout dans le genre terrible.

M. Suvée, Monsieur, réalise déjà les espérances que j'en avois conçues sur ses premiers essais, il y a deux ans: il ne se montre point indigne de ses rivaux, & chargé pour la premiere fois d'un des tableaux commandés par S. M. il s'en est acquitté de façon à mériter d'être em-

ployé déformais à ce noble ufage. Il avoit reçu pour fujet un trait de l'hiftoire Romaine, un miracle du paganifme, non-moins propre que ceux de notre religion à exalter l'imagination & à frapper le vulgaire toujours ému de ces évenemens furnaturels. „ Emilie, la plus ancien-
„ ne des veftales, ayant confié le foin du feu
„ facré à une des plus jeunes qui le laiffa étein-
„ dre, toute la ville fut dans la confternation.
„ On crut qu'une Veftale impure avoit approché
„ du foyer facré. Emilie fur qui tomboit le
„ foupçon, s'avance vers l'autel en préfence
„ des Vierges, des Pontifes & du Peuple, prend
„ le Ciel & la Déeffe à témoin de fon innocence
„ en jetant fon voile fur les cendres froides, &
„ auffi-tôt les flammes renaiffent."

La grandeur de cette machine, une des plus vaftes du fallon (1), un plan bien diftinct, la gentilleffe de toutes ces figures de Veftales, leur habillement uniforme, piquent néceffairement la curiofité des plus indifférens & leur donnent le defir de fe faire expliquer l'acte religieux dont il s'agit; car il n'eft perfonne qui ne le juge tel au premier coup d'œil. Par malheur le développement découvre beaucoup de défauts, & le plus grand, fans doute, eft le manque d'enfemble, d'unité dans l'action; une partie des Acteurs eft occupée d'une chofe, le refte d'une autre; enforte que le fpectateur

(1) Ce tableau eft de 13 pieds de large fur 10 de haut.

embarrassé demande si le moment qu'a choisi l'Artiste est celui de l'effroi général, du courroux du Ciel, ou de l'étonnement du prodige opéré; je dis étonnement & non pas joie; car elle ne se manifeste sur aucune phisionomie. Quoi qu'il en soit, le groupe principal est bien; la Vierge coupable, à genoux au pied du réchaud sacré, par un geste naturel, cache une partie de son visage & marque sa honte. Emilie a tout à la fois la fermeté de l'innocence, la confiance d'une foi vive, l'onction d'une pieté fervente; & la différence des têtes des deux heroïnes caractérise celle des modeles; la derniere se ressent de la noblesse de la femme de qualité (1), qui s'est prêtée à cette fonction; on démêle sur la figure de la seconde, malgré sa componction, la coquine soudoyée par l'Artiste. Ces Messieurs ne font pas assez attention qu'il ne suffit pas de choisir de beaux modeles, qu'il faut encore les prendre analogues au sujet, & rarement trouveront-ils des figures pudiques dans les prostituées dont ils se servent. Qu'on ôte à la plupart des Vestales de M. Suvée leur vêtement imposant, qu'on leur en substitue un leste & coquet, elles figureront dans le serrail de Mad. Gourdan (2), aussi parfaitement que dans le temple de la chasteté. Deux Pontifes, dont l'un en priere les mains levées au ciel, & étendues

(1) Madame la Marquise de Crussol.

(2) Célebre appareilleuse de cette capitale.

vers elle, l'autre tournant le dos à son collegue, instruit à coup sûr de ce qui va se passer, offrent un constraste pittoresque, mais ridicule dans la composition. Le rayon dardé d'en haut pour rallumer le feu, par une autre idée bizarre & décousue, au lieu de partir du côté de la Divinité censéé Auteur du miracle, ou du moins l'obtenir du maître de la foudre, sort de l'entrée. Sa statue, suivant les regles de la perspective aërienne, semble très-éloignée du foyer que l'Auteur a placé au milieu de son tableau, comme le point unique de l'attention, mais qui, destiné à briller d'un éclat inextinguible en l'honneur de Vesta, est censé sous ses yeux. Les autres Prêtresses, en petit nombre, sont trop détachées de leurs camarades; on croiroit qu'elles reculent d'effroi, & elles devroient au contraire se raprocher pour en vérifier la justification.

Quelle foule d'observations peu flateuses pour l'amour propre de l'Artiste, & toutes justes, toutes senties du premier connoisseur qui voudra réfléchir sur ce tableau; & cependant on le regarde encore; on y revient sans cesse; on le quitte à regret; on lui dit comme cet amant à sa maitresse.

Malgré tous vos défauts, je vous aime à la rage;

C'est que, s'il n'y a pas beaucoup de vigueur, on y trouve de la douceur, du repos, un coloris suave & argentin, du swelte dans les figures; c'est en un mot qu'il plaît, qualité qui compense

tous les défauts, & que ne peuvent suppléer tous les genres de perfection. (1)

Ce qui fait infiniment d'honneur à M. *Suvée*, c'est que l'Académie voulant perpétuer par un monument durable & digne d'elle sa reconnoissance envers le Roi de la liberté rendue aux arts en 1777 (2), lui avoit ordonné de la célébrer dans un tableau allégorique pour sa réception. Il a été exécuté au gré des Juges, & se voit aussi au sallon avec sa *Visitation de la Sainte Vierge*: & partout le même faire doux, moëleux, agréable jusque dans le premier, quoique le sujet en fût très-ingrat, & d'ailleurs d'une complication pénible pour cet artiste, dont les conceptions faciles ne veulent rien de gêné ou d'obscur.

On a vu avec plaisir revenir au genre historique un Agréé dont le coup d'essai avoit été décidé, il y a quatre ans, un coup de maître, & qui ne paroît point avoir perdu son tems. Il a singulierement perfectionné par de bonnes études le talent qu'il avoit annoncé. Il s'agit de M. *Callet*, chargé d'un des plafonds destinés a décorer la galerie d'Apollon; ces grandes machines exigent nécessairement un génie vaste pour les

(1) Un anecdote qui sans rien ajouter au mérite de l'ouvrage, intéresse en faveur de l'Artiste & le fait aimer davantage; c'est qu'il a composé ce tableau ayant pendant huit mois sous ses yeux entre les bras de la mort une femme chérie, aussi intéressante par ses qualités personelles que par un talent supérieur pour la miniature.

(2) Voyez la déclaration du mois de Mars 1777.

remplir. Le sujet prescrit à cet Artiste étoit le printems; il l'a étendu par une allégorie féconde & naturelle. Zéphir & Flore accourent pour couronner de fleurs Cybelle, représentant la terre; les vents doux renaissent, les amours reprennent leur activité, & les habitans des campagnes, par leurs danses & leurs jeux, célebrent le retour de cette saison charmante. Vous concevez, Monsieur, combien cette poésie riche prêtoit au pinceau de l'Artiste. Le grand défaut à craindre étoit la confusion, & maître de sa composition, il se joue au milieu de ces groupes divers. Le plus saillant est celui de Cybelle sous la forme d'une femme corpulente & robuste, dont la surabondance de vie annonce l'effet de la saison sur la nature, à ces instans où elle se ranime de toutes parts pour épancher & prodiguer ses trésors. Elle est sur son char & les lyons qui en sont les coursiers ont une fierté digne du Roi des animaux; ils hérissent leurs crins noirs dont résulte une masse d'ombres formant un contraste très-pittoresque avec l'éclat de la Déesse. Le grand effet de lumiere se manifeste principalement sur Flore d'une fraîcheur délicieuse, quoique point assez swelte, assez légere, assez phantastique, pour ainsi dire. Le Zéphir qui l'accompagne, est amoureusement composé, & leurs draperies ondoyantes, par leurs sinuosités & par leur molesse, semblent en quelque sorte voltiger autour de ces figures & les caresser.

Dans son Hercule sur le bûcher déchirant la robe de Nessus, M. *Callet* a, sans doute, voulu faire voir que le premier sujet plus riant n'avoit point amoli son pinceau; cette étude est pleine de chaleur & de nerf. Au dessous on observe du même Auteur le portrait d'un Ministre actuel, appartenant tout entier à l'histoire, & à ce titre, n'étant point indigne d'occuper un Peintre qui s'y consacre. C'est celui du Comte de Vergennes, extrêmement soigné dans tous ses détails, mais dont la tête, remplie de hautes conceptions, ne plaît pas également à tout le monde: on y trouve un air peiné, défaut qu'ont toujours évité constamment les grands maîtres, & qui est un contre-sens ici, où le personnage, malgré le nombre, l'importance & les embarras des affaires, est toujours assez maître de lui-même pour n'en pas paroître préocupé, pour avoir le visage toujours libre & serein.

C'est une audace qui plaît déjà dans un débutant, que de choisir un grand sujet, & l'on ne sauroit trop l'encourager, quand ses efforts prouvent qu'il n'est pas au dessous. Le siége de Beauvais, en 1472, qui dut son salut au courage des habitans, & particulierement à la valeur d'une femme nommée *Jeanne Hachette*, auroit effrayé quiconque ne se seroit pas senti la verve nécessaire pour le traiter. M. *le Barbier l'aîné* s'est imposé cette tâche brillante & laborieuse, & s'en est acquitté d'une façon à se faire démêler dans le coin obscur où sa qualité de nouvel Agréé l'a

confiné, de façon à mériter des applaudissemens, & qu'on demande avec intérêt, de qui est ce tableau? Son héroïne, qui, à la tête d'une troupe de femmes comme elle, se présente sur la muraille, & y enleve un drapeau de l'ennemi, est bien postée; son attitude est fiere, & son action exprimée à ne pouvoir s'y méprendre. Le site ayant été pris sur les lieux mêmes par l'Auteur, est d'une vérité exacte. La fameuse porte, dite *brûlée* à cause du feu horrible qu'on y alluma, où étoit le fort de l'attaque, se distingue: les bourgeois, aidés de leurs femmes, n'avoient d'autres armes que des fagots embrasés, de l'huile, de l'eau bouillante, des pierres: tous ces détails offrent un costume neuf à un Peintre de batailles & jettent une chaleur prodigieuse dans la mêlée. Si l'on en croit certains connoisseurs, ils sont rendus avec trop de soin; il y a trop de perfection dans les diverses parties de ce tableau; ensorte que le spectateur est embarassé de savoir sur quoi se fixer par le défaut d'opposition dans les masses. *Jeanne Hachette*, d'ailleurs, qu'on fait n'être qu'une bourgeoise ordinaire, ne devroit se distinguer que par sa valeur; & ils observent un triple défaut de costume dans ce personnage principal, vêtu d'étoffes trop brillantes, & relativement à son état, & au moment, & au siecle où vivoit l'héroïne.

Le combat des Romains & des Sabins, que viennent interrompre les femmes Sabines, de M. *Vincent*, avoit été annoncé par les partisans de ce

Peintre comme digne de figurer à côté de *Léonard de Vinci*, & l'on a été surpris du peu d'effet qu'il a produit. Ils l'attribuent à ce que le tableau est placé trop haut & fait perdre ainsi des détails finis & précieux; qu'il a, d'ailleurs, un méchant voisin dans celui de M. *Doyen*, non selon le sens où l'entendoit le Nonce *Delfini* en parlant des pélerins d'Emmaüs de Paul *Véronese*, à l'égard de la *famille de Darius* de le *Brun* (1), mais parce que le dernier dans sa fougue effrénée ayant monté son tableau sur le plus haut ton de couleur, fait paroître absolument fade celui de M. *Vincent*: ce Peintre-ci, suivant les principes de certains maîtres de l'école moderne, a voulu rendre le sien agréable par des reflets doux, éclairant presqu'également toutes les parties de l'action; ce qui est d'un goût d'autant plus faux dans un combat, que des nuages de poussiere & de fumée doivent nécessairement y produire des ombres très-fortes. Les critiques desireroient encore un plus grand nombre de personnages, & proportionné à un champ aussi vaste; car quoiqu'*Annibal Carrache* ne veuille pas qu'on en fasse entrer plus de douze dans un ta-

(1) Louis XIV voulant donner à M. Delfini une idée avantageuse de l'école Françoise, le conduisit à l'appartement où sont les deux tableaux en question: interrogé par ce Monarque, auquel il donnoit la préférence, par ménagement pour le Brun présent & que les courtisans combloient d'éloges, répondit: *Bella Pittura, ma ha cattiva vicina*. Ce qui étoit décider adroitement son choix.

bleau; cela ne peut & ne doit s'entendre de certains poëmes qui en exigent nécessairement une multitude considérable.

Que ne puis-je, Monsieur, parmi ces illustres athletes, le soutien de l'Académie, vous citer M. *Bounieu*, autrefois le sujet de l'enthousiasme général; j'y cherche inutilement quelqu'une de ses œuvres, & je vois avec douleur que son nom n'est plus au rang des concurrens. On dit que l'envie, triomphant absolument aujourd'hui d'un mérite trop éclatant, l'a forcé, par un refus inique, comme autrefois M. *Greuze*, de s'exclure lui-même, & peut-être pour jamais de la lice; car ce n'est pas qu'il soit resté dans l'inaction: on parle surtout d'un nouveau tableau de lui, représentant les peres du genre humain; & l'on assure que l'Ève, dans les savantes proportions de l'antique, confirme le talent de l'Artiste pour rendre les beaux corps de femmes nues. C'est cette Eve dont, par un innovation heureuse, il a voilé les charmes secrets avec sa chevelure seule, qui a servi de prétexte à ne point l'admettre au sallon, & l'on est forcé d'aller l'admirer chez lui. On ajoute que si Adam qu'en sa qualité de premier homme du monde, sorti des mains du Créateur même, on imagine devoir être le modele de tous les autres, étoit digne de figurer à côté de sa femme, ce tableau seroit un chef-d'œuvre de tout point; & c'est l'Auteur de cette superbe production qu'on voudroit décourager par un procedé révoltant. Ne

croyez pas, Monsieur, qu'aucun des jeunes candidats que je viens de passer en revue, ait trempé dans cette infâme conjuration: ils n'ont pas de voix en chapitre, & la franchise de leur ame, la conscience de leurs forces, les auroient empêché de se servir de ce vil moyen de la jalousie, pour s'attirer exclusivement les regards du public; ce n'est qu'aux cagots, aux hypocrites, c'est-à-dire aux anciens, qu'il faut imputer l'injustice; elle est d'autant plus croyable de leur part, qu'ils avoient le plus à redouter sa concurrence.

M. *Vien* est le seul parmi eux, dont le tableau mérite quelque attention: c'est *Briseïs emmenée de la tente d'Achille.* Le faire en est admiré des Artistes: celui-ci dessine supérieurement les mains; ses airs de tête sont assez variés: on tourne autour de ses figures; ses carnations sont vives, son coloris vrai, quoique trop uniforme, sa composition même est sage, mais sans chaleur; & son héros, qui porte la main à son casque, lorsqu'il devroit être bouillant de colere, n'est point celui du Poëte Grec. L'Auteur ne s'est point conformé à la leçon d'Horace, qui dit aux Peintres comme aux Poëtes.

Homereum si fortè reponis Achillem,
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Il est fâcheux pour ce Directeur de l'Académie de France à Rome, sur le point de revenir à Paris, de ne pouvoir recueillir les louanges aux-

confrere, revenons à l'Artiste, dont plusieurs morceaux vraiment charmans se ressentent encore de son premier talent. De ce nombre est le *combat de l'Amour & de la Chasteté*, dont je critiquerai cependant l'idée trop vague. La derniere n'est désignée que par un air très-recueilli, par une vaste draperie qui l'enveloppe depuis les pieds jusqu'à la tête. Elle a arraché au petit Dieu son carquois, & celui-ci, fort sot, reste désarmé. Tout cela est très-joli; mais laisse encore, suivant moi, l'allégorie imparfaite: du reste, coloris frais, tendre, vierge comme la Déité.

Je ne quitterai point cet Artiste, sans parler d'un de ses autres morceaux; satire pittoresque dirigée spécialement contre les critiques de l'Académie, & par conséquent contre moi. C'est *l'Amour des arts qui console la Peinture des écrits ridicules & envenimés de ses ennemis.* Premierement, les ennemis de la peinture ne regardent point les tableaux; ainsi ne sont point dans le cas de les censurer. Secondement, elle doit rire des écrits ridicules, bien loin de s'en offenser, parce qu'ils ne peuvent diminuer sa gloire, & ne doit point s'affecter de ceux où l'envie perce & manque par là son but; elle auroit tort de s'affliger même des observations justes & raisonnables qui ne tendent qu'à sa perfection: il faut se corriger & faire mieux. Tel est le conseil que nous donnons à M. *la Grenée*, dont l'œuvre se ressent, d'ailleurs, de l'humeur qu'il avoit en la composant.

Je

Je passe rapidement sur M. *Brenet*, parce que son *combat des Grecs & des Troyens pour le corps de Patrocle* le fait retomber dans la foule; n'est qu'une composition médiocre d'un pinceau sec & froid; sur M. *Lépicié*, dont la *piété de Fabius Dorso* étoit très-analogue au caractere de ce Peintre dévot, mais non à son talent qui se manifeste dans son *Braconnier*; enfin, sur M. de *Beaufort*, qui a très-bien composé *la mort de Bayard*, mais fatiguant les regards du spectateur, faute d'avoir assez éclairé son action. Pour M. *Doyen*, dont j'ai déjà fait assez pressentir le mauvais succès; piqué d'avoir été obmis dans la distribution des tableaux pour le Roi, il a voulu faire rougir de cette exception injurieuse, & au contraire il l'a justifiée *par son Mars qui terrasse Minerve*: composition folle, ordonnance confuse, idée gigantesque, style hyperbolique, pinceau qui brûle la toile sans l'éclairer, sans la colorier; tels sont les principaux défauts de ce Peintre, que ses confreres appellent le *pere du galimathias*.

Je ne finirois pas, Monsieur, si à la description de ces grandes machines j'ajoutois celle de douze tableaux ovales destinés à décorer la chapelle de Fontainebleau; mais ces sujets de dévotion, maniés, & remaniés cent fois par les grands maîtres ne peuvent guere être que des répétitions insipides; d'ailleurs, ils sont peu intéressans aujourd'hui, & la forme en est ingrate; enfin, MM. *Vanloo* & *la Grenée le jeune* ex-

ceptés, ils n'ont été confiés qu'à des Artiſtes du ſecond ordre; le premier même n'a pas réuſſi; le ſecond, qui a manqué ſes deux grands morceaux, s'eſt mieux tiré de ceux-ci dont il avoit deux à faire. On aime dans *les noces de Cana* la préciſion avec laquelle il a adapté cette ſcene aſſez conſidérable à un champ auſſi bizarre & auſſi étroit.

Preſſé par la multitude des objets, malgré mon envie d'avancer, je ne puis m'empêcher de jeter quelques fleurs en paſſant ſur le tombeau de M. *Aubry*, qui, d'abord livré ſeulement au portrait, s'étoit enſuite exercé dans le genre familier, & cette fois s'élevant juſqu'à l'hiſtoire, pour dernier fruit de ſon travail, a laiſſé *les Adieux de Coriolan à ſa femme au moment qu'il part pour ſe rendre chez les Volſques*. Accoutumé aux ſcenes vulgaires, il a bien ſenti la nobleſſe de ſon nouveau ſujet, l'a ſagement compoſé, y a mis de l'onction & plus de coloris que de coutume; c'eſt une vraie perte. Il eſt tems, Monſieur, de finir ici cette lettre, déjà bien longue; mais je n'ai point voulu couper la ſérie des Artiſtes du grand genre infiniment plus nombreux que de coutume. Je ferai beaucoup plus court dans ma premiere. J'ai l'honneur d'être &c.

Paris ce 10 Septembre 1781.

SECONDE LETTRE.

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures exposées au Sallon du louvre, le 25 Août 1781.

Le nombre des tableaux d'hiſtoire, augmenté prodigieuſement cette année, Monſieur, a diminué néceſſairement celui des tableaux de genre, où les jeunes gens promettent auſſi une longue ſucceſſion de bons ouvrages ; mais où les anciens ne dégénèrent pas comme dans l'hiſtoire. Entre ceux-ci l'on diſtingue M. Vanloo, Peintre du Roi de Pruſſe, & le ſeul qui nous reſte de cette famille illuſtre dans les arts. Ses deux pendans, intitulés *la Promeſſe de Fidélité & l'Amante abandonnée*, ſont infiniment préférables à ſes deux grands tableaux que nous avons cru ne devoir qu'indiquer. Ce qui caractériſe ſpécialement cet Artiſte entre ceux qui courent la même carrière, c'eſt que dans les ſujets les plus familiers, il eſt toujours noble. C'eſt du haut comique; ſes perſonnages ſont tirés d'une ſphere relevée, il les drappe magnifiquement; le lieu de ſes ſcenes eſt riche, & tous les accompagemens y répondent: je ſuis faché que le vêtement faſſe juger Eſpagnol ſon galant, jurant une conſtance éternelle, lorſqu'il a déjà la perfidie dans le cœur, ce qui eſt beaucoup moins à reprocher aux mœurs générales de cette nation qu'aux nôtres. Dans ce premier ſujet il ne falloit qu'une feinte apparence de vérité, capable de ſéduire une amante,

mais non le ſpectateur qui auroit déjà dû entrevoir le traître. Convenons-en : la nuance étoit difficile à ſaiſir, & peut-être l'excès du dévouement étoit-il la ſeule maniere de l'exprimer. L'autre ſituation prêtoit davantage à la fineſſe de la compoſition : le ſcélérat a diſparu, & l'amour s'envolant le maſque à la main, déſigne ingénieuſement ce qui a précédé. L'idée eſt charmante, & le faire eſt d'ailleurs d'un beau genre.

La double Récompenſe du mérite, de M. *Wille*, le fils, eſt un ſujet qui lui a été ordonné par un Officier général (1) mariant ſa fille à un jeune Militaire auquel il avoit en même tems obtenu la croix de Saint-Louis. Les Auteurs de ce petit poëme étant des gens de cour, le Peintre a pu ſans affectation y répandre ce coloris brillant qu'on lui reprochoit autrefois de prodiguer mal à propos. Quant à l'expreſſion, le Capitaine de Dragons nous paroît le perſonnage le mieux rendu : la mere eſt aſſez bien encore ; mais le profil de la jeune perſonne eſt ſec, & la tête du pere d'un caractere trop vague : il eſt en outre fort étrange qu'il ſoit aſſis lorſque tous les autres Acteurs ſont debout, ce qui pourroit ſe ſuppoſer ſeulement dans le cas où ce ſeroit un vieillard décrépit, & c'eſt, au contraire, un homme très-verd,

(1) On veut que ce ſoit M. le Comte d'Hérouville de Clayes, dont la fille a épouſé M. de Puyſégur de Chaſtenai : cependant celui-ci eſt dans la marine, ce qui ne va pas avec le coſtume de Capitaine de Dragons.

à la face large & fleurie ; ainsi nulle excuse pour le compositeur qui, sacrifiant le fonds à la forme, s'est peu soucié de manquer aux convenances morales afin d'obtenir des effets plus pittoresques pour la variété des attitudes, en quoi il a réussi. En général, s'il y a peu d'esprit dans ce morceau, il y a beaucoup d'art, des parties très-savantes ; des teintes, des demi-teintes d'une grande vérité & d'un coloris surprenant.

Si maintenant, Monsieur, l'on ne s'entretient pas de M. *Vernet* autant qu'à l'ordinaire, c'est que trop familiarisé avec les prestiges de son pinceau, on en est moins frappé ; c'est que ses sujets vagues & d'idée seulement manquent de ces points de rapport & de comparaison qui puissent faire connoître au voyageur le plus inepte l'exactitude de son dessin & la vérité de sa touche ; un de ses tableaux pourtant en doit être excepté & cause une forte sensation. C'est la mer en courroux au milieu de laquelle s'éleve un rocher où ont abordé deux naufragés, mais expirés de lassitude : le cœur serré d'effroi, l'on approche de cette scene sublime, où regne partout la nuit, le silence & la mort. On veut voir s'il n'est aucun espoir de sauver ces malheureux ; l'immobilité, l'abandon dans toutes les parties de leurs cadavres flasques annoncent qu'il n'est point de ressource ; une main par laquelle l'un tient encore à l'autre, désigne que ce sont deux époux ou deux amans que le trépas même n'a pu séparer, le cœur alors se dilate, & l'on verse des larmes

de plaisir, que cause l'imitation bien faite des évenemens les plus tristes. Je ne puis dissimuler, au reste, que tout le monde ne pense pas ainsi; que j'ai vu beaucoup de femmes vaporeuses en détourner les regards dans la crainte d'un agacement de nerfs. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'en prendre à l'Artiste dont l'imagination n'auroit peut-être jamais concu ce poëme simple, qui lui a été fourni par M. le *Duc de Liancourt*, le possesseur d'un tel chef-d'œuvre de nature & de sentiment.

Par un rafiniment d'amour propre, sans doute, par une politique mieux entendue, son rival a soin de ne pas se montrer si souvent, de n'exposer qu'un petit nombre d'ouvrages & surtout de se faire désirer en passant des sallons entiers sans paroître: aussi, dès qu'il est ouvert, on demande y a-t-il cette année des *Cazanove*? Où sont les *Cazanove*? il s'est plus prodigué aujourd'hui cependant que de coutume: il a principalement exposé deux machines immenses, relativement aux scenes dont elles sont le théâtre. L'une est *un clair de lune*; on y observe sur le devant une femme qui vend des canards à des passagers, & qui tient à la main un flambeau dont tout le groupe est éclairé; l'autre *un soleil levant* où des paysans semblent s'entretenir contre une fontaine. Je trouve ce choix très-mal-adroit, trop de disproportion entre le lieu & l'action: en voyant un paysage

ſur une toile auſſi vaſte (*), on s'attend à quelque compoſition du genre héroïque, formée ſur ce que l'art & la nature offrent de plus majeſtueux, de plus rare & de plus frappant, ſemblable à celle du *Pouſſin* connue ſous le nom *d'Arcadie*, où du moins l'on s'attend à la repréſentation de travaux ou de fêtes de la campagne occupant un graud nombre d'Acteurs; mais ſi la compoſition n'en eſt pas grande, la maniere en eſt riche. On trouve cependant le feu jeté par le flambeau dans le premier, outré; & l'on préfere le ſecond pour la gradation des effets de lumiere, pour les belles maſſes, & les acceſſoires précieux dont il eſt embelli: dans ſon troiſieme payſage, orné de figures & d'animaux, l'œil ſe plaît davantage par la beauté d'un ciel pur, & l'agrément du ſite: les connoiſſeurs voudroient que celui-là voûtât davantage, & que celui-ci n'eût pas l'air d'avoir été tiré au cordeau ou à la regle.

Un des jeunes gens dont je vous ai parlé, Monſieur, luttant déjà contre les maîtres, c'eſt M. *Hue* (†), payſagiſte d'un tel effet, que ſa *vue de Rouen*, ſa *vue priſe dans la forêt de Fontainebleau*, ſa *vue des environs de Chaillot au clair de la lune*, ont été attribuées à M. *Ver-*

(*) Ces deux tableaux ont 9 pieds 4 pouces de haut, ſur 9 de larges.

(†) Cet Artiſte n'a que 28 ans, & eſt déjà pere de ſept enfans.

net; ſes *ruines du Château de Dammartin*, à M. *Robert*. Celui-ci, qui a l'art de jeter de l'interêt ſur des ſujets naturellement ingrats, en ſaiſiſſant le moment de l'à-propos, nous a repréſenté déjà l'incendie de l'opéra dans deux pendans où il rend d'abord le feu vu d'une croiſée de l'Académie de Peinture, & enſuite l'intérieur de la ſalle après le feu éteint. Je vous ai prévenu autrefois que cet Artiſte, entraîné par une fougue rapide, ne ſe piquoit pas de rendre littéralement ſes images, & ſe contentant de ſaiſir les maſſes, préféroit plus d'effets pittoreſques à plus d'exactitude dans les détails. C'eſt ce qu'on reconnoît ici, où ſon génie s'eſt oublié en ne plaçant que des ſpectateurs froids dans une ſcene qui exigeoit partout un caractere d'inquiétude, de trouble & d'horreur. Du reſte, ces deux morceaux, vendus déja cent louis chacun, atteſtent la facilité de ſon pinceau, la viteſſe de ſon exécution, & le goût des curieux pour ſes œuvres.

Si Mad. *Coſter* (ci-devant Mlle *Vallayer*) ſe trouve éclipſée par M. *Van-Spaendonck*, rival trop redoutable, elle ſe jette dans un autre genre pour lequel elle s'eſt déjà éſſayée avec ſuccès. Elle nous offre le portrait de Madame Sophie de France, dans l'intérieur de ſon cabinet, tenant le plan de l'abbaye d'Argentiere. Un défaut de reſſemblance & peu d'intention dans la figure ôtent à la tête tout ſon intérêt; mais la vérité du buſte de Louis XV, le brillant des étoffes, la richeſſe des ameublemens

&

& autres accessoires occupent encore assez le spectateur, pour donner beaucoup de prix à ce tableau très-estimable.

Après avoir rendu justice à M. *Sauvage*, nouvel agréé, sur l'illusion que causent généralement ses bas reliefs, je ne puis mieux finir ma revue des Artistes de la seconde classe que par MM. *de Corte & Bucourt*. Le premier, dont je n'ai pu faire mention en 1779, puisqu'il n'expose qu'après la tenue ordinaire du sallon, & graces à une prolongation de sa clôture, époque de son admission à l'Académie, étoit déjà remarquable par un dessin précis & terminé; par un pinceau frais & brillant; par des fabriques d'une grande intelligence & d'une exécution magnifique: il confirme le bien qu'on en dit dès lors, ou plutôt les éloges rares qu'on lui prodigua: ses *vues de Chantilly* lui ont valu la qualité de Peintre du Prince de Condé; & celles du château de Berni, les suffrages des amateurs les plus difficiles. Cette acquisition adoucira les craintes de la perte de M. de *Machy*, dont il aura la maniere superbe, s'il n'a sa fécondité intarissable.

Quant à M. *Bucourt*, il est étonnant; il a contribué de quatre morceaux à l'embellissement du sallon, & il n'en est aucun qui ne soit d'un fini précieux; il réunit l'esprit pétillant de M. le Prince, le coloris brillant de M. *Wille*, la douceur du faire de M. *Bounieu*, l'expression du sentiment de M. *Greuze*. Son *Instruction vil-*

lageoise eſt regardée comme ſon ouvrage le plus parfait ; dans ſa *Conſultation redoutée* on trouve ce mélange d'ingénuité & de malice qui fait le piquant de ces jolies ſcenes ; dans ſon *juge de village*, la gaîté, la folie, ame de ces caricatures. On regrette que ſon *Gentilhomme bienfaiſant* ſoit caché. Outre la place la plus diſtinguée que l'Auteur méritoit par ſon talent, c'eſt que ces leçons de morale ne ſauroient être trop publiques ; celle-ci rappelle un trait du Prince de Conti actuel (1). Un Seigneur ouvre ſa bourſe pour ſoulager une famille dont le pere expire, dans l'inſtant que l'on vient pour dettes enlever les meubles de la maiſon. J'ignore ſi M. *Bucourt* à eu en vue ſon Alteſſe, ou ſi la modeſtie de celle-ci a empêché que le Prince ne fût caractériſé plus ſpécialement ; mais je crois devoir rappeler une action qui lui fait autant d'honneur, d'un ſi bel exemple pour ſes ſemblables & ſi conſolante pour l'humanité en général : à la maniere pleine de ſenſibilité de l'Artiſte, on lui juge une ame tendre & vivement affectée de l'acte bienfaiſant qu'il a repréſenté.

Avant de paſſer aux ſculptures & gravures, il faut vous prévenir, Monſieur, qu'entre les 49 Peintres qui ont figuré au ſallon cette année, quoique je n'aie guere fait mention que de la moitié, il ne faut pas croire que je regarde le

(1) On lit ce trait dans l'Eſpion anglois vol 8. P. 156. édition de Londres 1779.

surplus comme un vulgaire ignoble; mais m'attachant spécialement à l'histoire, aux morceaux les plus précieux, obligé d'entrer dans des détails qui vous les mettent en quelque sorte sous les yeux, vu l'impossibilité où vous êtes d'en juger par vous-même, j'ai negligé jusqu'à des Artistes éminens dans leur genre, parce que je vous les ai déjà fait connoître, & que leurs productions n'ayant rien de particulier aujourd'hui, ce n'auroit été qu'une répétition vague des louanges qu'ils ont reçues précédemment. J'ai l'honneur d'être &c. Paris ce 24 Septembre 1781.

TROISIEME LETTRE.

Depuis les statues ordonnées pour le Roi, masses énormes qui occuperoient un trop grand espace en haut, la cour, Monsieur, est devenue un Lycée où joûtent nos fameux sculpteurs; outre les quatre morceaux de ce genre, on y en voit deux qui décorent ce local, & la foule y est presque aussi nombreuse qu'autour des tableaux. M. *Houdon*, qu'on étoit fâché de ne pas trouver admis au concours, est enfin un des athletes, & sa statue du *Maréchal de Tourville* est la plus frappante. Il est représenté sur son bord à l'instant où il fait voir au conseil de guerre la lettre du Roi qui lui ordonne d'attaquer l'ennemi sans s'inquiéter du nombre: on ne pouvoit choisir un moment plus favorable au génie pour rendre historique & animée une statue isolée & naturellement froide; mais

l'Auteur n'a-t-il pas trop outré son idée? Suivant sa propre explication, son personnage est en plein conseil, c'est-à-dire renfermé; car il ne faut qu'avoir mis le pied dans un vaisseau pour savoir qu'il y a ce qu'on appelle la chambre du conseil, très-couverte, très-close de toutes parts; & cependant M. *Houdon* nous représente son héros coëffé par le vent, comme s'il eût été sur la dunette au fort d'une tempête, il fait onduler son panache dont les plumes retombent sur son front & font voltiger sa cravate: ces tours de force, dans lesquels l'Artiste se complaît, sont des défauts de sens-commun, & il n'est point de beauté que celui-ci ne doive placer & diriger. Examine t-on la tête? On la trouve trop jeune pour un Amiral qui avoit 50 ans; la figure est tourmentée, & pour vouloir exprimer avec une vive énergie l'indignation d'un chef obligé d'aller chercher follement 88 vaisseaux avec 50, le sculpteur lui a ôté cette fermeté tranquile, principal caractere d'un Héros: dans la même conception il lui fait tourner le col en montrant l'ordre révoltant, & la tête n'a plus d'ensemble par cette contraction exagérée. Enfin, la figure est trop swelte relativement à l'air martial & robuste qu'on s'imagne appartenir à un homme de mer & à un Amiral blanchi dans ce métier. Quoique la draperie mérite les plus grands éloges pour le faire, pour la sureté, la précision, la légereté du ciseau, on voudroit toujours, par la même raison, que les ajuste-

mens de *Tourville* fussent d'un style plus austere.

Les connoisseurs préferent sans contredit le Voltaire du même, destiné d'abord à figurer à l'Académie Françoise, & depuis à décorer la nouvelle salle de comédie. M. *Houdon* a exécuté en grand ce joli morceau, commandé pour l'Impératrice de Russie, & dont je vous ai dit un mot dans ma lettre de 1779. Le Philosophe est assis, les mains appuyées sur son fauteuil, dans l'attitude du repos, & cette situation familiere, excellente pour *Voltaire* placé dans l'intérieur du palais de la Souveraine, ne semble pas assez noble au centre de sa gloire: il falloit que cet Auteur immortel fût offert en Poëte au théâtre; en homme de lettres, au sanctuaire des muses: à cela près, la tête est supérieurement traitée; quant à la façon dont il est drapé, il en est resulté une discussion entre les gens de goût. Il est à la Romaine, avec une robe consulaire, & les cheveux ceints d'une bandelete. Les partisans de cette méthode disent que Voltaire appartenant à tout l'univers, doit être représenté dans le costume le plus généralement connu, le plus digne; que l'habillement François est maigre, mesquin, n'a pas les formes assez majestueuses, & conséquemment n'étoit pas convenable à cette figure. Leurs adversaires répliquent que Voltaire étant François, illustrant particuliement sa patrie, il fallait le caractériser tel. Il falloit ne pas lui donner une chevelure dont il manquoit, mais une perruque, un habit, ou sa robe de

chambre, & son bonnet de campagne à cornes, tel qu'on le lui connoissoit: il seroit ainsi, suivant eux, beaucoup plus intéressant. Je suis de cet avis; il ne faut point dans un pareil sujet aussi national sacrifier la vérité du fonds à la grace du faire. La premiere beauté c'est la vérité.

M. *Pajon* l'a bien senti dans son *Blaise Pascal*, où il a observé le costume le plus exact, & jusqu'aux formes jansséniennes. Du reste, la figure est, d'une voix unanime, regardée comme la plus parfaite des quatre pour le Roi: son attitude est naturelle & abandonnée, ainsi que celle d'un homme méditant profondémeut. Ce grand Géometre est occupé de la cycloïde tracée sur une tablette qu'il tient de la main gauche; à ses pieds sont des feuilles éparses contenant ses apophtegmes, à droite un livre ouvert où sont les *Lettres provinciales*: on ne sait si le personnage pense; mais plus on le regarde, plus il donne à penser; ce qui est le sceau des bons ouvrages en tout genre. Quant à l'exécution de la sculpture, elle est d'une facilité unique; les proportions en sont admirables & d'une imitation de nature très-stricte & très-sévere.

Le Maréchal de *Catinat*, par M. *de Joux*, rencontre plus de contradicteurs; en songeant au sujet, il n'est personne qui ne se rappelle le court & complet éloge qu'en fait Voltaire dans la Henriade.

Catinat réunit, par un rare assemblage,
Les talens du guerrier & les vertus du sage.

On s'imagine tout de suite que l'artiste doit le figurer sous ces deux aspects réunis, ce qui véritablement n'étoit pas aisé. Ne pouvant embrasser une idée aussi complexe, le compositeur n'a envisagé son héros que sous le point de vue historique; il l'a représenté aux plaines de Marsaille, après avois examiné la position des ennemis, traçant sur le sable son projet d'attaque, &, par une contradiction palpable aux gens qui réfléchissent le moins, Catinat cependant tient ce projet à la main, comme s'il étoit déjà tracé. On critique encore la courbure de la tête, ce qui met le visage moins à découvert, rend la taille du Héros lourde, & la draperie sans élégance.

M. *Moitchi* ayant eu à traiter un sujet dont le moral fournissoit moins aux sublimes conceptions, s'est principalement attaché aux accessoires. *Montausier* demandoit toutefois sur le visage une misanthropie vertueuse, l'essence de son ame, au lieu de la phisionomie vague d'un courtisan, prête a recevoir toutes les émotions que voudra lui communiquer son maître. Cette vigueur philosophique devoit se faire sentir jusque dans la maniere de l'asseoir plus ferme, & non molle, chancelante & indécise, comme la figure. Au défaut des grandes idées de composition, l'on trouve dans ce morceau un costume exact des modes sous Louis XIV; les ajustemen

ſont d'un homme habile, & largement taillés, les plis des étoffes moëleux & d'un bel effet de clair obſcur; en un mot, tout y indique, ſinon un Sculpteur de génie, au moins un Sculpteur ſavant, & qui étudie bien le méchaniſme de ſon art.

Le *Vulcain* de M. *Bridan* eſt d'une belle charpente pour le corps, dont les muſcles fortement prononcés caractériſent un Dieu ouvrier, étalant à côté de lui les ſuperbes armures, ouvrage de ſes mains; ce que confirme le maillet de fer qu'il tient. Il eſt debout & a le pied gauche ſoulevé pour marquer le défaut accidentel qui lui étoit ſurvenu; car perſonne n'ignore qu'il boitoit. On ſait auſſi qu'il étoit très-laid, ce qu'il falloit conſerver, ſans cependant rendre ſa figure ignoble. Il me ſemble que c'eſt en cela que l'Artiſte peche; il n'a pas aſſez attribué cette difformité aux accès d'une violente jalouſie dont il auroit pu le montrer atteint, d'après ſon caractere donné par la fable; il auroit, pour ainſi dire, par là, ſauvé l'honneur de la Divinité, qu'on répugne à voir participer aux imperfections de l'homme.

En remontant de la cour dans le ſallon, Monſieur, je trouve d'autres morceaux de ſculpture d'une moindre compoſition, mais encore très-beaux. Le *Baptême de Jeſus-Chriſt par St. Jean*, de M. *Boizot* fils, en modele ſeulement, doit produire beaucoup d'effet quand il ſera exécuté en grand; il eſt regardé par les connoiſſeurs comme une compoſition riche, & faiſant

paſſer dans l'ame des ſpectateurs le ſentiment religieux qu'il exprime. Il eſt fâcheux que le ſujet n'attire pas & que la forme de niche en ſoit déſagréable & l'enveloppe trop. La figure d'*Erigone* de M. *Julien* eſt d'une grande expreſſion & le marbre d'une blancheur parfaite: ſa tête d'une Veſtale exprime plus le chagrin que le recueillement; on la jugeroit moins une Prêtreſſe de l'antiquité qu'une recluſe de nos jours, dont une triſteſſe ſombre n'eſt que trop le fréquent attribut: du reſte, le faire en eſt ſuperbe. Dans une jardiniere en marbre M. *Monnot* nous montre une de ces draperies de linge mouillé ſi admirables & ſi rares en ſculpture. Le modele d'une pendule en terre cuite, de M. *le Comte*, eſt d'une compoſition trop alambiquée pour un auſſi petit ſujet. Le buſte en marbre de *Deſtouches*, par M. *Berruer*, effraie par la grandeur & la dureté des plis de la draperie. Ce n'eſt pas là le ciſeau de M. *Caffiery*, qui ne nous offre cette année que des buſtes. Il a eu tort dans celui de *Moliere*, d'avoir voulu lutter contre M. *Houdon*; le premier l'avoit rendu avec les traits fins d'un Peintre des ridicules; le ſecond l'a enviſagé comme l'ennemi & le détracteur des vices, &, pour lui avoir voulu donner un caractere de ſévérité, l'a rendu ſauvage & rebutant: il a également échoué dans l'air de tête de Mlle *Luzzi*, ſoubrette de la comédie Françoiſe, qu'avant d'ouvrir le livret, on prendroit pour une Impératrice. Le nez retrouſſé de l'Actrice a-t-il rap-

pelé à l'Artiste l'idée de Roxelane dans les Sultannes (*)? Mais ce n'est pas par la hauteur, la morgue ou le dédain, c'est par les graces, la gentillesse & l'ingénuité de ses caprices qu'elle domine dans le sérail, & subjugue jusqu'au Souverain. C'est dans le buste de M. *Mesmer* qu'on retrouve principalement toute la douceur du faire de M. *Caffiery*. Il s'agissoit de peindre sur la phisionomie séduisante de l'inventeur du magnétisme animal cet art merveilleux de faire des dupes par de belles paroles, par des promesses flateuses qui ne s'effectuent jamais, sauf à l'égard du beau sexe auquel il procure des émotions voluptueuses: & la tête du Docteur charlatan, parfaitement analogue au talent de l'Artiste, lui a fourni l'occasion de s'évertuer dignement.

Entre les graveurs, qui tous mériteroient une mention honorable, je n'en choisirai que quatre, dont l'un très-connu. M. *Lempereur* avoit exposé une *Venus*: cette estampe, trop dangereuse à voir apparemment, dont on avoit même scellé le titre d'une bande de papier blanc, avoit échappé à la croix fatale (†), mais a causé trop de scandale & est retirée, ensorte que je

(*) Voyez la piece de M. favart, intitulée Soliman second, ou le conte de M. Marmontel dont elle est tirée.

(†) Les morceaux présentés à l'Académie pour le sallon sont marqués d'une croix par derriere, lorsqu'elle les rejette pour quelque cause que ce soit.

ne puis vous la décrire, & c'étoit le seul ouvrage qu'eût produit l'Artiste cette année. M. *Muller* moins connu, dans son *Alexandre vainqueur de soi-même*, d'après *Goevaertflinck*, montre un burin sage, ferme, austere, qui se manifeste même dans son portrait de M. *Wille*, Graveur du Roi, d'après M. *Greuze*.

M. *Strange* se fait remarquer par son portrait de Charles 1er. Dans ce tableau historique de *Wandick*, le Monarque est accompagné du Marquis *d'Hamilton*, son premier Ecuyer ; il a derriere lui un page, fils de ce Seigneur, qui porte le manteau de sa Majesté Britannique. L'Artiste, selon son usage, a peint ce morceau en miniature, avant d'exécuter l'estampe, & c'est cette miniature qui fixe l'attention de tous les connoisseurs. Malgré les difficultés de ce travail minutieux & servile, le Graveur a su conserver la touche libre & fiere de l'original.

On ne sait à quelles estampes de M. *Moreau le jeune* adresser ses regards par préférence. Ce nouvel Agréé, Graveur du cabinet du Roi, se distingue par la fécondité & l'intérêt de ses sujets. Ses dessins de plusieurs cérémonies royales, ceux pour l'édition de J. J. *Rousseau*, pour l'histoire de France, pour les œuvres de Métastase, exigeroient des heures entieres de contemplation. C'est lui qui est encore chargé des estampes proposées par souscription pour l'ornement de l'édition de Voltaire ; que celui-ci paroisse ou ne paroisse pas, M. *Moreau* an-

nonce qu'il ne sera point en arriere, & que sa premiere livraison s'effectuera en Janvier 1782: on en pourra juger alors.

En parcourant la foule des productions de M. *Moreau*, il en est cependant une que j'apperçois exciter plus de curiosité lorsqu'on la découvre: c'est l'arrivée de J. J. *Rousseau* au séjour des grands hommes; sur le devant Diogene souffle sa lanterne, idée trop recherchée, abus de l'esprit: c'est sur la terre que le Philosophe cynique marchoit avec une lanterne à la main & non dans l'Elizée, où il faut au contraire lui supprimer cet atribut, trop injurieux aux Sages qui l'habitent, vrai contre-sens de la part de l'Artiste.

Encore un mot, Monsieur, de M. *Duvivier*, Graveur général des monnoies de France & des médailles du Roi, dont je vous ai fait connoître le mérite depuis longtems; mais dont cette fois deux médailles frappent singulierement les spectateurs; l'une ordonnée par les Etats-Unis de l'Amérique, en l'honneur de M. le *Chevalier de Fleury*, pour s'être distingué à la prise de Stony-point en 1779; l'autre, plus patriotique encore, monument de récompense, ordonnée par la ville de Paris, pour ceux qui secourent les noyés, & il est inutile d'ajouter de quel zele échauffé, de quel génie rempli, l'Artiste a exécuté ces deux morceaux!

Avant de quitter le sallon, n'omettons pas, Monsieur, un colifichet qui amuse beaucoup les

enfans, les femmes & le peuple. M. *de Vailly* qui, par une réunion rare de talens, membre de l'Académie d'architecture l'eſt encore de celle-ci, en cette qualité y a préſenté le modele d'un nouvel eſcalier de ſa façon; c'eſt pour la troiſieme fois qu'il imagine en ce genre : celui-ci eſt à double rampe; tournant ſur ſon noyau, il s'ouvre & ſe ferme facilement par le moyen des contrepoids, les marches étant en équilibre ſur ſur leur axe. Quoique l'Architecte prétende que cet eſcalier doive être exécuté au centre d'un pavillon, pour monter au temple d'Apollon au milieu d'un boſquet du Parnaſſe, dans le parc d'Enghien, appartenant au Duc *d'Aremberg*, les gens du métier en regardent comme très-problématique l'exécution, bonne tout au plus, au reſte, pour un avare ou pour un jaloux.

Admirons plutôt ſon modele de l'obéliſque élevé à la gloire de Louis XVI, dans la principale place du port de Vendre, nouvellement creuſé & ouvert en Rouſſillon; c'eſt à célébrer de pareils évenemens que doivent ſurtout être conſacrés les arts.

J'ai l'honneur d'être &c.
Paris ce 3 Octobre 1781.

Fin du dix-neuvieme Volume.

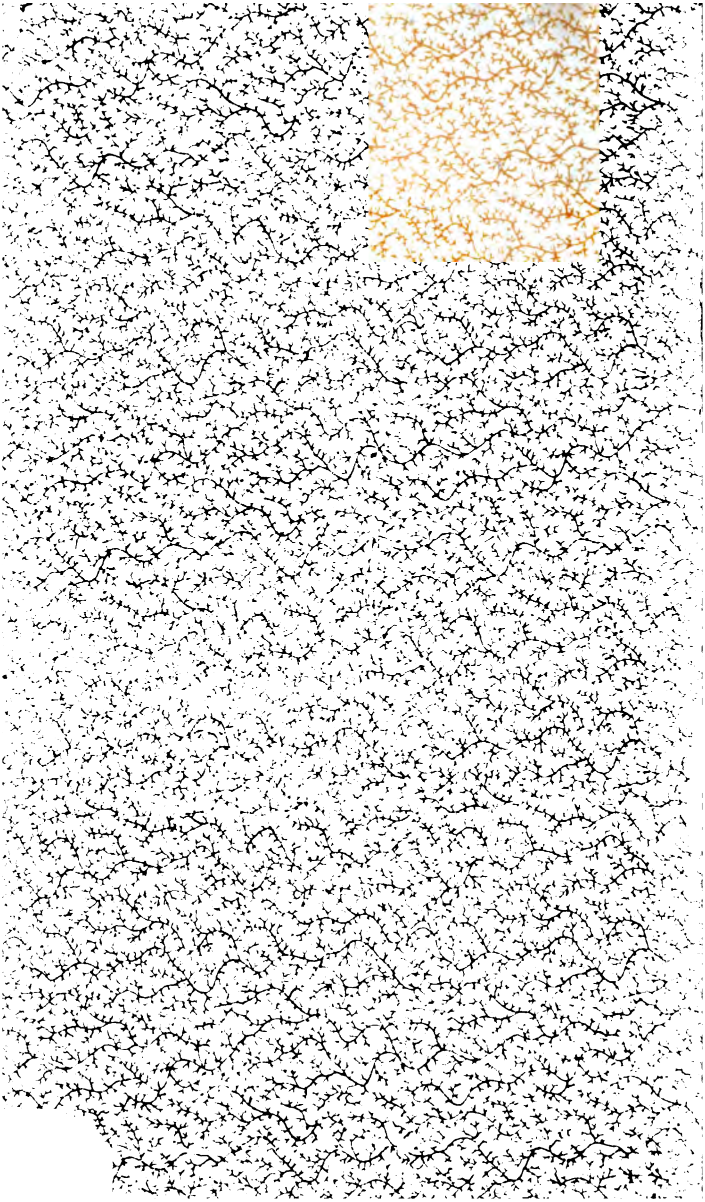

MAY 18 1914